



HAL
open science

Habrial : entre Sioule et Morge, l'histoire d'un nom, d'une maison et d'un village

Laurène Lescure

► **To cite this version:**

Laurène Lescure. Habrial : entre Sioule et Morge, l'histoire d'un nom, d'une maison et d'un village. Histoire. 2020. dumas-03106361

HAL Id: dumas-03106361

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03106361>

Submitted on 11 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE GENEALOGIE ET
HISTOIRE DES FAMILLES



HABRIAL – ENTRE SIOULE ET MORGE,
L’HISTOIRE D’UN NOM, D’UNE MAISON
ET D’UN VILLAGE

LAURENE LESCURE

UNIVERSITE DE NIMES

Cursus à distance 2019 – 2020

Sous la direction de Stéphane Cosson



Je soussignée Laurène Lescure certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.



Avant-propos

Il y a vingt ans, je tombais dans l'addiction aux vieux papiers, grâce (ou à cause, selon les points de vue) à ma mère, secrétaire de mairie, passionnée par l'histoire de notre famille. Adolescente, alors que d'autres s'intéressaient aux derniers chanteurs à la mode, je passais mes vacances dans les mairies, à la recherche de l'histoire familiale de ma branche paternelle. Quel plaisir de consulter ces vieux registres, à l'odeur si familière ! Je notais tout dans mon cahier, recopiais les actes et transposais tout sur mon arbre éventail papier à 10 générations, puis sur Heredis quand l'éventail connut ses limites. Plus jeune adhérente du Cercle Généalogique et Héraldique d'Auvergne et du Velay, je m'impliquais dans les chantiers en cours avec ma mère : les relevés systématiques des mariages des communes qui nous concernaient. Des jours entiers, parfois en oubliant de déjeuner, nous passions en revue les registres aux archives départementales. Je lisais, elle retranscrivait. J'aiguisais ainsi mon œil paléographique ! Puis arrivèrent les études secondaires, l'agronomie, l'informatique, l'éloignement de la maison... Le vieil ordinateur tomba en panne, plus d'Heredis, plus le temps. S'en suivit une longue pause. Jusqu'à la naissance de ma fille. L'envie de comprendre d'où elle venait, quelles étaient ses origines, et une découverte : la généalogie sur Internet. Quels changements ! Plus besoin de se déplacer aux archives, dans les mairies, tout était en ligne, arbres comme registres. La pique de rappel fut violente ! Des heures plongées dans les registres en ligne, à refaire mon arbre, celui de mon conjoint, celui des personnes que je connaissais, et tout ça depuis la maison. Et l'envie, l'envie d'aller plus loin, d'en savoir plus sur l'histoire des gens, des maisons, des villages. D'où mon inscription au Diplôme Universitaire de Nîmes, pour peaufiner mes connaissances, et aussi pour me prouver que je pouvais le faire, tout en étant en activité avec une enfant en bas-âge, et qui sait, pour peut-être me reconvertir. Ce mémoire est l'accomplissement de cette année d'études et de recherches, et j'espère que sa lecture en sera aussi agréable que j'ai eu plaisir à l'écrire.

Remerciements

Je tiens à remercier :

- Ma mère, qui m'a soutenue tout au long de cette année universitaire, m'a permis d'avoir du temps pour moi en gardant ma fille, et m'a donné tous ces renseignements précieux sur l'histoire de nos villages,
- Jean-Claude Habrial, pour le temps qu'il m'a consacré et les photos de famille,
- Mes professeurs de l'université de Nîmes pour leur aide et leurs connaissances,
- Le personnel des AD du Puy-de-Dôme pour leur accueil, y compris pendant les fermetures au public, leur disponibilité et leur gentillesse,
- Nelly Roussignol, et les Amis du Prieuré, pour m'avoir fourni moult documents sur le prieuré de LacRoy,
- Renée Couppat pour son échange sur la famille de Chouigny de Blot,
- Toute la promotion à distance 2019-2020 pour l'entraide, en particulier Joëlle Duchêne pour son soutien et Jean-Luc Leturmy pour sa recherche de document aux Archives Nationales.
- Mes relectrices.

Enoncé du mémoire

Choisir un couple central s'étant marié entre 1833 et 1842.

À partir du couple principal :

- Présentation du couple et de leurs frères et sœurs
- Choisir un de leur enfant, et le présenter (enfants, conjoint + parents du conjoint+ frères et sœurs du conjoint)
- Puis choisir un enfant de cet enfant et le présenter de la même manière...
- Descendre le plus bas possible dans la limite de la loi des archives.

Présenter les parents du couple principal (+ frères et sœurs)

- Choisir le père ou la mère du couple principal et remonter sa branche en présentant à chaque fois la personne (enfants, conjoint + parents du conjoint + frères et sœurs du conjoint)
- Remonter le plus haut possible

Le mémoire devra comporter l'histoire de la commune ou de la paroisse du lieu de mariage du couple principal.

On s'évertuera à chercher au moins un document de chaque type :

- Cadastre
- Recensement
- Notaire
- Armée (états signalétiques par exemple)
- Hypothèques
- Succession
- État civil (NMD)
- Archives religieuses (BMS)
- En fonction de la recherche, d'autres documents tel que justice, liste électorale, décorations... sont bien évidemment possibles. Il faut savoir s'adapter à la recherche.

Les documents marquants seront insérés et transcrits, en respectant impérativement la règle : 1 document inséré = 1 transcription.

- Orthographe laissée telle quelle
- Abréviations développées

Tous les documents cités le seront avec la côte du document, mais tous les documents ne seront pas insérés.

La méthodologie sera expliquée :

- comment on a obtenu certains documents,
- comment on a déduit ou trouvé certaines informations,
- les blocages rencontrés,
- comment on est parvenu à se débloquer si cela arrive.

Sommaire

Introduction.....	5
Méthodologie.....	6
Le contexte	7
Le contexte géographique.....	8
Un territoire dominé par une famille de petite noblesse rurale : Les Chauvigny de Blot.....	10
L'influence du clergé régulier : entre lazaristes et clunisiens	14
Le clergé séculier et les registres paroissiaux	17
La commune de Saint-Rémy-de-Blot et le transfert de trois villages à Saint-Pardoux	19
Anthroponomie et toponymie	22
L'ascendance de Gilbert Habrial.....	23
Le hameau de Serverant	24
Gilbert Habrial et Quintianne Giron	30
Jean Habrial et Marie Mansat	33
Durand Habrial et Françoise Mathieu	40
Mathieu Habrial et Catherine James	49
Durand Habrial et Gilberte Favodon	57
Blaise Habrial et Jeanne Gravier.....	64
Gilbert Habrial et Gilberte Richard.....	72
Les Graverolles	77
Gilbert Habrial et Françoise Habrial	78
Gilbert Habrial	78
Françoise / Marie Habrial.....	87
Leurs enfants.....	88
Leurs successions	90
La descendance de Gilbert Habrial.....	92
Antoine Habrial et Michelle Chapuzet	93
Marien Habrial et Marie Chapuzet.....	99
Le patronyme Habrial au XX ^e siècle	106
Conclusion	107
Bibliographie	108
Table des illustrations.....	109
Table des annexes	111

Introduction

En 2016, j'ai acheté une maison, ancienne comme je les aime, à côté du village de mon enfance et de la ferme familiale. Je suis très attachée à l'histoire des bâtiments des villages que je traverse, je me suis donc tout naturellement questionnée sur l'histoire de ma maison.

Lors de l'achat, je suis tombée sur des photos anciennes que Jean-Claude Habrial, le vendeur, m'a présenté comme la photo de sa famille, posant sur le seuil de la maison. En effet, il tenait cette maison de son père François Habrial, qui l'avait hérité de son frère Henri Habrial, décédé célibataire sans héritiers, lui-même ayant hérité la maison familiale de ses parents.

Il m'a expliqué que cette maison avait été construite en 1867 par ses ancêtres, et qu'elle était restée dans la famille depuis tout ce temps. En consultant le cadastre de 1836, j'ai été interpellée. La maison semble déjà apparaître dans sa forme actuelle. Quelle est donc la date de sa construction, qui l'a construite et quelles générations ont habité dans la maison depuis ?

Une petite recherche sur le recensement de 1906 m'a permis de retrouver François et Henri, ainsi que leurs parents. Une recherche ascendante rapide m'a permis de trouver le couple qui habitait la maison en 1836 : Gilbert Habrial et Françoise Habrial, et c'est le premier couple marié de l'année 1833 dans la commune de Saint-Rémy-de-Blot. Quelle coïncidence ! En recherchant l'ascendance de Gilbert Habrial, j'ai trouvé qu'il venait du hameau voisin, Serverant, le village où j'ai grandi. De plus, c'est le frère de mon ancêtre. Voilà qui devenait très intéressant.

Il n'en fallait donc pas plus pour orienter mon choix sur ce couple, et partir à la recherche des origines de ma maison, les circonstances de sa construction et découvrir l'histoire de ces villages.

Le patronyme Habrial est assez particulier, de par sa première lettre. En effet, dans la plus grande partie de l'Auvergne, il est écrit Abrial. Pas de « H » donc, hormis dans une zone géographique restreinte, et cela dès le XVI^e siècle, où cette orthographe se généralise sur plusieurs paroisses. Et ô surprise, il semblerait que la plupart des porteurs de l'orthographe de ce patronyme sont proches des Habrial du village de Serverant, anciennement un prieuré perché en bord de plateau entre 2 rivières soumis à sa propre justice.

Dans une première partie, je vais introduire le contexte géopolitique dans lequel se place ce mémoire, puis présenter successivement l'ascendance agnatique du couple, le couple et leur descendance, en ne présentant qu'un seul descendant. Dans un souci de cohérence chronologique, pour l'ascendance, je partirai de l'individu le plus ancien au XVI^e siècle, jusqu'aux parents de Gilbert Habrial.

Méthodologie

Une fois le choix du couple effectué, j'ai commencé à construire le squelette de l'arbre familial, à partir des relevés systématiques de mariages des communes alentour que j'avais eu l'occasion de réaliser il y a 15 ans dans les mairies, et à partir des registres en ligne. J'ai ainsi pu remonter rapidement jusqu'en 1730.

Ensuite, devant les lacunes importantes des registres BMS de la commune de Saint-Rémy-de-Blot avant 1730, et afin d'optimiser mes recherches par la suite sans repasser une multitude de fois sur les mêmes pages de registres, j'ai réalisé un relevé systématique de tous les baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Rémy-de-Blot dans les registres paroissiaux et dans la série du greffe jusqu'en 1755.

Enfin j'ai rajouté de la chair à cet arbre, en recherchant parmi les notaires, enregistrements, successions, hypothèques, recensements, cadastre et parcours militaires aux archives départementales du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Un des problèmes principaux sur la zone géographique étudiée est la dispersion et la disparition des archives notariales. En effet, bien souvent mais pas systématiquement, l'enregistrement et les insinuations sont aux archives de l'Allier alors que les registres sont conservés aux archives du Puy-de-Dôme. De plus, les archives concernant l'administration de Blot l'Eglise pendant l'Ancien Régime n'existent plus, et peu de notaires ont été conservés correctement. Ayant la chance que la famille soit assez fidèle au notaire du village voisin dont les archives sont consultables, j'ai réalisé une revue systématique de toutes les archives de cette étude du XVII^e au XVIII^e siècle.

Pour la partie foncière, j'ai eu l'opportunité d'avoir accès à la copie de terriers du prieuré de LacRoy de 1640 et 1683, qui m'ont permis de retrouver les anciens terroirs, les anciennes voies de circulation, et les différentes familles soumises aux baux du prieuré. Le tout couplé au cadastre de 1836, et aux différents actes notariés, j'ai ainsi pu reconstituer les propriétés ou terrains soumis au cens des générations étudiées dans le mémoire, et reconstituer l'histoire du village de Serverant avant 1836. La méthodologie de la partie foncière sera détaillée en annexe. Toutes les cartes concernant le cadastre après 1836 ont été réalisées sur le portail macarte.ign.fr et sont accessibles en lecture grâce au lien ci-dessous. Les possessions de chaque personne y sont représentées par un calque différent. <https://macarte.ign.fr/carte/b1f242b73a564669fcc6b3cf3f8e580f/m%25C3%25A9moire+habrial>.

Le contexte



Figure 1: Extrait de "Gouvernement général du lyonnais suivant les derniers estats généraux où sont le lyonnais, forez, beaujolois, auvergne, marche, nivernois", 1651, cote CA Del 1757

Le contexte géographique

Le mémoire se situe dans une zone restreinte, entre les rivières Sioule et Morge. Nous sommes en effet sur un plateau granitique, creusé par les deux rivières, où s'alternent gorges difficilement praticables et plateaux soumis aux éléments, plus propices à l'élevage qu'aux cultures, car la terre y est pauvre et caillouteuse. Au Sud, en toile de fond sur l'horizon, se découpe la chaîne des volcans d'Auvergne.



Figure 2: Carte IGN de la zone étudiée

Figure 3: Vue aérienne du Pays de Menat

Administrativement et historiquement, cette zone est assez complexe, car elle est située à la frontière de différentes juridictions. Pendant la période médiévale et l'Ancien Régime, on se situe à la frontière du Bourbonnais et de l'Auvergne. La Sioule et ses gorges et méandres profonds créent une barrière naturelle. Les lieux de passage sont restreints : les ponts de Menat et de Saint-Gal sur Sioule sont contrôlés par les seigneurs locaux.

Nous nous situons à la limite Nord du territoire contrôlé par les ducs d'Auvergne, toutefois, elle est contrôlée par les Chouigny de Blot descendants des seigneurs de Bourbon. Selon les différentes cartes historiques consultées¹, cette zone est soit rattachée au Bourbonnais soit à la Basse Auvergne, selon les auteurs.

Le bureau d'enregistrement le plus proche est Ebreuil, ville bourbonnaise, et on y retrouve effectivement les notaires de Pouzol, Saint-Pardoux, Saint-Hilaire-la-Croix avant la révolution. Mais des actes d'un même notaire de Pouzol peuvent être contrôlés à Saint-Gervais, Ebreuil et Montaigut. Les notaires de Blot l'Eglise et Charbonnières les Vieilles, paroisses voisines sont contrôlés à Riom ou Saint-Gervais et quelque fois à Ebreuil.

Après la révolution, lors de la définition des départements, on rattachera cette zone au Puy-de-Dôme, la Sioule servant de frontière

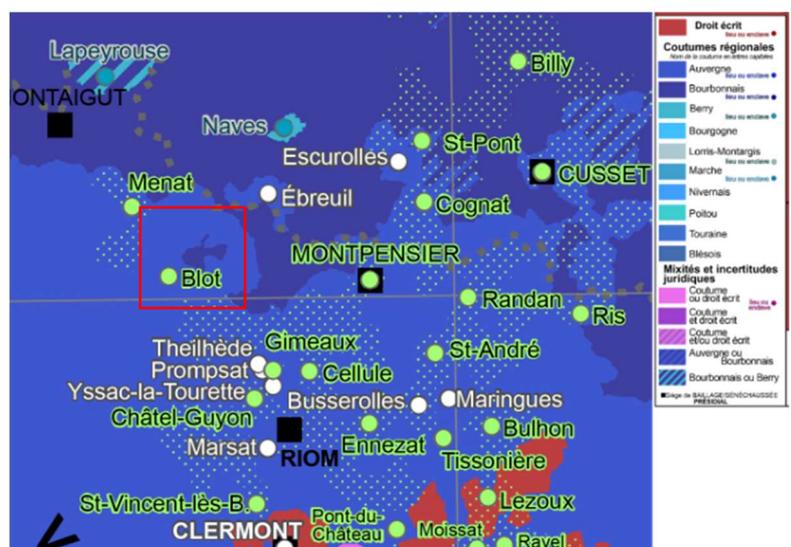


Figure 4 Les coutumes sous l'Ancien Régime

¹Overnia, cartes et plans d'Auvergne

avec le département de l'Allier entre Saint-Gal sur Sioule et Ebreuil.

Le flou administratif antérieur fera qu'une partie des archives, en particulier sur les insinuations et le contrôle des actes, mais également des collections entières de notaires seront conservées dans l'Allier, et l'autre partie dans le Puy-de-Dôme, ce qui ne facilite pas les recherches.

Le mémoire sera centré sur deux hameaux principaux distants entre eux d'un peu plus d'un kilomètre :

- Serverant du XVI^e au XVIII^e siècle.
- Les Graverolles à partir du XIX^e siècle.

Durant l'Ancien Régime, les deux hameaux sont rattachés à la paroisse de Saint-Rémy-de-Blot, assez éloignée – près de 7km entre Serverant et l'église de Saint-Rémy-de-Blot, avec un dénivelé cumulé de 125m. En 1872, à la suite de la coalition



Figure 5 Carte de Cassini centrée sur les deux villages

des habitants de 3 hameaux (Serverant, les Graverolles et Fontbonne), ils rejoindront la commune de Saint-Pardoux. L'histoire des hameaux durant les périodes concernées sera présentée au fil du mémoire.

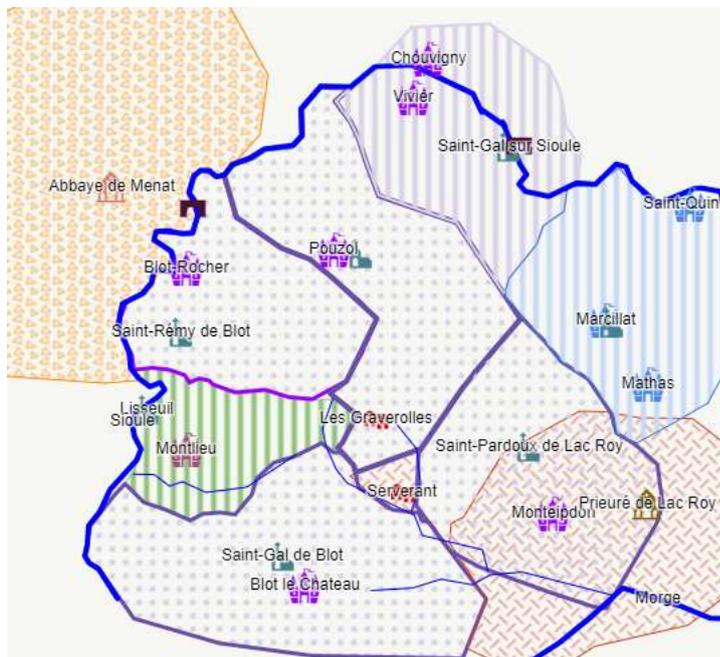
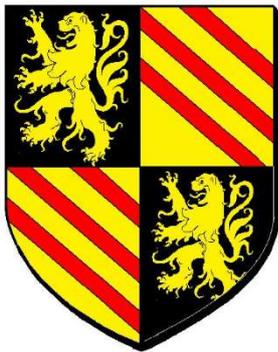


Figure 6 Contexte géopolitique

En orange, sont présentées les zones d'influence (baux à cens) de l'abbaye de Menat et du prieuré de Lac Roy.

En violet, la famille de Chouigny de Blot, avec la distinction de deux branches : à points, la branche de Blot, découpée en plusieurs petites seigneuries, en bandes, la branche des Chouigny du Vivier. En bleu, les seigneuries tenues principalement par une branche du Vivier et la famille De la Mer, et en vert la seigneurie de Montlieu, tenue par les de Salvart de Montrognon.

Un territoire dominé par une famille de petite noblesse rurale : Les Chauvigny de Blot.



La famille de Chauvigny de Blot (ou de Chouvigny de Blot ou de Blot) est une famille incontournable d’Auvergne. Son emprise est bien plus importante que celle symbolisée sur la carte présentée précédemment, car les seigneurs de Blot possédaient des terres de la frontière de la Creuse à la Montagne Bourbonnaise, à l’Ouest de Vichy. Elle a marqué de son empreinte bon nombre de toponymes. Son histoire est riche et mouvementée, avec de nombreuses alliances et procès.

Je ne détaillerai pas ici les nombreuses lignées et territoires possédés, car un mémoire ne suffirait pas, mais je me concentrerai sur la zone étudiée.

Figure 7 : Armoiries :
Ecartelé au 1 et 4 de sable
aux lions d’or (de Blot), aux 2
et 3 d’or à trois bandes de
gueules (de Chauvigny) –
Armorial du Bourbonnais

Petite incursion préalable dans l’Antiquité aux origines de Blot.

Des fouilles archéologiques entreprises par l’INRAP les vingt dernières années ont permis de mettre à jour des vestiges gallo-romains sur la commune de Blot l’Église. Les recherches menées dans les terrains dits des « Terres Noires » ont révélé les traces d’une occupation humaine attestée depuis les I^{er} siècle jusqu’au IV^e siècle. Une ancienne mine de plomb argentifère, et une agglomération attenante attestent de la présence d’une importante localité. Des pièces de monnaie d’un tiers de sol en or mérovingien, portant les légendes « *Blote fit* » (faites à Blot) prouvent que Blot l’église possédait un atelier monétaire mérovingien.

De cette histoire riche, nul ne s’étonnera à la lecture des *Coutumes générales et locales de la province d’Auvergne* de trouver un passage :

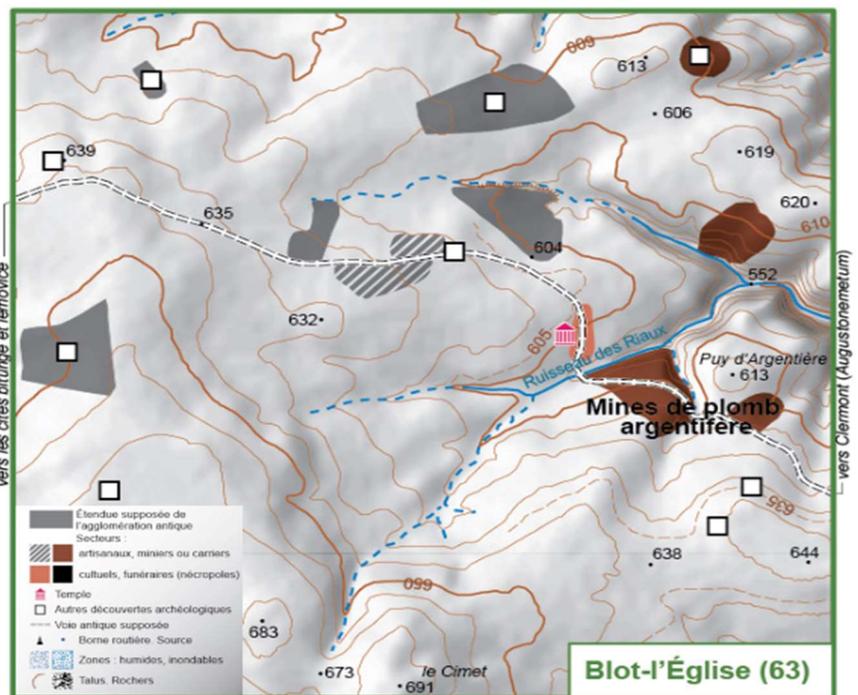


Figure 8: Agglomération gallo-romaine de Blot l’Église

« [...] dans la maison de Blot, une des plus illustres de l’ancienne noblesse d’Auvergne »

La fusion de Blot et de Chauvigny

On trouve une trace de la terre de Blot lorsqu'elle est donnée en apanage par Archambaud IV à son fils Pierre de Bourbon qui vivait en 1169. Un autre Pierre de Blot lui succéda en 1218. Il créa la branche de Blot.

Cette branche se fonda, entre 1300 et 1350, dans la famille de Chauvigny (connue dès 1070 dans la personne de Blain de Chauvigny seigneur dudit lieu). Guillemain de Chauvigny, chevalier, seigneur du Vivier et de Saint-Gal, (fils puîné de Bertrand de Chauvigny seigneur de Chauvigny, Salpalaine, le Saulzet, Lalizolle, Nades et Chazeuil), se marie vers 1325 avec Catherine de Blot, unique héritière de Gauvain de Blot, seigneur de Blot.

Selon le Dictionnaire généalogique des familles d'Auvergne, s'en suivent plusieurs générations :

	Titres	Epouse
Jehan	Seigneur du Vivier, Blot, Salpalaine, Montespedon et Saint-Gal	Marguerite de Saligny vers 1358
Jean (II)	Chevalier, seigneur et baron de Blot le Château, Le Vivier, Montespedon, Salpalaine, Montmorillon, Saint-Clément et Rosières	Catherine Breschard dite de Bressolles vers 1374
Jean (III)	Chevalier, seigneur de Blot le chastel, le vivier, Montmorillon, Montespedon, Salpalaine, Saint-Gal, et Rosière	Dauphine de Bonnebaud en 1406
Hugues	Chevalier, seigneur et baron de Blot le Château, Le Vivier, Saint-Gal, Saint-Juverain, Montespedon, Vaux, Salpalaine. Sénéchal d'Auvergne.	Catherine Motier de la Fayette en 1445
Gilbert	Chevalier, seigneur et baron de Blot le Château, le Vivier, Saint-Gal, Montespedon, Vaux, Saint-Agoulin, Nassigny.	Catherine le Loup en 1478

La scission en trois branches distinctes

Gilbert de Chauvigny de Blot aura 11 enfants :

- Jean son aîné, héritera du fief de Blot le Château. Il portera les armes plaines.
- Antoine, son puîné, héritera du fief du Vivier, et créera la branche des seigneurs du Vivier.
- Pierre, son troisième fils héritera des terres de Blot l'Église, et créera la branche des seigneurs de Blot.

Les 5 garçons suivants seront dans les ordres :

- Gabriel sera abbé d'Ebreuil,
- Louis sera religieux cordelier, confesseur de la reine,
- Jacques et François seront chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem,
- Annet sera prieur de Montferrand, Montluçon et Chantelle.

Les 2 premières filles, Marie et Peyronelle, seront mariées 2 fois, la dernière, Anne, sera religieuse au monastère de Marsat.

Je laisserai de côté la branche du Vivier car elle est assez éloignée de la zone d'étude du mémoire et n'apporterait rien.

La branche de Blot-le-Château.

Jean de Chauvigny, ainé des enfants de Bertrand, hérite donc en 1531 du nom, des armes et du fief historique de Blot-le-Château, déjà en partie ruiné, car il hérite surtout des dettes de son père.

	Titres	Epouse
Jean (IV)	Seigneur de Blot-le Château	Gabrielle des Forges en 1510
François	Chevalier, seigneur et baron de Blot-le-Château.	Antoinette de Boulier du Charriot en 1567
Gilbert (II)	Chevalier, seigneur et baron de Blot-le-Château et Sainte-Christine	Françoise Andrieu de la Gasne en 1632
Charles	Chevalier, seigneur et baron de Blot-le-Château et Sainte-Christine	Peyronelle Decorps vers 1661
Gasparde	Dame de Blot-le-château et de Sainte-Christine	Amable de Chauvigny de Blot, seigneur de Blot l'Église en 1686.

La branche de Blot-le-Château, aura 4 générations d'héritiers. Gilbert intentera un procès à son grand-oncle Claude (fils de Pierre, de la branche de Blot l'Église), pour être le seul à pouvoir utiliser les armes plaines, et pouvoir signer Blot (sans particule), et imposer à l'autre branche d'utiliser une brisure sur les armes et signer de Blot. On en trouve le détail dans les Coutumes générales et locales de la province d'Auvergne, comme exemple illustrant les droits de succession des héritiers mâles de familles nobles. Les deux familles se réconcilieront par le mariage de Gasparde, seule héritière de la branche de Blot-le-Château avec Amable de Chauvigny, son cousin, baron de Blot l'Église.

La seigneurie de Blot-le-Château a pour centre névralgique le château de Blot-le-Rocher (*castellum rupium*), connu de nos jours comme Château-Rocher, classé monument historique en 1913. Il est situé sur un éperon rocheux, dominant la vallée de la Sioule, avec une vue imprenable sur le pont de Menat, point stratégique de passage entre l'Auvergne et le Bourbonnais.



Figure 9: Château-Rocher

Construit au XI^e siècle à l'initiative d'Archambaud le Fort seigneur de Bourbon, il fut agrandi entre le XIII^e et le XV^e siècle.

Réputé imprenable, le château ne tomba qu'une fois lors de la Guerre de Cent Ans quand Bertucat d'Albret entreprit une série de raids sur la région en 1365. La veuve de Jean de Chauvigny de Blot,

Marguerite de Saligny, demanda alors de l'aide au Duc de Berry pour reprendre le château et récupérer ses possessions. Il fut délaissé au cours du XVII^e siècle, le château de Blot l'Église étant préféré car plus confortable et moins militaire. Le château de Blot-le-Rocher sera définitivement abandonné au XVIII^e siècle, pillé jusqu'à atteindre l'état de ruine qui le caractérise désormais.

La branche de Blot l'Église

Pierre de Chauvigny de Blot, chevalier, baron de Blot l'Église, seigneur de Nassigny, Vaulx, Mirebeau et le Châtelard, paya les dettes laissées par son père et racheta une partie de ses propriétés, dont Nassigny et Mirebeau. Il fit construire un château à Blot-l'Église.

	Titres	Epouse
Pierre	Chevalier, baron de Blot l'Église, seigneur de Nassigny, Vaulx, Mirebeau et le Châtelard	Françoise de Murol en 1531 Isabeau de Bourbon Busset en 1544
Claude	Chevalier, baron de Blot l'Église, seigneur des Mazières, de Vaux et de Montespedon	Claude de Veyny d'Arbouze en 1576
François	Chevalier, baron de Blot l'Église, seigneur des Mazières et de Montespedon	Marie Olivier en 1604
César	Chevalier, baron de Blot l'Église, seigneur de Montespedon, des Mazières et de Saint-Pardoux	Claude Motier de Lafayette en 1644 Diane-Marie Brugier en 1653
Amable	Chevalier, baron de Blot l'Église et de Blot le Château, seigneur de Pouzol, Montespedon et des Mazières	Françoise Roux en 1681 Gasparde de Chouvigny de Blot en 1686
Gilbert	Chevalier, baron de Blot le Château et Blot l'Église, seigneur de Pouzol, Sainte-Christine, le Villard, Neuf-Eglise et Chatel-guyon	Anne Marie Boyer en 1696 Etiennette de Damas de Cornaillon en 1710
Gilbert (II)	Chevalier, dit le « comte de Blot », seigneur de Blot l'Église, Blot le Château, Pouzol, Sainte-Christine et Villard	Marie-Cecile-Pauline Charpentier d'Ennery en 1752

Gilbert de Chauvigny, lieutenant général des armées du Roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et commandant en Dauphiné, vendra à son neveu François-Charles de Champs la terre de Blot l'Église vers 1765. Il vendra Blot-le-Château à Jacques Antoine Chabre, lieutenant général criminel au Présidial de Riom. Il mourra à Paris en 1785 sans descendance.



Figure 10 : Château de Blot l'Église

L'influence du clergé régulier : entre lazaristes et clunisiens

Deux entités religieuses ont une influence importante sur la zone étudiée : l'abbaye de Menat et le prieuré de Lac Roy.

L'abbaye de Menat est une des plus anciennes abbayes d'Auvergne. Fondée sous Clovis, elle est reconstruite et réformée à la fin du VII^e siècle par Saint-Ménélee. Rattachée plus tard à la puissante abbaye de Cluny, elle devient un des centres de la réforme monastique en Auvergne. De nombreuses paroisses principalement situées sur la rive gauche de la Sioule dépendent du monastère et il en perçoit les revenus avec notamment la dîme. On trouve néanmoins des traces dans les registres notariaux de dîmes prélevées auprès des moulins de la rive droite de la Sioule sur la paroisse de Saint-Rémy-de-Blot.



Figure 11: Abbaye de Menat

Le prieuré de Lac Roy sur la commune de Saint-Hilaire-la-Croix joue un rôle plus important dans la zone qui nous intéresse.

Un document en latin datant de l'an 1128, connu par l'intermédiaire d'une copie faite en 1448, décrit la fondation du prieuré. La traduction française publiée par l'association des Amis du Prieuré est la suivante :

« Proche de Montespèdon, il y avait un lieu appelé Lacus Rubei – Lac Rouge – à cause qu'autrefois les voleurs y tuaient beaucoup de chrétiens et rougissaient ce lieu de leur sang. Pour empêcher ces meurtres et les voleries qui se faisaient en ce lieu, deux hommes de piété y firent bastir un hospital pour soulager les pauvres et s'y retirèrent.

Longtemps après, scavoir en ladite année 1128, deux prestres vinrent demeurer dans cet hospital pour y vivre éloignés du monde et bastirent une chapelle, en l'honneur de Sainte Madeleine, dans la forest que l'on voyait au dessous du grand chemin public, laquelle chapelle fut consacrée le 14 des calendes de juin par Aymeric, évesque d'Auvergne.

Les propriétaires et seigneurs de la terre où cette chapelle estast bastie furent convoqués à cette consécration et, à la prière de l'évesque, Pierre d'Artonne, Perronnelle sa femme et la soeur de ce Pierre appelée Estiennette, épouse de Géraud Guillaume, donnèrent ce qui leur appartenait en ce lieu, depuis la croix qui vient de la paroisse de Saint Hilaire jusques à la croix qui est par delà l'hospital, tendant à Saint Pardoux, comme le chemin le dirige entre le chemin de la forest et la pleine terre par les mesmes aboutissants.»

La fondation du prieuré serait passée par deux étapes : l'aménagement d'un hôpital par deux hommes de piété, dont la légende orale voudrait qu'il s'agisse de deux moines de l'abbaye de Menat. Ensuite l'installation de deux prêtres qui construisent une chapelle. Il s'agirait de Bertrandus et Raymondus, chanoines d'Artonne. La chapelle est dédiée à Sainte Madeleine.

Dès l'origine d'importantes donations sont consenties au prieuré. Le prieuré s'installe aux confins de petites seigneuries, là où l'autorité de chacune est imprécise. On trouve dans son voisinage les seigneuries de Blot, de Montespèdon, de Matha, de Cébazat et de Montcel. Par ailleurs, l'existence des deux grandes voies de passage est-ouest (Blot – Gannat) ou nord-ouest sud-est (St-Pardoux – bassin de Combronde ou d'Artonne – Aigueperse) peut contribuer à son essor économique. Le prieuré est voisin et concurrent du prieuré clunisien de Saint-Hilaire-sur-Morge. Ce dernier relève vraisemblablement de l'abbaye de Mozac, c'est-à-dire de moines réguliers bénédictins directement placés sous la tutelle du pape. Le prieuré de Lac Roy, quant à lui, est une communauté de religieux relevant de la règle de Saint Augustin.



Figure 12: L'église de Saint-Hilaire-la-Croix vue de la cour du prieuré

L'accroissement du patrimoine du prieuré se poursuit tout au long du XIII^e siècle. L'essentiel des apports demeure des dons de biens en toute propriété.

Au XIV^e siècle le prieuré jouit de sa notoriété maximale.

Plusieurs biens du prieuré sont concédés en forme de fief, notamment dans des secteurs proches des rivières Morge et Ceype. Les bénéficiaires sont des petits nobles de la région ou des délégués du prieur qui accomplissent des fonctions utiles au prieuré comme, par exemple, la surveillance d'espaces boisés, la perception de redevances, la gestion d'une partie du domaine, voire la mission d'officier de justice. Si le prieuré a des droits de suzerain, les hiérarchies seigneuriales lui imposent aussi des devoirs à l'égard de seigneurs dominants. Il doit reconnaître son allégeance à l'égard du Duc d'Auvergne et du pouvoir royal. Cette allégeance assure une protection contre les pressions parfois contraignantes de seigneurs locaux.

En 1324, le jeudi de la fête Dieu, l'évêque d'Auvergne unit le prieuré de St-Hilaire-sur-Morge à celui du Lac Roy. L'union des deux prieurés marque la prééminence du prieuré du Lac Roy. Cette union n'entraîne pas immédiatement l'union des églises et celles-ci continuent à fonctionner en parallèle.

Le XV^e siècle est une période de stabilisation du patrimoine. Le prieuré compte environ 5 religieux plus le prieur. Un terrier, rédigé en latin entre 1446 et 1449, donne les noms de tous ceux, laboureurs, meuniers, bourgeois, qui tiennent du prieuré des terres ou des droits. Une part importante du patrimoine est concédée en censive et la partie du domaine exploitée en faire valoir direct est réduite.

Dans la première moitié du XVI^e siècle, le prieuré comporte encore une communauté religieuse active. Cependant, on perçoit les premiers signes d'un affaiblissement de l'autorité économique et sociale du prieuré, au travers des difficultés éprouvées par cet établissement pour percevoir certains cens et dîmes. Au cours des années 1535 à 1565, les prieurs Antoine de Bort et son successeur Toussaint de Bort font établir un nouveau terrier.

C'est à partir du Contrat de Poissy de 1561, conclu entre le roi Charles IX et le clergé, que le décime prélevé sur les établissements religieux depuis le Concordat de Bologne de 1516 est transformé en une taxe annuelle beaucoup plus importante. Au-delà des péripéties de la gestion courante, le prieuré ne va pas tarder à accuser les effets du Contrat de Poissy. Des ventes interviennent pour payer la taxe. Au cours de la deuxième moitié du siècle, le nombre de membres de la communauté a diminué jusqu'à la disparition complète des religieux.



Figure 13: La cour du prieuré de Saint-Hilaire-la-Croix

Le XVII^e siècle voit se préciser le déclin du prieuré. Il n'y a plus de religieux et le prieuré est uniquement une seigneurie ecclésiastique avec son patrimoine et à sa tête un prieur. La gestion du premier prieur de ce siècle, Antoine Forestier, est désastreuse. Un nouveau prieur, Jean Guérin, est désigné le 30 mars 1627 qui commence le terrier de 1627.

Jean de Grasse, conseiller du roi Louis XIII, succède en 1631 à Jean Guérin. L'une de ses actions importantes est de continuer le terrier

commencé par son prédécesseur et il le termine en 1646. Regroupant l'ensemble des reconnaissances des tenanciers, le terrier est un document essentiel pour la bonne administration du patrimoine de la seigneurie. Toutefois, les difficultés que les ecclésiastiques rencontrent pour percevoir les loyers, pour éviter les usurpations, montrent à l'évidence que les tenanciers n'ont plus à l'égard du prieuré la considération des générations précédentes.

Pour redresser la situation, une réorganisation plus ample est réalisée. Le 23 décembre 1677, le prieur Pierre de Pons remet le prieuré commendataire de Sainte Marie Madeleine de Lac Roy à la Congrégation de la Mission de la Maison de Saint-Lazare.

La prise de possession du prieuré par la Maison de Saint-Lazare a lieu le 6 avril 1679. L'administration des biens du prieuré est confiée à un fermier général. Moyennant le versement d'une somme annuelle, le fermier général jouit de tout le profit temporel du prieuré et seigneurie de Lac Roy.

Les lazaristes s'attèlent à la récupération des biens aliénés et à la perception des redevances. Ils améliorent l'entretien de l'église. Ils confectionnent un nouveau terrier. Il faut une quinzaine d'années pour apurer à peu près complètement la situation.

Après l'abolition du régime féodal en 1789, les biens du prieuré sont liquidés par lot de 1791 à 1793. Seule l'église et le bâtiment principal du prieuré resteront des biens communaux. Ils seront classés monuments historiques en 1868.

Le clergé séculier et les registres paroissiaux

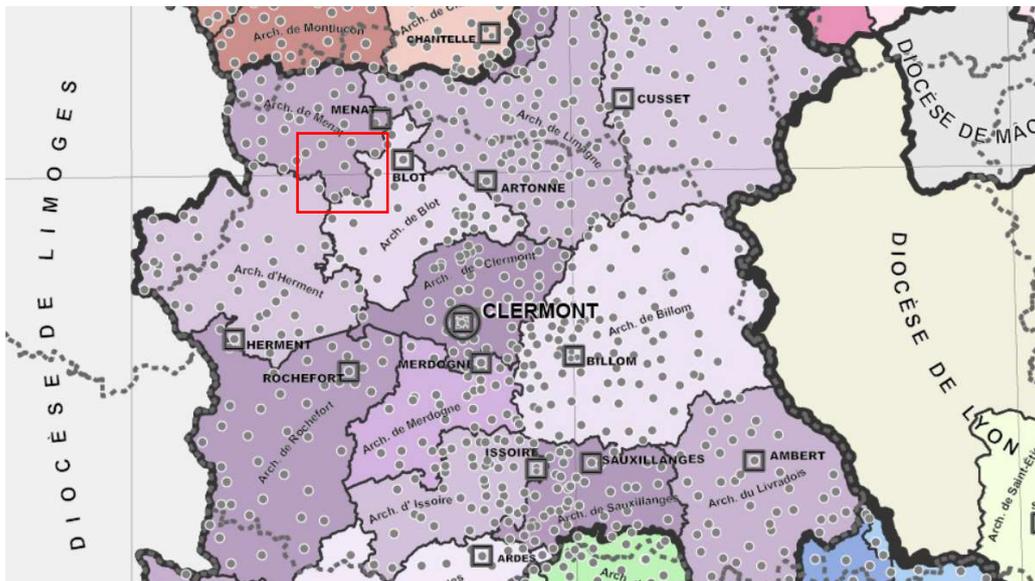


Figure 14: Extrait de *Paroisses, archiprêtres et diocèses en Auvergne, Bourbonnais et Velay en 1789*

La paroisse de Saint-Rémy-de Blot fait partie de l'archiprêtré de Blot, ce qui encore une fois démontre l'influence de la ville de Blot l'Église.

A partir des registres de Baptêmes, Mariages et Sépultures, on peut établir suivant les déclarations enregistrées, la chronologie ci-dessous pour les prêtres de Saint-Rémy-de-Blot.

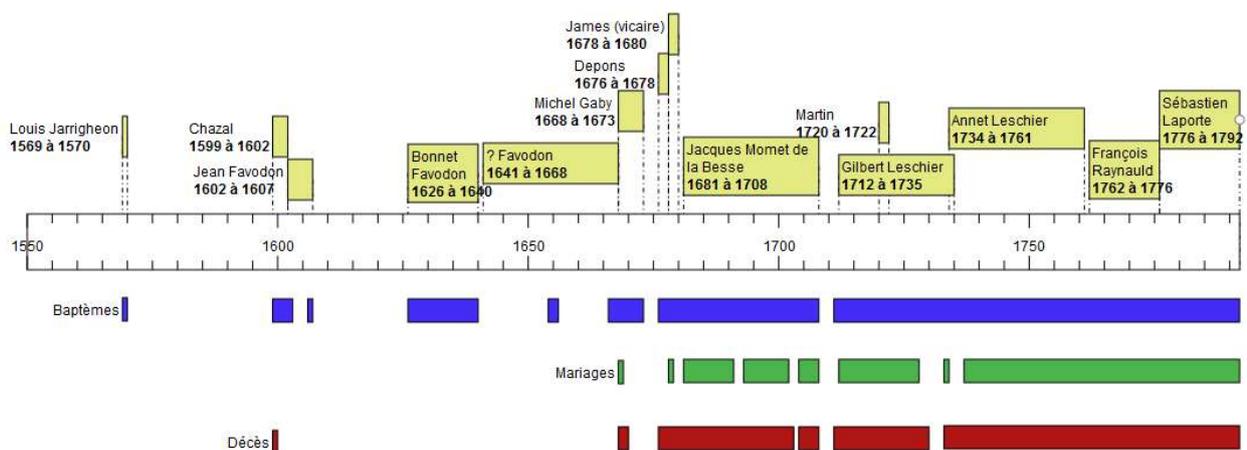


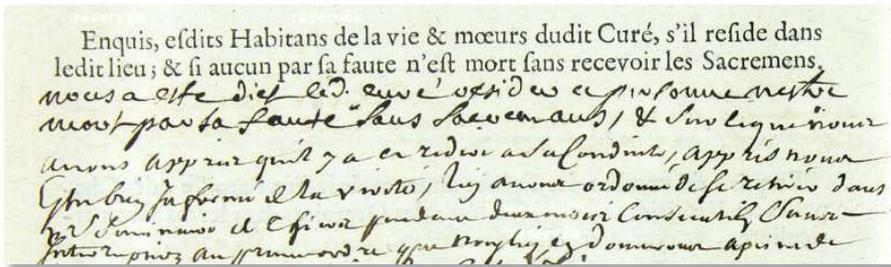
Figure 15: Chronologie des prêtres de la paroisse de Saint-Rémy-de-Blot

On peut voir sur cette illustration des registres disponibles qu'il y a de nombreux manquants, soit les registres sont abimés, soit ils sont manquants définitivement. Déjà en 1784, le curé Laporte² déclarait : « *Les registres sont en règles et des actes depuis 1735. Il y en a de beaucoup plus anciens, mais il y a interruption.* »

² AD 63 - 1G1114

Si dans le compte-rendu de visite pastorale de 1640, rien n'est reproché au curé Favodon³, les visites pastorales suivantes apportent un éclairage nouveau sur les prêtres de Saint-Rémy-de-Blot.

- Jacques Momet de la Besse⁴ en 1699

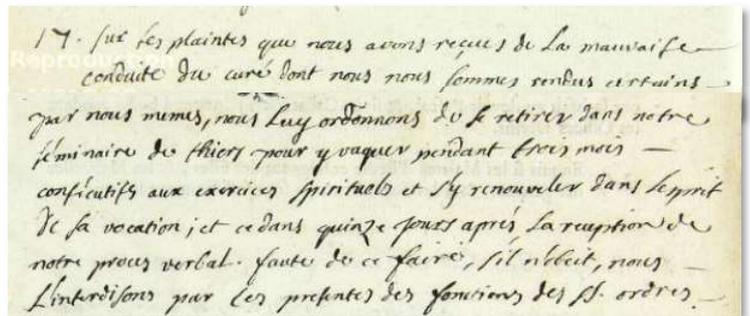


Nous a esté dict ledict curé reside et personne n'estre mort par sa faute sans sacremants et sur ce que nous avons appris qu'il y a en redire à sa conduite, après nous estre bien informé de la vérité, luy avons ordonné de se retirer dans un séminaire

à Thiers pendant deux mois consécutifs sans interruption au premier ordre que nous lui en donneront [...]

- Gilbert Leschier⁵ en 1729 :

Sur les plaintes que nous avons reçues de la mauvaise conduite du curé dont nous nous sommes rendus certains par nous-mêmes, nous luy ordonnons de se retirer dans notre séminaire de Thiers pour y vaquer pendant trois mois consécutifs aux exercices spirituels et s'y renouveler dans l'esprit de sa vocation et ce dans quinze jours après la reception de notre proces verbal. Faute de ce faire, s'il n'obéit, nous l'interdisons par les presentes des fonctions des sous ordres.



Lors de la consultation des registres, sur la période d'exercice de Gilbert Leschier de 1712 à 1734, outre l'état pitoyable des registres criblés de tâches douteuses – à croire qu'ils lui servaient de nappe, j'ai remarqué un manque concret d'actes de sépultures. En effet, il n'y a qu'une sépulture en 1723 et 1730, deux sépultures en 1724, 1726 et 1733, alors que la moyenne est d'une quinzaine de sépultures sur l'année dans les registres suivants et précédents. Sur tous les actes de sépultures écrits par Gilbert Leschier, 75% concernent des hommes. Dans les actes notariés, j'ai trouvé des contrats de mariages de paroissiens de Saint-Rémy sans qu'il y ait d'acte dans les registres de la paroisse.

En 1734, année charnière entre Gilbert Leschier et son neveu Annet Leschier, c'est Annet futur prêtre de Saint-Rémy-de-Blot qui écrit dans la série du greffe, et Gilbert écrit dans les registres de la paroisse. Deux actes de baptême sont absents des registres de la paroisse. J'ai remarqué qu'entre les deux séries, les enfants morts en bas-âge ne sont pas recopiés.

J'aurais aimé présenter des statistiques démographiques détaillées de la paroisse de Saint-Rémy-de-Blot sous l'Ancien Régime, mais les seules données fiables que j'ai pu retranscrire sont entre 1734 et 1755, ce qui est un peu court pour en déduire des tendances.

³ AD 63 – 1G1008

⁴ AD 63 - 1G1076

⁵ AD 63 - 1G1087

La commune de Saint-Rémy-de-Blot et le transfert de trois villages à Saint-Pardoux

Au cours de la période révolutionnaire de la Convention nationale (1792-1795), la commune a porté le nom de Blot-le-Rocher, avant de reprendre le nom de la paroisse : Saint-Rémy-de-Blot.

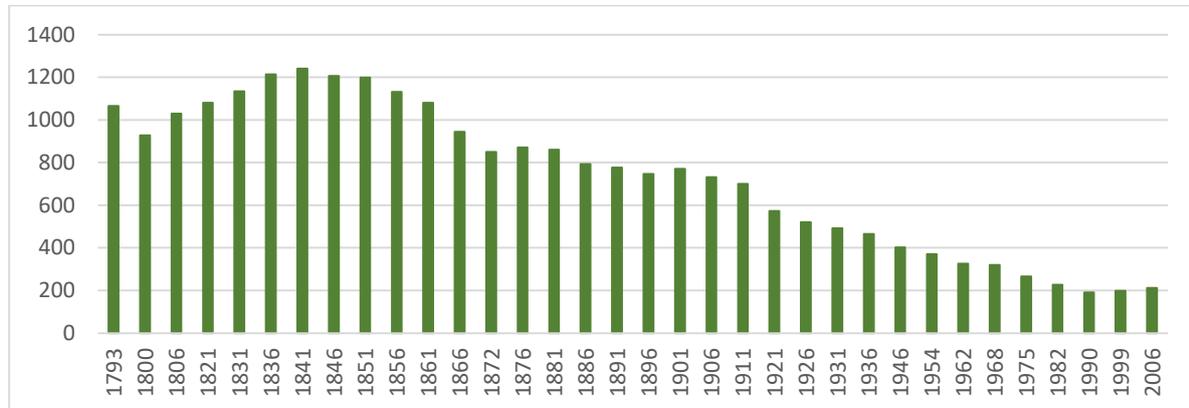


Figure 16: Population de Saint-Rémy-de-Blot depuis la révolution⁶

Le bourg est de petite taille (une trentaine d'habitants) et hormis quelques notables, l'instituteur et le curé, il est habité majoritairement par des cultivateurs. Sur le recensement de 1876 dans l'ensemble de la commune, en dehors des cultivateurs qui représentent 95% des ménages, on trouve 5 meuniers, 3 maréchaux, 3 maçons, 2 sabotiers, 2 cantonniers, 1 garde champêtre, 1 tisserand, 1 colporteur, 1 cabaretier et 1 aubergiste.

La population est éparse sur près de 25 villages. Le point le plus bas au bord de la Sioule est à 350m d'altitude et le plus haut est à 635m sur le plateau. Saint-Rémy-de-Blot n'est pas une commune attractive, l'exode rural y est très marqué.

Suite à la loi du 28 juin 1833, la commune doit se doter d'une école. Mais elle n'a pas de bâtiment dédié à cet usage. Il faudra attendre de nombreuses délibérations du conseil municipal, l'achat d'une maison, et près de 5000 francs de travaux pour que la première école de la commune voit le jour en 1850 et que le premier instituteur s'installe⁷.

En 1870, la commune de Saint-Rémy-de-Blot va perdre ses 3 plus gros villages : Les Graverolles, Serverant et Fontbonne.

En effet, depuis 1848, les habitants des trois villages ont émis le souhait d'être rattachés à la commune de Saint-Pardoux, plus proche géographiquement. En 1868, ils font rédiger un traité auprès du notaire Le Gras de Riom, en présence de toutes les familles de trois villages, sans exception, afin d'agir solidairement, et nomment



⁶ AD 63 - Série M et données INSEE.

⁷ Paul Darrot, La petite histoire de Saint-Rémy-de-Blot.

neuf délégués pour agir au nom des villages. Après de nombreux rebonds dans l’instruction du dossier⁸, la commune ayant peur que d’autres villages soient tentés de rejoindre d’autres chefs-lieux plus proches, ils iront jusqu’à écrire au ministre de l’intérieur de l’époque.

Ils présentent les arguments suivants :

Le chef-lieu de Saint-Rémy-de-Blot est trop éloigné et difficile d’accès, alors que celui de Saint-Pardoux est plus proche. Pour preuve, un tableau des distances des villages aux deux chefs-lieux :

<i>Distances exactes de chacun des villages au chef-lieu de Saint-Pardoux.</i>			
Pour Fontbonne...	2,088*	— par voyage.....	4,176*
— Graverolles...	3,078;	— —	6,156.
— Serverand.....	3,090;	— —	6,180.
<i>Distances exactes des mêmes villages au chef-lieu de Saint-Remy-de-Blot.</i>			
Pour Fontbonne...	5,690*	— par voyage....	11,380*
— Graverolles...	4,900;	— —	9,400.
— Serverand.....	6,601;	— —	13,202.

Cette distance est à parcourir par les enfants pour aller à l’école, pour les services religieux et pour tous les actes administratifs (naissances, mariages, décès). Il faut donc deux heures de marche pour aller à Saint-Rémy-de-Blot, contre trente minutes pour aller à Saint-Pardoux. C’est d’autant plus périlleux pour présenter les nouveau-nés à l’église et à l’officier d’état civil dans les délais impartis, et pour porter

les morts jusque dans leur lieu d’inhumation.

Tout au long des registres paroissiaux de Blot l’Eglise et Saint-Pardoux⁹ pendant l’Ancien Régime, on trouve d’ailleurs des baptêmes de nouveau-nés de Serverant, principalement en hiver. Par exemple, le 31 décembre 1732, les triplés de Mathieu Habrial et Marie Prophète seront baptisés à Blot l’Eglise. De même entre 1720 et 1730, on compte 5 baptêmes d’habitants de Serverant à l’église de Saint-Pardoux.



Figure 18: Profil altimétrique Serverant - Eglise de Saint-Rémy-de-Blot



Figure 17: Profil altimétrique Serverant - Eglise de Saint-Pardoux

Les outils modernes de géolocalisation nous permettent de représenter le trajet entre les deux chefs-lieux, par les chemins de l’époque. Pour Serverant, la commune la plus éloignée de Saint-Rémy-de-Blot, on constate effectivement que la route est longue, et le dénivelé est plus important que pour aller à Saint-Pardoux, même s’il faut franchir le lit d’une rivière pour aller à Saint-Pardoux.

⁸ Bibliothèque du Patrimoine de Clermont Ferrand, cote A 10633 3

⁹ Exemples : AD 63 - 3E43/2 p156 – registres mairie Saint-Pardoux, année 1720 à 1730.

Dans le pacte fédéral¹⁰ de Saint-Pardoux en 1790, douze habitants de Serverant et sept habitants de Fontbonne, ainsi qu'un habitant des Graverolles sont signataires du document. Ils donnent d'ailleurs leur adhésion pour être à l'avenir citoyens actifs de la commune, afin d'y recevoir les instructions et sacrements de l'Eglise. Je ne suis pas certaine que la démarche ait été du goût des officiels de Saint-Rémy-de-Blot.

Dans le dossier on apprend d'ailleurs que les habitants de Serverant et Fontbonne ont participé aux dépenses liées aux cloches de l'église de Saint-Pardoux, car ils vont aux offices à Saint-Pardoux.

De plus, les habitants signalent que le chef-lieu de Saint-Rémy-de-Blot est dépourvu de tout commerce, contrairement au bourg de Saint-Pardoux, où se trouvent commerces et marchés avec des débouchés pour les produits. Ce qui fait qu'ils sont naturellement plus enclins à s'y rendre.

Il est vrai que la commune de Saint-Pardoux présente de nombreux avantages. Elle est située sur l'axe de communication entre Clermont-Ferrand et Limoges, sur l'ancienne voie romaine. Cette situation favorable fait qu'il y a beaucoup plus de diversité dans les activités des habitants. Dans le recensement de 1881, uniquement dans le bourg, on trouve 2 instituteurs, 1 facteur et 1 receveur des postes, 1 sage-femme, 1 médecin vétérinaire, 1 chauffeur de diligence et 4 postillons, 5 maréchaux-ferrants, 4 aubergistes, une hôtelière, 7 maçons, 5 charrons, 2 menuisiers, 1 serrurier, 3 tailleurs, 2 couturières, 1 sabotier, 3 boulangers, un épicier et 2 marchands. Sont donc représentés beaucoup plus de corps de métiers qu'à Saint-Rémy-de-Blot, et le bourg contient près de 300 habitants (contre 30 à Saint-Rémy-de-Blot).

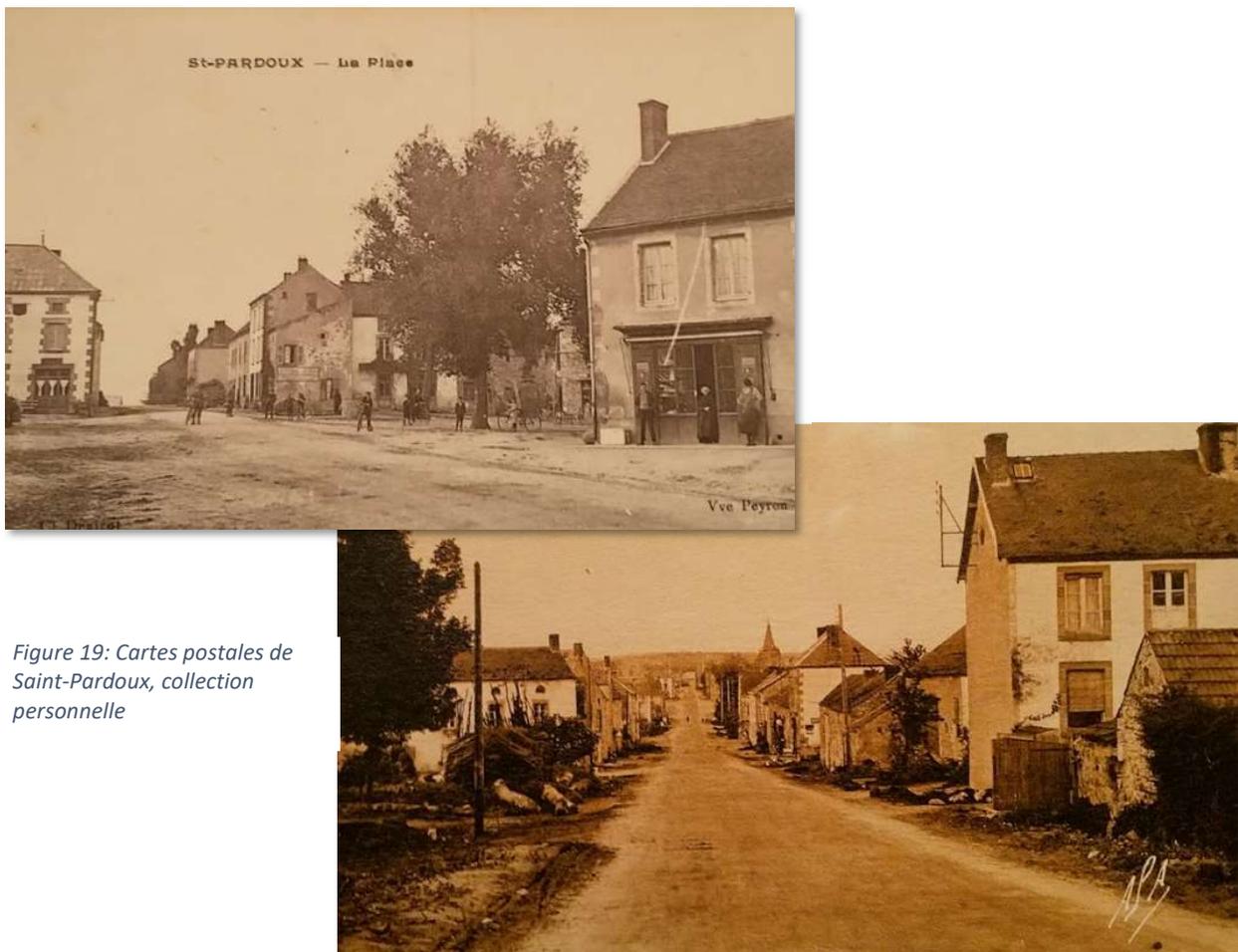


Figure 19: Cartes postales de Saint-Pardoux, collection personnelle

¹⁰ AD 63 – L2547

Anthroponomie et toponymie

Le patronyme Habrial sous cette orthographe est une variante orthographique du patronyme Abrial, assez courant en Auvergne en particulier dans la Haute-Loire, ainsi que dans la Loire et le Languedoc. Si dans les années 1650, le H n'est pas ajouté, à partir de 1700, cette variante orthographique se diffuse chez les différents notaires du secteur, probablement par la signature des intéressés.

HABRIAL

Variante locale du patronyme Abrial, évoquant le mois d'avril, mois de naissance d'un enfant, ou symbole de renouveau

SERVERANT

Servaren/Servarin/Servarand

Colline bordée de rivières

L'origine du nom Serverant est sujette à hypothèses, mais a très certainement une origine gallo-romaine. Les premières allusions à ce lieu indiquent une orthographe de « Monservaren ».

En patois auvergnat, une serve est une retenue d'eau, ou une source d'un ruisseau formant une mare. Mais le mot serve pourrait également être la forme dérivée du latin silva, désignant la forêt. La racine « randa » est un terme celtique désignant une frontière, une limite naturelle.

Monservaren désignerait donc peut-être une colline bordée de sources et rivières ou bordée par la forêt, ce qui s'appliquerait assez bien à la topographie du lieu.

Comme beaucoup de toponymes commençant par « Les », Les Graverolles pourraient dériver du patronyme des habitants du lieu. Ou le patronyme dériver du toponyme, telle est l'éternelle question.

Il existe des familles Graverol dans la région, mais au XVII^e siècle, plus aucun Graverol n'habite le village.

Le patronyme Graverol proviendrait d'un lieu avec un terrain caillouteux, graveleux. Ce qui correspond assez bien à la topographie du village.

LES GRAVEROLLES

Terrain caillouteux, graveleux.

L'ascendance de Gilbert Habrial

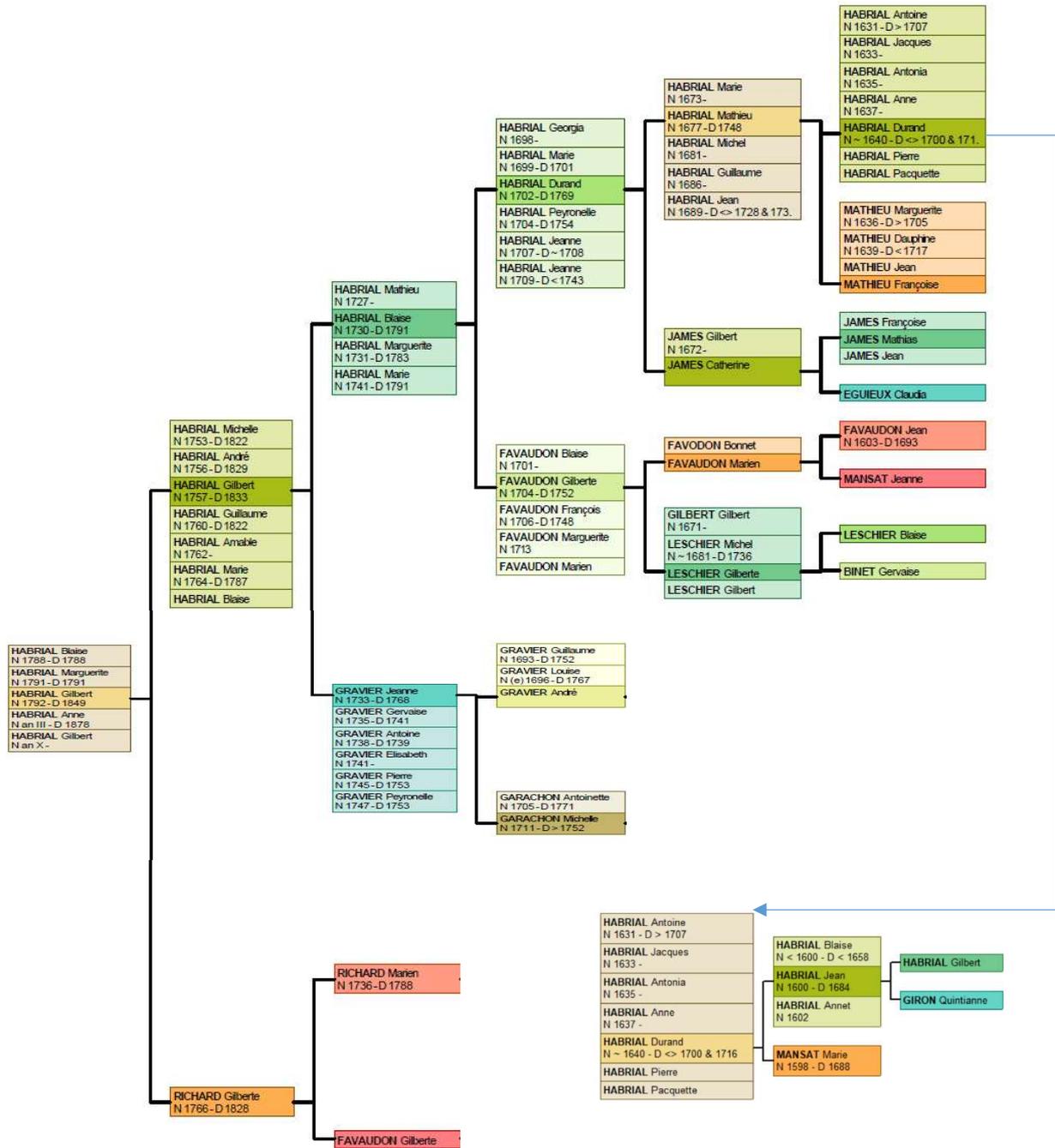


Figure 20 : Arbre généalogique ascendant de Gilbert Habrial

Le hameau de Serverant



Figure 21: Photo de Serverant, vu de La Faye

Le hameau de Serverant est étroitement lié à l'histoire du prieuré de LacRoy. Dans les archives du prieuré de LacRoy, on trouve un inventaire de documents¹¹ rédigé par un des prieurs relatifs au prieuré de Monservaren. Ces documents ne nous sont pas parvenus dans leur version originale, seul en reste le résumé.

« Donation faite au Prieuré de LacRoy au mois de janvier 1211, par Pierre de Blot et Roger son fils de Montservaren jusques à la rivière de Ceype et de 3 œuvres de pré proche ladite rivière, un moulin et un estang, et trois œuvres de pré à Blot l'Eglise à la Soleyras et jusques à la vallée qui est entre Fontbonne et Monservaren et jusques à une autre vallée qui est sous le moulin de Gratet vers nuit. Plus il donne tout droit de pascage dans ladite terre de Blot. Plus l'usage de la forest du levant au couchant. Et le juge Alduinus donne aussi au même prieuré la ferme générale qu'il avoit à Montservaren. En latin en parchemin du mois de Janvier 1211. »

Donation faite au Prieuré de LacRoy au mois de janvier 1211 par Pierre de Blot et Roger son fils de Montservaren jusques à la Rivière de Ceype et de 3 œuvres de pré proche ladite Rivière un moulin et un estang, et trois œuvres de pré à Blot l'Eglise à la Soleyras et jusques à la vallée qui est entre Fontbonne et Monservaren et jusques à une autre vallée qui est sous le moulin de Gratet vers nuit. Plus il donne tout droit de pascage dans ladite terre de Blot. Plus l'usage de la forest du levant au couchant. Et le juge Alduinus donne aussi au même prieuré la ferme générale qu'il avoit à Montservaren. - En latin en parchemin du mois de Janvier 1211.

La ferme générale de Montserveran et les terres attachées ont donc été données au prieuré de LacRoy. Les religieux y établiront un prieuré secondaire, dont on trouvera plusieurs mentions par la suite :

- Dans une reconnaissance de Jean Martel habitant de Monservaren, au profit de Bernard Lodeyt, religieux de LacRoy prieur de Monservaren en 1327.
- Dans un bail à cens à Pierre et Durand Marteaux (Martel) en 1464.

« En 1482, les religieux de la mission confirment que la justice haute moyenne et basse sur le village de Montservarin et ses dépendances à cause de prieuré de Monservarin, membre dépendant de celui de Lac Roy, et que ladite justice est usurpée par le seigneur de Pouzol contre lequel ils protestent. »

La justice de Monservaren sera régulièrement contestée par les seigneurs de Blot et Pouzol, les religieux iront jusqu'à obtenir une commission devant le sénéchal d'Auvergne.

¹¹ Archives Nationales – S6671

A partir de 1482, on commence à trouver dans les différents documents la présence de la famille Habrial « au terroir de la Roche, la terre de Pierre Abrial », « au terroir du Suchet, la terre de Guillaume Abrial » dans un bail à cens du 27 juillet 1482.

En 1489, on trouve mention du « prieuré ou chapelle de Monservaren et une annexe ».

S'en suit une liste de contrats de vente entre 1547 et 1582, impliquant différents vendeurs, tous portant le patronyme Abrial : Jean en 1547, Blaise en 1572, Pierre en 1577, Annet en 1581, Annet et Jean en 1582.

En 1597 et 1598, Antoine Forestier, chambrier de Monservaren, commencera à établir les possessions du prieuré à travers plusieurs reconnaissances. En 1624, le prieuré fera établir un terrier connu comme terrier Faure, dont 20 pages sont consacrées à Monservaren. En 1684, un nouveau terrier sera établi, le terrier Perrin.

Dans ces derniers¹² on trouve la définition précise du périmètre du prieuré de Monservaren :



« assavoir les mas et tenements situé dans ledict village de Servarent (justice du dit Servarent a cause dudit prieuré de Lacroy) appelé le mas de Servarent consistant en terres, bois, buissons, prés, pasturaux, mayzons, granges, estables, jardins contenant cent cinquante septerées de terre ou autour quy fust de Blaize Abrias, Anthoine Benoit Mathieu Habriat freres enfants de feu Jean , Jean Habriat fils de feu Gilbert et Guillaume Jouanade fils feu Gabriel, et de leurs recognoissance receu Faure notaire royal le vingt cinquiesme juillet 1629 qui ce confine jouxte le bois du seigneur de Blot apellé bois de Guinagaud la riviere et rif Fouilhoux entre deux en tirant du dit rif fouilhoux jusque à la riviere de Seipe de jour, la riviere de Seipe

devers midy tendant jusques au chemin par où l'on va de Blot l'Eglise à Ebreuille aussi de midy, le bois de Champ-pauzé appartenant audit seigneur de blot à présent au seigneur de pouzol d'envers nuit, le mas de fontbonne et tirant du rival de Comberodes jusques à la riviere et rif Fouilhoux d'envers bize »

¹² Archives Nationales – S6741

De cette description détaillée, on peut ainsi définir que le hameau de Serverant est délimité au sud par la rivière Seype, à l'est par un de ses affluents, le rif Fouilloux (qui donnera plus tard en patois, le terroir de Rafilloux). De l'autre côté de la Seype, se situe le village de La Faye, rattaché à la paroisse de Blot. Il existait sur la rivière Seype, malgré un débit maintenant réduit, plusieurs moulins, dont le moulin des Combres, en dessous de Serverant et le moulin de Piole plus en amont. De ces moulins, il ne reste que les biefs, se dissimulant dans les hautes herbes des prés.

À l'Ouest, le village est délimité par les bois du seigneur de Blot, appelés Champozet (Champ Pauzé). Jusqu'au XVIII^e siècle, un chemin permettant de se rendre de Blot l'Église à Ebreuil longeait le bois de Champozet. On en trouve encore quelques vestiges, qui permettent de le tracer sur la carte. Enfin au Nord, se trouvent les villages des Graverolles et de Fontbonne, les limites sont plus floues entre les trois villages.

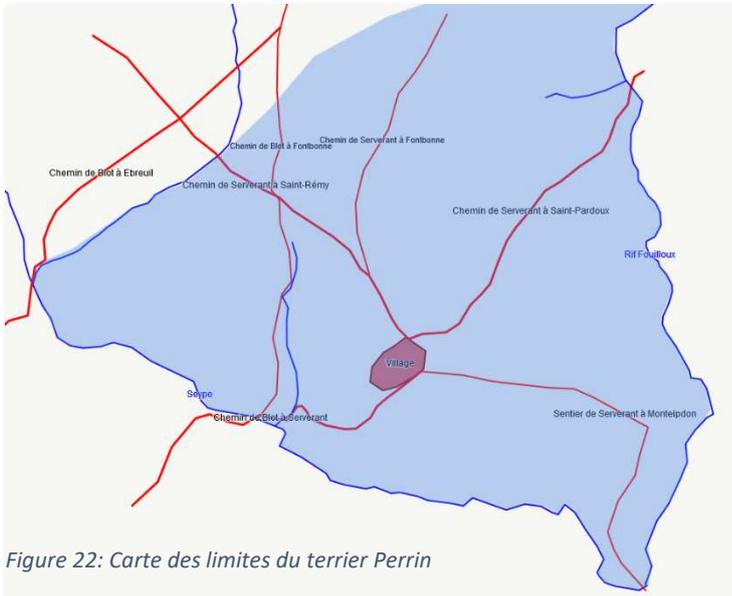


Figure 22: Carte des limites du terrier Perrin

La description des terroirs du terrier Faure, combinée au cadastre de 1836, nous permet de dresser la carte approchée des terroirs du village :



Figure 23: Carte des terroirs de Serverant (d'après le cadastre de 1836)

LES RECONNAISSANCES du XVI^e siècle – le terrier de 1597¹³.

En 1597 et 1598, Antoine Forestier, chambrier de Monservaren établit les possessions du prieuré à travers plusieurs reconnaissances :

- un bail emphytéotique à Antoine, Mathieu et Benoit Abrial frères, le 24 août 1597 ;
- un bail à nouveau cens à Pierre et Annet Abrial, le 19 octobre 1597 ;
- une reconnaissance par Gilbert Abrial, le 20 février 1598.

Dans ces reconnaissances, on retrouve d'autres noms évoqués :

- la famille Bergier, héritiers du curé d'Echassières Antoine Bergier, qui a acheté de nombreux terrains (14 septérées et 6 journaux) entre 1547 et 1577, terres qu'il fera exploiter par Annet Abrial par un bail à cens en 1581.
- Jean Abrial,
- Gabriel Abrial,
- Peronnelle Plaque,
- Gilbert Mosnier qui tient une maison pour sa femme.

Malheureusement, la liste des parcelles reconnues dans ces documents est assez limitée et ne permet pas de dresser une carte complète des terrains possédés par les habitants de Serverant. En effet, seules des granges sont évoquées, il n'est aucunement fait mention de maisons.

LE TERRIER FAURE – SERVERANT au XVII^e siècle¹⁴

Le terrier Faure étant le plus détaillé en 1624, on peut tenter de dresser la carte des différentes possessions des familles Abrial et autres, en particulier sur les bâtiments :

- Mathieu, Antoine et Benoit Abrial possèdent 2 granges (grange vieille et grange neuve), 2 étables, 2 maisons, 1 cabanon et 1 établi.
- Blaise Abrial possède 1 maison et chambre juxtaposées et 2 étables
- Jean Abrial possède 1 maison et chambre et une grange et établis.
- Gilbert Porte, époux de Benoite Abrial, apparaît dans le terrier sans y être contributeur, et possède une maison et une grange qui appartenaient à Pierre Habrial. La veuve de Pierre, Marie Des(?) apparaît également.
- les héritiers d'Annet Abrial (frère de Pierre).

N'ayant aucune mention de la maison d'Annet Abrial, je fais la supposition qu'elle est commune avec celle de Pierre, qui sera de Gilbert Porte.

Etonnamment, dans ces descriptions, il n'y a de mention d'un bâtiment de type chapelle ou prieuré après 1489 dans aucun des documents fonciers qui nous sont parvenus. Je suppose donc que, dans le courant du XVI^e siècle, le bâtiment religieux a disparu et Serverant n'est resté qu'un hameau à vocation agricole, fournissant des ressources exclusivement au prieuré de Lac Roy.

¹³ Archives Nationales – S6671

¹⁴ Archives Nationales – S6740 – voir annexes

D'après les différentes délimitations des terres et bâtiments indiquées dans le terrier, et en prenant en compte le relief des lieux et l'emplacement des terres et bâtiments en 1836, on peut proposer la carte ci-contre pour le village en 1624.



Figure 24: carte du hameau de Serverant (d'après le terrier de 1624)

LE TERRIER PERRIN – SERVERANT à la fin du XVII^e siècle¹⁵

Malheureusement le terrier Perrin de 1684 ne contient pas le détail des terres et appartenances de chaque famille, le notaire se contentera de noter : « *le mas de Servarent consistant en terres, bois, buissons, prés, pasturaux, maisons, granges, stabes, jardins contenant cent cinquante septerées de terre ou autour* ».

On y apprend simplement que les personnes suivantes sont soumises aux cens du prieuré :

- Jacques Chapuzet (fils d'Annet et Paquette Habrial, époux de Péronelle Grégoire)
- Antoine Habrial
- Simon Habrial
- Mathieu Habrial
- Michel Habrial
- André Imbert (époux d'une autre Paquette Habrial)
- François Habrial (beau-frère d'André Imbert)
- Louise James (veuve de Gilbert Habrial)

Sont absents : Antoine Porte (de Teilhède), les héritiers de Gervais Habrial, François Passavy le jeune du village de La Faye à Blot, Gervais Guionet de Blot.

Il n'y a pas d'explication sur les différentes filiations, le notaire se contente de reprendre les filiations du terrier Faure, sans faire de lien avec les contractants du terrier Perrin.

Il y a deux autres actes qui concernent des habitants de Serverant, concernant des terres situées en périphérie du mas de Serverant, autour du moulin des Combres.

Elles concernent :

- Simon et son fils Michel, pour le pré de l'Etang
- Antoine et Durand, frères, pour des terres au moulin des Combres.

¹⁵ Archives Nationales – S6741 – voir annexe

Les patronymes des habitants de Serverant

La frise présentée ci-dessous représente au fil du temps les patronymes des chefs de famille des habitants du village. Un patronyme apparaît à partir du moment un homme se marie et s'installe à Serverant (naissance d'un enfant ou apparition sur le recensement) et la bande s'élargit en fonction du nombre de branches sur le patronyme. Il disparaît quand une branche se retrouve sans héritier mâle ou que la famille déménage.

Méthodologie :

De 1836 à 1940, je me suis basée sur le recensement. C'est la partie la plus fiable du graphique étant donné que les couples apparaissent clairement.

Avant 1836, je me suis servi des actes notariés, des terriers, des généalogies ascendantes de chaque chef de famille recensé en 1836, ainsi que du relevé systématique des BMS de Saint-Rémy-de-Blot. Cette partie est moins fiable, du fait que la date d'établissement de certains couples reste approximative et les décès des chefs de famille également. De plus, certains couples de « passage », qui n'ont pas laissé de descendance pérenne dans le village, peuvent avoir été ignorés. Toutefois cette frise a le mérite de montrer comment évolue la population du village, et quand sont présents les différents patronymes.

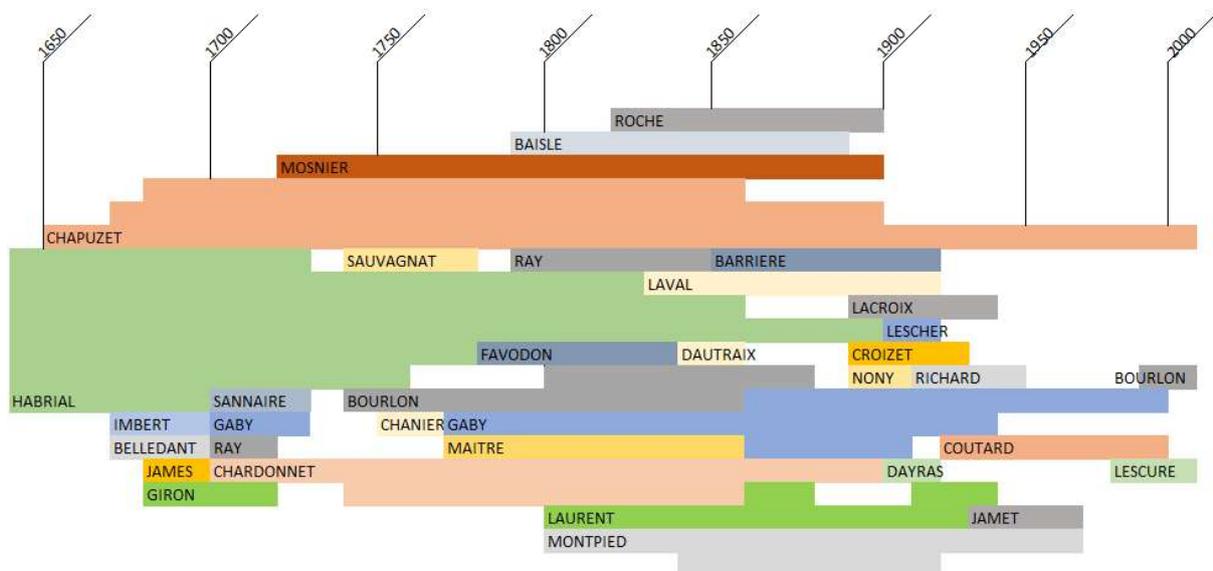


Figure 25: les patronymes du village de Serverant au fil des siècles

De l'étude de tous ces documents, on peut retenir, que le village de Serverant a été fondé bien avant le XIII^e siècle, et que dans les 5 siècles suivants, il a été le chef-lieu d'une famille élargie, portant principalement le patronyme Habrial/Abrial. C'est d'ailleurs cette particularité qui complexifie notre recherche, car tous les hommes portant le même nom de famille, et le vivier de prénoms étant limité, il y a énormément d'homonymes, et les surnoms permettant de les différencier ne nous sont pas parvenus.



x ~1600



Gilbert Habrial¹⁶ et **Quintianne Giron** seraient nés dans les années 1560-1570. Nous n'avons pas d'information concernant leur ascendance. En 1572, on trouve mention d'un Blaise Habrial dans un contrat de vente d'un pré au terroir de « La Planche » au cens dû au prieuré¹⁷, en 1569 une fille Jeanne naît d'Antoine Habrial¹⁸, il existe donc plusieurs familles Habrial à Serverant dont il pourrait être le descendant.

Les terres de Gilbert Habrial :

Le 20 février 1598, **Gilbert** reconnaît à Antoine Forestier devoir au prieuré de LacRoy, de par le cens du prieuré, *1 quarte seigle et un mouton d'entrage*, pour tenir :

- 1 chènevière
- 2 septérées au terroir du « Champ de Derrière »,
- 1 éminée au terroir de « La Fosse »
- 1 septérée de terre et bois toujours au terroir de « La Fosse »
- 1 grange et étable à Serverant, contenant une quartonnée
- la moitié par indivis du pré des Palles, contenant un quart de journal.
- 6 quartelées au terroir du « champ de l'Estuillas ».

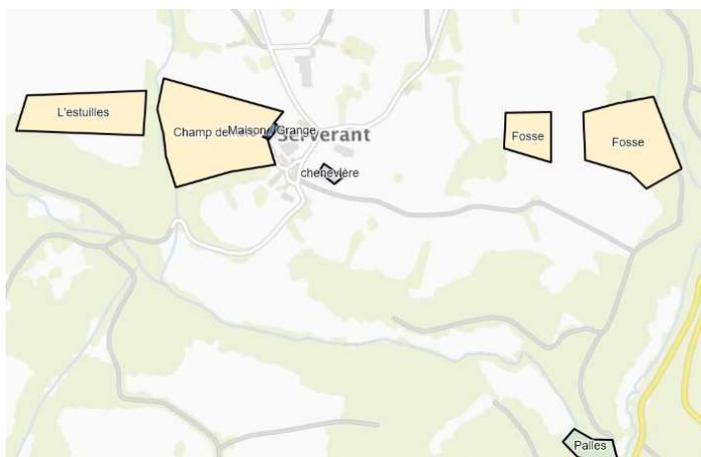
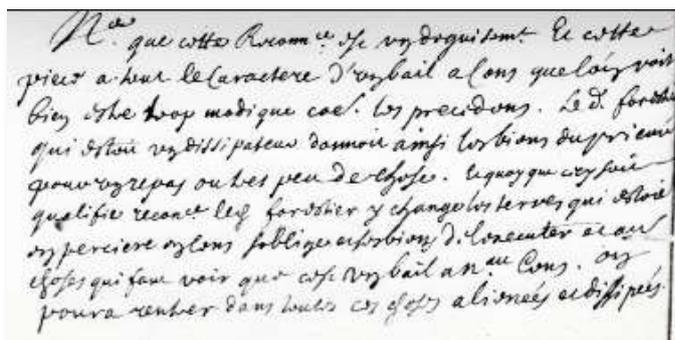


Figure 26: Répartition des terres de Gilbert Habrial - à titre indicatif

Le religieux ayant recopié cet acte au XVII^e siècle l'annotera comme suit :

« Nota que cette reconnaissance est un deguisement et cette piece a tout le caractère d'un bail à cens que l'on voit bien estre trop modique considérant les precedents. Ledict Forestier qui estoit un dissipateur donnoit ainsi les biens du prieuré pour un repas ou très peu de choses. En quoi que cecy soit qualifié reconnaissance ledict Forestier y change les terres qui estoit en perciere en cens s'obliger et ses biens de l'executer et aux choses qui font voir que c'est un bail à nouveau cens, on pourra rentrer dans toutes ces choses alienées et dissipées. »



¹⁶ J'ai pris le parti d'orthographier « Habrial » dans cette partie, sachant que selon les sources, l'orthographe diffère pendant le XVI^e et XVII^e siècle.

¹⁷ Archives Nationales – S6671

¹⁸ AD 63 - 6E411/1 p2

En plus d'avoir un bail à cens modique, étant donné la superficie des terrains détenus par ses fils sur le terrier Faure 30 ans plus tard¹⁹ (plus de 14 septérées), on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une reconnaissance partielle des terres possédées par **Gilbert**.

Leurs enfants :

Ils se marient avant 1600, date du premier enfant légitime trouvé dans les registres de Saint-Rémy-de-Blot²⁰.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1	Blaise Habrial	?	?	?	?	Blot l'E.	>2	<1658	Blot l'Eglise
2	Jean Habrial	18/4/1600	St-Rémy de B.	Marie Mansat	<1630	St Rémy	>=7	15/1/1684	Saint-Rémy
3	Annet Habrial	13/10/1602	St-Rémy de B.	?	?	?	?	?	?

- Blaise, naît avant 1600, c'est le frère aîné de Jean. Il n'y a pas de trace de son baptême, le registre étant manquant, mais sa filiation est confirmée par le terrier Faure²¹.

En 1627, il est domicilié à La Faye, paroisse de Blot l'Eglise, le village de l'autre côté de la rivière Seype par rapport à Serverant. Il se serait peut-être marié avec une fille du village de la Faye, à Blot l'Eglise. Il a pourtant toujours des possessions à Serverant, dans le terrier Faure :

- Une maison et deux étables,
- 4 terres d'une contenance d'environ 4 à 5 septérées
- 3 terres et bois de 3 septérées environ
- 2 prés d'une contenance de 3 journaux
- Une chènevière

Il possède également en indivision avec son frère Jean un pâtural et trois bois d'une contenance d'environ 2 septérées.

La descendance de Blaise ne pourra être confirmée par des actes de baptême ou de mariage, car les registres de Blot l'église n'ont pas été conservés entre 1606 et 1669, mais on trouve quelques traces dans les actes notariés.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1	Jean Habrial	Vers 1629	Blot l'Eglise	?	?	?	?
2	Mathieu Habrial	?	Blot l'Eglise	Anne Dautraix	<1669	Blot l'Eglise	>4

On trouve en effet mention de Jean habitant du bourg de Blot, fils de feu Blaise²² en 1658, et de Mathieu fils de feu Blaise et frère de Jean²³, habitant de la Faye. Ayant parcouru toutes les

¹⁹ Voir Jean Habrial x Marie Mansat

²⁰ AD 63 - 6E411/1 p6

²¹ Archives Nationales – S6740

²² AD63 – 5E95/9

²³ AD63 – 5E55/193

archives notariées disponibles dans le secteur à cette époque, il me resterait à chercher une éventuelle trace dans les insinuations judiciaires, mais je n'ai pas eu l'opportunité de les consulter.

Jean décède au bourg de Blot en 1689²⁴, et Mathieu a plusieurs enfants sur le village de La Faye avec Anne Dautraix : Pierre en 1669, Catherine en 1674, Blaise en 1676, Philippa en 1680²⁵.

- Annet naît le 13 octobre 1602²⁶. Annet et Antoine Habrial sont parrains, Antonia Habrial est la marraine. Je ne retrouve aucune trace de lui par la suite.

Les registres étant lacunaires et n'existant qu'entre 1599 et 1607 pour la paroisse de Saint-Rémy-de-Blot, d'autres enfants de **Gilbert** Habrial et **Quintianne** Giron peuvent avoir existé.

Gilbert décède vers 1622. Dans un répertoire du notaire Delagoutte de Pouzol²⁷, on trouve une ligne datée du 17 janvier 1622 intitulée « *Partage entre Jean et Blaize Abrial* ». Malheureusement, le document en question n'est pas conservé aux archives.

Le rattachement de ce couple à l'ascendance reste toutefois assez hypothétique, en particulier pour Quintianne. Il existe en effet en 1602, un autre Gilbert Habrial marié avec Gilberte Graverol, qui a une fille prénommée Jeanne. Ce qui m'a fait pencher pour Quintianne Giron est le fait d'avoir trouvé le baptême d'un garçon prénommé Jean, mais les registres sont manquants pour cette période, je peux m'être trompée. Seul un contrat de mariage de Jean ou Blaise ses fils permettrait de lever le doute, mais les contrats de notaires des environs à cette période sont également manquants, et les actes ne sont pas contrôlés à cette époque. La dernière piste qu'il me resterait à explorer serait de chercher dans les insinuations judiciaires, pour peu qu'elles aient été conservées pour cette période. Dans le fascicule Brayauds et Combrailles n°104, un article fait mention d'un registre d'insinuations judiciaires (côte B737) avec des actes à Saint-Pardoux. Je n'ai pas retrouvé cette côte dans le Puy-de-Dôme, je suppose donc qu'il est dans l'Allier.

²⁴ AD 63 - 3E43/1 p129

²⁵ AD 63 - 3E43/1, p4, p38, p54, p76

²⁶ AD 63 - 6E411/1 p9

²⁷ AD 03 – 3E14233



x < 1631



Jean Habrial serait donc possiblement né le 18 avril 1600 à Saint-Rémy-de-Blot²⁸, fils de Gilbert et Quintianne Giron. Jean Giron et Mathieu Habrial sont ses parrains.

Les terres de Jean Habrial

En 1624, dans le terrier Faure, outre les terres qu'il possède en indivision avec son frère Blaise - un pâtural et 3 bois d'une contenance d'environ 2 septérées, il possède les terres suivantes, soit une superficie totale d'environ 14 septérées²⁹ :

Terroir	Type	Superficie
Serverant	maison, chambre et grange	
Buisson Raynaud	terre	1 esminée
Suchet	terre	1 septérée
L'Euclade	terre	1 septérée
La font	terre	1 septérée
La vergne	terre	1 septérée
Les Bergères	terre et bois	1 septérée
Chez Jean	bois	1 esminée
Pecher	terre	5 quartelées
Champ Reddon	terre + 1 petit pré	2 septérée
La Fosse	terre	3 quartelées
La Fosse	terre	1 eminée
Les Boches	bois	1 eminée
Les Côtes	terre	2 septérées
Le Cluzet	terre	3 quartelées
Serverant	chènevière	3 carrés
Les Pasturaux	pâtural	2 journaux
Pré Pignoux	pré	1 journal et demi
Pré du Prieur	pré	1 journal
La Planche	pré	1 quart de journal

²⁸ AD 63 - 6E411/1 p6

²⁹ Voir annexes pour les mesures agraires et leurs équivalences.

La carte ci-contre, propose une disposition possible des terrains de Jean soumis au cens du prieuré. Le numéro de parcelle correspond à l'ordre d'énonciation dans le terrier.

Jean semble cultiver des terrains différents de ceux de son père. En comparant la reconnaissance de Gilbert Habrial en 1598 et le terrier de 1624, on s'aperçoit que les terres déclarées par Gilbert correspondent aux terres de Blaise.

Blaise son frère, même s'il n'habite plus le village possède quant à lui :

- Une maison et deux étables,
- 4 terres d'une contenance d'environ 4 à 5 septérées
- 3 terres et bois de 3 septérées environ
- 2 prés d'une contenance de 3 journaux
- Une chènevière

Louait-il ses terres ou est-ce **Jean** qui s'en occupait ? Je n'ai pas trouvé de trace de baux pour Blaise, dans les quelques documents disponibles.

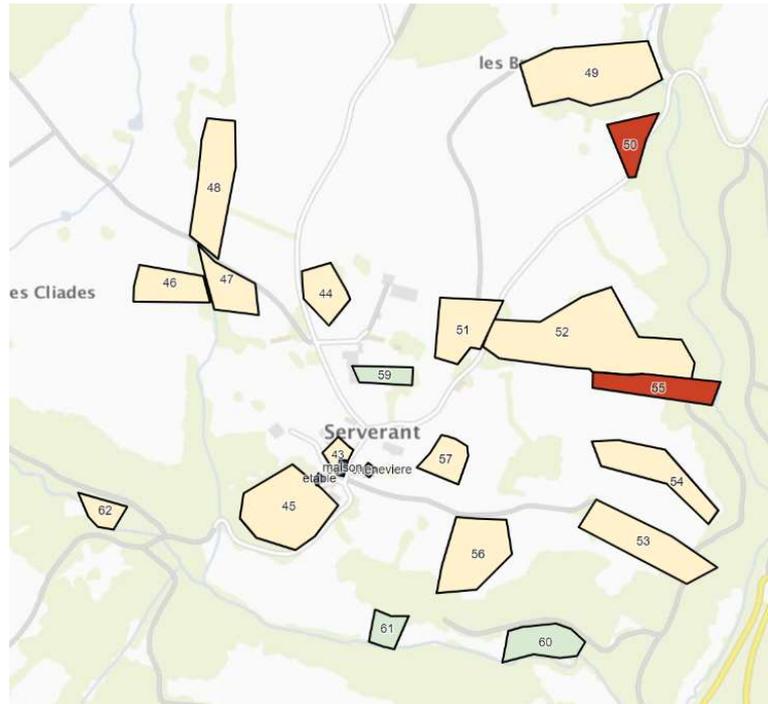


Figure 27: carte des terres de Jean Habrial (d'après le terrier de 1624)

La culture du chanvre

Le chanvre était une plante courante dans la région. Je ne compte plus le nombre de peigneurs de chanvre présents dans ma propre généalogie. Dans les terriers évoqués ci-dessus chaque maison possède sa chènevière et/ou chambre. Je n'ai pas trouvé la définition du mot « chambre ». Dans tous les terriers, le mot est cité dans une liste de bâtiment ou en association avec les chènevières.

S'agirait-il d'un bâtiment dans lequel on stockait le chanvre ?

Le chanvre avait différents usages, on pouvait utiliser les graines pour faire de l'huile, sous le nom de chènevis pour l'éclairage et le graissage. On utilisait les racines comme combustible, mais surtout, on se servait des fibres des tiges pour fabriquer des tissus pour fabriquer du linge réputé inusable. Pour détacher les fibres, il fallait pratiquer une étape de rouissage, c'est-à-dire tremper les plantes dans l'eau (dans des routoirs) pendant plusieurs jours. Même s'il ne reste plus de trace de routoirs à Serverant, nul doute avec toutes les sources et rivières environnantes qu'il y a de multiples emplacements possibles. **Jean** comme Blaise possèdent tous les deux une chènevière.



Son épouse :

De **Marie** Mansat, nous n'avons aucun renseignement avant son mariage. Elle serait née vers 1598, d'après son âge au décès³⁰.

Une hypothèse que je pose est qu'elle soit la sœur de Jacques Mansat, qui aura avec Michelle Habrial en 1628 une fille Marguerite³¹, et qu'on ait donc célébré un double mariage avant 1627. Une autre hypothèse pourrait être qu'elle est la sœur de Marguerite Mansat, épouse de Michel Habrial de Serverant³².

Le 9 juin 1630 à Saint-Rémy-de-Blot³³, elle est marraine de Marie Habrial, fille de Benoit et Jeanne Mathieu de Serverant.

Jean Habrial et **Marie** Mansat se marient avant 1631, année de naissance d'Antoine, enfant déclaré légitime, et ils auront au moins 7 enfants.

Leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1.	Antoine	4/5/1631	St Rémy de B.	Marie Raynaud	Vers 1670	?	2	>1707	?
2.	Jacques	30/1/1633	St Rémy de B.	X	X	X	X	?	?
3.	Antonia	19/7/1635	St Rémy de B.					?	?
4.	Anne	20/6/1637	St Rémy de B.					?	?
5.	Pierre	?	St Rémy de B.	Valentine Bousset	Vers 1670	Saint-Rémy	X	<1674	?
6.	Durand	Vers 1640	St Rémy de B.	Françoise Mathieu	Avant 1673	Saint-Rémy	5	Entre 1708 et 1713	?
7.	Pacquette	?	St Rémy de B.	Jean Mathieu	Avant 1673	Saint-Rémy	X	Vers 1673	Saint-Rémy

- Antoine est né le 4 mai 1631 à Saint-Rémy-de-Blot³⁴, son parrain est Antoine Faure, sa marraine est Catherine Mansat.

Antoine se marie possiblement avec Marie Raynaud vers 1670, car dans le contrat de mariage de Pierre (voir paragraphe suivant), il est indiqué que le contrat de mariage d'Antoine est antérieur à celui de Pierre. Je n'ai pas trouvé le contrat de mariage d'Antoine. J'ai toutefois trouvé une quittance de dot le 20 septembre 1675 chez le notaire Mandet à Pouzol³⁵. Il y est indiqué que Jean Raynaud, père de Marie donne la somme de 30 livres à **Jean**, Antoine et

³⁰ AD 63 - 3E411/2 p45

³¹ AD 63 - 6E411/1 p24

³² AD 63 - 5E55/187

³³ AD 63 - 3E411/2 p60

³⁴ AD 63 - 3E411/2 p32

³⁵ AD 63 - 5E55/200

Durand Habrial, père et fils, sur et en déduction de celle de 110 livres promises par leur contrat de mariage et qu'ils sont quittes par rapport audit contrat.

Pourquoi un délai de 5 ans entre la date présumée du contrat et la quittance de dot ? Plusieurs options : le contrat de mariage n'a pas été suivi immédiatement du mariage, OU il y a eu un retard dans le paiement de la dot, OU le contrat de mariage antérieur à 1670 n'est pas celui avec Marie Raynaud (mariage non réalisé, ou décès de l'épouse) et il y a eu un autre contrat de mariage vers 1674. Tout ceci resterait à creuser, en cherchant les contrats de mariages de frères et sœurs de Marie Raynaud, ou dans les insinuations judiciaires si elles existent.

Marie Raynaud est donc originaire du village des Graverolles, fille de Jean Raynaud, et a au moins deux frères Pierre et Durand Raynaud : Antoine Habrial est parrain d'un enfant de Durand Raynaud³⁶ prénommée Marie. A la mort de Durand Raynaud en 1694³⁷, il est indiqué habiter aux Graverolles et son frère Pierre Raynaud est présent.

Antoine Habrial et Marie Raynaud auront au moins 2 enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1.	Gilbert Habrial	29/1/1677	Saint Rémy de B.	Péronelle Rougier	31/1/1704	St Rémy de B.	3
2.	Françoise Habrial	29/4/1685	St Rémy de B.	Jacques Bourlon	3/3/1707	St Rémy de B.	6

- Gilbert Habrial³⁸ est né le 29 janvier 1677 à Serverant. Son parrain est Durand Habrial et sa marraine est Clauda Raynaud. Il se marie le 22 janvier 1704 à Saint-Rémy-de-Blot avec Peyronelle Rougier, originaire de Blot l'Eglise. Son père est encore vivant, mais sa mère est décédée. Dans son contrat de mariage le 8 janvier³⁹, Antoine Habrial institue Gilbert son seul universel héritier, à charge de payer la dot de Françoise sa sœur et de ses cousins germains avec Mathieu Habrial fils de Durand (les 3 autres fils de Durand, car Antoine et Durand sont associés par l'héritage de **Jean**). Une quittance⁴⁰ de dot du 22 juillet 1708 de 70 livres devant le notaire Mandet de Pouzol, vient clôturer la dot de Peyronelle Rougier de 200 livres. Gilbert et Peyronelle Rougier auront au moins 4 enfants Mathieu en 1705, Catherine en 1707, François en 1709 et Jacques en 1712⁴¹. Gilbert décède à l'âge de 80 ans le 10 mars 1754 à Saint Rémy de Blot⁴².

³⁶ AD 63 – 3E411/2 p28

³⁷ AD 63 – 3E411/2 p78

³⁸ AD 63 - 3E411/3 p23, p44

³⁹ AD 63 – 5E55/355

⁴⁰ AD 63 – 5E55/359

⁴¹ AD 63 - 3E411/3 p49, p41 3E43/2 p37 et 3E411/4 p2

⁴² AD 63 – 3E411/10 p23

- Françoise Habrial⁴³ est née le 29 avril 1685 à Serverant. Son parrain est [illisible] Giron, fils à Jean, et sa marraine est Françoise Mathieu femme à Durand Habrial. Elle se marie le 3 mars 1707 à Saint-Rémy-de-Blot avec Jacques Bourlon, journalier des Graverolles. Son père est encore vivant. Dans son contrat de mariage⁴⁴ le 20 décembre 1706, elle est autorisée de Gilbert son frère, et de Mathieu Habrial son cousin germain.

La dot est quelque peu complexe, car Jacques Bourlon a été en service chez Pierre Raynaud, qui est décrit comme son oncle, mais Pierre Raynaud est le frère de Marie Raynaud, donc également l'oncle de Françoise Habrial. Il est donc la clef de voute de la dot : Pierre Raynaud donne 100 livres à Jacques Bourlon, pour son service, et Gilbert et Mathieu Habrial donnent 180 livres en dot, mais en gardent 40 pour éponger les dettes de Pierre Raynaud vis-à-vis de la famille Habrial, de par *la dot de Marie Raynaud, ses intérêts, et autres dettes*.

Elle s'installe aux Graverolles et ils auront au moins 6 enfants⁴⁵ : Pierre Bourlon en 1708, Benoite en 1713, Jeanne en 1720, Gilberte en 1726, Blaise et André jumeaux en 1729.

Marie Raynaud décède le 29 juillet 1688 à Saint-Rémy-de-Blot⁴⁶. Antoine est présent. Je n'ai pas trouvé le décès d'Antoine Habrial. Il est mort après 1707, année du mariage de Françoise.

- Jacques, né le 30 janvier 1633 à Saint-Rémy-de-Blot⁴⁷, son parrain est Jacques Mansat, sa marraine est Gilberte Garachon. Aucune trace de lui dans les années qui suivront, et Antoine et Durand étant héritiers de Jean à son décès, je suppose qu'il est décédé assez jeune.
- Antonia, née le 19 juillet 1635 à Saint-Rémy-de-Blot⁴⁸, son parrain est Simon Habrial, sa marraine est Antonia Habrial. Aucune trace d'elle par la suite.
- Anne, née le 20 juin 1637 à Saint-Rémy-de-Blot⁴⁹, son parrain est Claude Pègue, sa marraine est Anne Andrieu femme à Mathieu Habrial. Aucune trace d'elle par la suite.
- Pierre se marie avec Valentine Bousset, du village des Racles à Saint-Rémy-de-Blot, comme nous l'indique son contrat de mariage du 7 janvier 1670 chez le notaire Mandet de Pouzol⁵⁰. Les deux parents sont présents et instituent Pierre et Antoine leurs héritiers universels. Le notaire précise que le contrat de mariage d'Antoine est antérieur à celui de Pierre et qu'il l'a lui-même rédigé. Malheureusement, aucune trace de ce contrat dans les actes consultés. Le contrat de mariage suit la coutume d'Auvergne, et précise qu'en cas de décès d'un des deux contractants, Pierre recevra la somme de 10 livres et Valentine la somme de 15 livres s'ils n'ont

⁴³ AD 63 – 3E411/2 p41, 3E411/3 p 58

⁴⁴ AD 63 – 5E55/357

⁴⁵ AD 63 – 3E411/3 p 58, 3E411/4 p8, p35, 3E411/5 p7, p17

⁴⁶ AD 63 - 3E411/2 p49

⁴⁷ AD 63 – 6E411/1 p35

⁴⁸ AD 63 – 6E411/1 p43

⁴⁹ AD 63 – 6E411/1 p48

⁵⁰ AD 63 – 5E55/195

pas eu d'enfant. La dot de Valentine s'élève à « *un lit garny de coueste cussyn de plumes couverte de layne, quatre linceulx, son coffre garny de son menu linge, quatre serviettes, une vache plaine ou aveq son suivant ou pour la valeur d'icelle la somme de vingt livres, six brebis aveq leurs suivants et la somme de sept vingt dix livres (150)* ». Pour les frais de noces, le père de Valentine Bousset a promis de payer « *un septier de bled seigle et un poinsson de vin huit jours avant la celebration du mariage* ».

Pierre ne survivra pas très longtemps après son mariage, car en 1674, lors de la restitution de dot suite au décès de sa sœur Pacquette, **Jean** est accompagné de Antoine et Durand, et sur les actes suivants, Antoine et Durand seront toujours solidaires, ce qui démontre qu'ils sont les héritiers de **Jean** désormais, Pierre n'est plus évoqué.

Valentine Bousset⁵¹ se remariera avec Jean Binet vers 1681. Le premier enfant de Jean Binet naît en 1682, et Antoinette Bousset sœur de Valentine épouse Jean Binet frère de Jean en 1681. On peut donc supposer qu'elle a reçu la somme de 15 livres prévue au contrat de mariage, mais je n'ai pas trouvé la trace d'une quelconque quittance.

- Pacquette se marie avec Jean Mathieu, possiblement le frère de Françoise Mathieu, femme de Durand. Son baptême n'a pas été trouvé dans les registres, mais on prend connaissance de son existence de manière posthume dans une quittance en 1674 entre **Jean**, Antoine et Durand Habrial avec Michel Chardonnet et Jean Mathieu pour la dot de Pacquette suite à son décès⁵².

« Comme ainsy soit que Jean Antoine et Durand Habrial père et fils laboureurs habitants de Serveran paroisse de Saint-Rémy-de-Blot ayent faict justance à Michel Chardonnet l'ayné et à Jean Mathieu beau-frères et communs, aussy laboureurs du village des Graveroles, paroisse susdicte pardevant Messire le Sénéchal d'Auvergne ou Messire son lieutenant général à Riom pour raison de la restitution de doct et aultres choses constituées par ledict Jean Habrial à feu Pasquette Habrial sa filhe, sœur desdict Antoine et Durand, par son contract de mariage avec ledict Jean Mathieu en laquelle justance les parties auroient fourny plusieurs escriptures de part et d'autres. Le procès estant prest de juger les parties ayant estées conseillées par leurs amis communs ont du differand susdictes circonstances et dépendances d'icelluy trété et composé comme suict. »

On y apprend donc que suite au décès de Pacquette, son père et ses frères ont demandé le remboursement de la dot devant le sénéchal d'Auvergne, mais ont trouvé un arrangement avant le jugement qui est le suivant : « *Moyennant cent sept livres, dix sols tournois, et quatre brebis [...] de ne leur faire aulcune demande en jugement et les en tenir quittes envers et contre tous et moyennant ce, ladicte justance instantée entre les parties demeure nulle* ».

Jean Habrial décède le 15 janvier 1684, à Serverant⁵³. Antoine Habrial son fils est présent avec Simon Habrial. Simon Habrial (et par la suite son fils Michel) est souvent témoin dans les différents actes évoqués précédemment. J'ai choisi de ne pas le mentionner, car je n'arrive pas à établir le lien de

⁵¹ AD 63 – 3E411/2 p32, 6E411/1 p65

⁵² AD 63 - 5E55/199 – retranscrit en annexe

⁵³ AD 63 - 3E411/2 p38

parenté précis entre **Jean** et Simon. Michel et Durand sont dits cousins au mariage de Michel Habrial en 1681⁵⁴, ce qui laisserait présumer que **Jean** et Simon sont frères ou cousins. Mais je n'ai aucune preuve de ce fait.

Marie Mansat décède le 14 février 1688⁵⁵. Elle est veuve de **Jean** Habrial, âgée de 90 ans. Sont présents Antoine Habrial son fils, Guillaume Chapuzet, et André Imbert, tous de Serverant.

Cette filiation est également une hypothèse que je pose, et pourrait être remise en question en cas d'homonyme. On sait que Jean Habrial est le père d'Antoine et Durand, et que Antoine est le fils de Marie Mansat. On a d'ailleurs trouvé le baptême d'Antoine. Mais un doute subsiste, car je n'ai pas trouvé ni le contrat de mariage de Durand, ni celui d'Antoine. Seul le contrat de Pierre a été retrouvé et il n'y est nulle part fait mention de Durand. Il pourrait être possible qu'il existe un autre Jean Habrial, père uniquement de Antoine, Durand et Pacquette. Seuls les contrats de mariage de Durand ou d'Antoine me permettraient de lever le doute.

⁵⁴AD 63 - 3E411/2 p33

⁵⁵ AD 63 - 3E411/2 p45



x < 1673



Durand Habrial est le dernier fils de Jean Habrial. Il serait né vers 1640. Sa filiation avec Jean est affirmée dans les nombreux documents mentionnés précédemment.

Il est associé à son frère Antoine, en indivision, ce qui est reconfirmé dans le contrat de mariage de Gilbert son neveu en 1704 chez le notaire Mandet à Pouzol⁵⁶. « *Antoine et Durand Habrial pères desdicts Gilbert et Mathieu Habrial lesquels au moyent des presantes demeurent communs ensemble par deux testaments aux successions de leurdit père et mère en cas de partage entre eulx ou leur père tous les biens et aqizitions qu'ils peuvent avoir fait tant de la part dudit Durand Habrial cy présent que de celle dudict Antoine Habrial seront partagées par moitié venant en partage* »

Quelques redites :

En 1674, il est présent lors de la transaction pour la restitution de la dot de Pacquette sa sœur. En 1675, il est cité dans la quittance de dot de son frère Antoine pour son contrat de mariage avec Marie Raynaud, comme expliqué dans la partie précédente.

En 1677, il est parrain de Gilbert Habrial, fils d'Antoine Habrial son frère et de Marie Raynaud.

Ses possessions :

En 1683, dans le terrier Perrin⁵⁷, **Durand** n'est pas cité dans l'article global concernant tout le village, c'est son frère Antoine qui est mentionné. L'article fait état d'une superficie globale de 150 septérées, mais sans détailler l'appartenance à chaque famille.

Toutefois, il y a un article dédié à Antoine et **Durand** rédigé en avril 1685, concernant 5 quartelées de terre au terroir des Combres, de l'autre côté de la Seype.

En 1702, dans un contrat⁵⁸ fait chez le notaire Mandet à Pouzol, **Durand** Habrial et Mathieu son fils, pour éviter un procès avec Gilbert Maitretin et Anne Porte concernant des héritages non cédés, concluent l'accord suivant. Contre la somme de 15 livres payée par **Durand** à Gilbert Maitretin, **Durand** fait l'acquisition d'un bois d'une quartelée au terroir de « La Fosse ». Gilbert Maitretin et Anne Porte auront, eux, la jouissance d'une quatonnée de bois de haute futaie, au terroir de FontVieille.

Toujours en 1702, j'ai trouvé une quittance de **Durand** Habrial à Jean James des Graverolles à la suite d'une vente de terres pour 240 livres, reçue chez le notaire Poulet le 12 juin 1700. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de consulter ce document pour savoir quels terrains sont concernés.

⁵⁶ AD 63 - 5E55/355

⁵⁷ Archives Nationales – S6741

⁵⁸ AD 63 – 5E55/353

Son épouse :

Le doute reste entier concernant **Françoise** Mathieu, car je n'ai pas retrouvé le contrat de mariage de **Durand** et **Françoise**. Une hypothèse assez plausible voudrait qu'elle soit fille de Simon Mathieu et Marie Fontaugier des Graverolles. Simon Mathieu est décédé avant 1667⁵⁹, Marie Fontaugier est décédée le 17 janvier 1689 à l'âge de 97 ans⁶⁰. Ils auraient eu 4 enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1.	Marguerite Mathieu	14/2/1636	Saint-Rémy de B.	Michel Chardonnet	Avant 1667	Saint-Rémy	6	?	?
2.	Dauphine Mathieu	6/4/1639	Saint-Rémy de B.	Mathieu Habrial Guillaume Chapuzet	Vers 1672 4/2/1684	Saint-Rémy	1 X	<1717	?
3.	Jean Mathieu	?	Saint-Rémy de B.	Pacquette Habrial Quintianne Blot	Avant 1672 Vers 1674	Saint-Rémy	X 2	<1693	?
4.	Françoise Mathieu	?	Saint-Rémy de B.	Durand Habrial	Avant 1673	Saint-Rémy	5	30/1/1699	Saint Rémy

- Marguerite Mathieu⁶¹ est née le 14 février 1636 à Saint-Rémy-de-Blot. Elle épouse Michel Chardonnet avant 1667, année de naissance de leur premier enfant connu. Ils auront 6 enfants : Michel Chardonnet en 1667 (qui épousera Marie Grellet en 1706), Gilbert en 1671 (mort-né), Pacquette en 1673, Mathieu en 1677 (qui épousera Marie Giron en 1705), Marguerite en 1681 (décédée en 1702), Jean qui épousera Gabrielle Gilbert en 1700.
- Dauphine Mathieu⁶² est née le 6 avril 1639 à Saint-Rémy-de-Blot. Elle épouse Mathieu Habrial fils de Simon Habrial de Serverant. Son contrat de mariage⁶³ le 16 octobre 1672 stipule qu'en échange de sa dot, elle renonce à tout héritage au profit de Jean Mathieu son frère et Michel Chardonnet son beau-frère, vivant en communauté. Ils auront un enfant Simon Habrial né vers 1674, qui décède le 9 août 1683 à l'âge de 9 ans⁶⁴.

Mathieu Habrial décède vers 1683 également, et Dauphine se remarie le 4 février 1684 à Saint-Rémy-de-Blot⁶⁵ avec Guillaume Chapuzet, fils de Annet Chapuzet et Pacquette Habrial de Serverant. Elle meurt sans descendance peu avant 1717, comme le laisse supposer une transaction⁶⁶ enregistrée chez le notaire Mandet à Pouzol concernant son héritage entre

⁵⁹ AD 63 - 3E411/2 p 12

⁶⁰ AD 63 - 3E411/2 p51

⁶¹ AD 63 – 6E411/1 p44, p100, 3E411/3 p50, p52, 3E411/2 p12 et p32, 3E411/1 p2 et p7, 3E411/3 p23 et p33

⁶² AD 63 – 6E411/1 p52

⁶³ AD 63 - 5E55/197

⁶⁴ AD 63 – 3E411/2 p33

⁶⁵ AD 63 – 3E411/2 p43

⁶⁶ AD 63 – 5E55/367

Michel Habrial (frère de Mathieu son premier époux), Jean et Michel Chardonnet (ses neveux), et Jean Mathieu (son autre neveu).

- Jean Mathieu épouse Pacquette Habrial sœur de Durand, comme vu dans la partie précédente avec le jugement de restitution de dot. A la mort de sa première épouse, il se remarie avec Quintianne Blot originaire de Monteipdon à Saint-Pardoux. Leur contrat de mariage, le 27 janvier 1674, chez le notaire Mandet de Pouzol⁶⁷, contient plusieurs éléments : il n'est pas fait mention de son précédent mariage avec Pacquette, ce qui indique qu'ils n'ont pas eu d'enfant. Jean, Antoine et Simon Habrial sont pourtant présents à la rédaction du contrat. Michel Chardonnet l'ainé, époux de Marguerite Mathieu la sœur de Jean accueillent Jean et sa nouvelle épouse et les associent en communauté pour 4 portions.

Ils auront deux enfants⁶⁸ : Jean Mathieu, né le 23 avril 1684 à Saint-Rémy-de-Blot, qui épousera Marie Favodon en 1707 à Saint-Rémy-de-Blot. Pierre Mathieu né en 1676 mais mort à l'âge de 16 ans en 1693. Au décès de Pierre, son père Jean Mathieu est indiqué décédé.

Ce qui me pousse à suspecter cette parenté, outre le fait que deux autres enfants du couple se marient avec des Habrial de Serverant, est le fait que lors de la naissance de Marie Habrial fille de **Durand, Françoise** Mathieu est par erreur appelée Françoise Fontaugier par le prêtre, de même que Marguerite Mathieu épouse de Michel Chardonnet sera appelée Marguerite Fontaugier par le même prêtre la même année⁶⁹, en 1673. Sûrement dû au fait que le curé Michel Gaby est installé depuis peu, et n'a sûrement pas connu le père Simon Mathieu, mais uniquement leur mère Marie Fontaugier.

Par la suite, elle sera également appelée Françoise Chardonnet au mariage de leur fils Mathieu⁷⁰ en 1696. Pour sûr, la communauté de biens entre les Chardonnet et Mathieu des Graverolles aura induit le prêtre en erreur.

En 1684, **Françoise** Mathieu est marraine de Jean Habrial fils de François et Simone Imbert à Serverant⁷¹ et de Françoise Habrial fille de Antoine et Marie Raynaud en 1685⁷². Elle est également marraine de Jean Habrial fils de Michel et Marie Dalan en 1695⁷³.

Durand et **Françoise** se marient avant 1673, il est possible que le mariage soit une union remarquable entre **Durand** Habrial et **Françoise** Mathieu, et Jean Mathieu et Pacquette Habrial.

⁶⁷ AD 63 - 5E55/204

⁶⁸ AD 63 - 3E411/2 p44, 3E411/3 p42, p10 et 23

⁶⁹ AD 63 - 3E411/1 p7

⁷⁰ AD 63 - 3E411/3 p19

⁷¹ AD 63 - 3E411/2 p33

⁷² AD 63 - 3E411/2 p41

⁷³ AD 63 - 3E411/3 p11

Leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1.	Marie	6/2/1673	Saint-Rémy de B.	?	?	?	?	?	?
2.	Mathieu	4/3/1677	Saint-Rémy de B.	Marguerite Lamberteche Catherine James	6/11/1696 23/11/1700	Saint-Rémy Saint-Rémy	2 3	18/3/1748	Saint-Rémy-de-Blot
3.	Michel	23/6/1681	Saint-Rémy de B.	?	?	?	?	?	?
4.	Guillaume	14/4/1686	Saint-Rémy de B.	?	?	?	?	?	?
5.	Jean	21/9/1689	Saint-Rémy de B.	Antoinette Bousset	Vers 1713	?	?	?	?

- Marie est née le 6 février 1673 à Saint-Rémy-de-Blot⁷⁴, son parrain est Jean Mathieu époux de Paquette Habrial son oncle, sa marraine est Marie Raynaud épouse d'Antoine Habrial, sa tante. Le prêtre fait une erreur dans le registre et indique que Françoise Fontaugier est la mère de Marie.

En 1691, Marie est marraine d'une fille de Michel Habrial (fils de Simon) et Marie Dalan⁷⁵. Plus de trace par la suite.

- Michel est né le 23 juin 1681 à Saint-Rémy-de-Blot⁷⁶, son parrain est Michel Habrial (fils à Simon), sa marraine est Marie Chardonnet fille à Michel des Graverolles, sa cousine. En 1704, il est encore vivant et non marié lors du contrat de mariage de Gilbert son cousin.
- Guillaume est né le 14 avril 1686 à Saint-Rémy-de-Blot⁷⁷, son parrain est Guillaume Chapuzet époux de Dauphine Mathieu, sa marraine est Marie Dalan femme à Michel Habrial (fils à Simon). En 1708 il est parrain de Guillaume Chapuzet fils naturel de Pierre Chapuzet et Gilberte Laurent⁷⁸. Plus de trace par la suite.
- Jean est né le 21 septembre 1689 à Saint-Rémy-de-Blot⁷⁹, son parrain est Jean Chardonnet fils à Michel Chardonnet son cousin, sa marraine est Dauphine Mathieu épouse de Guillaume Chapuzet sa tante. Jean épouse vers 1716 Antoinette Bousset du village des Racles à Saint-Rémy-de-Blot. Antoinette Bousset est la fille de Pierre Bousset et Gilberte Favodon. Pierre

⁷⁴ AD 63 - 3E411/1 p7

⁷⁵ AD 63 - 3E411/3 p8

⁷⁶ AD 63 - 3E411/2 p33

⁷⁷ AD 63 - 3E411/2 p58

⁷⁸ AD 63 - 3E411/3 p58

⁷⁹ AD 63 - 3E411/2 p28

Bousset est le frère de Valentine Bousset, l'épouse de Pierre Habrial (l'oncle décédé sans succession de Jean)⁸⁰.

Leur contrat de mariage⁸¹ est passé le 11 mai 1716 auprès du notaire Mandet de Pouzol. Il demeure en service chez Jacques Estoupy des Graverolles et il est autorisé par son frère Mathieu. Le contrat indique que Jean s'est constitué de lui-même un apport de 500 livres, dont 110 livres établies dans le contrat de mariage de Mathieu par leur défunt père, 190 livres «*de bestiaux qu'il avoit chez son frère* » que Mathieu lui rachète au dit prix, et 200 livres dues par Jacques Estoupy sous forme de salaire ou d'argent prêté. Sa femme apporte 150 livres en dot, plus les objets usuels.

On trouve deux ans plus tard un traité, suivi d'une quittance, en 1718 chez le notaire Mandet de Pouzol⁸² de Jean Habrial contre Jacques Estoupy et son épouse Jeanne Favodon. Jean Habrial a intenté un procès à Jacques Estoupy pour non-paiement des sommes prévues à son contrat de mariage devant le juge présidial à Riom le 9 septembre 1717. Le 30 mars 1718, Jacques Estoupy est condamné à payer les 200 livres à Jean Habrial. Mais le traité ne s'arrête pas là, on découvre que Jeanne Favodon femme de Jacques Estoupy fait une donation à Antoinette Bousset sa nièce, de 450 livres, et qu'ils instituent Jean Habrial et Antoinette Bousset leurs héritiers, en charge de s'occuper d'eux dans leurs vieux jours. Il aurait été intéressant de consulter le procès pour comprendre ce revirement de situation, mais je n'ai pas eu l'opportunité de le rechercher.

Ils auront 5 enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1.	Gervais Habrial	3/11/1718	Saint Rémy de B.				
2.	Mathieu Habrial	31/10/1722	St Rémy de B.				
3.	Durand Habrial	26/2/1726	Saint Rémy de B.				
4.	Marien Habrial	Vers 1726	St Rémy de B.	Gilberte Chardonnet	1754	Saint-Rémy	
5.	Mathieu Habrial	10/11/1728	St Rémy de B.				

- Gervais naît le 3 novembre 1718 à Saint-Rémy-de-Blot⁸³.
- Mathieu naît le 31 octobre 1722 à Saint-Rémy-de-Blot⁸⁴. Mathieu Habrial son oncle est son parrain. On peut supposer qu'il meurt assez jeune, étant donné qu'un autre Mathieu naît 6 ans plus tard, et que je ne trouve pas de trace par la suite.

⁸⁰ AD 63 – 3E411/2 p38 – mariage de Pierre Bousset et Gilberte Favodon

⁸¹ AD 63 – 5E55/366

⁸² AD 63 – 5E55/368

⁸³ AD 63 – 3E411/4 p28

⁸⁴ AD 63 – 3E411/4 p44

- Durand naît le 26 février 1726 à Saint-Rémy-de-Blot⁸⁵. **Durand** Habrial son grand-père est son parrain.
- Mathieu naît le 10 novembre 1728 à Saint-Rémy-de-Blot⁸⁶. Mathieu Habrial son oncle est son parrain.
- Marien Habrial est né vers 1726. Il n'apparaît pas dans les actes de baptême, mais on trouve son mariage en 1754 à Saint-Rémy-de-Blot⁸⁷ avec Gilberte Chardonnet, il est indiqué âgé de 28 ans. Ils auront 4 enfants⁸⁸ : Marie en 1755, Jean en 1756, Antoinette en 1758 et Etienne en 1765 qui mourra quelques jours plus tard.

Jean meurt vraisemblablement entre 1728 et 1731. On trouve une quittance⁸⁹ de Jean Grellet en 1736, nouveau mari d'Antoinette Bousset, veuve de Jean Habrial contre Mathieu Habrial (frère de Jean). Mathieu Habrial donne à Jean Grellet 70 livres issus de la constitution de dot de Jean Habrial. Le premier enfant de la veuve de Jean Habrial, nommé Jean Grellet, naît en mai 1732 à Saint-Rémy-de-Blot⁹⁰.

Les cinq enfants de **Durand** et **Françoise** Mathieu semblent avoir vécu après l'adolescence, mais je n'ai trouvé des actes que sur deux des enfants. Les registres de mariage sont très lacunaires à cette époque, le curé n'indique pas les congés qu'il donne à ses paroissiens pour aller se marier dans une autre commune. Il faudrait chercher une trace dans les successions de Durand et Françoise, mais comme leur dot les exclut potentiellement de l'héritage, ce n'est pas certain de trouver de trace.

En 1688, deux décès successifs endeuillent la famille, celui de la mort de Marie Mansat la mère de **Durand** le 14 février, et de Marie Raynaud le 29 juillet, sa belle-sœur⁹¹.

Au parcours des registres paroissiaux, j'ai été assez frappée par le nombre d'apparitions de **Durand** parmi les témoins. Il me semble qu'au fil des décennies, une ou deux personnes, chefs de famille, représentent le village dans les grands événements de la vie (baptêmes, mariages, sépultures, contrats devant le notaire). De 1681 à 1707, **Durand** semble endosser ce rôle, avec son « cousin » Michel, fils de Simon. **Durand** ne sait pas signer, mais Mathieu son fils prendra ce rôle à son décès et sait signer. On trouve donc **Durand** dans les actes suivants :

- En 1681, au mariage⁹² de Michel Habrial (fils de Simon et Gabrielle Sauret) avec Marie Dalan de Blot l'Eglise, **Durand** est témoin et il est indiqué comme le cousin de Michel. La même année, il est témoin au mariage de Pierre Chapuzet⁹³ (fils d'Annet et Pacquette Habrial, frère

⁸⁵ AD 63 – 3E411/5 p8

⁸⁶ AD 63 – 3E411/5 p28

⁸⁷ AD 63 – 3E411/7 p28

⁸⁸ AD 63 – 3E411/7 p35 – 6E411/2 p5, p14, p44 et p210,

⁸⁹ AD 63 – 5E55/378

⁹⁰ AD 63 – 3E411/5 p24

⁹¹ AD 63 – 3E411/2 p 45 et 49.

⁹² AD 63 – 3E411/2 p33

⁹³ AD 63 – 3E411/2 p32

de Guillaume Chapuzet) avec Jeanne Gregoire. Quelques mois plus tard, il est parrain de Marguerite Chardonnet⁹⁴, sa nièce, fille de Michel et Marguerite Mathieu.

- En 1684, il est témoin au remariage⁹⁵ de Dauphine Mathieu avec Guillaume Chapuzet. Dauphine Mathieu est la sœur de sa femme, Françoise Mathieu, et elle est veuve de Mathieu Habrial, fils de Simon.
- En 1685, il est témoin au mariage⁹⁶ de Mathieu Giron de Serverant, fils de Jean Giron et Jeanne Habrial avec Marie Favodon du village des Mureteix de Saint-Rémy-de-Blot.
- En 1691, il est témoin au décès⁹⁷ de Michelle Habrial de Serverant, fille de feu Mathieu et Anne Andrieu, avec Mathieu Giron neveu de Michelle.
- En 1693, il est témoin avec Michel Habrial au contrat de mariage⁹⁸ d'André Habrial fils de François et Simone Imbert, avec Gilberte Chapuzet fille de Pierre et Jeanne Grégoire, tous de Serverant.
- En 1694, lors de la vague de décès⁹⁹ liés à la grande famine, il est témoin :
 - au décès de Simon Habrial, avec Michel fils de Simon,
 - au décès de Pacquette Habrial veuve de Jean James, puis de sa fille Pacquette James,
 - au décès de Jean Habrial fils de défunt François et Simone Imbert,
 - au décès de Toussaint Peyronny métayer de fontbonne, accompagné de Michel Habrial comme témoin.
- En 1696, il est témoin au mariage¹⁰⁰ d'André Habrial fils de feu François et Simone Imbert avec Gilberte Chapuzet fille de Pierre et Jeanne Grégoire, tous de Serverant. La même année, il est présent au remariage¹⁰¹ de Marie Favodon veuve de Jean Giron de Serverant avec Claude Sannaire.
- En 1698, il est parrain de Georgia¹⁰² sa petite fille, fille de Mathieu Habrial et Marguerite Lamberteche. Puis il est témoin au décès de Pierre Chapuzet¹⁰³.
- Le 31 janvier 1699, **Françoise** Mathieu, sa femme, décède¹⁰⁴. **Durand** est témoin, accompagné de Michel Habrial et Michel Chardonnet.

⁹⁴ AD 63 – 3E411/2 p32

⁹⁵ AD 63 – 3E411/2 p43

⁹⁶ AD 63 – 3E411/2 p42

⁹⁷ AD 63 – 3E411/3 p10

⁹⁸ AD 63 – 5E55/210

⁹⁹ AD 63 – 6E411/1 p78 et 79

¹⁰⁰ AD 63 – 3E411/3 p18

¹⁰¹ AD 63 – 3E411/3 p19

¹⁰² AD 63 – 6E411/1 p92

¹⁰³ AD 63 – 6E411/1 p93

¹⁰⁴ AD 63 – 6E411/1 p96

- En 1700, il est témoin au décès de Claude Sannaire¹⁰⁵, nouveau mari de Marie Favodon puis au décès de sa belle-fille Marguerite Lamberteche¹⁰⁶.
- En 1702, il est parrain¹⁰⁷ de son petit-fils Durand Habrial, fils de Mathieu et Catherine James.
- En 1704, il est présent avec son frère Antoine à la rédaction du contrat de mariage¹⁰⁸ de Gilberte Habrial, fille de Michel Habrial et Marie Dalan avec Gilbert Arnaud, chez le notaire Mandet de Pouzol.
- En 1707, il est parrain¹⁰⁹ de sa nièce Catherine Habrial, fille de Gilbert et Peyronelle Rougier.

En 1708, il est présent avec Gilbert, son neveu, fils à Antoine ainsi qu'avec Mathieu Habrial son fils, pour la quittance¹¹⁰ de dot de Peyronelle Rougier. C'est la dernière trace que je trouve dans les différents documents. En 1713, dans le contrat de mariage¹¹¹ de Jean son fils, avec Antoinette Bousset, il est indiqué décédé.

¹⁰⁵ AD 63 – 6E411/1 p100

¹⁰⁶ AD 63 – 6E411/1 p101

¹⁰⁷ AD 63 – 3E411/3 p34

¹⁰⁸ AD 63 – 5E55/354

¹⁰⁹ AD 63 – 3E411/3 p41

¹¹⁰ AD 63 – 5E55/359

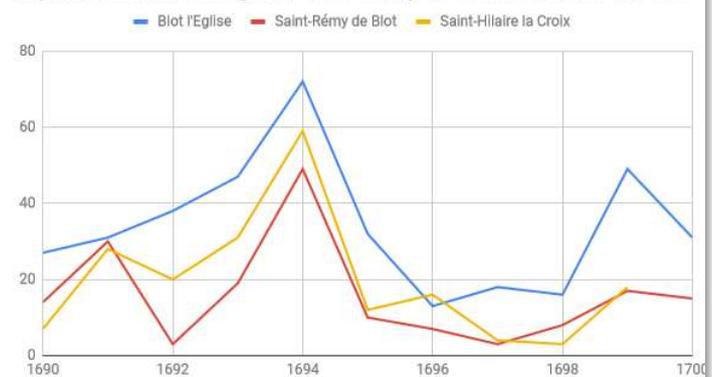
¹¹¹ AD 63 – 5E55/366

La Grande Famine de 1693 - 1694

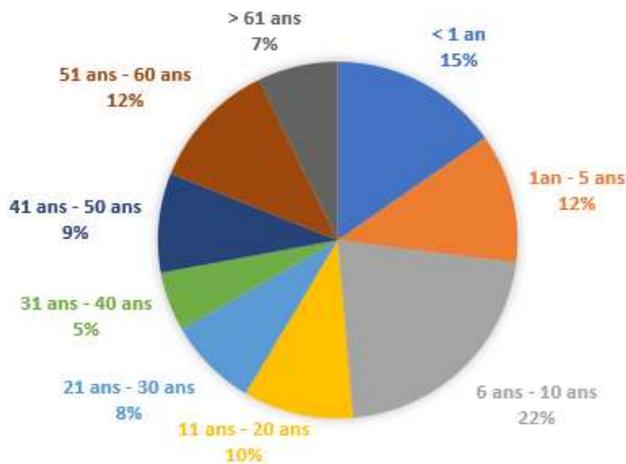
Comme on a pu le voir ci-dessus, **Durand** et Michel ont assisté à un nombre important de sépultures en 1694. Cette année, sévit en France une famine importante qui laissera des traces dans les campagnes de la zone que j'étudie.

J'ai effectué le relevé des sépultures de Saint-Rémy-de-Blot, Blot l'Eglise et Saint-Hilaire-la-Croix entre 1690 et 1700. Les registres de Saint-Pardoux sont trop partiels pour pouvoir être exploités. On voit un net bond de la mortalité amorcé en 1693 et confirmé en 1694 dans toutes les paroisses étudiées.

Sépultures de Blot l'Eglise, Saint-Rémy de Blot et Saint-Hilaire la Croix



AGES DES VICTIMES DE LA FAMINE DE 1693 - 1694 À BLOT L'EGLISE



Les registres paroissiaux de Blot l'Eglise nous donnent plus de détails concernant l'âge des décédés, presque toutes les sépultures ont une mention de l'âge.

La mortalité est plus importante chez les plus jeunes, 49 % des décès concernent des enfants de moins de 10 ans. De 1670 à 1690 sur Blot l'Eglise, la mortalité des enfants de moins de 10 ans représente 30% des décès. Il y a donc une nette augmentation, ce sont eux qui souffrent le plus durant cette période.

Les décès sont répartis de manière plutôt homogène dans le reste de la population.



x 23/11/1700



Mathieu est né le 4 mars 1677 à Saint-Rémy-de-Blot¹¹², son parrain est Mathieu Habrial époux de Dauphine Mathieu (fils de Simon possiblement son cousin), sa marraine est Peyronelle Grégoire femme à Jacques Chapuzet.

Mathieu Habrial est le seul lettré de la famille. Comment il a appris à écrire et à lire reste encore un mystère. A-t-il été envoyé domestique dans une famille aisée qui lui aura appris ? S'est-il formé auprès du chambrier du prieuré ? Ou a-t-il appris dans le village auprès de Jacques Chapuzet, mari de sa marraine, qui sait signer, ledit Chapuzet, cousin de la famille Chapuzet des James, où on trouve des marchands qui savent signer ?

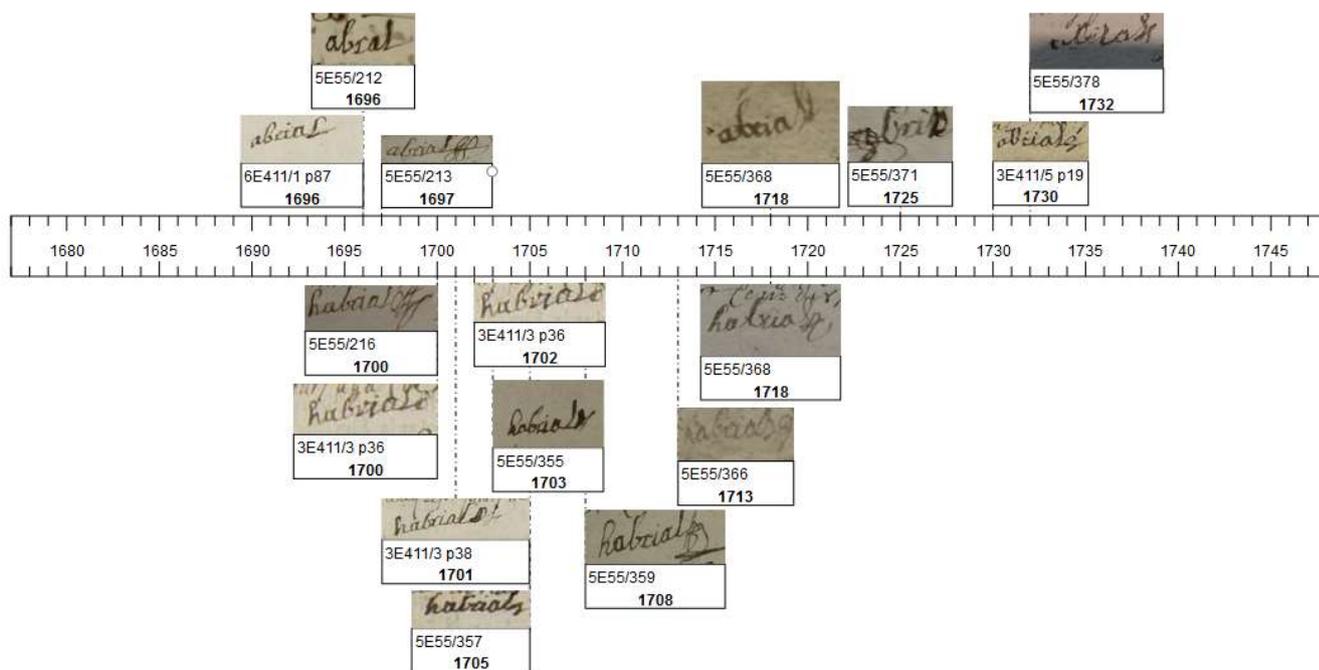


Figure 28: signatures de Mathieu Habrial au cours de son existence

Jusqu'à 1697, il signe Abrial. A partir de 1700, il signe Habrial, en modifiant l'orthographe de son patronyme. A partir de 1718, retour en arrière, il signe de nouveau Abrial. Sur les dernières signatures, l'écriture est hésitante, et en 1732, il signe même Abrial.

¹¹² AD 63 – 3E411/3 p23

Sa première épouse :

Marguerite Lambertèche est née¹¹³ vers 1674 à Pouzol, fille de Pierre et Georgia Rabaix.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1.	Jean Lambertèche	?	Pouzol	Gervaise Dequaire	1703	Pouzol	6	14/8/1733	Pouzol
2.	Marguerite Lambertèche	1674	Pouzol	Mathieu Habrial	6/11/1696	Saint-Rémy	2	11/5/1700	Saint-Rémy

- Jean Lambertèche¹¹⁴ s'est marié le 13 février 1704 à Pouzol avec Gervaise Dequaire. Ils ont eu au moins 6 enfants : Marie (qui épousera Gilbert Favodon), Françoise (qui épousera Jean Jardon à Pouzol en 1729), Simon en 1713 (qui épousera Gervaise Leschier en 1733) et Mathieu en 1721, François (qui épousera Madeleine Chapuzet en 1738), et Anne (qui épousera Gilbert Sinturel en 1740). Il décède le 14 août 1733 à Pouzol.

Ils se marient le 6 novembre 1696 à Saint-Rémy-de-Blot¹¹⁵. Leur contrat de mariage¹¹⁶ a été passé le 20 août 1696 par-devant le notaire Mandet à Pouzol. Le père de Marguerite Lambertèche étant mort avant son mariage, elle est autorisée par Mathieu Lambertèche son oncle, laboureur de Pouzol. Durand Habrial et Françoise Mathieu instituent **Mathieu** Habrial leur seul et universel héritier, à condition de payer la dot de ses frères et sœurs, à savoir pour les filles 120 livres et 100 livres pour les garçons, ainsi que la dot de Françoise Habrial sa cousine, fille d'Antoine Habrial la somme de 150 livres. Le contrat reconferme que Durand et Antoine Habrial sont associés.

Marguerite Lambertèche renonce à ses droits de succession au profit de Jean Lambertèche son frère, et Mathieu Lambertèche son oncle, associés, contre « *la somme de 200 livres, un coffre fait en menuiserie fermant à clef, garny de son menu linge, six linceulx, six serviettes, une nape, une vache aveq son suivant de la valleur de vingt livres, six brebis aveq leur suivant* ».

On apprend dans un traité¹¹⁷ du 15 décembre 1697 qu'un procès a été intenté à Mathieu Lambertèche pour non-paiement de la totalité de la dot devant le sénéchal d'Auvergne. Le traité est un arrangement entre eux, et Mathieu Lambertèche promet de payer le restant de la dot plus son augmentation.

Leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1.	Georgia Habrial	18/2/1698	Saint-Rémy-de-Blot	?	?	?	?	?	?
2.	Marie Habrial	4/6/1699	Saint-Rémy-de-Blot	X	X	X	X	18/3/1701	Saint-Rémy de B.

¹¹³ D'après son âge au décès

¹¹⁴ Relevés CGHAV – Généabank, 6E284/1 p25, p31, p40, p45

¹¹⁵ AD 63 - 3E411/3 p19

¹¹⁶ AD 6E – 5E55/212 – voir annexes

¹¹⁷ AD 63 – 5E55/213

- Georgia naît le 18 février 1698 à Saint-Rémy-de-Blot¹¹⁸. Son parrain est Durand Habrial son grand-père, sa marraine Georgia Rabeix de Pouzol sa grand-mère. Elle est vivante au remariage de son père, mais je ne trouve plus de trace après.
- Marie naît le 4 juin 1699 à Saint-Rémy-de-Blot¹¹⁹. Son parrain est Jean Lamberteche, son oncle, de Pouzol, sa marraine est Dauphine Mathieu, sa grande tante. Elle meurt à l'âge de 2 ans et demi, le 18 mars 1701 à Serverant¹²⁰. Sont présents son père **Mathieu** Habrial et Guillaume Chapuzet.

Marguerite Lamberteche meurt le 11 mai 1700 à Serverant¹²¹. Durand Habrial, André Habrial et Guillaume Chapuzet sont témoins.

Sa deuxième épouse :

Catherine James est née aux Graverolles à Saint-Rémy-de-Blot, elle est fille de Mathias James et de Claudia Eguieux. Son acte de baptême n'est pas dans les registres conservés.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1.	Gilbert James	8/5/1672	Saint-Rémy	Jeanne Favodon	20/11/1691	Saint-Rémy	?	?	?
2.	Catherine James		Saint-Rémy	Mathieu Habrial	23/11/1700	Saint-Rémy	3	<1731	?

- Gilbert est né le 8 mai 1672 à Saint-Rémy-de-Blot¹²². Il se marie le 20 novembre 1691 à Saint-Rémy-de-Blot¹²³ avec Jeanne Favodon. Je ne trouve pas d'enfant sur la paroisse par la suite.

Catherine James épouse **Mathieu** Habrial le 23 novembre 1700 à Saint-Rémy-de-Blot¹²⁴. Leur contrat de mariage¹²⁵ a été passé devant le notaire Mandet à Pouzol le 1er novembre 1700. Les parents de **Catherine** James étant décédés avant son mariage, c'est son oncle, François Eygieux de Saint-Cirgues (actuellement Châteauneuf-les-Bains) qui l'autorise. Elle cède tous ses biens aux Graverolles issus de son héritage à Marien Favodon, contre la somme de 240 livres, ainsi qu'un « *lit garny de coueste cussyn de plume couverte de laine, quatre linseul, deux napes, un coffre fait en menuiserie garny de son menu linge fermant à clef et une robe nuptiale, une velle de la valeur de quinze livres, six brebis.* »

Mathieu Habrial apane ses deux filles issues de son premier lit de la somme de 60 livres lorsqu'elles auront atteint l'âge de majorité ou qu'elles trouveront un parti. S'il ne devait y avoir d'enfant mâle du second mariage, Georgia Habrial sa fille ainée serait son héritière par moitié et égale portion avec la fille ainée du second mariage.

¹¹⁸ AD 63 – 6E411/1 p92

¹¹⁹ AD 63 – 6E411/1 p98

¹²⁰ AD 63 – 3E411/3 p36

¹²¹ AD 63 – 6E411/1 p101

¹²² AD 63 – 3E411/1 p5

¹²³ AD 63 – 3E411/3 p8

¹²⁴ AD 63 – 6E411/1 p103

¹²⁵ AD 63 – 5E55/216

En 1702, le notaire Mandet de Pouzol produit un document¹²⁶ assez incongru appelé procès-verbal, dont je livre la transcription complète ci-dessous :

Aujourd’huy vingt deuxiesme décembre mil sept cent deux avant midy pardevant le notaire royal sousigné et tesmoins bas-nommés à la requizition de Marien Favodon laboureur habitant des Graverols, paroisse de Saint-Rémy-de-Blot lequel nous auroit requis vouloir nous transporter aveq luy au village de Serverant paroisse dudit Saint-Rémy ou estant auroit compris en personne Durand Habrial laboureur habitant dudit lieu auquel ledit Marien Favodon luy auroit offer de prendre et recevoir tout presantement la quantité de six brebis mères ensemble le croist quy en est prevenu quy est en nombre de douze brebis ou mouthons quy sont prevenus desdittes six brebis faizant entour le nombre de dix-huit brebis. Lesquels six brebis avoit estées promizes par ledit Favodon à Catherine James par son contrat de mariage aveq Mathieu Habrial filz dudit Durand reçu par le juré sousigné le premier novembre mis sept cent. Lesquel six brebis ont estées cy devant offertes audit Habrial mesme prizes et sorties de l’estable dudit Favodon par laditte Catherine James fame audit Mathieu Habrial et par une anymozité après les avoir conduittes à moitié chemin les auroit laissées et abandonnées, dont ledit Favodon auroit esté contrain de les reprandre et les nourrir et fere garder jusques à presant, ce quy lui cause de grand frais et ne veut plus estre tenu à aucun croist ny à la perte desdittes brebis ou et quant il viendroit à sans perdre par maladie ou autrement. Et recevant icelles brebis par ledit Habrial dans donner quittance audit Favodon, lequel Habrial auroit fait reponce qu’il viendroit querir lesdittes brebis le landemain des festes de Noel prochaines et en donner quittance audit Favodon. Quoy voyant ledit Favodon a protesté comme il a cy devant fait de n’être plus tenu à aucun croist pour raison desdittes brebis et proteste d’abondance de recours contre ledit Habrial tous dépances et dommaiges dus pour la nourriture et garde desdittes brebis de toutes lesquel offre remontrances et protestation ledit Favodon a requis la présente acte pour luy valloir et servir ce que de raison. En présence de Messire François Jandeau praticien du lieu de Pouzol, sousigné, et de Pierre Mandet aussy praticien dudit lieu aussy sousigné, lequel Habrial et Favodon n’ont seu signer ce enquis le dit jour et an.

Catherine James avait semble-t-il un peu de caractère, pour abandonner les brebis de sa dot avec « animosité ».

Le 25 janvier 1706, une quittance¹²⁷ entre **Mathieu** Habrial et Marien Favodon nous indique que Marien Favodon est en fait le beau-père de Catherine James (aurait-il épousé Claudia Egieux ?), et qu’il lui a remis la somme de 240 livres promises dans son contrat de mariage, ainsi que les meubles, bestiaux et autres choses.

Leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l’union	Lieu de l’union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1.	Durand Habrial	30/5/1702	Saint-Rémy de B.	Gilberte Favodon	Vers 1726	Saint-Rémy	4	31/5/1769	Saint-Rémy
2.	Peyronelle Habrial	15/10/1704	Saint-Rémy de B.	Blaise Favodon	?	Saint-Rémy	4	19/3/1754	Saint-Rémy
3.	Jeanne Habrial	30/11/1707	Saint-Rémy de B.	X	X	X	X	Vers 1708	
4.	Jeanne Habrial	29/4/1709	Blot l’Eglise	François Favodon	?	Saint-Rémy	1	Avant 1743	Saint-Rémy

¹²⁶ AD 63 – 5E55/353

¹²⁷ AD 63 – 5E55/357

Les trois enfants épouseront la fratrie Favodon, comme il sera détaillé dans le paragraphe sur Durand Habrial qui suivra.

- Peyronnelle naît le 15 octobre 1704 à Saint-Rémy-de-Blot¹²⁸. Michel Habrial est son parrain (oncle ou cousin ?) et Peyronnelle Rougier, femme à Gilbert Habrial, est sa marraine. Elle se marie avec Blaise Favodon, et ils auront 4 enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1.	Marien Durand Favodon	17/5/1734	Saint Rémy de B.	x	x	x	x
2.	Michel Favodon	Vers 1738	Saint-Rémy	Marie Arnaud Gilberte Roffet	20/1/1756 5/3/1764	Saint-Hilaire Saint-Rémy	2 2
3.	Antoinette Favodon	19/10/1739	St Rémy de B.	?	?	?	?
4.	Louis Favodon	12/8/1745	Saint Rémy de B.	?	?	?	?

- Michel Favodon¹²⁹ se marie en 1756 à Saint-Hilaire-la-Croix avec Marie Arnaud, et ils auront 2 enfants : Marguerite en 1756 et Antoinette en 1759. Il se remariera en 1764 avec Gilberte Rouffet et ils auront Marien en 1771 et Antoinette en 1776. Il décède le 19 mars 1776 à Saint-Rémy, avant la naissance de sa dernière fille.
- Marien Durand Favodon naît le 17 mai 1734 à Saint-Rémy-de-Blot¹³⁰. Durand Habrial son oncle est son parrain. Il décède le 18 mars 1753 à Saint-Rémy-de-Blot.
- Antoinette Favodon naît le 19 octobre 1739 à Saint-Rémy-de-Blot¹³¹. Je ne trouve pas sa trace par la suite.
- Louis Favodon naît le 12 aout 1745 à Saint-Rémy-de-Blot¹³². Je ne trouve pas sa trace par la suite.

Elle décède le 19 mars 1754 aux Graverolles à Saint-Rémy-de-Blot¹³³ à l'âge de 50 ans. Son mari est témoin.

- Jeanne naît le 30 novembre 1707 à Saint-Rémy-de-Blot¹³⁴. Gilbert Habrial (cousin germain de Mathieu) est son parrain, Jeanne Favodon, femme à Gilbert James (son oncle) est la marraine. Je suppose qu'elle est décédée dans sa première année, puisque 14 mois plus tard, une fille portant le même prénom la remplacera.

¹²⁸ AD 63 – 3E411/3 p47

¹²⁹ AD 63 – 6E378/1 p157, 3E411/7 p41, p52, p78, 3E411/8 p32, p59, 3E411/11 p40

¹³⁰ AD 63 – 3E411/5 p32, 3E411/10 p19

¹³¹ AD 63 – 3E411/5 p53

¹³² AD 63 – 3E411/6 p23

¹³³ AD 63 – 3E411/7 p 23

¹³⁴ AD 63 – 3E411/3 p43

- Jeanne Habrial naît le 23 avril 1709 à Serverant, et est baptisée le même jour à Blot l’Eglise¹³⁵. Son parrain est Guillaume Habrial, son oncle, sa marraine est Jeanne Favodon des Graverolles. Elle se marie avec François Favodon à Saint-Rémy-de-Blot, et ils auront 1 fille :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l’union	Lieu de l’union	Nn enf.
1.	Gilberte Favodon	12/1/1729	St Rémy de B.	Guillaume Chardonnet	25/2/1743	Saint-Rémy	3

- Gilberte est née le 12 janvier 1729 et a été baptisée à Saint-Pardoux¹³⁶, ce qui correspond avec l’âge selon son acte de décès¹³⁷ en 1765. Elle se marie le 25 février 1743 avec Guillaume Chardonnet fils de défunt Mathieu Chardonnet et Claudia Chardonnet. Ils auront 3 enfants : Durand Chardonnet né vers 1743 (qui se marie¹³⁸ à Marie Faure en 1785), Blaise Chardonnet né en 1752 et Marguerite en 1754¹³⁹.

Jeanne décède avant 1743, car François Favodon, veuf, se remarie le 25 février 1743 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁴⁰ avec Claudia Longchambon veuve de Mathieu Chardonnet de Serverant, le même jour que Gilberte Habrial sa fille avec Guillaume Chardonnet fils de Claudia.

Mathieu Habrial est parrain de nombreux enfants à Saint-Rémy-de-Blot¹⁴¹ :

- En 1696, Mathieu Habrial fils de Michel (fils de Simon) et Marie Dalan.
- En 1705, Mathieu Habrial, fils de Gilbert (son cousin germain) et Peyronelle Rougier

Mathieu Habrial est témoin aux sépultures suivantes à Saint-Rémy-de-Blot :

- En 1713, il est témoin à la sépulture Jean Grégoire de Serverant puis à la sépulture de Marie Daniel, femme à Mathieu Chardonnet de Serverant¹⁴².
- En 1714, il est témoin à la sépulture de Pierre Chapuzet de Serverant¹⁴³.
- En 1721, il est présent à la sépulture de Louis Belledent de Serverant¹⁴⁴.
- En 1730, il est présent à la sépulture de Michelle Giron de Serverant¹⁴⁵.

Mais il est très souvent témoin aux mariages et rédaction de contrat de mariage :

¹³⁵ AD 63 – 3E43/2 p38

¹³⁶ Mairie de Saint-Pardoux – BMS 1713-1730

¹³⁷ AD 63 – 3E411/10 p56

¹³⁸ AD 63 – 6E411/2 p158

¹³⁹ AD 63 – 3E411/7 p20 et 31

¹⁴⁰ AD 63 – 3E411/6 p14,

¹⁴¹ AD 63 – 6E411/1 p87, 3E411/3 p49

¹⁴² AD 63 – 3E411/4 p8 et 9

¹⁴³ AD 63 – 3E411/4 p12

¹⁴⁴ AD 63 – 3E411/4 p37

¹⁴⁵ AD 63 - 3E411/5 p19

- En 1700, il est témoin au mariage¹⁴⁶ de Marien Favodon des Graverolles avec Gilberte Leschier à Saint-Rémy-de-Blot.
- En 1701, il est témoin au mariage¹⁴⁷ de Pierre Chapuzet de Serverant avec Claude Fourtin de Saint Pardoux.
- En 1703, il est présent à la rédaction du contrat de mariage¹⁴⁸ de son cousin germain Gilbert Habrial avec Peyronelle Rougier. Il y est dit que Gilbert et **Mathieu** Habrial, héritiers de Antoine et Durand, devront doter Françoise, sœur de Gilbert de la somme de 150 livres, ainsi que Michel, Guillaume et Jean Habrial frères de **Mathieu** la somme de 100 livres chacun.
- En 1705, il est aussi témoin du mariage¹⁴⁹ de Mathieu Chardonnet (son cousin germain) avec Marie Giron de Serverant.
- En 1706, il est témoin au contrat de mariage¹⁵⁰ de Françoise Habrial, sa cousine germaine avec Jacques Bourlon. Il la dote de 180 livres, comme détaillé dans le paragraphe sur Françoise Habrial.
- En 1713, il autorise son frère Jean lors de son contrat de mariage¹⁵¹ avec Antoinette Bousset (voir paragraphe sur Jean Habrial fils de Durand). Il est également présent à la quittance du contrat de mariage¹⁵² en 1718. En 1732, il donne 70 livres à Jean Grellet, nouvel époux d'Antoinette Bousset, suite au décès de Jean Habrial son frère dans une quittance devant le notaire Mandet de Pouzol¹⁵³.
- En 1717, il est témoin au mariage de Guillaume Chapuzet et Catherine Giron de Serverant¹⁵⁴. Il est également présent à la rédaction du contrat de mariage¹⁵⁵ de Mathieu Habrial son filleul, fils de Michel et Marie Dalan avec Marie Prophete. Il sera d'ailleurs le parrain de leur premier enfant, Mathieu Habrial né le 16 septembre 1720 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁵⁶. Il est également présent à la quittance¹⁵⁷ de la dot de Mathieu Habrial (qui est appelé Mathias pour les différencier) le 17 septembre 1725.
- En 1719, il est présent au mariage de Jean Habrial fils de Michel et Marie Dalan, avec Anne Pinel à Saint-Rémy-de-Blot¹⁵⁸. Il sera le parrain¹⁵⁹ de leur premier fils le 1er juin 1723.
- En 1743, il est présent au remariage¹⁶⁰ de son gendre François Favodon, mais également au remariage de Jean Habrial, veuf d'Anne Pinel (le fils de Michel).

¹⁴⁶ AD 63 - 6E411/1 p103

¹⁴⁷ AD 63 - 3E411/3 p38

¹⁴⁸ AD 63 – 5E55/355

¹⁴⁹ AD 63 – 3E411/3 p50

¹⁵⁰ AD 63 – 5E55/357

¹⁵¹ AD 63 – 5E55/366

¹⁵² AD 63 – 5E55/368

¹⁵³ AD 63 – 5E55/378

¹⁵⁴ AD 63 – 3E411/4 p21

¹⁵⁵ AD 63 – 5E55/367

¹⁵⁶ AD 63 – 3E411/4 p35

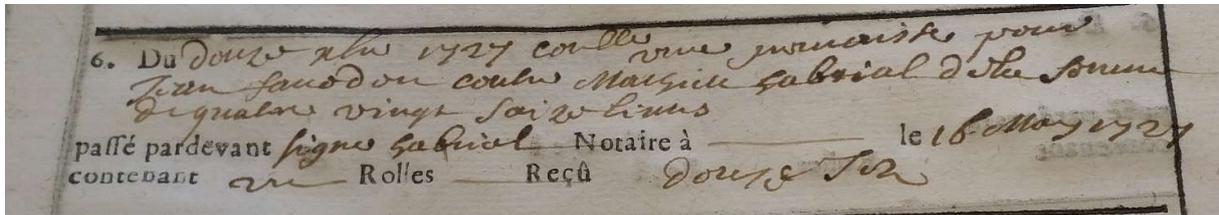
¹⁵⁷ AD 63 – 5E55/371

¹⁵⁸ AD 63 – 3E411/4 p29

¹⁵⁹ AD 63 – 3E411/4 p49

¹⁶⁰ AD 63 – 3E411/6 p15 et p18

Ses trois enfants se marient avec une fratrie Favodon du village des Graverolles, vers une date approximative de 1726, compte tenu des premières naissances. Je n'ai pas les actes de mariage, ils sont manquants dans les registres, et je n'ai pas trouvé non plus trace de contrat de mariage. La seule trace que j'ai trouvée est une ligne dans les insinuations¹⁶¹ du bureau d'Ebreuil :



« Du douze décembre 1727, contrôlé une promesse pour Jean Favodon contre Mathieu Habrial de la somme de 96 livres ».

L'acte en question aurait été fait le 16 mai 1727, sans notaire, il s'agit d'un acte sous seing privé. On sait que **Mathieu** Habrial savait signer, mais je doute de sa capacité à écrire un acte dans sa globalité. Je n'ai pas pu vérifier, mais il me faudrait consulter le détail de l'acte dans le contrôle des actes.

En 1731, Durand, son fils, procède à un échange¹⁶² avec Antoine Roufet (voir page suivante). On y apprend que **Mathieu** Habrial est toujours vivant, mais **Catherine** James est décédée.

Mathieu décède le 18 mars 1748 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁶³. Il est dit âgé de 75 ans. Sont présent son fils Durand, François Sauvaniat, et François Favodon son gendre (mari de Jeanne Habrial).

La difficulté sur cette génération consiste principalement au grand nombre d'homonymes. J'espère ne pas avoir perdu ceux qui me liront avec tous ces Mathieu, Michel, Jean et Durand. La proximité entre les familles issues de Antoine et Durand (étudiées dans ce mémoire) et de Simon fait qu'il faut souvent jongler entre les familles d'acte en acte. Lors des baptêmes, on donne à l'enfant le prénom de son parrain. Les parrains étant bien souvent des habitants du villages, le vivier de prénom est assez limité. Il n'est donc pas étonnant de voir trois Michel ou trois Jean dans les mêmes années, ce qui complique le travail du généalogiste. En pratique, pour se distinguer, on utilisait des surnoms (Jean le jeune, Jean le vieux, le petit Jean, le Janet, etc), mais ces surnoms sont rarement restés à la postérité.

¹⁶¹ AD 03 – 2C698

¹⁶² AD 63 - 5E55/373

¹⁶³ AD 63 – 6E411/1 p181



x ~1726



Durand Habrial est né le 30 mai 1702 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁶⁴. Son parrain est Durand Habrial, son grand-père, et sa marraine est Marie Dalan femme à Michel Habrial. Il est le fils aîné de Mathieu Habrial et Catherine James.

Ses possessions :

N'ayant pas trouvé de succession ou de partage entre ses héritiers, je n'ai pas la liste exhaustive de ses possessions à la fin de sa vie.

Dans un échange¹⁶⁵ avec Antoine Rouphet le 12 mai 1731, on apprend que **Durand** a hérité de terres de sa mère aux Graverolles. Antoine Rouphet, époux de Marguerite Sannaire fille de défunt Claude et Marie Favodon (à présent épouse de Jean Mathieu) a des terres à Serverant par l'héritage de sa femme (Claude Sannaire habitait à Serverant). Ils procèdent donc à un échange d'héritages.

Héritage Durand Habrial	Superficie
Une cabane et cotys aux Graverolles	
Terres de Bouchadoux	5 quartelées
Terre « Le Suchet »	5 quartelées
Terre La cotte	1 septérée
Terre « Le peut »	1 septérée
<i>Assance</i> ¹⁶⁶ Coudert de la Font	

Héritage Antoine Rouphet	Superficie
Une chambre	
<i>Assance</i> champozet	1 septérée
Les Clades	1 <i>assance</i> + 3 quartonnées
Les Rivaux	1 quartelée
Les Bregeres	10 quartelées
Un petit circuit de bois de haute futaie « Les Sanitas »	1 coupée
Une <i>bausche</i> « les fontvieilles »	1 coupée
<i>Assance</i> Layat	1 quartelées
Petit jardin	
Une cheneviere	1 coupée chenevis
Terre Combe Rodde	1 esminée

Le contrat précise que **Durand** devra payer le cens lié aux terres, à savoir une quarte seigle, deux quarts avoine sept sols argent au prieuré de LacRoy.

¹⁶⁴ AD 63 – 3E411/3 p34

¹⁶⁵ AD 63- 5E55/373

¹⁶⁶ *Assance* : lire Accense : Concession généralement héréditaire de la jouissance d'un bien (le plus souvent une terre) moyennant une redevance (cens) annuelle en argent ou en nature— selon le Dictionnaire du Moyen Français

En 1752, il échange¹⁶⁷ un pré avec André Pinel des Graverolles. Il échange un pré appartenant au terroir de la Planche, donnant 1 char et demi de foin, contre un pré situé dans les dépendances du village au terroir de La Font.

En 1754, il achète¹⁶⁸ à Gilbert Habrial un pré au terroir de Raphilloux (anciennement Rif Fouilloux) qui contient 2 chars et demi de foin contre la somme de 128 livres.

En 1766, **Durand** et Blaise Habrial son fils vendent¹⁶⁹ plusieurs terrains à Marien Pinel, gendre de Durand et beau-frère de Blaise contre la somme de 200 livres :

- 5 quartelées au terroir des Rivaux
- 3 quartonnées au Buisson Reddon
- 5 quartelées au bois de Nuillat,
- 1 esminée au terroir « Le Peut »

Il s'agit de terrains plutôt éloignés du village de Serverant, ou sis sur le village des Graverolles. **Durand** et Blaise par la suite essaieront de recentrer les possessions de la famille autour de Serverant.

Son épouse :

Gilberte Favodon est née le 30 mars 1704 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁷⁰. Elle est la fille de Marien Favodon et Gilberte Leschier. Son parrain est Gilbert Leschier, son oncle, et sa marraine est Gilberte Mansat. La famille habite aux Graverolles.

Les trois enfants aînés de la fratrie se marient avec les enfants de Mathieu Habrial. Comme indiqué dans le paragraphe précédent, je n'ai pas trouvé les actes de mariage, ni les contrats de mariage, y compris dans les insinuations du bureau d'Ebreuil. Il faudrait que je recherche également dans les insinuations du bureau de Riom.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1.	Blaise Favodon	19/10/1701	Saint-Rémy	Peyronelle Habrial	Vers 1726	Saint-Rémy	3	?	?
2.	Gilberte Favodon	30/3/1704	Saint-Rémy	Durand Habrial	Vers 1726	Saint-Rémy	4	20/2/1752	Saint-Rémy
3.	François Favodon	1/5/1706	Saint-Rémy	Jeanne Habrial Claudia Longchambon	Vers 1726 25/2/1743	Saint-Rémy	1 ?	1/5/1748	Saint-Rémy
4.	Marguerite Favodon	17/3/1713	Saint-Rémy	?	?	?	?	?	?
5.	Marien Favodon	?		Marguerite Jarre	7/2/1739	Pouzol	3	?	?

¹⁶⁷ AD 63 – 5E55/394

¹⁶⁸ AD 63 – 5E55/396

¹⁶⁹ AD 63 – 5E55/652

¹⁷⁰ AD 63 – 6E411/1 p116

- Blaise Favodon est né le 19 octobre 1701 à Saint-Rémy-de-Blot. Il épouse Gilberte Habrial et ils auront 4 enfants (voir paragraphe sur Gilberte Habrial).
- François Favodon est né le 1er mai 1706 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁷¹. Il épouse Peyronnelle Habrial et ils auront une fille Gilberte (voir paragraphe sur Peyronnelle Habrial). Au décès de Peyronnelle, il se remarie¹⁷² en 1743 avec Claudia Longchambon, veuve de Mathieu Chardonnet (cousin de Peyronnelle). Ils n'auront pas d'enfant.
- Marguerite Favodon est née le 17 mars 1713 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁷³. Elle est marraine de sa nièce Marguerite Habrial en 1743, mais je ne trouve pas de trace d'elle par la suite.
- Marien Favodon se marie en 1739 à Pouzol¹⁷⁴ avec Marguerite Jarre. Ils auront 3 enfants à Saint-Rémy-de-Blot¹⁷⁵ : Gilberte en 1741, Jeanne en 1742, Durand en 1744.

Durand Habrial et **Gilberte** Favodon se marient à Saint-Rémy-de-Blot vers 1726.

Leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
	Mathieu Habrial	4/5/1727	Saint-Rémy de B.	x	X	X	X	?	?
	Blaise Habrial	19/4/1730	Saint-Rémy de B.	Jeanne Gravier	14/2/1752	Saint-Rémy	5	31/5/1769	Saint-Rémy
	Marguerite Habrial	12/1731	Saint-Rémy de B.	Marien Pinet	14/2/1752	Saint-Rémy	7	5/3/1783	Saint-Rémy
	Marie Habrial	Vers 1740	?	Amable Bromont	25/2/1762	Blot l'Eglise	3	18/3/1791	Blot l'Eglise

- Mathieu est né le 4 mai 1727 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁷⁶. Son parrain est Mathieu Habrial son grand-père, sa marraine est Gilberte Leschier sa grand-mère. Au contrat de mariage de Blaise Habrial son frère, il n'y a pas de mention de Mathieu, Blaise est le fils aîné. Il semble donc être décédé assez jeune. Je ne trouve pas de trace de lui.
- Marguerite est née en décembre 1731 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁷⁷. Son parrain est François Favodon, son oncle, sa marraine est Marguerite Favodon, sa tante. Elle se marie le 14 février 1752 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁷⁸ avec Marien Pinet, le même jour que son frère Blaise. Ils auront 7 enfants :

¹⁷¹ AD 63 – 6E411/1 p119

¹⁷² AD 63 – 3E411/6 p14

¹⁷³ AD 63 – 3E411/4 p8

¹⁷⁴ AD 63 – 6E284/1 p43

¹⁷⁵ AD 63 – 3E411/6 p2, p9, p20

¹⁷⁶ AD 63 - 3E411/5 p9

¹⁷⁷ AD 63 - 3E411/5 p22

¹⁷⁸ AD 63 - 3E411/7 p18

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1	Guillaume Pinel	27/4/1759	Saint-Rémy	?	?	?	?
2	Gilberte Pinel	5/6/1760	Saint-Rémy	?	?	?	?
3	Etienne Pinel	8/7/1766	Saint-Rémy	x	X	x	x
4	Jean Pinel	8/7/1766	Saint-Rémy	x	X	x	x
5	Gilbert Pinel	20/6/1771	Saint-Rémy	Marguerite Chardonnet	7/2/1786	Saint-Rémy	
6	Antoinette Pinel	10/6/1774	Saint-Rémy	x	X	x	x
7	Toinette Pinel	10/6/1774	Saint-Rémy	Marien Chardonnet	20/06/1786	Saint-Rémy	

- Guillaume Pinel est né le 27 avril 1759 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁷⁹. Sa marraine est Marie Habrial sa tante. Je n'ai pas trouvé de mariage par la suite.
- Gilberte Pinel est née le 5 juin 1760 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁸⁰. Je n'ai pas trouvé de mariage par la suite.
- Etienne et Jean Pinel sont deux frères jumeaux nés le 8 juillet 1766 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁸¹. Etienne survivra seulement 5 semaines et décèdera le 16 aout 1766, Jean décèdera à l'âge de 3 ans le 6 mars 1769.
- Gilbert est né le 20 juin 1771 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁸². Il épousera en 1786 Marguerite Chardonnet à Saint-Rémy-de-Blot, ses deux parents étant décédés. Marguerite Chardonnet est sa cousine du 4eme degré au 5eme degré, mais c'est assez éloigné pour que le prêtre ne le mentionne pas.
- Toinette et Antoinette Pinel¹⁸³ sont deux sœurs jumelles nées le 10 juin 1774 à Saint-Rémy-de-Blot. L'une d'elle meurt à l'âge de 3 mois, le 13 septembre 1774, l'autre se mariera avec Marien Chardonnet, le frère de Marguerite Chardonnet le 20 juin 1786.

Marguerite sera enterrée le 5 mars 1783 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁸⁴, veuve de Marien Pinel des Graverolles.

¹⁷⁹ AD 63 – 6E411/2 p18

¹⁸⁰ AD 63 – 6E411/2 p23

¹⁸¹ AD 63 – 6E411/2 p 52, 215 et 227

¹⁸² AD 63 – 6E411/2 p81, p162

¹⁸³ AD 63 – 6E411/2 p 96, 248, 164

¹⁸⁴ AD 63 – 6E411/2 p281

- Marie s'est mariée le 22 février 1762 à Blot l'Eglise¹⁸⁵ avec Amable Bromont. Je n'ai pas trouvé son acte de naissance sur Saint-Rémy-de-Blot. Ils auront 3 enfants.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
	Quintianne Bromont	16/6/1765	Blot l'Eglise	?	?	?	?
	Nicolas Bromont	28/5/1767	Blot l'Eglise	Antoinette Boyet Marie Bernut	15/2/1790	Blot l'Eglise	2 3
	Marie Bromont	16/7/1771	Blot l'Eglise	Denis Pouzol	8/11/1796	Saint Hilaire la Croix	3

- Quintianne Bromont¹⁸⁶ est baptisée le 16 juin 1764 à Blot l'Eglise, elle est née la veille au village de la Faye. Son parrain est **Durand** Habrial son grand-père de Serverant. Je ne trouve pas de trace par la suite.
- Nicolas Bromont¹⁸⁷ est baptisé le 28 mai 1767 à Blot l'Eglise. Il est né la veille au village de la Faye. Il se marie le 15 février 1790 à Blot l'Eglise avec Antoinette Boyer. Ils auront Gilbert en 1791, Jeanne en 1792. Antoinette Boyer meurt quelques semaines plus tard, car le deuxième jour complémentaire de l'an II (18 septembre 1794) à Blot l'Eglise¹⁸⁸, naît Marie Bromont fille de Nicolas et Marie Bernut. Je n'ai trouvé ni le décès d'Antoinette Boyer, ni le remariage de Nicolas. Ils auront par la suite¹⁸⁹ Denis Bromont en 1797, et Jeanne en 1807.
- Marie Bromont¹⁹⁰ est baptisée le 16 juillet 1771 à Blot l'Eglise. Elle épouse Denis Pouzol le 18 brumaire de l'an V à Saint-Hilaire-la-Croix¹⁹¹. Ils auront 3 enfants¹⁹² : Michelle Pouzol le 25 vendémiaire de l'an VI, Claude Pouzol le 30 floréal de l'an VII, Blaise Pouzol le 16 floréal de l'an X. Elle décède le 13 nivôse de l'an XII (4 janvier 1804) à Saint-Hilaire-la-Croix¹⁹³, quelques jours avant sa fille Michelle (22 nivôse),

Marie Habrial est enterrée le 18 mars 1791 à Blot l'Eglise¹⁹⁴, âgée d'environ 50 ans. Son mari est témoin, mais décèdera quelques mois plus tard, le 9 octobre 1791.

¹⁸⁵ AD 63 – 3E43/3 p71

¹⁸⁶ AD 63 – 6E43/2 p100

¹⁸⁷ AD 63 – 3E43/4 p9, 6E43/3 p3, p7, p13

¹⁸⁸ AD 63 – 6E43/3 p23

¹⁸⁹ AD 63 – 6E43/3 p71, 6E43/4 p7

¹⁹⁰ AD 63 – 6E43/2 p133

¹⁹¹ AD 63 – 6E378/5 p18

¹⁹² AD 63 – 6E378/2 p 44, p56, p76,

¹⁹³ AD 63 – 6E378/8 p42

¹⁹⁴ AD 63 - 6E43/10 p2, p4

Le 12 mai 1732, le notaire Mandet de Pouzol a rédigé un document¹⁹⁵ « Subrogation pour **Durand** Habrial et sa femme contre Gilbert James ».

Durand Habrial semble avoir des liquidités d'avance, et jouer le rôle de banquier dans le village. En effet, le document énumère toutes les obligations détenues par Gilbert James de Serverant :

Personne	Date	Somme approx.
François Graverol	10/5/1707	30 livres
+Gilbert Jardon et Gilberte Marpaud sa veuve	12/10/1722	90 livres
+Marien Favodon des Graverolles	1/8/1716	83 livres 18 sols
Pierre Charmen des Racles	2/7/1727	33 livres.

Une fois tous ces documents énumérés, le notaire indique que la somme totale de 237 livres et 15 sols, a été remise par **Durand** Habrial à Gilbert James, charge à lui d'aller querir les sommes manquantes.

Le 2 décembre 1751, le notaire Mandet de Pouzol rédige une obligation pour Pierre Bidon contre **Durand** Habrial. **Durand**, fils héritier de Mathieu, doit la somme de 325 livres à Pierre Bidon, avocat au parlement et bailli de Randan, héritier de Messire Gilbert Bidon, notaire et fermier de la terre de Pouzol. Cette obligation fait suite à un procès extraordinaire intenté entre les deux pères par-devant le lieutenant criminel de la sénéchaussée d'Auvergne. Il serait intéressant de rechercher ce procès, mais dans le document, il n'y a malheureusement pas d'indication de date, ni de la raison du procès.

Durand est parrain de plusieurs enfants à Saint-Rémy-de-Blot¹⁹⁶ :

- En 1723, Durand Chardonnet, fils de Mathieu Chardonnet (cousin germain de son père) et Clauda Longchambon.
- En 1726, Gilberte Bourlon fille de Jacques Bourlon et Françoise Habrial (cousine germaine de son père)
- En 1726, Durand Habrial, fils de Jean Habrial (son oncle) et Antoinette Bousset, tous de Serverant, à Saint-Rémy-de-Blot
- En 1727, Louise Chapuzet, fille de Mathieu et Gilberte Imbert, baptisée à Saint-Pardoux
- En 1734, son neveu Marien Durand Favodon, fils de Blaise et Peyronelle Habrial.
- En 1741, sa nièce Gilberte Favodon, fille de Marien et Marguerite Jarre.
- En 1744, son neveu Durand Favodon, fils de Marien et Marguerite Jarre.
- En 1753, sa petite fille Michelle Habrial fille de Blaise et Jeanne Gravier.

Il assiste au mariage de ses 3 enfants, mais est également témoin au mariage de Jean Habrial son cousin germain avec Gilberte Chardonnet en 1754 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁹⁷.

¹⁹⁵ AD 63 – 5E55/374

¹⁹⁶ AD 63 – 3E411/4 p49, 3E411/5 p7 et 8, 3E411/5 p32, Registre BMS mairie de Saint-Pardoux, 3E411/6 p2, p20, 3E411/7 p25

¹⁹⁷ AD 63 – 3E411/7 p28

Il est témoin de nombreuses sépultures¹⁹⁸ :

- En 1740, au décès de Guillaume Chapuzet âgé de 30 ans de Serverant.
- En 1742, au décès de Mathieu Chapuzet âgé de 60 ans de Serverant.
- En 1748, à la sépulture de son père Mathieu Habrial, et à celle de François Favodon son beau-frère.
- En 1752, à la sépulture de sa femme **Gilberte** Favodon.
- En 1753, à la sépulture de Marien Favodon son neveu et filleul.
- En 1766, au décès de son petit-fils Blaise Habrial fils de Blaise.

Il décède le 31 mai 1768 à Saint-Rémy-de-Blot¹⁹⁹. Sont présents Blaise Habrial son fils, Durand Chardonnet, son filleul, et Marien Pinel son gendre.

¹⁹⁸ AD 63 – 3E411/6 p7, p12, 6E411/1, p181, 3E411/10 p16, p19, 6E411/2 p216

¹⁹⁹AD 63 – 6E411/ 2 p228



x 14/2/1752



Blaise Habrial est né 19 avril 1730 à Saint-Rémy-de-Blot²⁰⁰. Son parrain est Blaise Favodon, son oncle, sa marraine est Marie Habrial.

Ses possessions :

Je n'ai trouvé aucun document attestant la totalité des possessions de **Blaise** Habrial. Je n'ai pas trouvé de succession ni de document de partage entre ses fils.

L'image ci-contre présente donc une représentation totalement hypothétique et personnelle des possessions de **Blaise** Habrial, reconstituée à partir des possessions de ses aïeux présentées précédemment, ainsi que de ses fils sur le cadastre de 1836. Je me suis basée sur les champs contigus entre ces trois personnes, pour imaginer les terres avant succession. Bien évidemment certaines terres ont pu être achetées entre temps, par les fils de **Blaise**, ce qui fausse cette vue. Cela permet tout de même de se faire une idée de la répartition des terres et l'emplacement de la maison d'habitation.

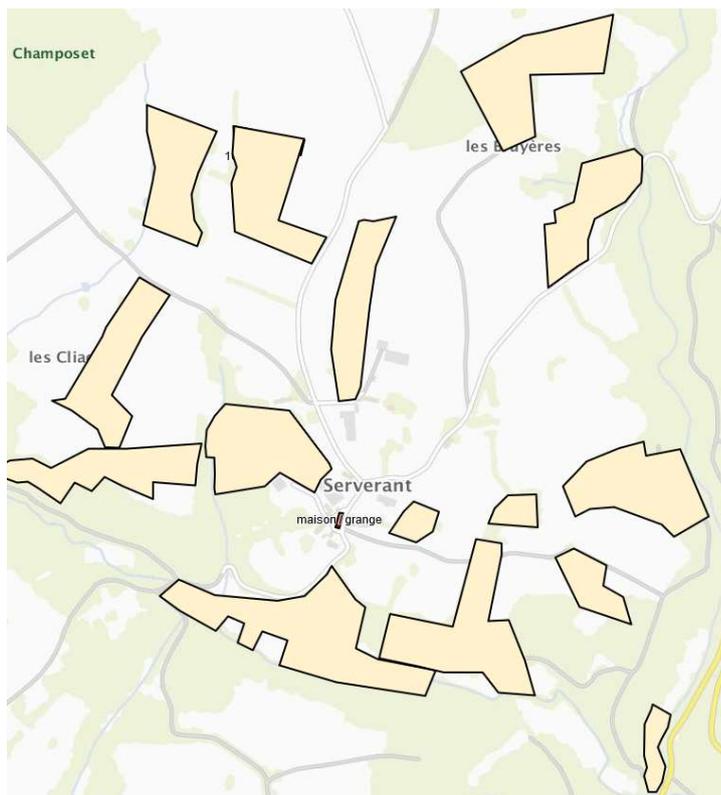


Figure 29: carte des terrains de Blaise Habrial (hypothétique)

Dans les impositions²⁰¹ de 1785 de Saint-Rémy-de-Blot, **Blaise** Habrial est cité avec un revenu de 130 livres, pour une maison, un jardin, des terres et prés. Ce qui le place au second rang des habitants non privilégiés de Saint-Rémy-de-Blot, derrière le meunier Jean Bichard.

²⁰⁰ AD 63 – 3E411/5 p19

²⁰¹ AD 63 – 4C158

Son épouse :

Jeanne Gravier est née le 22 aout 1733 à Ayat-sur-Sioule²⁰². Elle est la fille d'André Gravier et de Michelle Garachon. André Gravier est tisserand au village des Gabys à Ayat-sur-Sioule. André Gravier et Michelle Garachon auront 6 enfants, dont seules deux filles atteindront la majorité.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1.	Jeanne Gravier	22/8/1733	Ayat/Sioule	Blaise Habrial	14/2/1752	St Rémy de Blot	6	22/2/1768	Saint-Rémy
2.	Gervaise Gravier	17/8/1735	Ayat/Sioule	x	x	x	x	30/10/1741	Ayat/Sioule
3.	Antoine Gravier	26/6/1738	Ayat/Sioule	x	x	x	x	19/1/1739	Ayat/sioule
4.	Jeanne / Elisabeth Gravier	2/9/1741	Ayat/Sioule	Gilbert Pinet	8/1/1757	Ayat/Sioule	8	?	?
5.	Pierre Gravier	15/3/1745	Ayat/Sioule	X	X	X	X	13/4/1753	Ayat/sioule
6.	Peyronelle Gravier	17/5/1747	Ayat/Sioule	X	X	X	X	14/4/1753	Ayat/sioule

- Gervaise Gravier²⁰³ est née le 10 aout 1735 à Ayat sur Sioule. Elle décède à l'âge de 7 ans, le 30 octobre 1741.
- Antoine Gravier²⁰⁴ est né le 26 juin 1738 à Ayat sur Sioule, il décèdera à moins d'un an, le 19 janvier 1739.
- Jeanne Gravier est née le 2 septembre 1741 à Ayat sur sioule²⁰⁵. A son baptême, elle est appelée Jeanne comme sa sœur aînée. Cette Jeanne ne peut pas être celle qui a épousé Blaise Habrial en 1752, elle aurait été âgée de 11 ans si c'était le cas. Donc c'est bien **Jeanne** sa sœur aînée qui a épousé Blaise Habrial. Il y a une Elisabeth Gravier²⁰⁶ qui épouse Gilbert Pinet le 8 janvier 1757. Or aucune Elisabeth Gravier n'est née entre 1733 et 1747. Je fais donc la supposition que la seconde Jeanne Gravier a, pour la distinguer de sa sœur aînée, été renommée Elisabeth. Elle aura 8 enfants²⁰⁷ avec Gilbert Pinet : André en 1759, Michelle en 1761, Jeanne en 1763, Gilberte en 1765, Antoine en 1769, Etienne en 1772, Gilbert en 1774, Marien en 1777.
- Pierre Gravier²⁰⁸ est né le 15 mars 1745 à Ayat sur Sioule. Il décède à l'âge de 7 ans le 14 avril 1753.

²⁰² AD 63 – 6E25/1 p216

²⁰³ AD 63 – 6E25/1 p221, p246

²⁰⁴ AD 63 – 6E25/1 p233, p235

²⁰⁵ AD 63 – 6E25/1 p245.

²⁰⁶ AD 63 – 6E25/2 p42

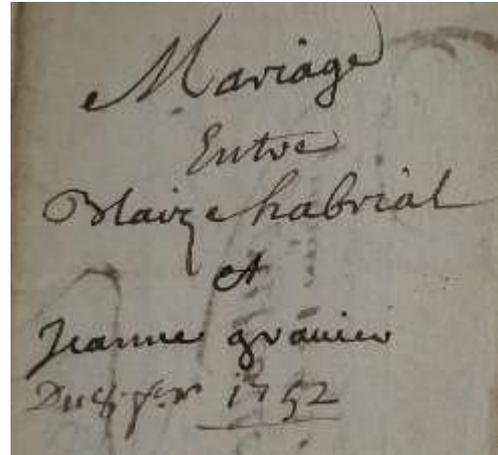
²⁰⁷ AD 63 – 6E25/2 p56, p64, p73, p83, p102, p114, p122, p133

²⁰⁸ AD 63 – 6E25/1 p263, 6E23/11 p12

- Peyronelle Gravier²⁰⁹ est née le 17 mai 1747 à Ayat sur Sioule. Elle décède à l'âge de 5 ans, le 14 avril 1753, un jour après son frère.

Blaise Habrial et **Jeanne** Gravier se marient le 14 février 1752 à Saint-Rémy-de-Blot²¹⁰. Ils ont passé leur contrat de mariage²¹¹ chez le notaire Mandet à Pouzol 5 jours auparavant le 9 février 1752.

Durand Habrial et Gilberte Favodon instituent **Blaise** Habrial leur vrai seul et universel héritier de tous leurs biens, à charge à **Blaise** de payer les dots de ses sœurs si cela n'a pas été fait du vivant de ses parents. Marguerite et Marie Habrial, ses sœurs, devront donc recevoir la somme de 300 livres lorsqu'elles auront atteint la majorité ou trouvé leur parti, ainsi que les objets et animaux suivants : *« un lit garny de couette cussin couverte de menage, rideaux de toile, dix linceulx, douze serviettes, deux napes, un coffre en menuiserie fermant à clef garny de leur menu linge et habit, six brebis avec une velle de la velleur de quinze livres »*.



La dot de **Jeanne** Gravier est quant à elle constituée de la somme de 410 livres, à savoir 220 livres pour bien paternel et 190 livres pour bien maternel. Il est intéressant de noter que les deux sommes d'origine paternelle et maternelle sont distinctes, ce qui n'est pas courant dans les contrats que j'ai pu consulter. Le jour du contrat, André Gravier donne 80 livres en « espèces sonnantes », ainsi qu'un habit de la valeur de 30 livres. Les 300 livres restantes feront l'objet de quittances les années suivantes. Le reste de la dot consiste en *« un lit garny de couette cussin de plume, couverte catholougne, rideaux de toile, huit linceux, douze serviettes, une nape de toile, un coffre en menuiserie bois de cerizier fermant à clef garny de son menu linge, avec les habits qu'elle a de presant, six brebis avec leurs suivants »*. Pour le douaire, si **Blaise** Habrial venait à mourir sans enfant, **Jeanne** Gravier aurait par an, *« trois septiers bled seigre mezure Blot, douze livres en argent »* ainsi que dix livres tous les 3 mois, son usage dans la maison et le jardin potager.

Le 3 juillet 1753, une quittance²¹² est rédigée dans laquelle André Gravier remet la somme de 200 livres à Durand Habrial. Le 25 février 1753, une quittance²¹³ solde le contrat de mariage avec la somme de 100 livres restantes.

²⁰⁹ AD 63 - 6E25/1 p276, 6E23/11 p12

²¹⁰ AD 63 - 3E411/7 p18

²¹¹ AD 63 - 5E55/394 - voir annexes

²¹² AD 63 - 5E55/395

²¹³ AD 63 - 5E55/396

Leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1.	Michelle Habrial	18/5/1753	Saint-Rémy-de-Blot	Gilbert Chapuzet	4/7/1786	Saint-Rémy	3	7/2/1822	Saint-Rémy
2.	André Habrial	23/2/1756	Saint-Rémy-de-Blot	Marie Nony	23/2/1784	Saint-Rémy	4	28/3/1829	Saint-Rémy
3.	Gilbert Habrial	28/10/1757	Saint-Rémy-de-Blot	Françoise Richard	8/11/1785	Saint-Rémy	3	13/7/1833	Saint-Rémy
4.	Guillaume Habrial	15/3/1760	Saint-Rémy	Marie Marpaud	20/1/1795	Saint-Rémy	6	15/5/1822	Saint-Rémy
5.	Amable Habrial	1/5/1762	Blot l'Eglise	?	?	?	?	?	?
6.	Marie Habrial	24/8/1764	Saint-Rémy-de-Blot	X	X	X	X	26/8/1787	Saint-Rémy
7.	Blaise Habrial	?	?	X	X	X	X	10/12/1766	Saint-Rémy

- Michelle Habrial est née le 18 mai 1753. Elle a la particularité (avec son frère Gilbert) d'être enregistrée dans les registres de baptêmes²¹⁴ de Blot l'Eglise et de Saint-Rémy-de-Blot. A-t-elle été baptisée à Blot l'Eglise (à mi-chemin entre Serverant et les Gabys) et l'acte retranscrit à Saint-Rémy ? C'est le plus probable. Son parrain est Durand Habrial son grand-père de Serverant, sa marraine est Michelle Garachon, sa grand-mère, des Gabys à Ayat sur Sioule. Elle épouse le 4 juillet 1786 à Saint-Rémy-de-Blot²¹⁵ Gilbert Chapuzet de Serverant. Blaise son père, André et Guillaume ses frères sont témoins. Ils auront 3 enfants

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1	Marie Chapuzet	4/6/1787	Saint-Rémy-de-Blot	Benoit Souliat	23/10/1827	Saint-Rémy	1
2	Antoine Chapuzet	10/12/1788	Saint-Rémy-de-Blot	Gervaise Gaby	8/2/1820	Blot l'Eglise	3
				Marie Dautraix	26/2/1829	Blot l'Eglise	0
				Antoinette Jouanade	7/2/1836	Blot l'Eglise	0
3	Marien Chapuzet	1/12/1798	Saint-Rémy-de-Blot	Jeanne Gaby	26/2/1827	Blot l'Eglise	4

- Marie Chapuzet²¹⁶ est baptisée le 4 juin 1787 à Saint-Rémy-de-Blot. Elle épousera Benoit Souilhat du village de Malmouche à Saint-Rémy-de-Blot le 23 octobre 1827. Benoit Souilhat a 42 ans et est déjà veuf par 3 fois. Ils auront

²¹⁴ AD 63 – 3E43/3 p22 et 3E411/7 p25

²¹⁵ AD 63 – 3E411/9 p27

²¹⁶ AD 63 - 6E411/2 p171, 6E411/7 p72, 6E411/4 p110, 6E411/10 p83, 6E93/12 p34

Antoine Souilhat en octobre 1828, et Marie Chapuzet décèdera probablement des suites de couches le 15 novembre 1828 à Malmouche. Benoit Souilhat se remariera donc une cinquième fois avec Anne Rouchonnat en 1829 à Charbonnières les Vieilles.

- Antoine Chapuzet²¹⁷ est né 10 décembre 1788 à Saint-Rémy-de-Blot d'après son acte de mariage. L'acte de baptême n'existe pas dans les registres paroissiaux de Saint-Rémy-de-Blot. Il épouse Gervaise Gaby à Blot l'Eglise le 8 février 1820. Ils auront Marie en 1821, Jeanne en 1823, Gilberte en 1826.

Au décès de Gervaise Gaby en 1826, il épouse Marie Dautraix à Blot l'Eglise le 26 février 1829. Ils n'auront pas d'enfant. Au décès de Marie Dautraix en 1834, il épouse en troisièmes noces Antoinette Jouanade à Blot l'Eglise en 1836.

- Marien Chapuzet²¹⁸ est né le 11 frimaire de l'an VII à Saint-Rémy-de-Blot, d'après son acte de mariage à Blot l'Eglise en 1827 avec Jeanne Gaby sœur de Gervaise Gaby sa belle-sœur. Son extrait de naissance est délivré par le greffier du tribunal de première instance de Riom. Il est donc manquant dans la commune de Saint-Rémy-de-Blot. Marien Chapuzet et Jeanne Gaby auront Antoine en 1828, Michel en 1832, André en 1834, Antoinette en 1836.

- André Habrial est né le 23 janvier 1756 à Saint-Rémy-de-Blot²¹⁹. Son parrain est André Gravier son grand-père, et sa marraine est Marie Habrial sa tante. Il épouse Marie Nony le 23 février 1784 à Saint-Rémy-de-Blot²²⁰. Blaise Habrial son père et Gilbert Habrial son frère sont témoins au mariage. Dans les tables de mariages²²¹ du bureau d'Ebreuil, il est noté qu'il a passé un contrat de mariage chez le notaire Couchard à Blot l'Eglise le 15 février 1784. La dot de sa femme s'élève à 680 livres. Les archives de ce notaire n'ont pas été conservées pour cette année. Il m'aurait fallu chercher la transcription de l'acte dans l'enregistrement, ce que je n'ai pas eu l'occasion de faire.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1	Guillaume Habrial	20/4/1785	Saint-Rémy-de-Blot	X	X	X	x
2	Marguerite Habrial	26/6/1786	Saint-Rémy-de-Blot	Michel Gaby	30/1/1801	Saint-Rémy	3
3	Guillaume Habrial	1/3/1789	Saint-Rémy-de-Blot	X	X	X	x
4	Pierre Habrial	12/7/1797	Saint-Rémy-de-Blot	Marguerite Chardonnet	21/12/1814	Saint-Rémy	4

- Guillaume Habrial²²² est né le 20 avril 1785 à Saint-Rémy-de-Blot. Il décèdera 3 semaines plus tard le 11 mai 1785.

²¹⁷ AD 63 – 6E43/7 p142, 6E411/4 p61, p79, p100, 6E411/10 p75, p110, 6E43/8 p52, p84

²¹⁸ AD 63 – 6E43/8 p41, 6E411/4 p108, p131, p144, p163

²¹⁹ AD 63 – 6E411/2 p2

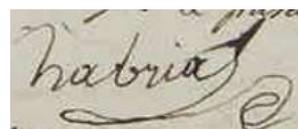
²²⁰ AD 63 - 6E411/2 p152

²²¹ AD 03 – 2C686

²²² AD 63 – 6E411/2 p 158, p288

- Marguerite Habrial²²³ est née le 8 juin 1786 à Saint-Rémy-de-Blot. Gilbert Habrial son oncle est le parrain. Elle épouse Michel Gaby de Serverant le 30 janvier 1801 à Saint-Rémy-de-Blot. Ils auront 3 fils : André en 1807 (mon sosa 110), Pierre en 1810 (mon sosa 108), et Claude en 1815.
- Guillaume Habrial²²⁴ décède à Saint-Rémy-de-Blot le 11 mars 1789, il est âgé de 10 jours. Son acte de naissance n'existe pas dans les registres de Saint-Rémy-de-Blot, ni de Blot l'Eglise et Saint-Pardoux.
- Pierre Habrial²²⁵ est né le 24 messidor de l'an V à Saint-Rémy-de-Blot. Il épouse le 21 décembre 1814 Marguerite Chardonnet de Serverant à Saint-Rémy-de-Blot. Ils auront 4 enfants : Michel en 1821, André en 1823, Anne en 1826 et Claude en 1829.

Pierre sait signer comme le prouve sa signature au mariage²²⁶ de son cousin Gilbert Habrial avec Anne Montpied.



- Guillaume est né le 15 mars 1760 à Saint-Rémy-de-Blot²²⁷. Son parrain est Guillaume Chardonnet, sa marraine est Isabeau Gravier sa tante. Il épouse Marie Marpaud de Fontbonne le 20 janvier 1795 à Saint-Rémy-de-Blot²²⁸.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1	Antoinette Habrial	24/11/1795	Saint-Rémy	?	?	?	?
2	Marie Habrial	20/4/1797	Saint-Rémy	?	?	?	?
3	Marie Habrial	10/4/1801	Saint-Rémy	Amable Laval	23/10/1833	Saint-Rémy-de-Blot	2
4	Gilbert Habrial	19/8/1802	Saint-Rémy	?	?	?	?
5	Pierre Habrial	1/5/1805	Saint-Rémy	Marie Morand	8/2/1831	Saint-Quintin sur Sioule	3
6	Antoine Habrial	27/5/1808	Saint-Rémy	?	?	?	?

- Antoinette Habrial²²⁹ est née le 3 frimaire de l'an IV à Serverant. Je ne trouve aucune trace d'elle par la suite.

²²³ AD 63 – 6E411/2 p 164, 6E411/6 p35, 6E411/8 p24, 6E411/3 p126, 6E411/4 p22

²²⁴ AD 63 – 6E411/2 p300

²²⁵ AD 63 – 6E411/7 p13, 6E411/4 p64, p76, p99, p115

²²⁶ AD 63 – 6E411/7 p28

²²⁷ AD 63 – 6E411/2 p22

²²⁸ AD 63 – 6E411/6 p3

²²⁹ AD 63 – 6E411/3 p5

- Marie Habrial²³⁰ est née le 1^{er} floréal de l’an V à Serverant. Je ne trouve aucune trace d’elle par la suite.
- Marie Habrial²³¹ est née à Serverant le 20 germinal de l’an VIII. Elle épouse Amable Laval le 23 octobre 1833 à Saint-Rémy-de-Blot. Ils auront Michel en 1836 et Marie en 1838.
- Gilbert Habrial est né le 29 thermidor de l’an X à Serverant²³². Je ne trouve aucune trace de lui par la suite.
- Pierre Habrial²³³ est né le 11 floréal de l’an XIII à Serverant. Il épouse Marie Morand le 8 février 1831 à Saint-Quintin sur Sioule. A son mariage, il exerce la profession de maçon. Il s’installe alors cultivateur à Saint-Quintin sur Sioule et ils auront Marie en 1832, Madeleine en 1834 et Catherine en 1836.
- Antoine Habrial²³⁴ est né le 27 mai 1808 à Serverant. Je ne trouve aucune trace de lui par la suite.

En 1791, Guillaume Habrial est soldat de la première compagnie des gardes nationaux de Saint-Rémy-de-Blot²³⁵.

De façon globale, dans les années suivant la révolution, je trouve très peu de décès d’enfants en bas âge dans les registres²³⁶. Je ne pense pas qu’il y ait eu une baisse de la mortalité infantile, je suppose qu’on allait les enterrer à l’église, mais que la déclaration n’était pas faite à la mairie. Cela complique un peu le suivi des collatéraux, certains n’apparaissant que dans les actes de naissance. Pour confirmer cela, il me faudrait consulter les archives diocésaines pour la période et la paroisse incriminées.

- Amable a été baptisé à Blot l’Eglise²³⁷ le premier mai 1762. Son parrain est Amable Bromont de la Faye, sa marraine est Gilberte Garachon des Graverolles. Je ne trouve plus de trace de lui par la suite.
- Marie est née le 24 aout 1764 à Saint-Rémy-de-Blot²³⁸. Son parrain est Gilbert Neuville et sa marraine est Marie Gravier. Elle décède à Serverant le 26 aout 1786, âgée de 22 ans²³⁹. Guillaume et Gilbert Habrial ses frères sont témoins.
- Blaise décède le 10 décembre 1766 à Saint-Rémy-de-Blot²⁴⁰. On ne sait pas son âge, mais il est indiqué fils de **Blaise**, et Durand Habrial, son grand père, est témoin. Je n’ai pas trouvé d’acte

²³⁰ AD 63 – 6E411/3 p25

²³¹ AD 63 – 6E411/3 p52, 6E411/7 p101, 6E411/4 p158, p174

²³² AD 63 – 6E411/3 p69

²³³ AD 63 – 6E411/3 p83, 6E410/6 p67, 6E410/3 p95, p109, p124

²³⁴ AD63 - 6E411/3 p105

²³⁵ Brayauds et Combrailles N°100, p22

²³⁶ AD 63 – 6E411/9

²³⁷ AD 63 – 3E43/3 p72

²³⁸ AD 63 - 6E411/2 p40

²³⁹ AD 63 - 6E411/2 p295

²⁴⁰ AD 63 - 6E411/2 p216

de naissance, ni à Saint-Rémy-de-Blot, ni à Blot l’Eglise. Il se pourrait qu’il s’agisse d’Amable, dont on ne trouve plus trace par la suite.

Jeanne Gravier décède le 22 février 1768 à Saint-Rémy-de-Blot²⁴¹.

En 1754, **Blaise** Habrial est témoin au décès²⁴² de Gilbert Habrial, alors âgé de 80 ans, le cousin germain de son grand-père.

En 1768, il est témoin à la sépulture²⁴³ de son père Durand Habrial.

En 1783, il est témoin à la sépulture²⁴⁴ de son beau-frère Marien Pinel des Graverolles.

Blaise Habrial décède²⁴⁵ le 29 octobre 1791 à Serverant, âgé de 61 ans. Sont présent à la sépulture Guillaume Habrial son fils, et Gilbert Chapuzet son gendre.

²⁴¹ AD 63 – 6E411/2 p224

²⁴² AD 63 – 3E411/10 p23

²⁴³ AD 63 – 6E411/2 p228

²⁴⁴ AD 63 – 6E411/2 p280

²⁴⁵ AD 63 – 3E411/12 p20



x 8/11/1785



Gilbert Habrial est né le 28 octobre 1757 à Serverant. Il a été baptisé à Blot l'Eglise²⁴⁶ (l'acte a été retranscrit à Saint-Rémy-de-Blot également). Son parrain est Gilbert Pinet des Gabys à Ayat sur Sioule, sa marraine est Marguerite Habrial femme à Marien Pinet des Graverolles.

C'est le premier de la lignée que nous étudions qui s'installe en dehors du village de Serverant, en épousant **Gilberte** Richard des Graverolles.

Ses possessions²⁴⁷ :

Parcelle	Terroir	Nature	Superficie	Année entrée	Provenance	Année sortie	Destinataire
635	Grands prés	pature	0,845			1840	Habrial Gilbert fils
690	La Plaine	terre	0,304			1840	Habrial Gilbert fils
694	La Plaine	terre	0,153			1840	Habrial Gilbert fils
714	Les Perrières	terre	0,525			1840	Habrial Gilbert fils
731	Graverolles	maison				1840	Habrial Gilbert fils
731	Graverolles	Grange et aisance	0,043			1840	Habrial Gilbert fils
751	Graverolles	Terre	0,075			1840	Habrial Gilbert fils
805	prés derrière	Pré	0,476			1840	Habrial Gilbert fils
823	Mouillières	prés	0,716			1840	Habrial Gilbert fils
838	LA Cote	Terre	0,218			1840	Habrial Gilbert fils
877	Gilardis	terre	0,092			1840	Habrial Gilbert fils
986	Les Faux	terre	0,17			1840	Habrial Gilbert fils
990	Les Mouillières	terre	0,125			1840	Habrial Gilbert fils
992	Les Mouillières	terre et pature	0,506			1840	Habrial Gilbert fils
1065	Les Betouilles	prés	0,08			1840	Habrial Gilbert fils
1068	Les Betouilles	terre	1,583			1840	Habrial Gilbert fils
1088	La Font	terre	0,163			1840	Habrial Gilbert fils
1097	Les Baroux	terre	0,717			1840	Habrial Gilbert fils
1105	Les Sais	terre	0,664			1840	Habrial Gilbert fils
1144	Les Cour	pature	0,257			1840	Habrial Gilbert fils
1145	Les Cour	terre	1,064			1840	Habrial Gilbert fils
1159	Les Suchets	terre	0,572			1840	Habrial Gilbert fils
1164	La Ganne	terre	0,952			1840	Habrial Gilbert fils
1346	Les Senses	bois, futaie	0,13			1840	Habrial Gilbert fils
1130	Les Pinasses	terre	0,284			1840	Antoine Laurent

²⁴⁶ AD 63 – 3E43/3 p45 et 6E411/2 p10

²⁴⁷ AD 63 - P 10569, P 10570 (folio 267)

Lors de la réalisation du cadastre en 1836, **Gilbert Habrial** déclare posséder toutes les terres ci-dessus, soit plus de 10 ha. Sa maison d'habitation est située sur la parcelle 731. Le renflement sur la droite (au nord) indique la présence d'un four à pain, qui existe toujours à cet emplacement dans la maison.

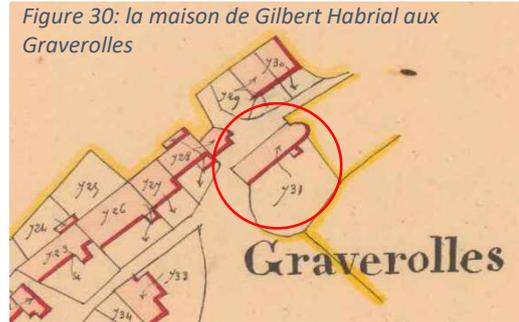


Figure 30: la maison de Gilbert Habrial aux Graverolles

La maison a donc été construite avant 1836, soit par **Gilbert Habrial** après son mariage, soit héritée de **Marien Richard**.

Il y a très peu de terres sur le village de Serverant, on peut donc considérer que la plupart des terres proviennent de son mariage avec **Gilberte Richard**, ou d'achats effectués avant la réalisation du cadastre.

Gilbert pourrait ne pas avoir hérité de nombreuses terres de son père, étant le troisième fils. N'ayant pas trouvé la succession de Blaise, je ne peux pas l'affirmer. Mais je suppose que dû à l'éloignement, il a vendu les terres héritées situées à Serverant à ses frères, comme en atteste un acte notarié²⁴⁸ de l'an II dans lequel il vend à André son frère une étable à brebis contre la somme de 200 livres.

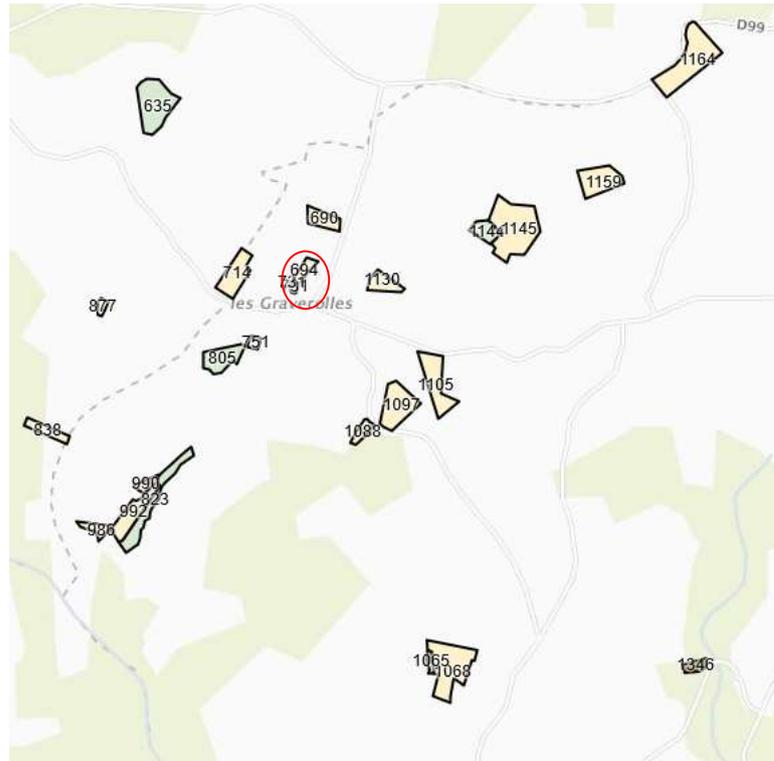


Figure 31: carte des possessions de Gilbert Habrial d'après le cadastre

Dans la matrice de rôle des taxes personnelles et mobilière²⁴⁹ de l'an VII à Saint-Rémy-de-Blot, on trouve une ligne sur **Gilbert Habrial** des Graverolles.

NOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES DES CONTRIBUABLES.	LOYERS D'HABITATION.	TOTAL des Loyers imposables à la taxe Mobilière.	MONTANT DES TAXES Mobilière et Personnelle.		TOTAL des deux Taxes formant le principal.	CENTIMES additionnels à répartir au bureau de l'Agence.
			Mobilière fixée à centimes par franc du total des Loyers.	Personnelle fixée au montant de 3 journées de travail.		
A à r. 66 Le citoyen <i>Gilbert Habrial</i> demeurant à <i>Graverolles</i>		3	75	1 80	2 55	95

²⁴⁸ AD 63 – 5E55/734

²⁴⁹ AD 63 – L1071

Son épouse :

Gilberte Richard serait née le 18 juin 1766 aux Graverolles à Saint-Rémy-de-Blot²⁵⁰. Elle est la fille de Marien Richard et de Gilberte Favaudon. Il n'y a aucune autre naissance du couple Richard/Favaudon dans les 20 décennies après leur mariage²⁵¹ en 1762. Elle semble être fille unique.

Gilbert Habrial épouse **Gilberte** Richard le 8 novembre 1785 à Saint-Rémy-de-Blot²⁵². Je n'ai pas trouvé leur contrat de mariage. Il n'apparaît pas dans les tables des contrats de mariage du bureau d'enregistrement d'Ebreuil, contrairement au contrat de mariage d'André, le frère de **Gilbert** Habrial.

Leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1	Blaise Habrial	7/9/1788	Saint-Rémy-de-Blot	X	X	X	X	10/10/1788	Saint-Rémy
2	Marguerite Habrial	Vers 3/1791	Saint-Rémy-de-Blot	X	X	X	X	6/4/1791	Saint-Rémy
3	Gilbert Habrial	11/8/1792	Saint-Rémy-de-Blot	Anne Montpied Françoise Habrial	27/1/1818 29/1/1833	Saint-Rémy Saint-Rémy	3 3	25/6/1849	Saint-Rémy
4	Anne Habrial	14/8/1795	Saint-Rémy-de-Blot	Antoine Favaudon	13/2/1831	Saint-Rémy	1	10/8/1878	Saint-Rémy
5	Gilbert Habrial	23/9/1801	Saint-Rémy-de-Blot	X	X	X	x	13/5/1876	Saint-Rémy

- Blaise Habrial²⁵³ est né le 7 septembre 1788 à Saint-Rémy-de-Blot. Blaise Habrial, son grand-père est le parrain. Il décède quelques jours plus tard, le 10 octobre 1788. Marien Richard son grand-père maternel est témoin à la sépulture, et figurera à son tour sur le registre 18 jours plus tard.
- Marguerite Habrial²⁵⁴ serait née fin mars 1791. Les registres de cette année n'existent plus. On trouve juste sa trace lors de sa sépulture le 6 avril 1791, elle est dite âgée de 15 jours.
- Anne Habrial²⁵⁵ est née le 27 thermidor de l'an III. Son acte de naissance n'est pas dans les registres de la commune, car la période est manquante, mais l'information est présente sur son acte de mariage avec Antoine Favaudon de Serverant le 13 février 1831 à Saint-Rémy-de-Blot Elle s'installera à Serverant chez son mari et ils auront :

²⁵⁰ AD 63 – 3E411/8 p4

²⁵¹ AD 63 – 3E411/7 p65

²⁵² AD 63 – 6E411/2 p160

²⁵³ AD 63 – 6E411/2 p177, p299

²⁵⁴ AD 63 – 3E411/12 p20

²⁵⁵ AD 63 – 6E411/7 p92, 3 Q 31549 p95

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1	Marguerite Favaudon	31/10/1832	Saint-Rémy-de-Blot	Antoine Laurent	10/2/1852	Saint-Rémy	4

- Marguerite Favaudon²⁵⁶ est née le 31 octobre 1832, à Serverant. Gilbert Habrial, son oncle des Graverolles, est témoin. Elle épousera en 1852 Antoine Laurent de Serverant, et ils auront Anne Laurent en 1853, Marie Laurent en 1855, Marie Laurent en 1857, Claude Laurent en 1861.

Anne Habrial décède le 11 août 1878 à Serverant comme en témoigne son acte de décès²⁵⁷ à Saint-Pardoux. Sa fille Marguerite, épouse Laurent, hérite à son décès comme l'indique la ligne de son décès dans les tables d'enregistrement des décès et successions de Menat.

- Gilbert Habrial²⁵⁸ est né le premier vendémiaire de l'an X aux Graverolles à Saint-Rémy-de-Blot. Il ne se mariera pas et restera célibataire, sûrement à cause de problèmes de santé mentale. En effet, sur la liste du tirage au sort pour l'armée²⁵⁹, il est exempté pour « idiotie ». Il habite avec son frère Gilbert aux Graverolles comme l'indiquent les différents recensements de la commune de Saint-Rémy-de-Blot. En 1846, une note indique d'ailleurs « Aliéné non dangereux », puis avec son neveu Blaise, fils aîné de Gilbert, jusqu'en 1866.

En 1868, il fait une donation²⁶⁰ à ses neveux, d'un terrain au terroir des « Grands prés » en échange du gîte et du couvert jusqu'à la fin de sa vie. En pratique, à sa mort, le terrain ira à Blaise Habrial son neveu uniquement, comme l'atteste le cadastre.

En 1872, au recensement de la commune de Saint-Pardoux, il habite avec son neveu Gilbert à Serverant.

Il décède le 13 mai 1876 à Serverant, comme l'indique son acte de décès à Saint-Pardoux. Blaise Habrial son neveu en témoigne. Il n'y aura pas de déclaration de succession comme on peut le voir sur la ligne de son décès dans les tables d'enregistrement des décès et successions de Menat.

Gilberte Richard décède²⁶¹ aux Graverolles le 3 août 1828. Selon la déclaration de succession²⁶² enregistrée le 24 février 1829, puis corrigée le premier mars 1831 pour insuffisance, **Gilbert** Habrial son époux est usufruitier par moitié de ses biens, et ses enfants Gilbert, Anne et Gilbert sont ses héritiers. La succession se compose de 50 francs de mobilier, ainsi que :

- Une maison d'une valeur de 200 francs,
- Une terre dite « des Baraux » de la valeur de 100 francs,
- Un pré dit « de Derrière » de la valeur de 160 francs,
- Un petit jardin de la valeur de 40 francs.

Soit un total de 500 francs.

²⁵⁶ AD 63 – 6E411/4 p133, 6E411/8 p68, 6E411/5 p87, p99, p114, p140

²⁵⁷ AD 63 – 6E402/14 p84

²⁵⁸ AD 63 – 6E411/3 p62, 6E402/14 p75, 6M7574 p11, 6M7578 p10, 6M7405 p12, 3 Q 31549 p95

²⁵⁹ AD 63 – R403

²⁶⁰ AD 63 – 4Q7077

²⁶¹ AD 63 – 6E411/10 p82, 3Q12420 p152

²⁶² AD 63 – 3Q12099

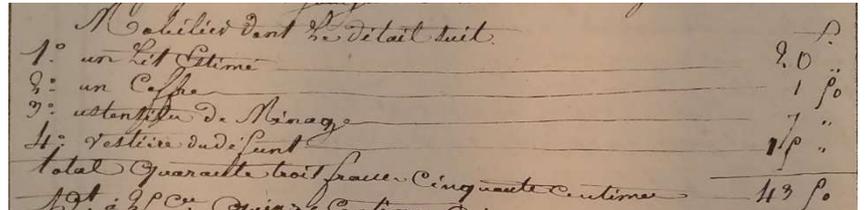
Cette déclaration sera corrigée, car suite à la vente des biens de Anne Habrial à son frère **Gilbert**, le 7 février 1831, la valeur des biens immeubles sera réestimée à 3375 francs.

Gilbert Habrial décède²⁶³ aux Graverolles le 13 juillet 1833.

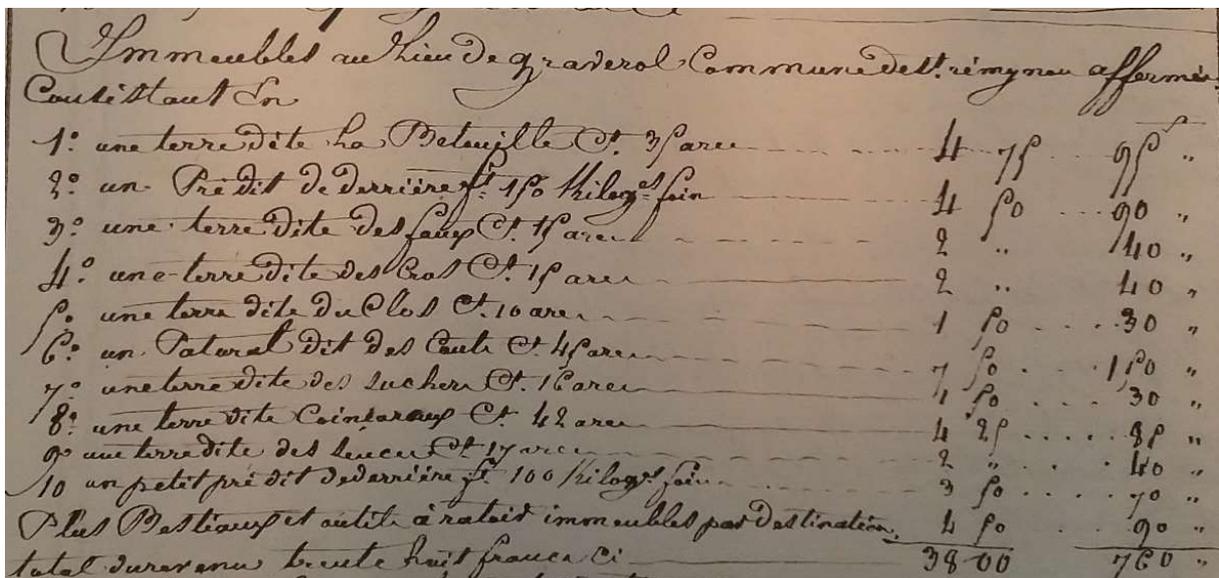
Selon la déclaration de succession enregistrée le 7 janvier 1834, son fils aîné Gilbert hérite pour les trois quarts des biens de son père, comme convenu dans son contrat de mariage.

Concernant le mobilier la succession consiste en :

- 1- Un lit estimé 20 francs
 - 2- Un coffre 1,50 francs
 - 3- Ustensile de ménage 7 francs
 - 4- Vestière du défunt 15 francs
- Total quarante trois francs cinquante centimes



Pour l'immobilier :



Immeubles au lieu des Graverol, commune de Saint-Rémy non affermés consistant en :

- 1° - une terre dite La Betouille contenant 35 ares
- 2° - un pré dit de Derrière
- 3° - une terre dite des Faux contenant 15 ares
- 4° - une terre dite des Crot contenant 15 ares
- 5° - une terre dite du Clot contenant 10 ares
- 6° - un patural dit des Cauts contenant 45 ares
- 7° - une terre dite des Suchers contenant 16 ares
- 8° - une terre dite Cointaroux contenant 42 ares
- 9° - une terre dite des Sences contenant 17 ares
- 10° - un petit pré dit de Derrière

Plus bestiaux et outils à rater (?) immeubles par destination

Total du revenu trente huit francs ci.

Soit une valeur totale de 760 francs.

²⁶³ AD 63 - 6E411/10 p106, 3Q12421 p97

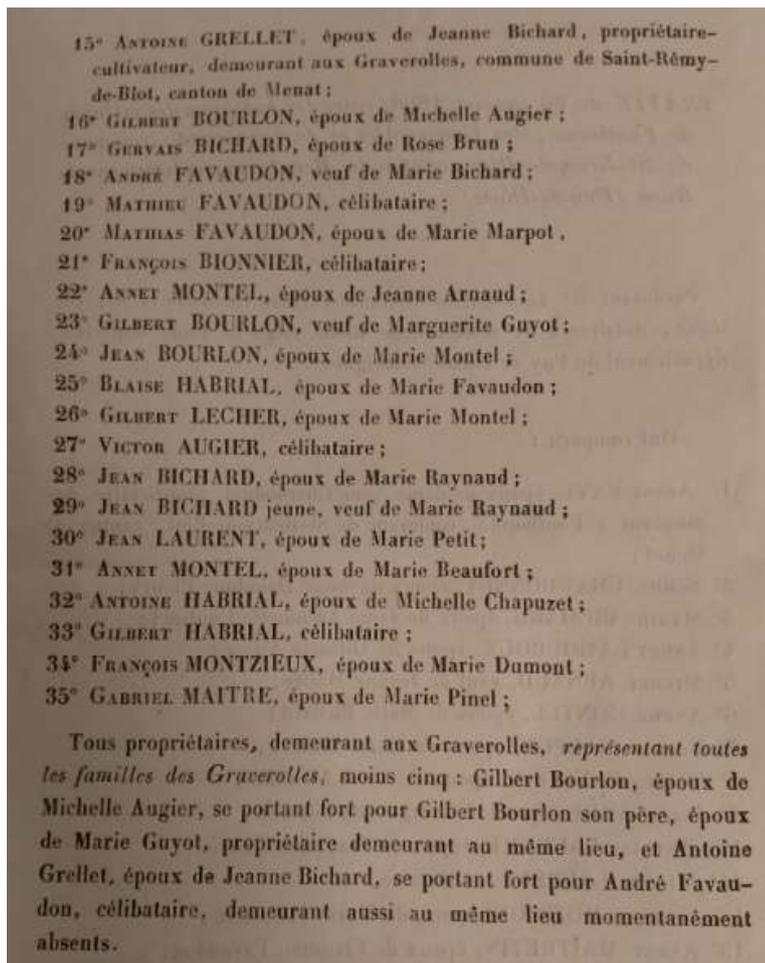
Les Graverolles

Au début du XIXe siècle, le hameau des Graverolles est le plus gros village de Saint-Rémy-de-Blot.

Equidistant de Saint-Rémy-de-Blot et Saint-Pardoux, la question de son rattachement à Saint-Pardoux fera débat, car elle ampute Saint-Rémy-de-Blot d'un revenu conséquent.

Tous pourtant sont partisans d'un rattachement à la commune de Saint-Pardoux comme le montre le document ci-contre.

Année	Nombre de maisons	Maisons inhabitées	Nombre de ménages	Nombre d'habitants
1841			27	160
1846	30		30	143
1851	30		30	140
1856	24		24	112
1861	27		27	123
1866	27		27	123
1872	27		27	119
1876	26		26	121
1881	27		27	119
1886	27		27	122
1891	24	4	26	115
1896	26		28	110
1901	24	4	25	100
1906	23	1	25	102
1911	24	1	28	93
1921	24		27	84
1926	23		23	61
1931	24		22	66
1936	24		20	68



Le tableau ci-contre présente les statistiques de population du village des Graverolles à partir de 1841, tirés des recensements des communes de Saint-Rémy-de-Blot et Saint-Pardoux²⁶⁴. On remarque que si le nombre de maisons ne diminue que de 20% en un siècle, la population est réduite des deux tiers.

La moyenne d'individu par maison est de 6 en 1841, pour descendre jusqu'à 3 personnes par habitation en 1936.

Le nombre de naissances par foyer diminue fortement, et l'exode rural se fait sentir, seul un enfant reste pour cultiver la terre de ses ancêtres.

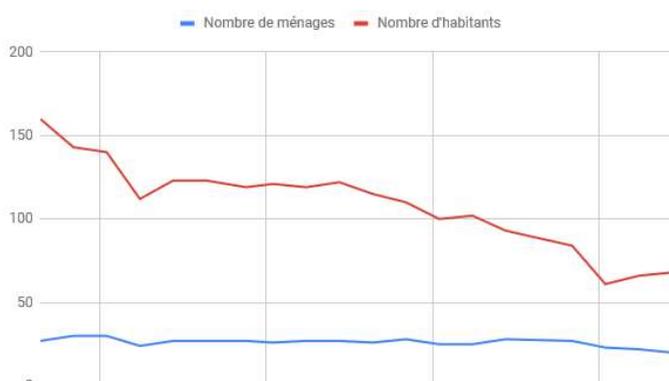


Figure 32: nombre de ménages et d'habitants aux Graverolles, d'après les recensements

²⁶⁴ AD 63 – Série M.

Gilbert Habrial et Françoise Habrial



x 29/1/1833

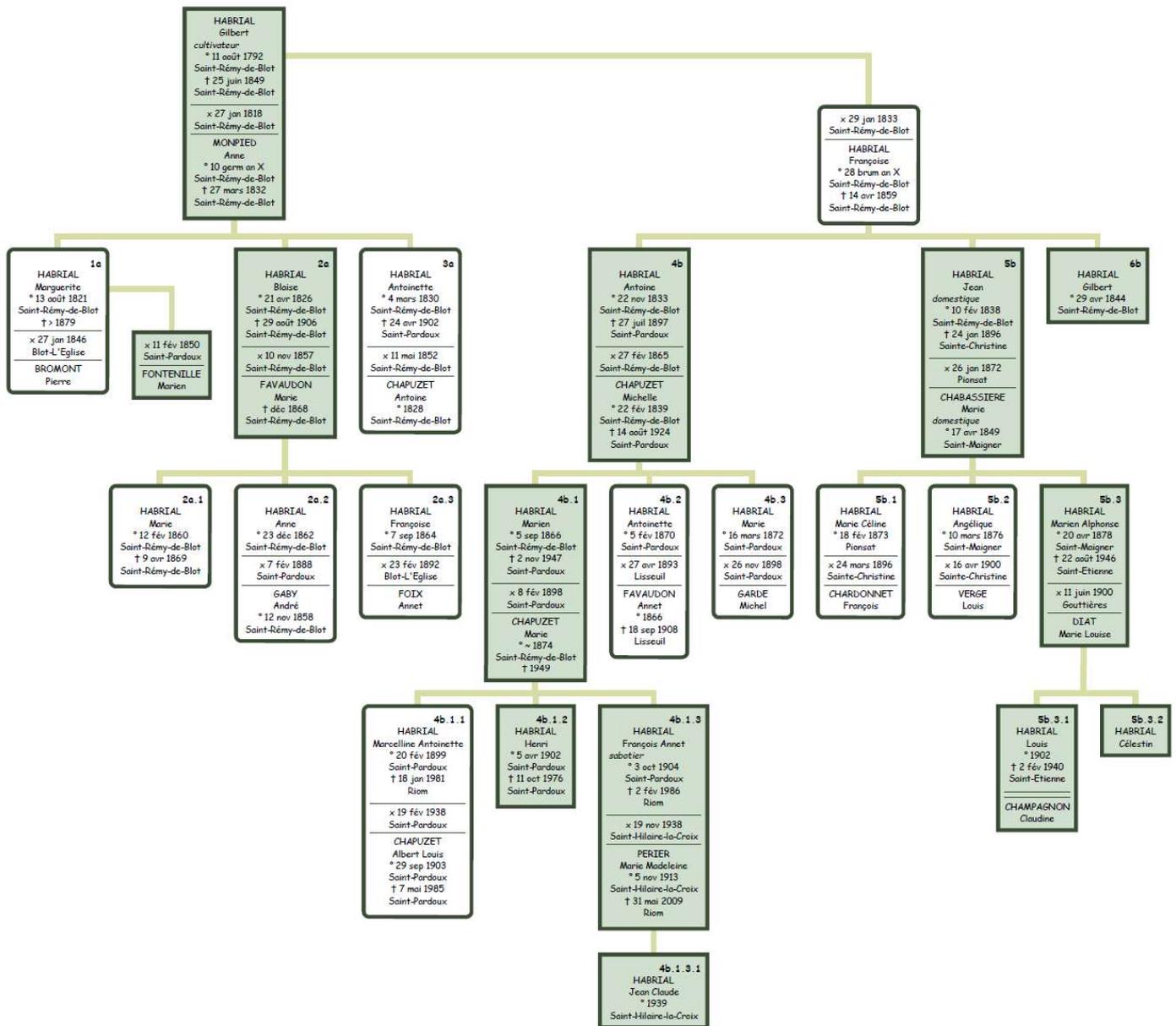


Figure 33: arbre généalogique descendant de Gilbert Habrial

Gilbert est né et a été baptisé le 11 août 1792 dans le village des Graverolles à Saint-Rémy-de-Blot²⁶⁵. Son parrain est Gilbert Laurent, sa marraine est Jeanne Labaye.

Gilbert Habrial est petit, très petit : 1,30m. Ce qui lui vaudra d'être exempté de service militaire²⁶⁶ en 1821. Il a les cheveux noirs, les sourcils noirs, les yeux roux (noisette), le front découvert, le nez petit, la bouche moyenne, le menton rond, le visage ovale, le teint brun selon sa fiche signalétique.

Le fait que **Gilbert** l'ainé et Gilbert son frère plus jeune aient des tares physiques et psychologiques pose question. Auraient-ils eu des carences alimentaires dans leurs jeunes années ? Souffraient-ils de malnutrition ? Dans l'étude du docteur Nivet²⁶⁷ en 1878, il prend l'exemple en particulier de la commune de Saint-Rémy-de-Blot, en raison d'un taux anormal de goitreux (5 pour 100 conscrits, alors que la moyenne est en dessous de 2). Il dit : « *ce qui y a de certains, c'est que les scrofules, les infirmités diverses, la taille insuffisante, font exempter un grand nombre de conscrits. C'est une mauvaise commune au point de vue du recrutement. Les villages sont malpropres et les habitants sont pauvres* ». On peut donc supposer qu'ils aient eu une alimentation carencée en bas-âge ou une eau de mauvaise qualité qui aurait freiné le développement physique pour l'un et mental pour l'autre.

Ses possessions²⁶⁸ :

Gilbert Habrial, vers la fin de sa vie possède un domaine de près de 12 hectares, dont 95% proviennent de l'héritage de son père. En effet, il a hérité des trois quarts²⁶⁹ des terres de son père, ayant reçu en donation un quart supplémentaire par préciput et sa sœur Marie ayant par acte renoncé à sa succession à son profit.

Le dernier quart revient à Gilbert Habrial son frère (idiot), qui habite avec lui. On peut donc considérer qu'il cultive l'entièreté du domaine de son père. C'est d'ailleurs ce qui est retranscrit sur le cadastre, puisque toutes les terres de son père lui sont rattachées. Ce n'est qu'à la succession de **Gilbert** Habrial que son frère Gilbert aura une case à son nom.

Figure 34: carte des possessions de Gilbert Habrial d'après le cadastre



²⁶⁵ AD 63 – 6E411/6 p5

²⁶⁶ AD 36 - R844

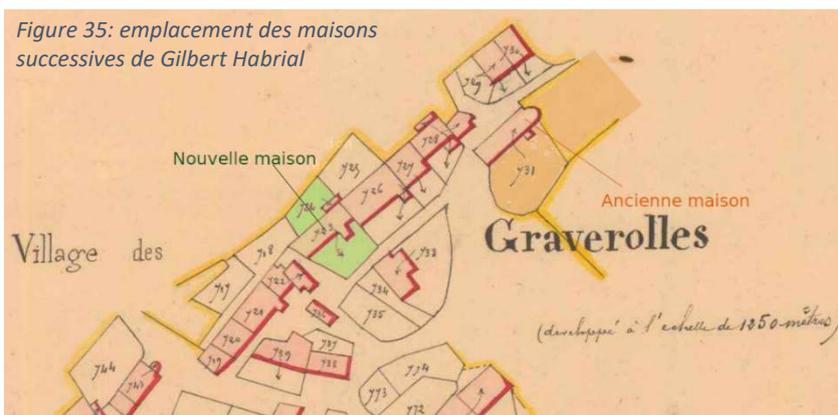
²⁶⁷ Traité du goitre, étudié spécialement dans le département du Puy-de-Dôme, Nivet, Vincent, 1878

²⁶⁸ AD 63 - P 10569, P 10570 (folio 265)

²⁶⁹ AD 63 - 3Q11752

Parcelle	Terroir	Nature	Superficie	Année entrée	Provenance	Année sortie	Destinataire
730	Graverolles	Grange et aisanance	0,0105			1861	Habrial Blaise
810	pré derrière	Terre	0,005			1861	Habrial Jean
829	Sigières	Terre	0,224			1861	Habrial Blaise
979	La Cote	terre	0,52			1861	Habrial Blaise
1278	Les Perrières	terre	0,614			1838	Fiche 21
834	Sigières	terre	0,21	1840	Laurent Antoine	1861	Habrial Blaise
635	Grands prés	pature	0,845	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Blaise
690	La Plaine	terre	0,304	1840	Habrial Gilbert (père)	1860	Fiche 652
694	La Plaine	terre	0,153	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Antoine
714	Les Perrières	terre	0,525	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Gilbert jeune
731	Graverolles	maison		1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Antoine
731	Graverolles	Grange et aisanance	0,043	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Antoine
751	Graverolles	Terre	0,075	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Antoine
805	pré derrière	Pré	0,476	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Blaise
823	Mouillières	pré	0,716	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Antoine, Habrial Gilbert oncle
838	LA Cote	Terre	0,218	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Gilbert oncle
877	Gilardis	terre	0,092	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Gilbert oncle
986	Les Faux	terre	0,17	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Jean
990	Les Mouillières	terre	0,125	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Antoine, Habrial Gilbert oncle
992	Les Mouillières	terre et pature	0,506	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Antoine, Habrial Gilbert oncle
1065	Les Betouilles	pré	0,08	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Antoine, Habrial Gilbert jeune
1068	Les Betouilles	terre	1,583	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Antoine, Habrial Gilbert jeune
1088	La Font	terre	0,163	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Gilbert Oncle
1097	Les Baroux	terre	0,717	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Blaise
1105	Les Sais	terre	0,664	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Jean
1144	Les Cour	pature	0,257	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Blaise
1145	Les Cour	terre	1,064	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Blaise
1159	Les Suchets	terre	0,572	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Antoine
1164	La Ganne	terre	0,952	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Blaise
1346	Les senses	bois, futaie	0,13	1840	Habrial Gilbert (père)	1861	Habrial Blaise, Habrial Gilbert jeune
1064	Betouille	terre	0,2078	1856	Longchambon Gilbert	1861	Habrial Antoine, Habrial Gilbert jeune
993	Les Faux	terre	0,219	1856	Longchambon Pierre	1861	Habrial Blaise
724	Graverolles	jardin	0,0125	1857	Bichard Jean	1861	Habrial Blaise
723	Graverolles	maison		1857	Bichard Jean	1861	Habrial Blaise
723	Graverolles	sol grange	0,028	1857	Bichard Jean	1861	Habrial Blaise
833	Sigières	terre	0,228	1857	Bichard Jean	1861	Habrial Blaise

En 1857, sur le cadastre, on remarque sur le folio de **Gilbert Habrial** un achat à Jean Bichard des Graverolles, d'une maison, une grange, et un jardin (parcelle 723 et 724). La maison a été construite en 1844²⁷⁰, et il semble que Jean Bichard a vendu tous ses biens sur les Graverolles avant de partir s'installer dans l'Allier à Tronget²⁷¹. **Gilbert** étant décédé en 1849, je suppose que c'est **Françoise Habrial** sa veuve qui a réalisé l'achat et que les biens ont été rajoutés sur sa case. Je n'ai pas pu confirmer cette hypothèse.

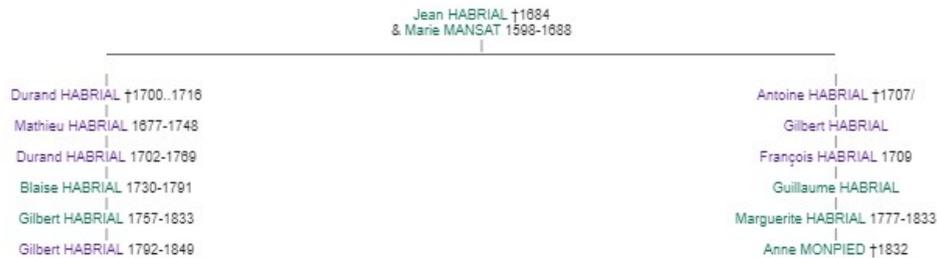


²⁷⁰ AD 63 - P 10552, P 10553 (folio 60)

²⁷¹ Geneanet – arbre de Claude Bichard – couple Jean Bichard / Gilberte Chapuzet

Sa première épouse :

Anne Montpied serait née le 10 germinal de l'an X à Serverant, Saint-Rémy-de-Blot d'après son mariage. En consultant l'acte de naissance²⁷², on découvre qu'elle a été appelée Quintianne, mais sur tous les actes futurs, elle sera prénommée Anne. Elle est la fille de Blaise et Marguerite Habrial, propriétaires et cultivateurs de Serverant. Elle est cousine avec **Gilbert** Habrial au 6eme degré.



Elle fait partie d'une grande fratrie, où les homonymes ne semblaient pas déranger les parents :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nb enf	Date de décès	Lieu de décès
1	Anne Montpied	31/3/1802 ? vers 1800	Saint-Rémy-de-Blot	Gilbert Habrial	27/1/1818	Saint-Rémy	3	27/3/1832	Saint-Rémy
2	Anne (Marie) Montpied	5/6/1800	Saint-Rémy-de-Blot	Gilbert Gros	8/2/1831	Saint-Hilaire-la-Croix	3	12/10/1859	Saint-Hilaire
3	Anne Montpied	31/3/1802 ? vers 1804	Saint-Rémy-de-Blot	Gilbert Chevalier	16/9/1834	Saint-Rémy	1	11/8/1838	Blot l'Eglise
4	Jean Montpied	11/7/1806	Saint-Rémy-de-Blot	Marie Lesbertrand	12/7/1836	Blot l'Eglise	3	7/9/1887	Saint-Pardoux
5	Pétronille Montpied	7/7/1808	Saint-Rémy-de-Blot	x	x	x	x	15/12/1827	Saint-Rémy
6	Blaise Montpied	8/6/1810	Saint-Rémy-de-Blot	Françoise Lamadon	26/1/1834	Lisseuil	8	Après 1886	?
7	Blaise Montpied	24/9/1812	Saint-Rémy	x	x	x	x	12/10/1836	Saint-Rémy
8	Gilbert Montpied	15/3/1815	Saint-Rémy	Marie Monzieux	2/2/1847	Blot l'Eglise	2	Après 1873	?
9	Marie Montpied	3/5/1818	Saint-Rémy	Jean Gros	2/2/1841	Saint-Hilaire-la-Croix	5	Après 1872	?
10	Gilbert Montpied	12/4/1820	Saint-Rémy	Renée Cisterne	1/2/1846	Blot l'Eglise	3	31/5/1859	Blot l'Eglise
11	Jean Montpied	16/3/1823	Saint-Rémy	x	x	x	x	17/3/1823	Saint-Rémy

²⁷² AD 63 - 6E411/3 p66

- Une autre Anne Montpied²⁷³ se marie le 16 septembre 1834 avec Gilbert Chevalier à Saint-Rémy-de-Blot. Elle est indiquée être née le 10 germinal de l'an X comme Anne Montpied épouse de Gilbert Habrial (qui est décédée 2 ans pour tôt !). Or l'acte de naissance de l'an X (1802) ne fait état que d'une seule fille. A son décès en 1838 à Blot l'Eglise, elle est âgée de 34 ans, ce qui donnerait une naissance vers 1804. Anne Montpied l'épouse de **Gilbert** Habrial décède en 1832 âgée de 32 ans, ce qui donne une date de naissance en 1800. Je n'ai pas assez d'éléments pour trancher ce quiproquo et savoir laquelle est née en 1802, et quand est née sa sœur. De l'union entre Anne Montpied et Blaise Chevalier naîtra Blaise Chevalier le 18 décembre 1836 à Blot l'Eglise.
- Une autre Anne Montpied²⁷⁴ est née le 16 prairial de l'an VIII selon son acte de mariage à Saint-Hilaire-la-Croix le 8 février 1831 avec Gilbert Gros. Elle aura Jean Gros en 1832, Anne Gros en 1835, Pierre Gros en 1836 à Saint-Hilaire. Elle décède le 12 octobre 1859 à Saint-Hilaire-la-Croix.
- Jean Montpied²⁷⁵ est né le 11 juillet 1806 à Serverant. Il épouse en 1836 Marie Lesbertrand de Blot l'Eglise. Ils s'installeront à Serverant et auront : Jean en 1838, Gilbert en 1842, Blaise en 1845. Il décèdera à l'âge de 81 ans, le 7 septembre 1887 à Serverant.
- Pétronille Montpied²⁷⁶ est née le 7 juillet 1808 à Serverant. Elle décède à l'âge de 19 ans en 1827.
- Blaise Montpied²⁷⁷ est né le 8 juin 1810 à Serverant. Il épouse Françoise Lamadon à Lisseuil le 26 janvier 1834. Ils restent à Serverant où ils auront Jean en 1834, Marie en 1836, Marie en 1837, Gilbert en 1839, Jean en 1842, Marguerite en 1844, Anne en 1846, Marien en 1850. Il décède après 1886, car il est encore présent au recensement à cette date.
- Blaise Montpied²⁷⁸ est né le 24 septembre 1812 à Serverant. Il décède âgé de 24 ans, à Serverant en 1836.
- Gilbert Montpied²⁷⁹ est né le 15 mars 1815 à Serverant. Il épouse Marie Monzieux à Blot l'Eglise en 1847. En 1856, il est maçon au bourg de Blot. Ils auront Anne en 1848, Jean Gilbert en 1855. Au mariage de sa fille Anne en 1873, il est toujours vivant.

²⁷³ AD 63 – 6E411/7 p107, 6E43/11 p103, 6E43/5 p91

²⁷⁴ AD 63 - 6E378/6 p70, 6E378/3 p113, p127, p134, 6E378/10 p76

²⁷⁵ AD 63 – 6E411/3 p93, 6E43/8 p96, 6E411/4 p173, 6E411/5 p24, p44 6E402/14 p144,

²⁷⁶ AD 63 – 6E411/3 p105, 6E411/10 p79

²⁷⁷ AD 63 – 6E411/3 p124, 6E197/6 p17, 6E411/4 p146, p153, p163, 6E411/5 p5, p21, p38, p70, 6M7405 p13, 6M7408 p13

²⁷⁸ AD 63 – 6E411/3 p140, 6E411/10 p122

²⁷⁹ AD 63 – 6E411/4 p19, 6E43/9 p18, 6M827 p6, 6E43/6 p26, p76 6E43/15 p81

- Marie Montpied²⁸⁰ est née le 3 mai 1818 à Serverant. Gilbert Habrial son beau-frère est témoin. Elle épouse Jean Gros en 1841 à Saint-Hilaire-la-Croix. Elle est domestique à Saint-Angel avant son mariage. Elle s'installe à Chamalet à Saint-Hilaire-la-Croix avec son époux, et ils auront Antoine Gros en 1842, Marie en 1844, André en 1846, Gabrielle en 1849, Marie en 1853. Elle est encore vivante au recensement de 1872 à Saint-Hilaire-la-Croix.
- Gilbert Montpied²⁸¹ est né le 12 avril 1820 à Serverant. Il épouse Renée Cisterne à Blot l'Eglise en 1846. Il s'installe au village de Lacroix commune de Blot l'Eglise. Ils auront Marie en 1849, Blaise en 1850, Renée en 1857. Il meurt à l'âge de 40 ans en 1859 à Lacroix.
- Jean Montpied²⁸² est né le 16 mars 1823 à Serverant. Il décède le lendemain.

Cette grande famille occupe une maison sur la partie extérieure nord-ouest du village de Serverant.

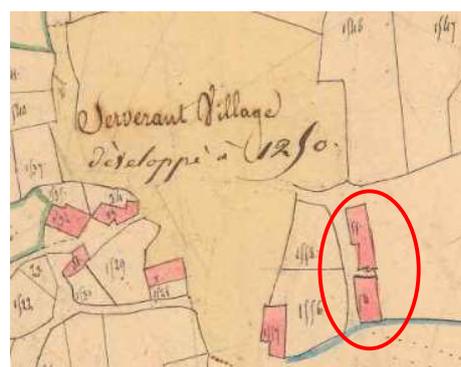


Figure 36 : Emplacement de la maison de Blaise Montpied à Serverant

Gilbert Habrial épouse Anne Montpied le 27 janvier 1818 à Saint-Rémy-de-Blot²⁸³. Ses deux cousins germains Pierre Habrial (fils d'André son oncle) et Antoine Chapuzet (fils de Michelle Habrial sa tante) sont ses témoins au mariage.

Ils passent leur contrat de mariage chez le notaire Baisle à Blot l'Eglise le 12 janvier 1818. Dans l'enregistrement²⁸⁴ du contrat de mariage, on trouve les informations suivantes : les pères et mères de l'époux l'instituent héritier par préciput du quart de leurs biens. L'épouse reçoit une dote en bestiaux et meubles de la valeur de 120 francs. En avance d'héritage, Anne Montpied reçoit 900 francs, plus une pièce de terre au terroir de « La Roche », d'une valeur de 50 francs. Les futurs iront habiter chez les parents de **Gilbert** et ramèneront le fruit de leur travail. Les futurs se marient sous le régime de la communauté et se donnent la jouissance de leurs biens pendant la viduité.

²⁸⁰ AD 63 – 6E411/4 p175, 6E378/7 p9, 6E378/4 p18, p28, p37, p55, p74, 6M6925

²⁸¹ AD 63 – 6E411/4 p55, 6E43/9 p12, 6E43/6 p33, p41, p84, 6E43/12 p92

²⁸² AD 63 – 6E411/4 p78, 6E411/10 p57

²⁸³ AD 63 – 6E411/7 p28

²⁸⁴ AD 63 – 3Q11913

Leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1	Marguerite Habrial	13/8/1821	Saint-Rémy-de-Blot	Pierre Bromont Marien Fontenille	27/1/1846 11/2/1850	Blot l'Eglise Saint-Pardoux	4	Après 1879	?
2	Blaise Habrial	21/4/1826	Saint-Rémy-de-Blot	Marie Favaudon	10/11/1857	Saint-Rémy	3	29/8/1906	Saint-Pardoux
3	Antoinette Habrial	4/3/1830	Saint-Rémy-de-Blot	Antoine Chapuzet	11/5/1852	Saint-Rémy	3	24/4/1902	Saint-Pardoux

- Marguerite Habrial²⁸⁵ naît le 13 août 1821 aux Graverolles. Gilbert Habrial son grand-père est témoin. Elle épouse Pierre Bromont du village de la Faye à Blot l'Eglise en 1846. Pierre Bromont décède le 20 décembre 1848, ils n'auront pas d'enfant. Elle se remarie en 1850 à Saint-Pardoux avec Marien Fontenille, cultivateur au village de Parrots, puis garde champêtre au bourg. Son frère Gilbert Habrial est témoin à son remariage. Marguerite et Marien auront :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1	Antoine Fontenille	20/12/1850	Saint-Pardoux	x	x	x	x
2	Gilbert Fontenille	16/12/1852	Saint-Pardoux	Anne Berthoneche	22/2/1879	Marcillat	4
3	Gilberte Fontenille	17/8/1856	Saint-Pardoux	Jean Dufour	12/11/1879	Saint-Pardoux	5
4	Marie Fontenille	17/12/1859	Saint-Pardoux	Gabriel Berthoneche	22/2/1879	Marcillat	2

- Antoine Fontenille²⁸⁶ naît le 20 décembre 1850 aux Parrots. Il décède à l'âge de 11 ans en 1860.
- Gilbert Fontenille²⁸⁷ naît le 16 décembre 1852 au bourg de Saint-Pardoux. Il épouse Anne Berthonèche, du village des Gilets à Marcillat en 1879. Ils s'installent au bourg de Saint-Pardoux. Ils auront Michel Marius en 1880, Marie en 1883, Jean-Baptiste en 1885, Julien en 1888.
- Gilberte Fontenille²⁸⁸ naît le 17 août 1856 au bourg de Saint-Pardoux. Elle épouse en 1879 Jean Dufour de Saint-Bonnet près Riom à Saint-Pardoux. Sa mère est présente. Ils s'installent au village des Parrots et auront Joseph Dufour en 1882, Gabriel en 1884, Marie en 1887, Gilberte en 1889 et Joseph Antoine en 1893 à Saint-Pardoux
- Marie Fontenille²⁸⁹ naît le 17 décembre 1859 au bourg de Saint-Pardoux. Elle épouse Gabriel Barthonèche, frère de Anne, du village des Gilets, le même jour que son frère

²⁸⁵ AD 63 – 6E411/4 p65, 6E43/9 p11, 6E43/12 p22, 6E402/8 p56

²⁸⁶ AD 63 – 6E402/5 p35, 6E402/11 p93

²⁸⁷ AD 63 – 6E402/5 p45, 6E3507 p99, 6E402/12 p132, p159, p183, p202

²⁸⁸ AD 63 – 6E402/5 p67, 6E402/13 p102, 6E402/1 p153, p173, p193, p214, p246

²⁸⁹ AD 63 – 6E402/5 p85, 6E3507 p98, 6E3506 p121, p168

Gilbert en 1879. Elle s'installe chez son mari aux Gilets. Ils auront Juliette en 1881, Jean-Baptiste en 1890.

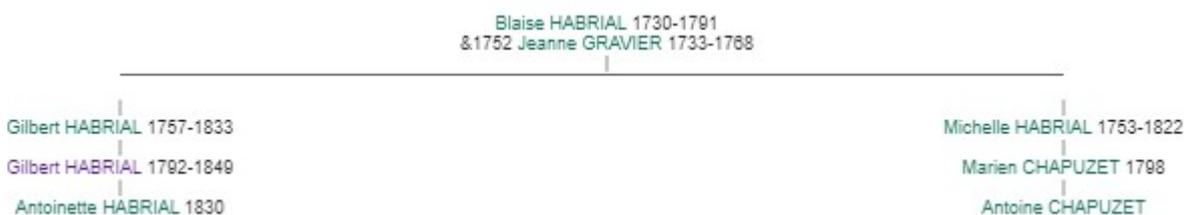
- Blaise Habrial²⁹⁰ naît le 21 avril 1826 aux Graverolles. Il épouse le 10 novembre 1857 Marie Favaudon des Graverolles à Saint-Rémy-de-Blot.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1	Marie Habrial	12/2/1860	Saint-Rémy	X	X	X	X
2	Anne Habrial	23/12/1862	Saint-Rémy	André Gaby	7/2/1888	Saint-Pardoux	4
3	Françoise Habrial	7/9/1864	Saint-Rémy	Annet Foix	23/2/1892	Blot	x

- Marie Habrial²⁹¹ est née le 12 février 1860 aux Graverolles, elle décède à l'âge de 9 ans, le 9 avril 1869 aux Graverolles, quelques mois après sa mère.
- Anne Habrial²⁹² est née le 23 décembre 1862 aux Graverolles. Elle épouse en 1888 André Gaby de Serverant à Saint-Pardoux. Ils auront 3 enfants : Marie Denise en 1888, Françoise en 1891, Annet Julien en 1893 et Jean Marius Gaby en 1899.
- Françoise Habrial²⁹³ est née le 7 septembre 1864 aux Graverolles. Elle épouse Annet Foix de Blot l'Eglise en 1892. Ils s'installent aux Graverolles. Ils n'auront pas d'enfant.

Marie Favaudon décède en décembre 1868, et Blaise élève seul ses filles, sans se remarier. Blaise Habrial décède le 29 août 1906 aux Graverolles, à l'âge de 80 ans.

- Antoinette Habrial²⁹⁴ naît le 4 mars 1830 aux Graverolles. Elle épouse le 11 mai 1852 Antoine Chapuzet de Serverant à Saint-Rémy-de-Blot. Antoine Chapuzet est le cousin issu de germain d'Antoinette Habrial.



²⁹⁰ AD 63 – 6E411/4 p97, 6E411/15 p24, 6E3733 p64

²⁹¹ AD 63 – 6E411/5 p131, 6E411/15 p27.

²⁹² AD 63 – 6E411/5 p146, 6E402/13 p159, 6E402/12 p206, p228, p243, 6E3731 p27

²⁹³ AD 63 – 6E411/5 p9, 6E402/13 p192

²⁹⁴ AD 63 – 6E411/4 p119, 6E333 p39

Elle s'installe à Serverant et ils auront :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1	Antoine Chapuzet	25/8/1855	Saint-Rémy-de-Blot	x	x	x	x
2	Claude Chapuzet	6/9/1858	Saint-Rémy-de-Blot	x	x	x	x
3	Michel Chapuzet	31/10/1862	Saint-Rémy-de-Blot	Gilberte Laval Rose Lajoie	11/2/1888 27/4/1895	Blot l'Eglise Saint-Pardoux	1

- Antoine Chapuzet²⁹⁵ est né le 28 août 1855 à Serverant. Il décède à l'âge de 5 ans, le 5 septembre 1859, quelques jours avant son cadet.
- Claude Chapuzet²⁹⁶ est né le 6 septembre 1858 à Serverant. Il décède un an plus tard le 16 septembre 1859.
- Michel Chapuzet²⁹⁷ est né le 31 octobre 1862 à Serverant. Il épouse en 1888 Gilberte Laval de Blot l'Eglise. Il aura Annette Chapuzet en 1890. Sa femme décède peu après en 1893, et il se remarie avec Rose Lajoie en 1895 à Saint-Pardoux. Il est alors facteur des postes, et ils habitent au bourg de Saint-Pardoux. Il est très souvent témoin lors de la déclaration de ses neveux ou cousins à l'officier d'état civil.

Antoinette Habrial décède le 24 avril 1902 au bourg de Saint-Pardoux chez son fils Michel. Gilbert Fontenille son neveu est témoin.

Anne Montpied décède le 27 mars 1832 aux Graverolles²⁹⁸, dans sa belle-famille. Elle est âgée de 32 ans. Blaise Montpied son frère est présent, et **Gilbert** Habrial son époux également.

Dans la déclaration de succession²⁹⁹ d'Anne Montpied, **Gilbert** Habrial déclare être usufruitier par moitié des biens et que Marguerite, Blaise et Antoinette sont héritiers ab intestat des biens suivants :

- Une somme de 900 francs, et un trousseau d'une valeur de 120 francs, constitués lors de son contrat de mariage
- Un neuvième des biens à Serverant compris dans la déclaration de succession de Blaise Montpied, d'une valeur de 960 francs, soit 106 francs.

²⁹⁵ AD 63 - 6E411/5 p100, 6E411/11 p102

²⁹⁶ AD 63 - 6E411/5 p122, 6E411/11 p102

²⁹⁷ AD 63 - 6E411/5 p145, 6E42/15 p177, 6E402/12 p222, 6E402/13 p225, 6M7412 p5

²⁹⁸ AD 63 - 6E411/10 p100

²⁹⁹ AD 63 - 3Q12099

Françoise / Marie Habrial

Françoise est née le 28 brumaire de l'an X dans le village de Serverant à Saint-Rémy-de-Blot³⁰⁰. Sur son acte de naissance, elle est prénommée Anne. Elle est la fille de François Habrial et de Gilberte Rougier. Dans la suite de sa vie, elle sera prénommée Marie ou Françoise. François Habrial et Gilberte Rougier sont nés vers 1852 selon leurs actes de décès³⁰¹. Ils ont donc 49 ans lors de la naissance de Françoise Habrial.

Elle est une lointaine descendante (à la 5ème génération de Simon Habrial, cousin ou frère de Durand et Antoine Habrial (voir dernière partie de Jean Habrial et Marie Mansat).

Elle est issue d'une famille de 2 enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1.	Michel Habrial	20/3/1788	Saint-Rémy-de-Blot	Marie Augier	14/2/1820	Saint-Rémy-de-Blot	X	4/12/1866	Saint-Rémy
2.	Françoise Habrial	19/11/1801	Saint-Rémy-de-Blot	Gilbert Habrial	29/1/1833	Saint-Rémy-de-Blot	3	14/4/1859	Saint-Rémy

- Michel Habrial³⁰² est né le 20 mars 1788 à Serverant. Il épouse en 1820 Marie Augier de Fontbonne à Saint-Rémy-de-Blot. Ils n'auront pas d'enfant par la suite. Il décède veuf, le 4 décembre 1866 âgé de 78 ans.

La famille habite une maison en contrebas de Serverant, un peu en retrait des autres maisons village, sur le chemin qui mène au lavoir. Ce sont les voisins le plus proches de la famille Montpied, dont est issue Anne Montpied la première épouse de **Gilbert** Habrial.

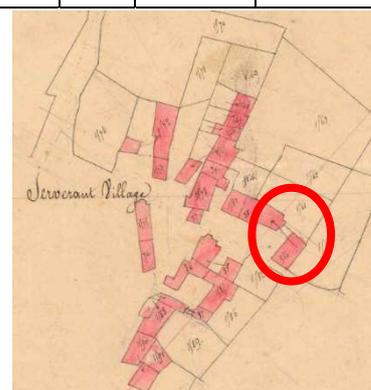


Figure 37: Emplacement de la maison de François Habrial à Serverant

Le 29 janvier 1833, elle épouse donc **Gilbert** Habrial, veuf d'Anne Montpied à Saint-Rémy-de-Blot³⁰³. Elle est âgée de 32 ans, lui a 41 ans.

Gilbert et **Françoise**, même s'ils portent le même patronyme et sont originaire de Serverant sont cousins très éloignés.

Ils passent leur contrat de mariage³⁰⁴ le notaire Baisle de Blot l'Eglise le 10 février 1833. Sur l'enregistrement du contrat on y trouve les informations suivantes : l'époux se constitue ses droits, l'épouse se constitue les siens. Le père de l'épouse lui constitue un trousseau de la valeur de 80 francs, ainsi que la jouissance de biens : un pré et une terre au lieu de Fontbonne, d'une valeur de 250 francs. Les futurs cohabiteront avec le père de **Gilbert** Habrial, qui les logera et les nourrira en échange du

³⁰⁰ AD 63 – 6E411/3 p63

³⁰¹ AD 63 – 6E411/10 p99 et 6E411/11 p21

³⁰² AD 63 – 6E411/2 p175, 6E411/7 p38, 6E411/15 p14

³⁰³ AD 63 – 6E411/7 p99

³⁰⁴ AD 63 – 3Q11813

fruit de leur travail. Les futurs se marient sous le régime dotal avec communauté d'acquêts, et se donnent en cas de survie la jouissance de leurs biens pendant la viduité.

Leurs enfants

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1	Antoine Habrial	22/11/1833	Saint-Rémy-de-Blot	Michelle Chapuzet	27/2/1865	Saint-Rémy	3	27/7/1897	Saint-Pardoux
2	Jean Habrial	10/2/1838	Saint-Rémy-de-Blot	Marie Chabassière	26/1/1872	Pionsat	3	24/1/1896	Sainte-Christine
3	Gilbert Habrial	29/4/1844	Saint-Rémy-de-Blot	?	?	?	?	?	?

- Jean Habrial³⁰⁵ est né le 10 février 1838 aux Graverolles. Il habite aux Graverolles, jusqu'au décès de sa mère en 1859, où il est indiqué cultivateur au dit lieu lors du règlement de sa succession. Son frère Antoine et son demi-frère Blaise ayant hérité la majeure partie des possessions de leur père, il part vivre comme domestique. En effet, il est domestique chez la famille Labbe aux Veillards en 1861, où il y fait la rencontre de Marie Chabassière, qui deviendra sa femme, domestique dans une maison voisine. Il semble être ensuite domestique à Marcillat comme l'indique les lignes suivantes dans les hypothèques.

On le retrouve à son mariage à Pionsat en 1872, où il est domestique au village de Durat, chez Bravy Maymat avec Marie Chabassière. Elle est originaire de la commune de Saint-Maignier (distante de 30km de Saint-Rémy-de-Blot). Ils s'installeront à Saint-Maignier puis Sainte-Christine. Ils auront 3 enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1	Marie Céline Habrial	18/2/1873	Pionsat	François Chardonnet	24/3/1896	Sainte-Christine	3
2	Angélique Habrial	10/3/1876	Saint-Maignier	Louis Verge	16/4/1900	Sainte-Christine	?
3	Marien Alphonse Habrial	20/4/1878	Saint-Maignier	Marie Louise Diat	11/6/1900	Gouttières	2

³⁰⁵ AD 63 – 6E411/4 p169, 6E279/26 p109, 6M3808 p7, 6M5394 p32, 4Q18845 p22

- Marie Céline Habrial³⁰⁶ naît le 18 février 1873 à Pionsat. Elle se marie le 24 mars 1896 à Sainte-Christine avec François Chardonnet, charcutier. Ils auront Annet François en 1901, Marie Lucie en 1904, Joseph Marcel en 1908, à Sainte-Christine.
 - Angélique Habrial³⁰⁷ naît le 10 mars 1876 à Saint-Maigner. Elle se marie le 16 janvier 1900 à Sainte-Christine avec Louis Verge, veuf, charpentier originaire de Commentry, domicilié à Saint-Eloy.
 - Marien Alphonse Habrial³⁰⁸ naît le 20 avril 1878 à Saint-Maigner. Il épouse Marie-Louise Diat le 11 juin 1900 à Gouttières. Il est maçon à Gouttières. Ils auront Louis en 1902 à Saint-Julien la Geneste, puis ils partent pour Saint-Etienne. Sur Geneanet, un descendant de Louis, avec qui je suis en contact, indique qu'ils ont également eu Celestin, mais Marien Alphonse étant très mobile de par son métier, je ne sais pas dans quelle commune il est né.
- Gilbert Habrial³⁰⁹ est né le 29 avril 1844 aux Graverolles. Dernier né de la famille il a 5 ans au décès de son père et 15 ans au décès de sa mère. A la succession de sa mère en 1859, il hérite d'une partie et il est indiqué cultivateur aux Graverolles. Or au recensement de 1861, les trois fils de François n'habitent plus aux Graverolles. Leur demi-frère Blaise occupe seul la maison avec sa femme et ses filles. Si j'ai retrouvé plus ou moins facilement la trace de ses deux frères Antoine et Jean, Gilbert me pose problème depuis le début de mes recherches. Je suppose qu'étant orphelin aussi jeune, il a été placé en tant que domestique peu après le décès de sa mère. Il n'apparaît pas dans les registres matricules du Puy de Dôme. A-t-il été exempté ou est-il inscrit dans un autre département ? On retrouve sa trace en 1872 à Serverant, où il s'occupe de son oncle, Gilbert Habrial (aliéné), dans la maison à côté de sa demi-sœur Antoinette Habrial, mariée à Chapuzet Antoine. Son oncle Gilbert décède en 1876 à Serverant. Puis plus aucune trace, y compris dans les registres de succession. Sauf peut-être une ligne dans les hypothèques :

	Gilbert			maçon	à Néronde (Serverant) et Bussières	211	211	
--	---------	--	--	-------	------------------------------------	-----	-----	--

J'avais longtemps ignoré cette ligne, car Gilbert était des Graverolles, mais après étude du village de Serverant, il n'y a pas d'autre Gilbert Habrial né à cette époque, et il est bien indiqué qu'il est le neveu de Gilbert Habrial lors du recensement de 1872. C'est une piste sérieuse à creuser. D'autant que la ligne indique qu'il serait parti comme maçon à Néronde et Bussières dans la Loire. Ce qui expliquerait que son neveu Marien Alphonse fils de Jean Habrial parte ensuite comme maçon à proximité.

En juin 1872, le jour de la Saint-Jean³¹⁰, à Serverant, les enfants s'amuse à allumer un feu. Un incendie se déclare et ravage le village, alors couvert en chaume. Toutes les maisons du centre du village sont détruites, et les habitants ont deux choix : tout quitter ou reconstruire. Gilbert aura peut-être participé à la reconstruction et appris le métier à cette occasion.

³⁰⁶ AD 63 – 6E279/24 p153, 6E3762 p121, 6E3761 p139, p149, p164

³⁰⁷ AD 63 – 6E393/18 p94, 6E3762 p133

³⁰⁸ AD 63 – 6E393/18 p107, 6E3474 p94, 6E3707 p22

³⁰⁹ AD 63 – 6E411/5 p39, 6M7405 p12

³¹⁰ Mémoire familiale

Leurs successions

Gilbert Habrial meurt le 25 juin 1849 aux Graverolles³¹¹. Il a 56 ans.

Il rédige un testament³¹² le 3 juin 1849 chez le notaire Senturel à Pouzol, il révoque tout autre testament et lègue à Blaise Habrial son fils le quart en préciput de tous ses biens. Il déclare devoir la somme de 500 francs à Antoine Guyot parti au service pour son fils. Blaise Habrial s'est donc fait remplacer au service militaire par Antoine Guyot³¹³, fils d'un tisserand des Graverolles (né en 1825). N'ayant eu le temps de consulter la liste de tirage au sort de Blaise Habrial, on peut supposer qu'il a tiré le « mauvais numéro » et que la santé de **Gilbert** en 1846 ne lui permettait pas de laisser partir son fils plus de 3 ans pour son service militaire.

Lors de sa succession³¹⁴, ses enfants du premier mariage (Blaise, Marguerite et Antoinette) héritent. Il n'est fait mention nulle part de ses 3 autres enfants (Antoine, Jean et Gilbert) issus du second mariage. Etant donné qu'Antoine Habrial héritera d'une partie des terres de son père, ainsi que ses frères, on peut envisager que la succession concerne uniquement la moitié des biens de **Gilbert** Habrial, le reste revenant à son épouse **Françoise** Habrial, qui les transmettra à ses enfants.

Sa succession consiste en :

- un lit estimé 20 francs,
- un coffre estimé 5 francs,
- une table estimée 5 francs,
- du linge de ménage estimé 20 francs,
- du linge de corps estimé 20 francs,
- un autel oratoire estimé 10 francs,
- dix brebis estimées 50 francs,
- une vache estimée 80 francs,

Soit un total de 200 francs, auquel il faut ajouter les trois quarts du domaine des Graverolles dont le détail est dans la matrice cadastrale, dont la valeur capitale est de 6000 francs, l'autre quart appartenant à Gilbert Habrial son frère.

Françoise se retrouve veuve à 48 ans, à la tête d'une famille recomposée. Au recensements³¹⁵ de 1851 et 1856, le foyer est donc composé de Gilbert (Blaise) son beau-fils, elle-même, Antoinette sa belle-fille, Antoine, Jean et Gilbert ses enfants, et Gilbert son beau- frère (aliéné non dangereux). Comme vu dans le cadastre, elle achète une maison en 1857 et s'y installe avec toutes la famille.

Françoise décède le 14 mars 1859 aux Graverolles à Saint-Rémy-de-Blot. Blaise son beau-fils et Jean son fils sont présents.

³¹¹ AD 63 – 6E411/10 p106

³¹² AD 63 – 3Q11637

³¹³ AD 63 – 6E411/4 p93

³¹⁴ AD 63 – 3Q11752

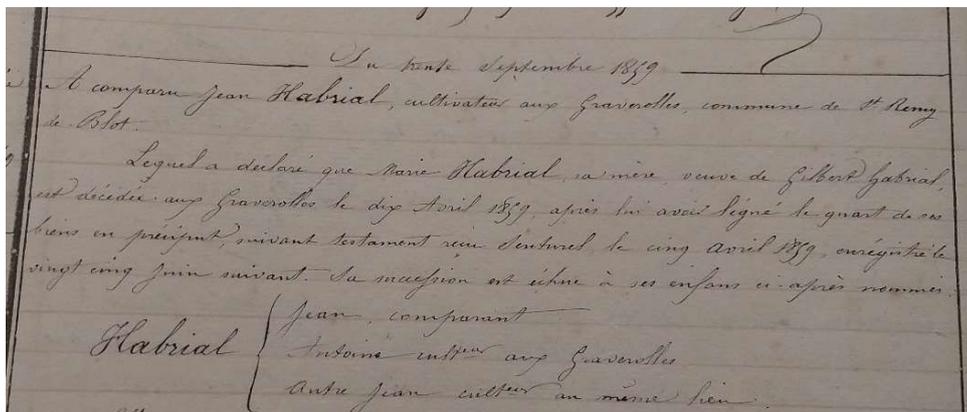
³¹⁵ AD 63 – 6M7575 p31, 6M7576 p5

Elle rédige un testament³¹⁶ le 5 avril 1859 chez le notaire Senturel à Pouzol, elle lègue en préciput tous ses biens meubles et immeubles à Antoine Habrial, à charge à Antoine de payer à son frère Gilbert Habrial une somme de 50 francs.

A l'enregistrement de sa succession³¹⁷ on trouve la clause suivante :

« A comparu Jean Habrial, cultivateur aux Graverolles, commune de Saint-Rémy-de-Blot.

Lequel a déclaré que Marie Habrial, sa mère, veuve de Gilbert Habrial est décédée



aux Graverolles, le dix avril 1859, après lui avoir légué le quart de ses biens en préciput, suivant testament reçu Senturel le cinq avril 1859, enregistré le vingt-cinq juin suivant. Sa succession est échue à ses enfants ci-après nommés : Habrial Jean comparant, Habrial Antoine cultivateur aux Graverolles, Habrial autre Jean cultivateur au même lieu. »

On y apprend que sa succession échoit à ses trois fils : Jean, Antoine et autre Jean (Gilbert).

La succession est composée de :

- la moitié en valeur d'un hectare quarante de pré et pâture aux Graverolles, au terroir des Moulières, d'un revenu de 40 livres.
- 800 francs.

³¹⁶ AD 63 – 3Q11654

³¹⁷ AD 63 – 3Q11758

La descendance de Gilbert Habrial



Figure 38 : maison familiale (vers 1970)



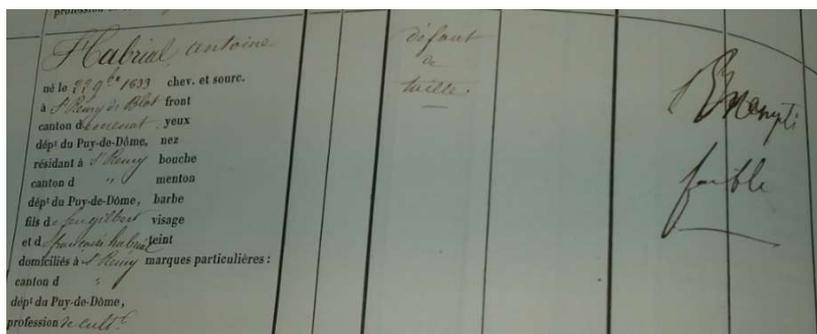
x 27/2/1865



Antoine Habrial est né le 22 novembre 1833 dans le village des Graverolles à Saint-Rémy-de-Blot³¹⁸. Antoine Favaudon et Gilbert Habrial, ses oncles, sont témoins à la rédaction de l'acte.

En 1853, il porte le numéro 22 sur la liste de tirage au sort cantonale³¹⁹ pour l'armée. Toutefois, il ne participera pas au tirage au sort, il sera exempté pour petite taille et faiblesse, il mesure donc moins d'1m54.

Ceci pourrait expliquer le fait qu'il se marie assez tardivement. En effet, mon arrière-arrière-grand-père racontait à qui voulait l'entendre qu'à cette époque, les jeunes filles à marier préféraient prendre pour époux un homme qui avait fait son service militaire, qui était plus fort et plus vaillant à leurs yeux.

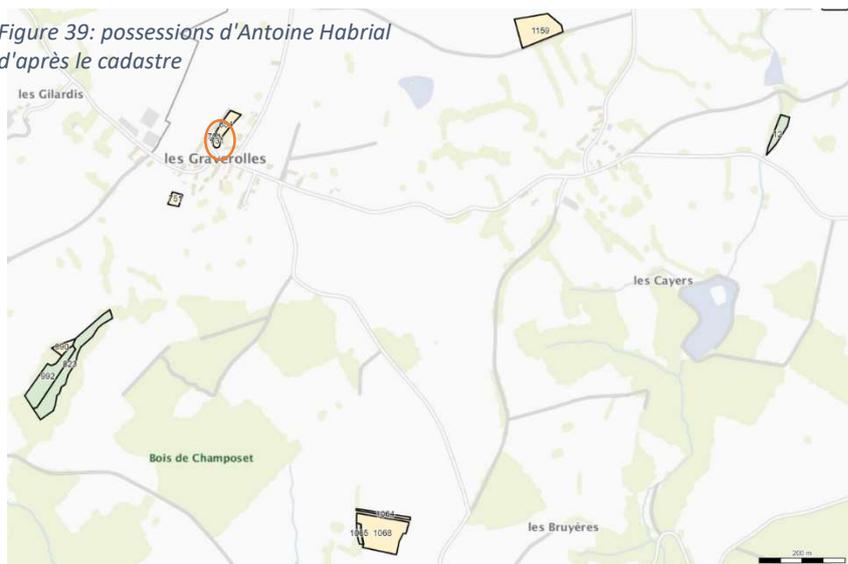


Il est âgé de 16 ans au décès de son père en 1849. Il habite avec sa mère et ses frères et sœurs dans la maison familiale jusqu'en 1857, date à laquelle la famille déménage dans la nouvelle maison achetée par Françoise Habrial. Au décès de sa mère en 1859, il semble qu'il quitte la maison de son demi-frère aîné Blaise, peut-être part-il comme domestique comme ses frères car il est absent du recensement³²⁰ en 1861.

Ses possessions³²¹ :

Antoine Habrial est à la tête d'environ 3 hectares dans les dernières années de sa vie. La majeure partie de ses possessions a été héritée de son père Gilbert Habrial et la mutation a été effectuée lors du règlement de la succession de sa mère. En 1878, son petit frère Jean Habrial lui cède deux terres, après s'être définitivement

Figure 39: possessions d'Antoine Habrial d'après le cadastre



³¹⁸ AD 63 – 6E411/4 p175

³¹⁹ AD 63 – R100465

³²⁰ AD 63 – 6M7577

³²¹ AD 63 - P 10569, P 10570 (folio 759), P 10552, P 10553 (folio 233)

installé vers Saint-Maigner ou Sainte-Christine. Il hérite en 1894 un pré anciennement à son grand-père François Habrial.

Parcelle	Terroir	Nature	Superficie	Année entrée	Provenance	Année sortie	Destinataire
D694	La Plaine	terre	0,153	1861	Habrial Gilbert	1899	Habrial Marien
D731	Graverolles	maison		1861	Habrial Gilbert	1882	Habrial Marien
D731	Graverolles	sol grange	0,043	1861	Habrial Gilbert	1899	Habrial Marien
D751	Graverolles	terre	0,075	1861	Habrial Gilbert	1899	Habrial Marien
D823	Les Mouillières	pré	0,358	1861	Habrial Gilbert	1899	Favaudon Annet
D990	Les Mouillières	terre	0,0625	1861	Habrial Gilbert	1878	Bichard Jean
D992	Les Mouillières	terre et pature	0,253	1861	Habrial Gilbert	1901	Habrial Marien
D1064	Betouille	terre	0,0692	1861	Habrial Gilbert	1901	Habrial Marien
D1065	Betouille	pré	0,04	1861	Habrial Gilbert	1901	Fiche 25
D1068	Betouille	terre	0,7915	1861	Habrial Gilbert	1899	Habrial Marien
D1159	Les Suchets	terre	0,572	1863	Habrial Gilbert (oncle)	1899	Habrial Marie
D823	Les Mouillières	pré	0,358	1878	Habrial Jean	1899	Favaudon Annet
D992	Les Mouillières	terre ou pature	0,253	1878	Habrial Jean	1901	Habrial Marien
C12	Pré de Laval	pré	0,176	1894	Habrial François	1899	Habrial Marien

Il s'installe dans l'ancienne maison de son père, celle que j'occupe actuellement, entre 1861 et 1866, selon les recensements, sûrement vers 1865 après son mariage. A-t-il réalisé des travaux ? A-t-il reconstruit la maison ? Toujours est-il que la maison actuelle occupe le même emplacement avec la même configuration que celle dessinée sur le cadastre napoléonien, et qu'il n'est pas noté sur sa case de diminution (démolition) ni d'augmentation (construction). Je fais donc la supposition qu'il y a pu y avoir des travaux de rénovation, voire l'ajout d'un étage à la maison d'habitation, qui pourrait expliquer la différence de niveau actuelle entre

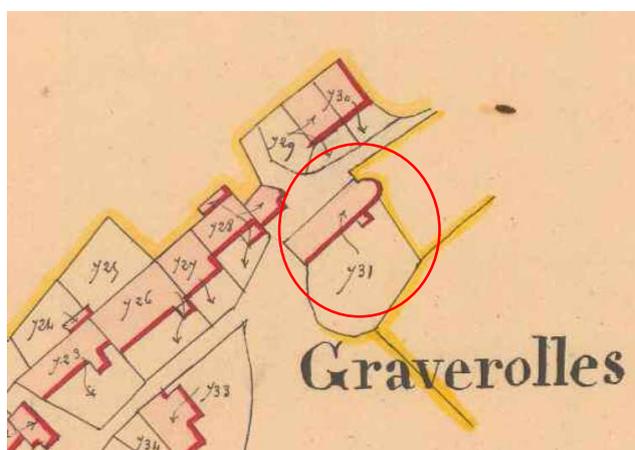


Figure 40: Emplacement de la maison d'Antoine Habrial aux Graverolles

le toit de la grange et la maison. D'après Jean-Claude Habrial, ancien propriétaire, la maison aurait été construite/rénovée en 1867, car son grand-père était alors âgé d'un an. Les encadrements en pierre de Volvic autour de la porte et de la fenêtre auraient été rajoutés à ce moment.

En 1864, Gilbert Habrial, son oncle, donne à Blaise, **Antoine** et Jean par préciput le pâtural du grand pré (64 ares), en échange de leur don à Gilbert Habrial, leur dernier frère, de la somme de 100 francs au décès de Gilbert Habrial (l'oncle), et sous condition qu'ils hébergent leur oncle jusqu'au jour de son décès. Cette transaction sera reportée sur la case de Blaise Habrial, mais il n'y en aura pas de trace sur celle de **Antoine**. Par contre, on note qu'il lui a cédé un pré au terroir des Suchets en 1863.

Son épouse, Michelle Chapuzet :

Michelle Chapuzet est née le 22 février 1839 aux James à Saint-Rémy-de-Blot³²². Elle est la fille de Jean Chapuzet et de Marie Bionnier. Son père Jean Chapuzet se maria³²³ 4 fois :

- en 1833 à Saint-Gal sur Sioule avec Françoise Raduron, dont il aura 2 enfants,
- en 1838 avec Marie Bionnier à Pouzol, qui mourra un an après la naissance de **Michelle**,
- en 1841 avec Gilberte Bionner à Saint-Rémy-de-Blot, dont il aura deux filles,
- en 1845 avec Marie Fredy à Saint-Rémy-de-Blot.

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	N n e n f .	Date de décès	Lieu de décès
1	Marie Chapuzet	30/11/1833	Saint-Rémy de B.	Jean Beaufort	4/6/1861	Saint-Rémy	1	13/5/1863	Pouzol
2	Antoine Chapuzet	20/5/1836	Saint-Rémy de B.	x	X	x	x	2/9/1877	La celette
3	Michelle Chapuzet	22/2/1839	Saint-Rémy de B.	Antoine Habrial	27/2/1865	Saint-Rémy	3	14/8/1924	Saint-Pardoux
4	Anne Chapuzet	1/8/1841	Saint-Rémy de B.	X	X	x	x	10/12/1848	Saint-Rémy
5	Jeanne Chapuzet	17/3/1843	Saint-Rémy de B.	Gervais Charvilhat	8/2/1869	Saint-Rémy	2	?	?

- Marie Chapuzet³²⁴ est née le 30 novembre 1833 aux James. Elle épouse Jean Beaufort de Pouzol en 1861 à Saint-Rémy-de-Blot. Ils auront Etienne Beaufort en 1862, et elle décèdera un an plus tard en 1863 à Pouzol.
- Antoine Chapuzet³²⁵ est né le 20 mai 1836 aux James. Il est présent au recensement de 1872, avec son père aux James, et en commentaire, il est indiqué qu'il est aliéné. Dans le registre des hypothèques, on trouve la mention suivante : décédé le 2 septembre 1877 à l'asile d'aliénés de La Celette. Le fait d'avoir un handicapé mental dans sa famille était une tare assez forte, et était un frein pour le mariage des autres enfants. Ce qui pourrait expliquer que **Michelle** Chapuzet, cataloguée comme mauvais parti, épousera **Antoine** Habrial, lui aussi mauvais parti par sa faiblesse physique.
- Anne Chapuzet³²⁶ est née le 1er aout 1841 aux James. Elle décède à l'âge de 7 ans le 10 décembre 1848 aux James.
- Jeanne Chapuzet³²⁷ est née le 17 mars 1843 aux James. Elle épouse, en 1869 à Saint-Rémy-de-Blot, Gervais Charvilhat de Châteauneuf les Bains. Elle part chez son époux à Sainte-Linge, commune de Châteauneuf les Bains, et ils auront Antoine en 1869, Gervais en 1875.

³²² AD 63 – 6E411/5 p2

³²³ AD 63 – 6E363/7 p50, 6E284/7 p101, 6E411/8 p12, p39

³²⁴ AD 63 – 6E411/4 p140, 6E411/8 p115, 6E284/5 p159, 6E284/15 p4

³²⁵ AD 63 – 6E411/4 p157, 6M7579 p15. 4Q18884 p49

³²⁶ AD 63 – 6E411/5 p17, 6E411/11 p51

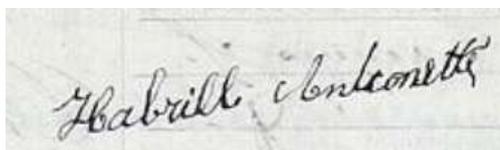
³²⁷ AD 63 – 6E411/5 p29, 6E411/14 p31, 6E100/13 p37, p68

Michelle Chapuzet épouse le 27 février 1865 **Antoine** Habrial à Saint-Rémy-de-Blot³²⁸. Elle a 26 ans, il en a 32. Ils ne passeront pas de contrat de mariage³²⁹, et se marient sous le régime de la communauté légale.

Leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1	Marien Habrial	5/9/1856	Saint-Rémy-de-Blot	Marie Chapuzet	8/2/1898	Saint-Pardoux	3	2/11/1947	Saint-Pardoux
2	Antoinette Habrial	5/2/1870	Saint-Pardoux	Annet Favaudon	27/4/1893	Lisseuil	2	Après 1936	Lisseuil
3	Marie Habrial	16/3/1872	Saint-Pardoux	Michel Garde	26/11/1898	Saint-Pardoux	1	Après 1936	Lisseuil

- Antoinette Habrial³³⁰ est née le 5 février 1870 aux Graverolles. Elle épouse Annet Favaudon en 1893 à Lisseuil. Elle s'installe aux Veillards à Lisseuil chez son mari.



	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
1	Alexis Favaudon	15/1/1894	Lisseuil	Germaine Beaufort Madeleine Greybuhl	Vers 1921 10/10/1931	? Marcillat	0 1
2	Auguste Favaudon	25/5/1897	Lisseuil	Marie Jouberton	Vers 1926	?	2

- Alexis Favaudon³³¹ naît le 15 janvier 1894 aux Veillards à Lisseuil. Après avoir fait la guerre de 1914/1918, dont 2 années en captivité à Dulmen, il épouse Germaine Beaufort vers 1921 à Saint-Rémy-de-Blot et s'installe au village des Radis. Il épousera Madeleine Greyhuhl, ancienne enfant assistée de la Seine, à Marcillat en 1931. Ils auront un fils, Joseph Favaudon né en 1932 à Clermont Ferrand.
- Auguste Favaudon³³² naît le 25 mai 1897 aux Veillards à Lisseuil. Incorporé en 1916, il fera la guerre de 1914/1918, et en reviendra vivant. Il épouse Marie Louise Jouberton de Saint-Rémy-de-Blot vers 1926, et ils auront Albert né en 1927 et André né en 1929 aux Veillards à Lisseuil.

³²⁸ AD 63 – 6E411/14 p16

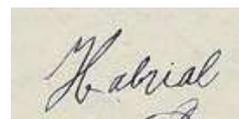
³²⁹ AD 63 – 3Q11786

³³⁰ AD 63 – 6E402/12 p42, 6E3492 p63

³³¹ AD 63 – 6E3491 p71, R3563 p579, 6M7588 p9, 6M4019 p6, 6M7591 p7

³³² AD 63 – 6E3491 p78, 6M3821 p5, 6M3822 p5, R3643 p97

- Marie Habrial³³³ est née le 16 mars 1872 aux Graverolles. Elle épouse Michel Garde à Saint-Pardoux en 1898. Elle s'installe avec lui à La Villatte à Lisseuil.



	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.
	Marthe Garde	24/1/1901	Lisseuil	Jean Baptiste Marcel Bromont	Vers 1928	Lisseuil	1

Marthe Garde³³⁴ naît le 24 janvier 1901 à la Villatte à Lisseuil. Elle épousera Marcel Bromont de Blot l'Eglise et ils auront Roger Bromont en 1929.

Leurs successions :

Antoine Habrial décède³³⁵ le 27 juillet 1897 aux Graverolles. C'est Michel Chapuzet qui fait la déclaration, son neveu, fils de sa demi-sœur Antoinette Habrial, facteur des postes à Saint-Pardoux.

Dans la déclaration de succession³³⁶ d'**Antoine** Habrial, ses trois enfants héritent. **Michelle** Chapuzet a renoncé à l'usufruit par un acte chez le notaire Rouchon le 5 septembre 1897.

S'en suit la liste des biens en communauté avec **Michelle** Chapuzet :

Meubles	Valeur
Paille (1000kg)	20
Foin (1500kg)	75
Récoltes en blé	40
2 vaches	200
1 tombereau	10
1 horloge	15
1 table	2
Total	362

Immeubles	Valeur fiscale
Pré « Les Mouillières » 1ha20a	45
Terre « La Plaine » 2a	0,75
Pré « Fontbonne » 7a	7,5
Terre « Robinoi » 18a	15
Terre « La Tremouille » 12a	5
Total	1ha 59 a

Et la liste des biens propres à **Antoine** Habrial :

Batiment (+ grange, cour, écurie)	20 a	25
Terre « La Betouille »	20 a	10
Terre « La Plaine »	28 a	10
Jardin	10 a	10
Terre « Le Suchet »	57 a	25
Terre « La Lande »	30 a	15
Terre « La Tremouille »	12 a	6
Total	1 ha 57 a	101

Soit une succession totale de 3121 francs 63, pour les trois enfants d'**Antoine**.

³³³ AD 63 – 6E402/12 p58, 6E3732 p23

³³⁴ AD 63 – 6E3491 p88, 6M3822 p5

³³⁵ AD 63 – 6E3733 p11

³³⁶ AD 63 – 3Q11786

Les biens propres sont les biens qu'il possédait avant son mariage, principalement les biens hérités de son père. Les biens en communauté ont été acquis après le mariage. Je trouve étonnant de voir figurer dans les deux tableaux des terres qui ne sont pas portées sur la case du cadastre, comme celle de la Trémouille ou celle de « La Lande » ou le pré Fontbonne. Les dénominations sont peut-être modifiées entre les deux documents, et les surfaces distinguées ou cumulées, car les totaux sont identiques.

Michelle Chapuzet vivra dans la maison familiale avec son fils, elle décède le 14 août 1924 aux Graverolles³³⁷, âgée de 85 ans.

Dans la déclaration de succession³³⁸ enregistrée le 5 février 1925, ses trois enfants Marien, Antoinette et Marie sont ses héritiers. Elle lègue des terres et prés au terroir des « Mouillères » pour une valeur de 1600 francs.

³³⁷ AD 63 – 3Q31551 p38

³³⁸ AD 63 – 3Q31904

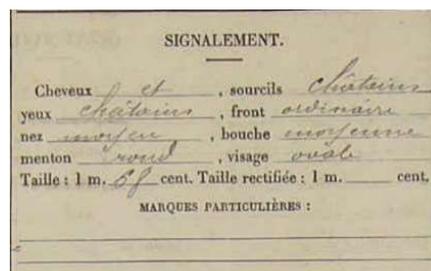


x 8/2/1898



Marien Habrial est né le 5 septembre 1866 dans le village des Graverolles à Saint-Rémy-de-Blot³³⁹. Gilbert Habrial son oncle est témoin.

En 1886, à l'armée³⁴⁰, il porte le matricule 1026. Il a un degré d'instruction générale de 0, ce qui signifie qu'il ne sait ni lire ni écrire, mais un degré d'instruction militaire exercé. Il fait partie de la première partie du contingent, suite au tirage au sort, ce qui fait qu'il devra servir 5 ans dans l'armée. Il fera partie du 36° régiment d'artillerie, puis passera au 16° régiment d'artillerie. Il sera envoyé en congé le 21 septembre 1890 au bout de 3 ans de service.



Ses possessions³⁴¹ :

Parcelle	Terroir	Nature	Superficie (ha)	Année entrée	Provenance
D690	La Plaine	terre	0,3	1899	Augier Victor
D1002	Champozet	bois	0,13	1899	Chapuzet André
D1317	Les Rivaux	terre	0,37	1899	Chapuzet André
D1002	Champozet	bois	0,35	1899	Marien Dautraix
C12	Pré de Laval	pré	0,18	1899	Habrial Antoine
D694	La plaine	terre	0,15	1899	Habrial Antoine
D731	Graverolles	sol, maison grange	0,04	1899	Habrial Antoine
D751	Graverolles	terre	0,08	1899	Habrial Antoine
D992	Les Mouillières	terre et pâture	0,51	1901	Habrial Antoine
D1064	Betouille	terre	0,07	1901	Habrial Antoine
D1068	Betouille	terre	0,53	1901	Habrial Antoine
D1159	Les Suchets	terre	0,57	1904	Habrial Marie
D1064	Betouille	terre	0,07	1908	Chapuzet Michel
D1068	Betouille	terre	0,53	1908	Chapuzet Michel

³³⁹ AD 63 – 6E411/13 p19

³⁴⁰ AD 63 - R2949 vol3, p19

³⁴¹ AD 63 - P 10569, P 10570, P 10552, P 10553 (folio 1021)

En 1908, **Marien** Habrial possède 3,86 ha, mais sur des parcelles très dispersées. En effet, 8 des 15 parcelles possédées sont à environ 1 km à vol d’oiseau de la maison.

Mis à part la première ligne, qui doit provenir d’une acquisition à Victor Augier des Graverolles, les lignes entrées à son patrimoine en 1899 proviennent de son mariage avec **Marie** Chapuzet par son beau-père (André Chapuzet), et le grand-père de son épouse (Marien Dautraix). En 1899 et 1901, il hérite de son père 7 parcelles. Sa sœur Marie Habrial héritera uniquement de la terre du Suchet en 1899, mais lui cèdera en 1904. De même son cousin germain, Michel Chapuzet, facteur à Saint-Pardoux lui cèdera 2 terres en 1908.

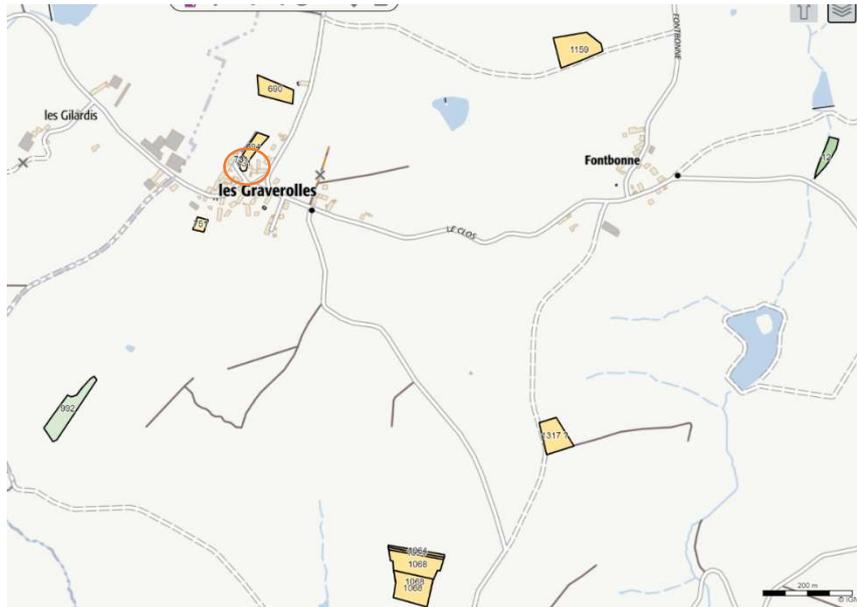


Figure 41: carte des possessions de Marien Habrial selon le cadastre

Les parcelles 1068 et 1064 apparaissent plusieurs fois. Cela s’explique par le fait qu’il s’agit de subdivisions des parcelles. La parcelle 1068 appartenait à Gilbert Habrial, son arrière-grand-père, et faisait initialement 1,59ha. La parcelle 1064 appartenait à Gilbert Habrial son grand-père, avant d’être séparée. En rachetant la part de son cousin germain, **Marien** Habrial peut agrandir ses terres avec des parcelles juxtaposées.

Son épouse, Marie Chapuzet :

Marie Chapuzet est née vers 1874 à Saint-Pardoux. Elle est la fille d’André Chapuzet et Anne Dautraix de Serverant. On ne connaît pas la date exacte de sa naissance, en effet lors de son mariage, l’officier d’état civil indique qu’elle est munie d’un jugement rendu le 21 janvier 1898 par le tribunal civil de première instance de Riom, qui lui tient lieu et place d’acte de naissance omis dans les registres de Saint-Pardoux. Je n’ai pas eu le temps de trouver le jugement, mais par curiosité, j’aurais aimé le consulter.

Marien Habrial et **Marie** Chapuzet sont cousins issus d’issus de germain. Ils ont les mêmes arrière-arrière-grands-parents, à savoir Blaise Habrial et Jeanne Gravier.



André Chapuzet et Anne Dautraix ont eu 4 enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1	Gilbert Chapuzet	23/2/1870	Saint-Rémy	Marie Buge	15/1/1903	Lisseuil	1	6/7/1951	Saint-Pardoux
2	Annet Chapuzet	7/3/1872	Saint-Pardoux	Elisabeth Thivat	16/12/1905	Paris	1	13/10/1952	Vigneux sur Seine
3	Marie Chapuzet	Vers 1874	Saint-Pardoux	Marien Habrial	8/2/1898	Saint-Pardoux	3	1949	Saint-Pardoux
4	Marie-Anne Chapuzet	18/6/1876	Saint-Pardoux	Joseph Moulin	25/4/1903	Marcillat	2	10/10/1950	Malby sur Loire

- Gilbert Chapuzet³⁴² est né le 23 février 1870 à Serverant. Il épouse en 1903 Marie Louise Buge des Veillards, de Lisseuil. **Marien** Habrial est témoin au mariage. Ils auront Albert Chapuzet en 1903 à Serverant. Gilbert décède le 6 juillet 1951 selon la mention marginale portée à son acte de naissance.

- Annet Chapuzet³⁴³ est né le 7 mars 1872 à Serverant. Il épouse Elisabeth Thivat, originaire de Bussières et Pruns, à Paris (16ème arrondissement) en 1905. Il est jardinier et habite au 61 de la rue Scheffer, sa future épouse habite à la même adresse avec ses parents. Joseph Moulin son beau-frère d'Orléans est présent. Sur sa fiche matricule, on voit qu'il s'est installé à Paris à partir de 1906. Il aura une fille : Pauline Gilberte Chapuzet née à Paris (11ème) en 1907. Il s'installera par la suite à Vigneux sur Seine et y décèdera le 13 octobre 1952 comme mentionné en marge de son acte de naissance.



Figure 42: Annet Chapuzet et Elisabeth Thivat, photo de mariage

- Marie-Anne Chapuzet³⁴⁴ est née le 18 juin 1876 à Serverant. Elle épouse Joseph Moulin à Marcillat le 25 avril 1903, il est originaire d'Ebreuil mais domicilié à Marcillat, ce qui est confirmé par son registre matricule. Marie-Anne Chapuzet est domestique à Riom au moment de son mariage. Au mariage d'Annet Chapuzet en 1905, Joseph Moulin est dit maître d'hôtel à Orléans. Ils auront deux filles : Germaine Marie Antoinette Moulin née en 1904 à Saint-Pardoux et Marguerite née en 1907 à Orléans.

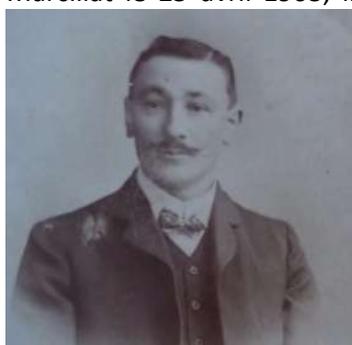


Figure 43 : Joseph Moulin

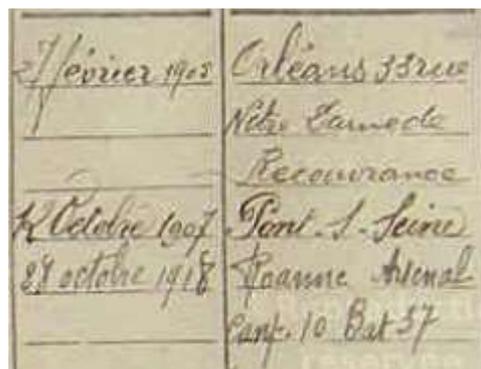
Marie Anne Chapuzet

³⁴² AD 63 - 6E411/13 p40, 6E3492 p87, 6E3731 p63

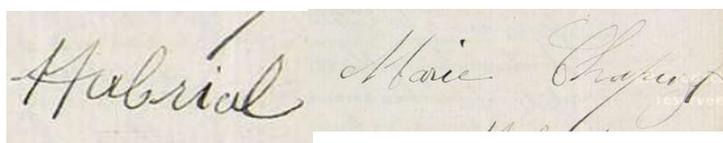
³⁴³ AD 63 - 6E402/12 p57, R3084 p180 / Archives de Paris :16M143 acte 1280, 11N333 acte 123

³⁴⁴ AD 63 - 6E402/12 p96, 6M7412 p14, 6E3507 p238, R3362 p89, 6E3731 p69, AM Orléans 2E370 p59

On peut suivre les différentes localisations de la famille sur la fiche matricule de Joseph Moulin. Après Orléans, ils habitent à Pont sur Seine³⁴⁵ où ils sont gardien et lingère chez la veuve de Jean Casimir-Perier (Président de la République entre 1894 et 1895). N'ayant le droit d'emmener leurs enfants, leurs deux filles seront élevées aux Graverolles chez **Marien** Habrial. Ils s'installent en 1918 à Roanne. Marie-Anne Chapuzet décède à Mably sur Loire à côté de Roanne en 1953 comme indiqué en mention marginale de son acte de naissance.



Marien Habrial et **Marie** Chapuzet se marient le 3 février 1898 à Saint-Pardoux³⁴⁶. Il est indiqué qu'ils n'ont pas fait de contrat de mariage.



Leurs enfants :

	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Nn enf.	Date de décès	Lieu de décès
1	Marcelline Antoinette Habrial	20/2/1899	Saint-Pardoux	Albert Louis Chapuzet	19/2/1938	Saint-Pardoux	0	18/1/1981	Riom
2	Henri Habrial	5/4/1902	Saint-Pardoux	X	X	X	X	11/10/1976	Saint-Pardoux
3	François Annet Habrial	3/10/1904	Saint-Pardoux	Marie Madeleine Perrier	19/11/1938	Saint-Hilaire-la-Croix	1	2/2/1986	Riom

- Marcelline Antoinette Habrial³⁴⁷ est née le 20 février 1899 aux Graverolles. Peu après sa naissance³⁴⁸, sa mère part pendant 2 ans à Paris comme nourrice, pour gagner un peu d'argent. Marcelline sera élevée chez une tante à Lisseuil, nourrie au lait de chèvre. Après un long séjour à Paris, comme caissière au Printemps, elle épouse Albert Louis Chapuzet à Saint-Pardoux en 1938. Albert Chapuzet est le cousin germain de Marcelline :

³⁴⁵ AD 10 – Recensement Pont-sur-Seine, 1911, p3 – mémoire familiale (Jean-Claude Habrial)

³⁴⁶ AD 63 – 6E3732 p17

³⁴⁷ AD 63 – 6E3731 p26, sources familiales

³⁴⁸ Mémoire familiale – Jean-Claude Habrial



Ils n'auront pas d'enfant. Il est veuf de Marie Lacroix et a deux enfants de sa première épouse : Guy et Hubert (Hubert est le dernier représentant du patronyme Chapuzet dans le village de Serverant à ce jour). Marguerite Moulin, sa cousine, racontait que Albert Chapuzet avait demandé à toutes ses cousines célibataires de se marier avec lui au décès de sa première femme. Seule Marcelline aurait accepté de revenir à Serverant pour élever les deux fils d'Albert et travailler à la ferme. Marcelline restera à Serverant jusqu'à son décès en 1981.

- Henri Habrial³⁴⁹, dit Janet, est né le 5 avril 1902 aux Graverolles. Michel Chapuzet et Gilbert Fontenille ses cousins sont témoins. Après sa naissance, Marie Chapuzet ne repartira pas à Paris comme nourrice, mais accueillera une fille de l'assistance de la Seine, Coralie Roland, âgée de 8 jours, qui sera élevée comme sa sœur de lait.

Selon sa fiche matricule³⁵⁰ de la classe 1922, où il porte le matricule 1449, il mesure 1m71, a les cheveux châtain et les yeux marrons, le front vertical, le nez vexe, le visage rond, et il sait lire et écrire. Il fait son service militaire du 12 mai 1922 au 6 novembre 1923, dans le 42e régiment d'infanterie, puis au 110e, régiment dans lequel il participe à une campagne d'occupation de la Ruhr du 9 mai au 20 octobre 1923. Il est rappelé le 12 janvier 1940 et est affecté au 132e dépôt d'infanterie. Je ne sais pas pourquoi l'histoire s'arrête ici sur la fiche matricule, mais dans la liste des prisonniers de guerre français, on apprend qu'il est soldat de 2eme classe, au 404^e Régiment de Pionniers et il sera fait prisonnier en Allemagne avec son frère François. Après la guerre, il reste cultivateur aux Graverolles et occupe la maison familiale. Il ne se mariera pas et n'aura pas d'enfant. A son décès en 1976, son frère hérite de la maison.



Figure 44 : Henri Habrial en tenue militaire

- François Annet Habrial³⁵¹ est né le 3 octobre 1904 aux Graverolles. Michel Chapuzet son cousin est témoin. Il épouse en 1938 à Saint-Hilaire-la-Croix Marie Madeleine Perrier. Il s'installe à Saint-Hilaire et ils auront Jean-Claude Habrial, né en 1939.

³⁴⁹ AD 63 – 6E3731 p51, Liste officielle des prisonniers de guerre français du 16/08/1940

³⁵⁰ AD 63 – R3700

³⁵¹ AD 63 – 6E3731 p68

Selon sa fiche matricule³⁵² de la classe 1924, où il porte le matricule 386, il mesure 1m73, a les cheveux châtain et les yeux marrons, le front moyen, le nez long, le visage long, et il sait lire et écrire. Il est incorporé au 152e régiment d'infanterie et fait son service militaire du 12 mai 1925 au 29 octobre 1926. Il est rappelé le premier septembre 1939, et affecté au 404e régiment de Pionniers. Il part au front le 15 septembre 1939, et sera fait prisonnier le 16 juin 1940 à Etampes. Il est libéré le 7 mai 1945 par les alliés après 5 ans de captivité. Il est dégagé des obligations militaires en 1967, avec une pension définitive de 15% pour des problèmes digestifs.



Figure 45: François Habrial en tenue militaire

Il décède en 1986 à l'hôpital à Riom. Son fils Jean-Claude Habrial hérite de la maison familiale et la rénove pendant 30 ans. En 2016, il met la maison à la vente et je la lui achète.

Entre 1906 et 1912, les nièces de **Marie** Chapuzet habitent la maison familiale. Les parents des fillettes, Joseph Moulin et Annet Chapuzet, ayant beaucoup de travail et n'ayant pas l'opportunité de les emmener avec eux à Orléans puis à Pont-sur-Seine, elles passeront une partie de leur enfance aux Graverolles à la ferme.

Coralie Roland, sœur de lait de Henri, née le 29 octobre 1902 à Paris, placée en novembre 1902 aux Graverolles, se mariera avec Marcel Merle. Ils restent dans la région, reviendront régulièrement aux Graverolles. Elle décèdera en 2001 à Clermont-Ferrand.

	27	Habrial	Marie	1866	St-Rémy	1 ^o	chef	prof ^o cult	Patron	
	28	Chapuzet	Marie	1874	St-Rémy	1 ^o	femme	veuve		
	29	Habrial	Marcelline	1879		1 ^o	1 ^o	filles	1 ^o	
	30	Habrial	Henri	1902		1 ^o	1 ^o	fil	1 ^o	
	31	Habrial	François	1904		1 ^o	1 ^o	fil	1 ^o	
7	8	32	Chapuzet	Marie	1867	St-Rémy	1 ^o	mère	1 ^o	
		33	Moulin	Joseph	1879	St-Rémy	1 ^o	beau-père	cocher	
		34	Chapuzet	Amélie	1876	St-Rémy	1 ^o	belle-sœur	voisin	
		35	Moulin	Germaine	1904		1 ^o	1 ^o	mère	veuve
		36	Roland	Coralie	1902	Paris	1 ^o	1 ^o	1 ^o	1 ^o

Figure 46 Extrait du recensement de 1906

³⁵² AD 63 – R4023



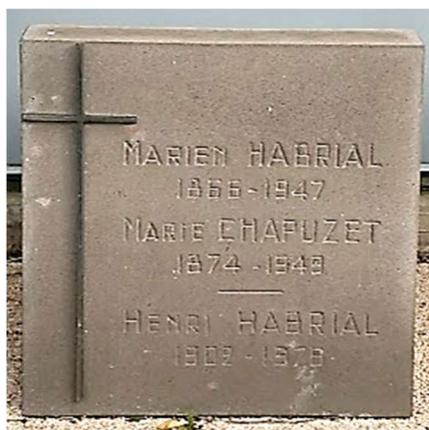
Figure 49 : A l'arrière- plan, François Habrial, au premier plan de gauche à droite, Marcelline Habrial, Marie Chapuzet, Germaine Moulin (vers 1930)



Figure 47: Marien Habrial et Marie Chapuzet (vers 1930)



Figure 50: Marien Habrial et ses bœufs à la Betouille (vers 1930)



Marien Habrial décède le 2 novembre 1947 aux Graverolles selon son acte de naissance.

Marie Chapuzet décède en 1949 aux Graverolles, selon l'inscription sur la pierre tombale dans le caveau Chapuzet/Habrial à Saint-Pardoux.

Le patronyme Habrial au XX^e siècle

Le tableau ci-contre donne le nombre de naissances de personnes portant le patronyme Habrial en France entre 1891 et 1915, fournies par le site Geopatryme, au bémol près que ne sont pas visibles les personnes nées avant 1946 et mortes avant 1970. C'est toutefois assez révélateur de la disposition géographique des porteurs du patronyme, centré majoritairement autour des départements de l'Allier et du Puy de Dôme.

Puy-de-Dôme	23
Allier	14
Finistère	8
Marne	6
Paris	3
Ille et Vilaine	2
Loire	2
Pas de Calais	2
Cher	1
Creuse	1
Morbihan	1
Sarthe	1

En croisant ce fichier avec la base de données des décès de l'INSEE depuis 1970, j'ai pu obtenir le tableau ci-contre, présentant le nombre de personnes portant le patronyme Habrial et leur département de naissance.

Avant 1650, on trouve 2 zones où le patronyme Habrial utilise cette graphie, avec des actes où les individus signent avec le H. En limite Creuse/Puy-de-Dôme autour de Dontreix, et à Saint-Rémy-de-Blot/Pouzol. On peut rattacher les 64 individus décédés depuis 1970 à au moins une de ces deux origines³⁵³.

Si on devait résumer comment se sont dispersés les individus à partir de ces foyers on obtiendrait le graphe ci-dessous. Ces foyers sont majoritairement restés concentrés localement jusqu'au début du XIX^e siècle, puis quelques individus sont partis s'installer dans d'autres départements.

	1891-1915	1916-1940	1941-1965	1966-1990
Puy-de-Dôme	14	13	11	11
Allier	9	10	7	5
Finistère	6	2	1	
Meuse	4			
Paris	3		1	1
Ille et Vilaine	2			
Marne	2	4	3	2
Pas de Calais	2			
Cher	1			
Doubs	1			
Loire		2	2	
Loire Atlantique		2	2	
Morbihan		1	3	
Saone et Loire		1		
Sarthe			6	6
Nord			3	5
Creuse			2	3
Haute Loire				2
Hauts de Seine				2
Indre et Loire				1
Loiret				1

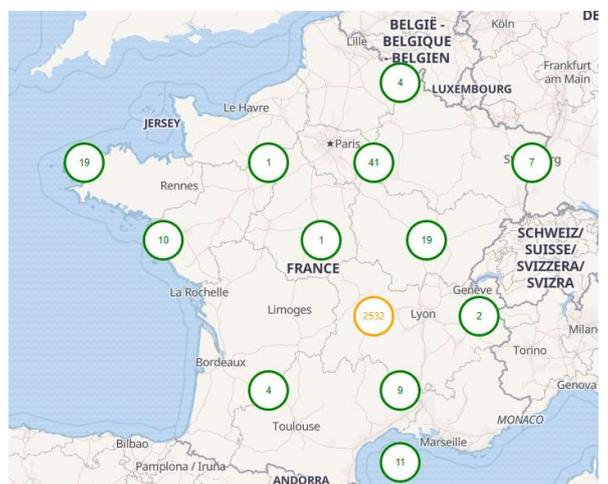
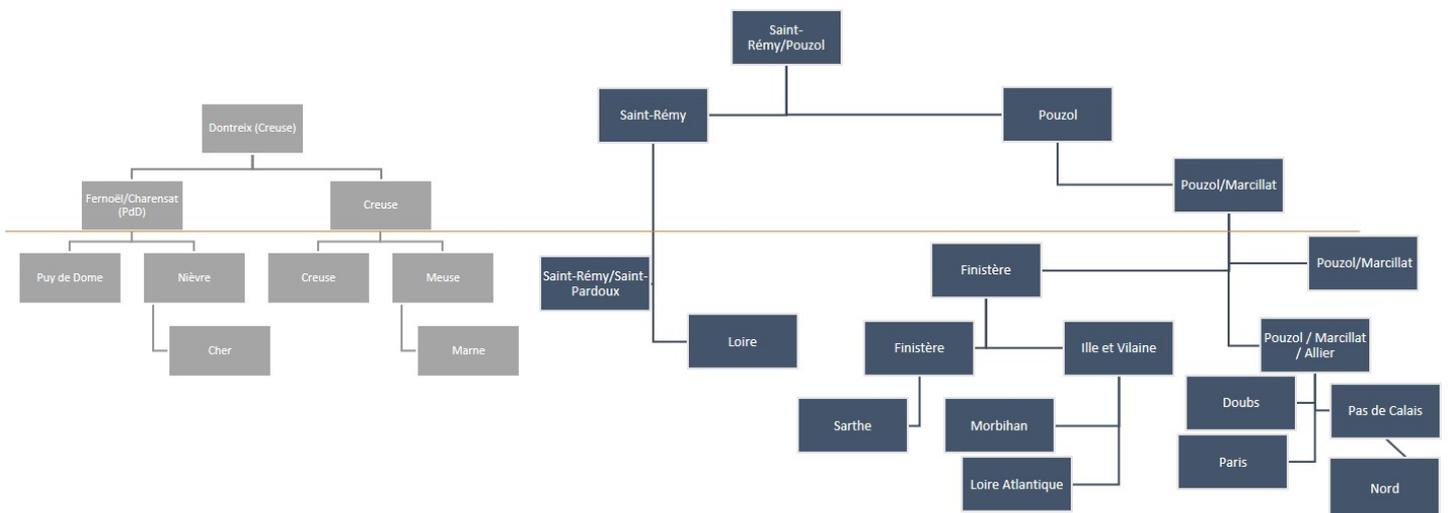


Figure 51 Répartition du patronyme Habrial sur Geneanet



³⁵³ Détails en annexe.

Conclusion

J'ai choisi le couple à étudier assez tôt, dans les semaines suivant mon acceptation au Diplôme Universitaire. J'ai très vite réalisé le squelette de l'arbre et obtenu des contacts qui ont pu m'aider. Tout s'annonçait sous de bons auspices.

Mais l'année 2020 a été l'année de la malchance, j'ai eu deux adversaires principaux :

- La fermeture des archives départementales du Puy-de-Dôme pour travaux de mai 2019 à février 2020. Malgré tout, j'ai pu obtenir quelques rendez-vous avec les archivistes pour consulter des documents, tout en jonglant avec les cours du DU.
- La crise sanitaire. A peine rouvertes, le 6 février 2020, les archives ont dû fermer à cause de la crise du COVID-19 le 16 mars 2020. Entre temps, je n'ai eu le temps de passer que 2 jours aux archives. J'avais favorisé l'étude de la période 1650-1750 pendant ces journées, imaginant pouvoir passer encore 5 jours complets aux AD. La perspective de ne plus pouvoir y retourner m'a profondément démotivée et bloquée pendant quelques semaines. Je me retrouvais sans documents après 1750. Quelle frustration ! A la réouverture sous conditions en juin (quarantaine des documents, commande à l'avance), j'ai dû réapprendre à aller aux archives départementales. Finie la curiosité, à glaner des infos dans les inventaires en libre-service, il faut choisir ses 12 documents 2 jours à l'avance, et ne pas se tromper ! J'ai donc appris à maîtriser le classement et les inventaires à tiroir du site des archives départementales du Puy-de-Dôme.

J'ai également été freinée par la dispersion des documents. Les archives de l'Allier n'ont pas mis leurs inventaires en ligne, tout n'est accessible qu'en salle de lecture. C'est assez pénalisant pour préparer sa visite, d'autant qu'elles sont à 1h30 de route de la maison. Je n'ai pu effectuer qu'une seule visite aux archives de l'Allier avant le confinement, car elles n'ont pas rouvert en juin.

C'est donc un peu le mémoire de la frustration. Je n'ai pas pu consulter tout ce que je voulais consulter, j'aurais tellement de sujets à creuser encore. La période contemporaine n'a pas livré tous ses secrets, je n'ai pas pu déterminer avec précision la date de construction de la maison, certains sujets auraient mérité d'être creusés plus en détail, j'aurais aimé étudier plus en détail la carrière des prêtres de Saint-Rémy-de-Blot et leurs méfaits.

Mais arrêtons-là les jérémiades ! Il y a du bon dans cette aventure également. J'ai énormément progressé dans ma connaissance des archives départementales, j'ai pu avoir de nombreux contacts enrichissants, et surtout, j'ai l'envie de continuer. Etudier l'histoire de Serverant m'a donné envie d'écrire l'histoire des familles du village, et je vais donc continuer le travail réalisé dans le mémoire pour publier un livre sur le sujet.

Bibliographie

Ouvrages :

- CHABROL Guillaume, Coutumes générales et locales de la province d'Auvergne, 1784-1786.
- DARROT Paul, La petite histoire de Saint-Rémy de Blot de la période révolutionnaire à 1965, 2000.
- GERMAIN René, Les campagnes bourbonnaises à la fin du Moyen Age (1370-1530), 1997
- LABBE Robert et MONPIED Ernest, Regard sur l'architecture rurale au XIXème siècle : I - En côtes de Combrailles (Entre Sioule et Morge), SIET Brayaud et Combrailles.
- MONPIED Ernest, RICHARD Paulette, DENOUEIX Suzanne, RAY Paulette, VENON Michel, Le prieuré de Lac Roy, Syndicat d'initiative Brayaud et Combrailles, 1974.
- NIVET Vincent, Traité du goître, étudié spécialement dans le département du Puy-de-Dôme (1809-1893), 1878
- PRODEL Michel, Contribution à la toponymie de la Corrèze, 2020.
- REMACLE, Albert (de), Dictionnaire généalogique des familles d'Auvergne, ARGHA, 1995.
- ROUMY Max, La culture du chanvre en Auvergne, Brayauds et Combrailles, no 125, 2012, p. 38-45
- SOULTRAIT Georges (de), Armorial du Bourbonnais, 1890.
- TEYSSOT Josiane, Contribution à l'histoire médiévale de Saint-Hilaire-la-Croix, Brayauds et Combrailles, no 63, 1991, p. 15-19

Sites internet :

- Les amis du prieuré, <https://amisprireure.wordpress.com/patrimoine/>, consulté le 10 mai 2020.
- Mairie de Menat, Patrimoine local, <http://www.menat.fr/spip.php?article29>, consulté le 5 mai 2020.
- Université Clermont Auvergne, Atlas historique Auvergne Bourbonnais Velay <https://atlas-historique-auvergne.msh.uca.fr/>, consulté le 3 mai 2020.
- DELHOOFS Hervé, Etude de l'agglomération antique de Blot l'Eglise, INRAP, <https://archeotek.hypotheses.org/category/programmes-de-recherche/agglomeration-antique-de-blot-leglise-63>, consulté le 7 mai 2020.

Table des illustrations

Figure 1: Extrait de "Gouvernement général du lyonnais suivant les derniers estats généraux où sont le lyonnais, forez, beaujolois, auvergne, marche, nivernois", 1651, cote CA Del 1757.....	7
Figure 2: Carte IGN de la zone étudiée	8
Figure 3: Vue aérienne du Pays de Menat	8
Figure 4 : Les coutumes sous l'Ancien Régime.....	8
Figure 5 : Carte de Cassini centrée sur les deux villages	9
Figure 6 : Contexte géopolitique	9
Figure 7 : Armoiries : Ecartelé au 1 et 4 de sable aux lions d'or (de Blot), aux 2 et 3 d'or à trois bandes de gueules (de Chauvigny) – Armorial du Bourbonnais.....	10
Figure 8 : Agglomération gallo-romaine de Blot l'Eglise	10
Figure 9 : Château-Rocher	12
Figure 10 : Château de Blot l'Eglise	13
Figure 11 : Abbaye de Menat	14
Figure 12 : L'église de Saint-Hilaire-la-Croix vue de la cour du prieuré	15
Figure 13 : La cour du prieuré de Saint-Hilaire-la-Croix	16
Figure 14 : Extrait de Paroisses, archiprêtres et diocèses en Auvergne, Bourbonnais et Velay en 1789	17
Figure 15 : Chronologie des prêtres de la paroisse de Saint-Rémy-de-Blot.....	17
Figure 16 : Population de Saint-Rémy-de-Blot depuis la révolution	19
Figure 17 : Profil altimétrique Serverant - Eglise de Saint-Pardoux.....	20
Figure 18 : Profil altimétrique Serverant - Eglise de Saint-Rémy-de-Blot	20
Figure 19 : Cartes postales de Saint-Pardoux, collection personnelle	21
Figure 20 : Arbre généalogique ascendant de Gilbert Habrial	23
Figure 21 : Photo de Serverant, vu de La Faye.....	24
Figure 22 : Carte des limites du terrier Perrin.....	26
Figure 23 : Carte des terroirs de Serverant (d'après le cadastre de 1836)	26
Figure 24 : carte du hameau de Serverant (d'après le terrier de 1624).....	28
Figure 25 : les patronymes du village de Serverant au fil des siècles	29
Figure 26 : Répartition des terres de Gilbert Habrial - à titre indicatif	30
Figure 27 : carte des terres de Jean Habrial (d'après le terrier de 1624).....	34
Figure 28 : signatures de Mathieu Habrial au cours de son existence.....	49
Figure 29 : carte des terrains de Blaise Habrial (hypothétique).....	64
Figure 30 : la maison de Gilbert Habrial aux Graverolles	73
Figure 31 : carte des possessions de Gilbert Habrial d'après le cadastre	73
Figure 32 : nombre de ménages et d'habitants aux Graverolles, d'après les recensements	77
Figure 33 : arbre généalogique descendant de Gilbert Habrial	78
Figure 34 : carte des possessions de Gilbert Habrial d'après le cadastre	79
Figure 35 : emplacement des maisons successives de Gilbert Habrial	80
Figure 36 : Emplacement de la maison de Blaise Montpied à Serverant.....	83
Figure 37 : Emplacement de la maison de François Habrial à Serverant	87
Figure 38 : maison familiale (vers 1970)	92
Figure 39 : possessions d'Antoine Habrial d'après le cadastre	93

Figure 40 : Emplacement de la maison d'Antoine Habrial aux Graverolles	94
Figure 41 : carte des possessions de Marien Habrial selon le cadastre	100
Figure 42 : Annet Chapuzet et Elisabeth Thivat, photo de mariage.....	101
Figure 43 : Joseph Moulin	101
Figure 44 : Henri Habrial en tenue militaire.....	103
Figure 45 : François Habrial en tenue militaire	104
Figure 46 : Extrait du recensement de 1906	104
Figure 49 : A l'arrière- plan, François Habrial, au premier plan de gauche à droite, Marcelline Habrial, Marie Chapuzet, Germaine Moulin (vers 1930).....	105
Figure 47: Marien Habrial et Marie Chapuzet (vers 1930).....	105
Figure 48 : François Habrial devant la maison familiale (vers 1980).....	105
Figure 50 : Marien Habrial et ses bœufs à la Betouille (vers 1930)	105
Figure 51 : Répartition du patronyme Habrial sur Geneanet.....	106



Table des annexes

Annexe 1 : Reconnaissance de 1598 de Gilbert Abrial

Annexe 2 : Terrier Perrin

Annexe 3 : Terrier Faure

Annexe 4 : Méthodologie des déterminations des possessions foncières des habitants de Serverant avant 1836

Annexe 5 : Actes notariés

Annexe 6 : Le patronyme Habrial au XX^e siècle

Annexe 1 : Reconnaissance de 1598 de Gilbert Abrial

Reconnaissance faite par gilbert abrial de nuit
 pour une quart seigle de cens et un mouton d'entrage
 estimé 50 livres à Antoine Forestier prieur de LacRoy
 d'une cheneviere contenant 3^e joignant la cheneviere
 ou chemin commun de bise, la cheneviere de pierre
 abrial de nuit, la maison de gilbert de mosnier
 bosche pour sa femme de midi, et la cheneviere de pierre
 abrial de jour. Plus deux septérées terroir du
 champ de decuriere joignant le chemin de servaren

à Saint Ramey et la terre de Michel
 Berger qui fut de Gilbert Abrial de nuit,
 la grange et terre de Pierre Abrial de
 midi, le ruisseau de la Font et la terre
 Jean Abrial de bise. Plus une eminée
 terroir de las Fossas joignant la terre de
 Benoit Berger de jour, la terre de Pierre
 Abrial de midi, le chemin commun dit la
 Vie de Layat de nuit, et la terre
 d'Estienne Berger de bise. Plus une
 septérée terroir de la Fosse tant bois
 que terre joignant le rif de Guinagaut
 de jour, la terre de Jean et Michel
 Berger le jeune de midi, le bois de
 Jean Abrial de nuit. Plus une grange
 et estable et leurs appartenances à
 Servaren contenant une quartonnée,
 la cheneviere ou chambre de Pierre
 Abrial de jour, la terre dudit Abrial
 dudit cens de midi, la grange et
 aisance dudit Abrial de nuit, la
 cheneviere dudit Pierre Abrial de bise.
 Plus la moitié par indivis du pré des
 Palles contenant un quart de journal,
 joignant le pré de Michel Dallon de
 jour, la rivière de Seype de midi, le
 bois de Jean Abrial de midi appelé la
 Bosche, le pré Peigne de bise, le pré
 d'Estienne Berger de nuit. Plus 6
 quartelées dit le champ de l'Estuillas
 joignant le chemin commun de Blot
 l'Eglise à Fontbonne de nuit, le rif
 de la Font de jour, la terre de Pierre
 Abrial de bise. Du 20 febvrier 1598.

Reconnaissance faite par Gilbert Abrial
 de tenir pour une quart seigle de cens
 et un mouton d'entrage estimé 50 livres
 à Antoine Forestier prieur de LacRoy
 d'une cheneviere contenant 3 carrés
 joignant la cheneviere ou chemin
 commun de bise, la cheneviere de Pierre
 Abrial de nuit, la maison de Gilbert
 Mosnier Bosche pour sa femme de midi,
 et la cheneviere de Pierre Abrial de jour.
 Plus deux septérées terroir du Champ de
 Derrière joignant le chemin de Servaren
 à Saint Ramey et la terre de Michel
 Berger qui fut de Gilbert Abrial de nuit,
 la grange et terre de Pierre Abrial de
 midi, le ruisseau de la Font et la terre
 Jean Abrial de bise. Plus une eminée
 terroir de las Fossas joignant la terre de
 Benoit Berger de jour, la terre de Pierre
 Abrial de midi, le chemin commun dit la
 Vie de Layat de nuit, et la terre
 d'Estienne Berger de bise. Plus une
 septérée terroir de la Fosse tant bois
 que terre joignant le rif de Guinagaut
 de jour, la terre de Jean et Michel Berger le
 jeune de midi, le bois de Jean Abrial de
 nuit. Plus une grange et estable et leurs
 appartenances à Servaren contenant
 une quartonnée, la cheneviere ou
 chambre de Pierre Abrial de jour, la
 terre dudit Abrial dudit cens de midi, la
 grange et aisance dudit Abrial de nuit,
 la cheneviere dudit Pierre Abrial de bise.
 Plus la moitié par indivis du pré des
 Palles contenant un quart de journal,
 joignant le pré de Michel Dallon de jour,
 la rivière de Seype de midi, le bois de
 Jean Abrial de midi appelé la Bosche, le
 pré Peigne de bise, le pré d'Estienne
 Berger de nuit. Plus 6 quartelées dit le
 champ de l'Estuillas joignant le chemin
 commun de Blot l'Eglise à Fontbonne de

nuit, le rif de la Font de jour, la terre de Pierre Abrial de bise. Du 20 février 1598

Annexe 2 : Terrier Perrin

Furent Présens en
leurs personnes Jacques Chapuzet, Anthoine Habriat, Simon Habriat, Mathieu Habriat, Michel Habriat, Andrieu Imbert, François Habriat, et Louize Jeamme
laboueurs demeurant au village de Servarent paroisse de Saint-Rémy de Blot, lesquels de leurs gréz et vollontés sollidairement l'un pour l'autre un deux seuls pour le tout renonçants et ont recognus et confessez tenir et porter avec
Antoine Porte laboureur demeurant à Teilledé, les héritiers de feu Gervais Habriat, François Passavy le jeune demeurant à la Faye, Gervais Guionnet demeurant au bourg de Blot, absents et leurs
prédecesseurs avoir tenu et porté de toute ancienneté du cens, cencive et directe seigneurie des venerables prestres de la congregation de la mission et la mayson de Saint Lazare les Paris pieurs et
seigneurs du prieuré de Lacroy, acceptant pour eux sieur Nicolas Soudain frère de la ditte mayson et
congregation fondé et procurant de Messire Edmé Jolly supérieur général de la dite congrégation reçue
Lorant et Gilles notaires à Paris du dix huit de novembre 1682, à savoir les mas et tenements situé dans
ledit village de Servarent (justice du dit serverent acause dudit prieuré de Lacroy) appelé le mas de
Servarent consistant en terres, bois, buissons, prés, pasturaux, maisons, granges, estables, jardins
contenant cent cinquante septerées de terre ou autour quy fust de Blaize Abrias, Anthoine Benoit Mathieu
Habriat freres enfans de feu Jean, Jean Habriat

Furent présents en leurs personnes Jacques Chapuzet, Anthoine Habriat, Simon Habriat, Mathieu Habriat, Michel Habriat, Andrieu Imbert, François Habriat, et Louize Jeamme laboueurs demeurant au village de Servarent paroisse de Saint-Rémy de Blot, lesquels de leurs gréz et vollontés sollidairement l'un pour l'autre un deux seuls pour le tout renonçants et ont recognus et confessez tenir et porter avec Antoine Porte laboureur demeurant à Teilledé, les héritiers de feu Gervais Habriat, François Passavy le jeune demeurant à la Faye, Gervais Guionnet demeurant au bourg de Blot, absents et leurs prédecesseurs avoir tenu et porté de toute ancienneté du cens, cencive et directe seigneurie des venerables prestres de la congregation de la mission et la mayson de Saint Lazare les Paris pieurs et seigneurs du prieuré de Lacroy, acceptant pour eux sieur Nicolas Soudain frère de la ditte mayson et congregation fondé et procurant de Messire Edmé Jolly supérieur général de la dite congrégation reçue Lorant et Gilles notaires à Paris du dix huit de novembre 1682, à savoir les mas et tenements situé dans ledit village de Servarent (justice du dit serverent acause dudit prieuré de Lacroy) appelé le mas de Servarent consistant en terres, bois, buissons, prés, pasturaux, maisons, granges, estables, jardins contenant cent cinquante septerées de terre ou autour quy fust de Blaize Abrias, Anthoine Benoit Mathieu Habriat freres enfans de feu Jean, Jean Habriat

Les sieurs Gilbert & Guillaume Jouanade fils feu
 Gabriel, de leurs reconnoissance receu Faure notaire
 royal le vingt cinquiesme juillet 1629, qui se confine
 juxte le bois du seigneur de Blot apellé bois de
 Guinagaud la riviere et rif Fouilhoux entre deux entirant
 du dit rif fouilhoux jusque à la riviere de Seipe de jour,
 la riviere de Seipe devers midy tendant jusque au chemin
 par où l'on va de Blot l'église à Ebreuille aussi de
 midy, le bois de Champauzé appartenant audit seigneur
 de blot à présent au seigneur de Pouzol denvers nuit,
 le mas de Fontbonne et tirant du rival de Comberodes
 jusque à la riviere et rif Fouilhoux denvers bize. Le
 tout au cens annuels et perpetuels de cinq quartes
 bled fromant dix septiers seigle, soixante quartes
 avoine le tout mesure blot, six livres argent six
 gellines et trois charrois, censuels et redituels en
 tous droist et directe seigneurie, uzage et chevalier
 tier denier et les toutes fermages acoustumez payables
 et portables au grenier du prieuré dudict Lacroy à
 chacun an à chacune feste de Saint Jullien d'aoust a
 perpetuité tant et si longuement qu'ils seront
 tenanciers du susdict mas, promettent n'impauzer
 audit cens [?] au paiement du susdit cens ensemble
 en arrieraige. Lesdits confessants ont obligés tous
 et un chacuns leurs biens et speciallement ledict
 mas et sujet voulant et renoncant et soumis une
 ex[?]. Faict et passé audict prieuré de Lacroy pardevant
 le notaire royal commis aux lettres de terrier le vingt
 cinquiesme

fils de feu Gilbert et Guillaume Jouanade fils feu Gabriel, et de leurs reconnoissance receu Faure notaire royal le vingt cinquiesme juillet 1629, qui se confine juxte le bois du seigneur de Blot apellé bois de Guinagaud la riviere et rif Fouilhoux entre deux entirant du dit rif fouilhoux jusque à la riviere de Seipe de jour, la riviere de Seipe devers midy tendant jusque au chemin par où l'on va de Blot l'église à Ebreuille aussi de midy, le bois de Champauzé appartenant audit seigneur de blot à présent au seigneur de Pouzol denvers nuit, le mas de Fontbonne et tirant du rival de Comberodes jusque à la riviere et rif Fouilhoux denvers bize. Le tout au cens annuels et perpetuels de cinq quartes bled fromant dix septiers seigle, soixante quartes avoine le tout mesure blot, six livres argent six gellines et trois charrois, censuels et redituels en tous droist et directe seigneurie, uzage et chevalier tier denier et les toutes fermages acoustumez payables et portables au grenier du prieuré dudict Lacroy à chacun an à chacune feste de Saint Jullien d'aoust a perpetuité tant et si longuement qu'ils seront tenanciers du susdict mas, promettent n'impauzer audit cens [?] au paiement du susdit cens ensemble en arrieraige. Lesdits confessants ont obligés tous et un chacuns leurs biens et speciallement ledict mas et sujet voulant et renoncant et soumis une ex[?]. Faict et passé audict prieuré de Lacroy pardevant le notaire royal commis aux lettres de terrier le vingt cinquiesme

291
1684

+
D. monseigneur. S.

Vingt Deniers
la feuille

Jour de Janvier 1684 quatuorze
 Avant Midy En presence d'un 4.^e Benoin Michel
 prestre Curé d'icel. Lacroy & de Sébastien Chasteau
 sergent demeurant audict. Lacroy qui ont signez
 avec le dict sieur Soudain & les dictz Jacques
 Chapuzet & Michel Habriat Confessant et de Claude
 Grenier laboureur demeurant audict. Lacroy qui
 ny les aults Confessant non seu signez et cet enquis
 soit celle en l'assendant, Chapuzet, Michel
 Perrin, Chasteau

une Aprouuou
 Trajors delant
 au Annuage
 bitable
 Chapuzet

no. 46
royal

jour de janvier 1684 avant midy en presence de Monseigneur Benoist Michel prestre curé de Lacroy et de Sébastien Chasteau sergent demeurant audict Lacroy qui ont signez avec le dict sieur Soudain et les dictz Jacques Chapuzet et Michel Habriat confessant et de Claude Grenier laboureur demeurant audict Lacroy qui ny avec les autres confessants non seu signez et cet enquis soit celle en l'assendant

Signatures : Soudain, Habriat, Chapuzet, Michel, Perrin, Chasteau

Annexe 3 : Terrier Faure

Rappel sur les mesures : 1 septérée égale :

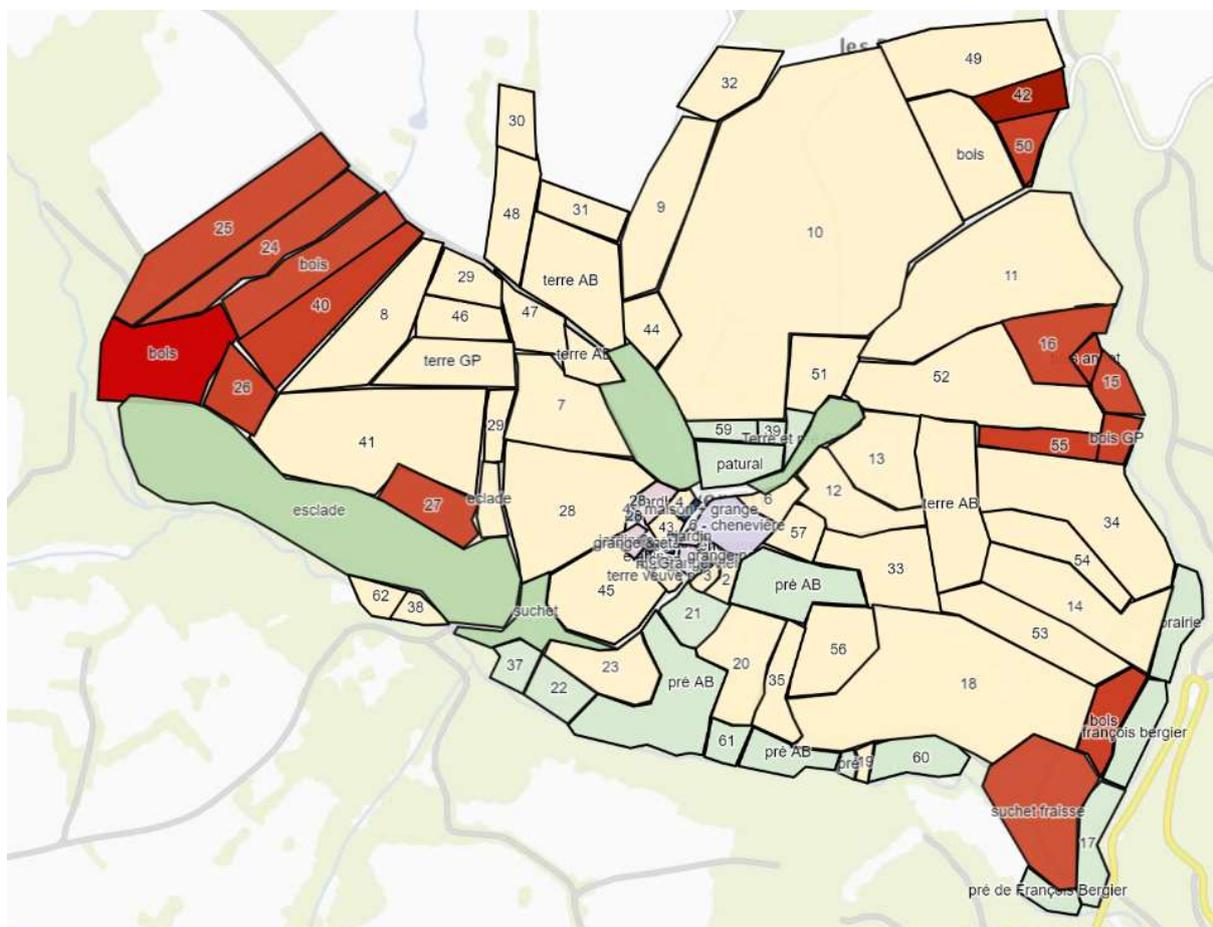
- 2 esminées
- 4 quartelées
- 8 journaux

Surface totale du terrier = 150 septérées.

Surface mesurée par satellite = 108 ha.

→ Conversion pour le terrier Faure : 1 septérée = environ 0,7 ha

A titre d'illustration, la carte ci-dessous présente une interprétation personnelle de la répartition possible des terres soumise au cens :



En marron les bois, en vert foncé les communaux, en vert clair les prairies. Le détail du village est présenté dans le mémoire. Le numéro de parcelle indique le rang d'énumération dans le terrier.

Transcription des pages du terrier Faure (Archives Nationales – S 6740) pages suivantes.

Personellement establis Blaise Abrial filz feu Gilbert laboureur habitant de la Faye paroisse de Blot l'Eglise,
 Jehan Abrial son frere laboureur de Montservaren paroisse de Saint Rémy de Blot, Mathieu et Anthoine Abrialz
 enfants de feu Jehan laboueurs dudict Montservaren parroise dudict Saint Rémi tant pour eulx que pardevant
 moy pour Benoid Abrial leur frere et à son autorisation solidairement l'ung pour l'autre, l'ung d'eulx seul pour le
 tout sans division ni discussion renoncant ils ont promis fere agréer ses presentes. Lesquels de leur bons grés et
 franchises volontés ont confessé tenir et porter de leurs predesseseurs et aultres avoir tenu et porté de toute
 entienetté du cens, censives et directe seigneurie du sieur chambrier dudict Montservaren membre dépendant
 du prieuré de Lac Rouey à de prestre Messire Estienne Berger aulmosnier du roy prieur de la Sainte Trinité de
 Royer (?) procureur fiscal de procuration espresse du noble Jehan Guerin aussy aulmosnier du roy Sieur de
 Lenforchent (?) prieur dudict prieuré de Lac Rouay acceptant et stipulant id. **A sçavoir** (modo lesdicts Mathieu et
 Anthoine Abrial) une grange entourant de ses aizances et appartenances quelconques appelée la grange vielhe
 située dans ledict lieu de Montservaren, juxte la terre desdicts confessants de jour, un sentier tendant de
 servaren au bois de Layat de nuict, le jardin de Gilbert Porte de midy. **Plus** troys quartelées de terre au devant de
 ladicte grange juxte le sentier allant aux bois de Layat de bize, les terres desdicts confessants de jour, le pré
 desdicts

Personnellement establis Blaise Abrial filz feu Gilbert laboureur habitant de la Faye paroisse de Blot l'Eglise,
 Jehan Abrial son frere laboureur de Montservaren paroisse de Saint Rémy de Blot, Mathieu et Anthoine Abrialz
 enfants de feu Jehan laboueurs dudict Montservaren parroise dudict Saint Rémi tant pour eulx que pardevant
 moy pour Benoid Abrial leur frere et à son autorisation solidairement l'ung pour l'autre, l'ung d'eulx seul pour le
 tout sans division ni discussion renoncant ils ont promis fere agréer ses presentes. Lesquels de leur bons grés et
 franchises volontés ont confessé tenir et porter de leurs predesseseurs et aultres avoir tenu et porté de toute
 entienetté du cens, censives et directe seigneurie du sieur chambrier dudict Montservaren membre dépendant
 du prieuré de Lac Rouey à de prestre Messire Estienne Berger aulmosnier du roy prieur de la Sainte Trinité de
 Royer (?) procureur fiscal de procuration espresse du noble Jehan Guerin aussy aulmosnier du roy Sieur de
 Lenforchent (?) prieur dudict prieuré de Lac Rouay acceptant et stipulant id. **A sçavoir** (modo lesdicts Mathieu et
 Anthoine Abrial) une grange entourant de ses aizances et appartenances quelconques appelée la grange vielhe
 située dans ledict lieu de Montservaren, juxte la terre desdicts confessants de jour, un sentier tendant de
 servaren au bois de Layat de nuict, le jardin de Gilbert Porte de midy. **Plus** troys quartelées de terre au devant de
 ladicte grange juxte le sentier allant aux bois de Layat de bize, les terres desdicts confessants de jour, le pré
 desdicts

a fessant appelle la combe de midy le
 Jardin de Gilbert Porte de nuit Plus une
 grange appelle la grange neufve de jour
 de Libe de servaren avec deux estables et une
 chambre et journal de terre joignant ensemble
 joust le pré de la Combe desdicts confessants
 de midy la cheneviere desdicts confessants de
 traverse la cheneviere et jardin de Gilbert
 Porte et des hoirs Annet Abrial de nuit Plus
 deux maisons tenant ensamble et
 ung cabanon avec ung estables et ung quart
 de journal de pré dans le lieu de Servaren
 joust le communal de bize la terre desdicts
 confessants de nuit le jardin desdicts
 confessants de midy et la rue commune de
 jour Plus ung jardin de tailhe situé dans
 le lieu contenant entour deux coffres de terre
 joust la rue commune de nuit le jardin
 de Gilbert Porte de midy la cheneviere
 desdicts confessants de jour le sentier allant
 de la maison sur (?) à la grange neufve
 de bize Plus une terre au terroir du Petit
 Pré avec une chemillee y joignant contenant
 entour troys esminées de terre et une autre
 cheneviere appellée de la Saigne aussy
 joignant joust la terre desdicts
 confessants de midy la terre de Amable
 Bergier de bize le communal de traverse
 le chemin commun tandard de Servaren
 à Saint Pardoux de nuit Plus une terre
 au terroir de la Font contenant entour
 cinq quartelees joust le chemin commun
 allant à la fontaine de traverse la terre
 de Amable

confessants appelé la combe de midy, le jardin de Gilbert Porte de nuit. **Plus** une aultre grange appelée la grange neufve située dans le lieu de Servaren avec deux estables et une chambre et journal de terre joignant ensemble, joust le pré de la Combe desdicts confessants de midy, la cheneviere desdicts confessants de traverse, la cheneviere et jardin de Gilbert Porte et des hoirs Annet Abrial de nuit. **Plus** deux maisons tenant ensamble et ung cabanon avec ung estables et ung quart de journal de pré dans le lieu de Servaren joust le communal de bize, la terre desdicts confessants de nuit, le jardin desdicts confessants de midy et la rue commune de jour. **Plus** ung jardin de tailhe situé dans le lieu contenant entour deux coffres de terre, joust la rue commune de nuit, le jardin de Gilbert Porte de midy, la cheneviere desdicts confessants de jour, le sentier allant de la maison sur (?) à la grange neufve de bize. **Plus** une terre au terroir du Petit Pré avec une chemillee y joignant, contenant entour troys esminées de terre et une autre cheneviere appellée de la Saigne aussy joignant, joust la terre desdicts confessants de midy, la terre de Amable Bergier de bize, le communal de traverse, le chemin commun tandard de Servaren à Saint Pardoux de nuit. **Plus** une terre au terroir de la Font contenant entour cinq quartelees joust le chemin commun allant à la fontaine de traverse, la terre de Amable

Bergier de jour, la terre desdicts confessants de midy, le ruisseau de la Font de nuit. Plus une autre terre au
 terroir de Las Listas contenant entour trois esminées jouxte le ruisseau de Las Gardas de nuit, les terres
 desdicts confessants de midy, et de traverse, le chemin commun taurant de Blot à Esbreuille de jour. Plus une
 autre terre au terroir de la Roche contenant entour une septeree jouxte le chemin commun allant de Blot a
 Esbreuille de jour, la terre desdicts confessants de midy, les bois Betouilhes des habitants de Fontbonne de nuit
 et traverse. Plus une autre terre des bois Betoul au terroir du champ de Coudeaux contenant entour dix
 septerées de bois et terres jouxte la terre dudict Jehan Abrail confessant de midy, le chemin commun tendant de
 Blot a Esbreuille de nuit, la terre du Pescher de Jehan Abrail confessant de midy, le pastoral dudict Blaise Abrail
 confessant aussy de midy, le communal du Pescher de jour, les Betouilhes desdicts Mathieu et Anthoine Abrail
 confessant [???] du seigneur de blot de traverse. Plus une autre terre au terroir du Pommier suivant des Tuaux
 avec ung bois y joignant contenant des bois et terres quatre septerées jouxte le chemin commun tendant
 de Servaren à Saint Pardoux de traverse, le ruisseau de Guinagauld de jour, le bois de las Boschas de Gilbert

Bergier de jour, la terre desdicts confessants de midy, le ruisseau de la Font de nuit. Plus une autre terre au
 terroir de Las Listas contenant entour trois esminées jouxte le ruisseau de Las Gardas de nuit, les terres
 desdicts confessants de midy, et de traverse, le chemin commun taurant de Blot à Esbreuille de jour. Plus une
 autre terre au terroir de la Roche contenant entour une septeree jouxte le chemin commun allant de Blot a
 Esbreuille de jour, la terre desdicts confessants de midy, les bois Betouilhes des habitants de Fontbonne de nuit
 et traverse. Plus une autre terre des bois Betoul au terroir du champ de Coudeaux contenant entour dix
 septerées de bois et terres jouxte la terre dudict Jehan Abrail confessant de midy, le chemin commun tendant de
 Blot a Esbreuille de nuit, la terre du Pescher de Jehan Abrail confessant de midy, le pastoral dudict Blaise Abrail
 confessant aussy de midy, le communal du Pescher de jour, les Betouilhes desdicts Mathieu et Anthoine Abrail
 confessant [???] du seigneur de blot de traverse. Plus une autre terre au terroir du Pommier suivant des Tuaux
 avec ung bois y joignant contenant des bois et terres quatre septerées jouxte le chemin commun tendant
 de Servaren à Saint Pardoux de traverse, le ruisseau de Guinagauld de jour, le bois de las Boschas de Gilbert

porte de midy, la terre de Jehan Abrial confessant de midy
 et de travers de midy, plus une terre au terroir de Champ Reddon contenant
 entour une esminée jouxte le communal de nuict, le chemin et voye communs de midy, la terre de Amable Bergier
 de jour et la terre de Jehan Abrial confessant de traverse. Plus une autre terre au terroir de l'Osche contenant
 entour cinq quartelées jouxte les prés dudict Blaize Abrail confessant de jour et de nuict, la voye commune de
 Layat de traverse, la terre dudict Jean Abrial de midy et les bois desdicts mathieu et Anthoine Abrial confessants
 appelle de Layat de midy. Plus une autre terre et bois joignant ensamble au terroir de la fosse contenant des bois
 et terres entour troys septerés jouxte le ruisseau de Guinagauld de jour, le bois des hoirs Annet Abrial de midy,
 la terre dudict Jehan Abrial confessant de midy, la terre dudict Blaize Abrial confessant de traverse, le ruisseau de
 la Font du Tuel descendant au ruisseau de Guinagauld de traverse. Plus ung bois et bosche contenant entour une
 esminée de terre au terroir de Las Boschas jouxte le ruisseau de Guinagauld de jour, le bois de Gilbert Porte de
 midy, le bois dudict Jehan Abrial confessant de traverse, la terre dudict Jehan Abrial de nuict la terre et bois dudict
 Blaize Abrial confessant de traverse. Plus ung autre bois et bosche audict terroir de Las Boschas

Porte de midy, la terre de Jehan Abrial confessant de midy. Plus une terre au terroir de Champ Reddon contenant
 entour une esminée jouxte le communal de nuict, le chemin et voye communs de midy, la terre de Amable Bergier
 de jour et la terre de Jehan Abrial confessant de traverse. Plus une autre terre au terroir de l'Osche contenant
 entour cinq quartelées jouxte les prés dudict Blaize Abrail confessant de jour et de nuict, la voye commune de
 Layat de traverse, la terre dudict Jean Abrial de midy et les bois desdicts mathieu et Anthoine Abrial confessants
 appelle de Layat de midy. Plus une autre terre et bois joignant ensamble au terroir de la fosse contenant des bois
 et terres entour troys septerés jouxte le ruisseau de Guinagauld de jour, le bois des hoirs Annet Abrial de midy,
 la terre dudict Jehan Abrial confessant de midy, la terre dudict Blaize Abrial confessant de traverse, le ruisseau de
 la Font du Tuel descendant au ruisseau de Guinagauld de traverse. Plus ung bois et bosche contenant entour une
 esminée de terre au terroir de Las Boschas jouxte le ruisseau de Guinagauld de jour, le bois de Gilbert Porte de
 midy, le bois dudict Jehan Abrial confessant de traverse, la terre dudict Jehan Abrial de nuict la terre et bois dudict
 Blaize Abrial confessant de traverse. Plus ung autre bois et bosche audict terroir de Las Boschas

Le dicit que septe de terre joute le bois de Gilbert Porte de traverse, le bois des hoirs Annet Abrial
 de midy, les prés desdict Mathieu et Anthoine Abrial confessant de jour et les terres desdicts Abrial de nuict. **Plus**
 ung journal de pré au terroir de rif Fouilhoux joute le ruisseau de Guinagaud de jour, le pré de Mr François Bergier
 de midy, le bois des hoirs Annet Abrial de nuict, le bois desdicts Mathieu et Anthoine Abrial confessant de traverse.
Plus ung autre pré au terroir de Rif Fouilhoux contenant entour ung journal joute le ruisseau de Guinagaud de
 jour, le pré de Mr François Bergier de traverse, la bosche commune du Suchet fraisse de nuict. **Plus** ung bois et
 terre au terroir de Las Costas contenant des terres et bois entour douze septerées joute la terre de Amable
 Bergier de traverse, le bois des hoirs Annet Abrial de jour, le pré appelé Pignoux dudict Jehan Abrial confessant
 de midy, la terre dudict Jehan Abrial de nuict, la terre dudict Blaize Abrial, aussy confessant de traverse le bois
 de Gilbert Porte appelé de Layat de nuict, le bois dudict Blaize Abrial aussi appelé de Layat de bize, aultre terre

contenant entour une septerée de terre joute le bois de Gilbert Porte de traverse, le bois des hoirs Annet Abrial
 de midy, les prés desdict Mathieu et Anthoine Abrial confessant de jour et les terres desdicts Abrial de nuict. **Plus**
 ung journal de pré au terroir de rif Fouilhoux joute le ruisseau de Guinagaud de jour, le pré de Mr François Bergier
 de midy, le bois des hoirs Annet Abrial de nuict, le bois desdicts Mathieu et Anthoine Abrial confessant de traverse.
Plus ung autre pré au terroir de Rif Fouilhoux contenant entour ung journal joute le ruisseau de Guinagaud de
 jour, le pré de Mr François Bergier de traverse, la bosche commune du Suchet fraisse de nuict. **Plus** ung bois et
 terre au terroir de Las Costas contenant des terres et bois entour douze septerées joute la terre de Amable
 Bergier de traverse, le bois des hoirs Annet Abrial de jour, le pré appelé Pignoux dudict Jehan Abrial confessant
 de midy, la terre dudict Jehan Abrial de nuict, la terre dudict Blaize Abrial, aussy confessant de traverse le bois
 de Gilbert Porte appelé de Layat de nuict, le bois dudict Blaize Abrial aussi appelé de Layat de bize, aultre terre

du dict Jehan Abrial de bize. Plus un pré appelé pré Pignoux contenant un demy journal jouxte le ruisseau de Seyppe de midy, la terre de Gilbert Porte de nuict, le

Madoys
218
18
218
 In de Jhesus abrial, le pré le bois desdicts Mathieu et Anthoine Abrial confessant de bize. Plus une terre au terroir de Las Costas contenant entour trois septerées de terres jouxte la terre dudict Blaize Abrial confessant de jour, le pré dudict Jehan Abrial appelé du Prieur de midy, le pré de Amable Bergier de nuict, et le pré de la Combe desdicts Anthoine et Mathieu Abrial, confessant de nuict, la terre de Gilbert Porte de traverse, la terre dudict Jehan Abrial confessant de jour. Plus un pré appellé la Combe contenant entour troys journaux jouxte le pré de Amable Bergier de midy, le chemin commun tendant de Servaren à Blot de nuict, les prés de Las Costas desdicts Mathieu et Anthoine Abrial de jour, le jardin des hoirs Annet Abrial de bize. Plus un autre pré appelé de l'Estang, et du Passaux, un planc vif entre eux contenant deux journaux jouxte le ruisseau de Seyppe de midy, le pré d'Amable Bergier de jour, la terre de Gilbert Porte et des hoirs Annet Abrial de traverse, la terre desdicts Anthoine et Mathieu Abrial confessant aussy de traverse et le pré de Blaise Abrial confessant de nuict.

pré de Jehan Abrial confessant de jour, le bois desdicts Mathieu et Anthoine Abrial confessant de bize. Plus une terre au terroir de Las Costas contenant entour trois septerées de terres jouxte la terre dudict Blaize Abrial confessant de jour, le pré dudict Jehan Abrial appelé du Prieur de midy, le pré de Amable Bergier de nuict, et le pré de la Combe desdicts Anthoine et Mathieu Abrial, confessant de nuict, la terre de Gilbert Porte de traverse, la terre dudict Jehan Abrial confessant de jour. Plus un pré appellé la Combe contenant entour troys journaux jouxte le pré de Amable Bergier de midy, le chemin commun tendant de Servaren à Blot de nuict, les prés de Las Costas desdicts Mathieu et Anthoine Abrial de jour, le jardin des hoirs Annet Abrial de bize. Plus un autre pré appelé de l'Estang, et du Passaux, un planc vif entre eux contenant deux journaux jouxte le ruisseau de Seyppe de midy, le pré d'Amable Bergier de jour, la terre de Gilbert Porte et des hoirs Annet Abrial de traverse, la terre desdicts Anthoine et Mathieu Abrial confessant aussy de traverse et le pré de Blaise Abrial confessant de nuict.

Plus une terre au terroir du Suchet contenant entour une esminée jouxte le communal de nuict, et de traverse, la terre de Gilbert Porte de jour, le pré de l'Estang desdicts Mathieu et Anthoine Abrial confessant de midy

plus ung bois appelle de l'Euclade de l'Estang
 de Champozeau de nuict le bois de Gilbert Porte de midy
 le bois desdicts Blaize et Jehan Abrial confessant de jour
 le chemin commun tendant de Servaren a Saint rémy de traverse
 plus une septeree de bois audict terroir
 de l'Euclade jouxte le chemin commun tendant des Graveroles au Moulin Gravier de jour
 le chemin commun de Servarent a Saint Rémy de traverse
 le bois desdicts Blaize et Jehan Abrial confessant de nuict
 le bois de Gilbert Porte de midy
 plus un petit coffre de bois audict terroir de l'Euclade jouxte le chemin des Graveroles au moulin
 Gravier de nuict le bois desdicts Blaize et Jehan Abrial de jour plus une autre liste de bois au terroir de Las Gardas
 jouxte le ruisseau de las gardas de nuict, la terre de Amable Bergier de jour. [Modo Blaize Habrial] plus une maison
 et chambre joignant, deux estables jardin audevant des bastiments et deux septerees de terre le tout joignant
 ensemble avec leurs aizances [???] situé dans le lieu de Servaren, un sentier pour aller à la fontaine entre deux
 jouxte la chambre didict Jehan Abrial confessant de traverse le communal et chariere dudict Jehan Abrial de jour,
 la grange et estable dudict Jehan Abrial de midy, le jardin de Gilbert Porte aussi de midy, le pré

Plus ung bois appellé de l'Euclade contenant entour une septérée de terre jouxte le bois et ruisseau de
 Champozeau de nuict, le bois de Gillbert Porte de midy, le bois desdicts Blaize et Jehan Abrial confessant de jour,
 le chemin commun tendant de Servaren a Saint rémy de traverse. **Plus** une septeree de bois audict terroir
 de l'Euclade jouxte le chemin commun tendant des Graveroles au Moulin Gravier de jour, le chemin commun de
 Servarent a Saint Rémy de traverse, le bois desdicts Blaize et Jehan Abrial confessant de nuict, le bois de Gilbert
 Porte de midy. **Plus** ung petit coffre de bois audict terroir de l'Euclade jouxte le chemin des Graveroles au moulin
 Gravier de nuict le bois desdicts Blaize et Jehan Abrial de jour plus une autre liste de bois au terroir de Las Gardas
 jouxte le ruisseau de las gardas de nuict, la terre de Amable Bergier de jour. [Modo Blaize Habrial] **Plus** une maison
 et chambre joignant, deux estables jardin audevant des bastiments et deux septerees de terre le tout joignant
 ensemble avec leurs aizances [???] situé dans le lieu de Servaren, un sentier pour aller à la fontaine entre deux
 jouxte la chambre didict Jehan Abrial confessant de traverse le communal et chariere dudict Jehan Abrial de jour,
 la grange et estable dudict Jehan Abrial de midy, le jardin de Gilbert Porte aussi de midy, le pré

eff Mathieu & Anthoine Abrial appelle pré Derriere de traverse, l'estable desdicts Mathieu et Anthoine Abrial
 de jour, la terre dudict Jehan Abrial de bize, la terre de Amable Bergier de traverse, la terre desdicts Anthoine et
 Mathieu Abrial aussi de traverse, le ruisseau partant de la fontaine de nuit, le communal de midy, la terre dudict
 Jehan Abrial confessant de jour. Plus une autre terre au terroir de l'Euclyde contenant entour une septeree jouxte
 la terre dudict Jehan Abrial de traverse, le chemin commun tendant de Blot à Fontbonne de nuit, les prés
 communs de midy, le ruisseau partant de la fontaine de jour. Plus une autre terre au terroir de la Vergne
 contenant entour une esminée jouxte les terres dudict Jehan Abrial, confessant de midy et traverse, le chemin
 commun ensemble le communal de Las Cladas de jour, le ruisseau de Las Gardas de nuit. Plus une autre terre au
 terroir de la Liste contenant entour troys quartelles jouxte la terre de Amable Bergier de midy, le chemin allant
 de Servaren à Fontbonne de jour, la terre desdicts Anthoine et Mathieu Abrial de traverse, le ruisseau de Las
 Gardas de nuit. Plus une autre terre et bois au terroir de las Rochas suivant de Las Listas contenant des bois

modo j dely
 modo v
 25
 23

desdicts Mathieu et Anthoine Abrial appelé pré Derriere de traverse, l'estable desdicts Mathieu et Anthoine Abrial
 de jour, la terre dudict Jehan Abrial de bize, la terre de Amable Bergier de traverse, la terre desdicts Anthoine et
 Mathieu Abrial aussi de traverse, le ruisseau partant de la fontaine de nuit, le communal de midy, la terre dudict
 Jehan Abrial confessant de jour. Plus une autre terre au terroir de l'Euclyde contenant entour une septeree jouxte
 la terre dudict Jehan Abrial de traverse, le chemin commun tendant de Blot à Fontbonne de nuit, les prés
 communs de midy, le ruisseau partant de la fontaine de jour. Plus une autre terre au terroir de la Vergne
 contenant entour une esminée jouxte les terres dudict Jehan Abrial, confessant de midy et traverse, le chemin
 commun ensemble le communal de Las Cladas de jour, le ruisseau de Las Gardas de nuit. Plus une autre terre au
 terroir de la Liste contenant entour troys quartelles jouxte la terre de Amable Bergier de midy, le chemin allant
 de Servaren à Fontbonne de jour, la terre desdicts Anthoine et Mathieu Abrial de traverse, le ruisseau de Las
 Gardas de nuit. Plus une autre terre et bois au terroir de las Rochas suivant de Las Listas contenant des bois

28
 29
 30
 31
 32
 33
 34
 35
 36
 37
 38
 39
 40
 41
 42
 43
 44
 45
 46
 47
 48
 49
 50
 51
 52
 53
 54
 55
 56
 57
 58
 59
 60
 61
 62
 63
 64
 65
 66
 67
 68
 69
 70
 71
 72
 73
 74
 75
 76
 77
 78
 79
 80
 81
 82
 83
 84
 85
 86
 87
 88
 89
 90
 91
 92
 93
 94
 95
 96
 97
 98
 99
 100

et des terres troys esminées jouxte la terre desdicts Mathieu et Anthoine Abrial confessants de bize et midy, le chemin commun tendant de Servaren a Fontbonne de jour, les bois desdicts Mathieu et Anthoine Abrial confessants de nuit. **Plus** une autre terre de bois au terroir de [??] contenant entour cinq quartelles de bois et terres jouxte la bosche desdicts Mathieu et Anthoine Abrial de jour la terre desdicts Abrial de midy, autre terre desdicts Abrial de nuit, et la terre de Amable Bergier de traverse. **Plus** une autre terre et bois au lieu de la Fosse contenant des bois et terre deux septerees jouxte le bois de Jehan Abrial confessant de midy le bois de Gilbert Porte de traverse, le pré de Guinagauld appartenant audict porte et aux hoirs d'Annet Abrial de jour, les terres de Amable Bergier, et dudict Jehan Abrial confessant de midy, autre terre dudict jehan Abrial de traverse, le bois de Layat desdicts Mathieu et Anthoine Abrial de nuit, et la terre desdicts Abrial de midy. **Plus** une terre et pastoral avec son bois contenant entour six quartelles de terre au terroir de l'Osches de la vigne du cluzel, jouxte la terre desdicts Mathieu et Anthoine Abrial de jour, le communal du Pescher de traverse, la terre de Amable

Bergier de nuit, la terre de la Saigne desdicts Anthoine et Mathieu Abrial de nuit, la terre
 dudit Jehan Abrial confessant aussy de nuit, le sentier commun tendant de Servaren à Layat de midy,
 la terre de Gilbert Porte de jour, le bois de Layat dudict Porte aussy de jour. Plus une autre terre au terroir de Las Costas contenant entour
 six quartelles jouxte la terre dudict Jehan Abrial de jour le pré de Amable Bergier de midy, la terre desdicts Anthoine
 et Mathieu Abrial confessant de nuit, autre terre desdicts Abrial de traverse. Plus une cheneviere dans le lieu de
 Servaren au terroir des chenevières contenant entour deux coffres jouxte le chemin commun de traverse, l'autre
 chemin commun de jour et la charriere commune de la grange neufve desdicts Mathieu et Anthoine Abrial de
 midy, la cheneviere dudict Jehan Abrial confessant de nuit. Plus un autre pré au terroir de l'Estang contenant
 entour un journal et demy jouxte le communal du Suchet de traverse, le pré desdicts Anthoine et Mathieu
 Abrial de jour, le ruisseau de la Seyppe de midy. plus un autre pré au terroir de la planche contenant entour un
 journal et demy avec une quartelle de terre y joignant jouxte le chemin commun de Servaren à Blot de jour et de
 midy, le communal de l'Euclade de traverse

Bergier de nuit, la terre de la Saigne desdicts Anthoine et Mathieu Abrial de nuit, la terre
 dudit Jehan Abrial confessant aussy de nuit, le sentier commun tendant de Servaren à Layat de midy,
 la terre de Gilbert Porte de jour, le bois de Layat dudict Porte aussy de jour. Plus une autre terre au terroir de Las Costas contenant entour
 six quartelles jouxte la terre dudict Jehan Abrial de jour le pré de Amable Bergier de midy, la terre desdicts Anthoine
 et Mathieu Abrial confessant de nuit, autre terre desdicts Abrial de traverse. Plus une cheneviere dans le lieu de
 Servaren au terroir des chenevières contenant entour deux coffres jouxte le chemin commun de traverse, l'autre
 chemin commun de jour et la charriere commune de la grange neufve desdicts Mathieu et Anthoine Abrial de
 midy, la cheneviere dudict Jehan Abrial confessant de nuit. Plus un autre pré au terroir de l'Estang contenant
 entour un journal et demy jouxte le communal du Suchet de traverse, le pré desdicts Anthoine et Mathieu
 Abrial de jour, le ruisseau de la Seyppe de midy. plus un autre pré au terroir de la planche contenant entour un
 journal et demy avec une quartelle de terre y joignant jouxte le chemin commun de Servaren à Blot de jour et de
 midy, le communal de l'Euclade de traverse

23
 Le pré dudy plus abrial e fessant de nuit
 plus un pastural au terroir des Pasturaux contenant entour un
 quart de journal avec un petit lac aux commun entre lesdicts Jehan et Blaize Abrial confessant juxte la terre, le
 pré de Gilbert Porte de jour, la terre des Anthoine et Mathieu Abrial de traverse, le pastural dudict Jehan Abrial
 de nuit, et le pastural des hoirs Annet Abrial de midy. (modo Jehan et Blaize Abrial par commun) Plus un bois
 appelé de l'Euclade contenant entour une septère, juxte le bois des Anthoine et Mathieu Abrial confessant de
 jour et de nuit, le bois de Gilbert Porte de midy, le chemin commun de Servaren à Saint Rémy de traverse. Plus
 un autre bois au terroir de l'Euclade contenant entour une septere juxte le bois desdicts Mathieu et Anthoine
 Abrial de nuit, le ruisseau de Las Gardas de jour, le chemin commun de Servaren a Saint rémy de jour, le bois de
 Gilbert Porte de nuit, les bois de Champozeau du Seigneur de Blot de traverse. Plus un autre petit bois appelé
 de bois de chez Jehan contenant entour une esminée juxte le chemin commun tendant de Servaren à Saint
 Pardoux, de jour, le bois dudict Jehan Abrial de midy, le bois de Gilbert Porte de nuit, et traverse. Plus une maison
 et chambre et joignant grange establis avec aisance et appartenances quelconques situé dans le lieu de Servaren
 juxte

le pré dudict Jehan Abrial confessant de nuit. Plus un pastural au terroir des Pasturaux contenant entour un
 quart de journal avec un petit lac aux commun entre lesdicts Jehan et Blaize Abrial confessant juxte la terre, le
 pré de Gilbert Porte de jour, la terre des Anthoine et Mathieu Abrial de traverse, le pastural dudict Jehan Abrial
 de nuit, et le pastural des hoirs Annet Abrial de midy. (modo Jehan et Blaize Abrial par commun) Plus un bois
 appelé de l'Euclade contenant entour une septère, juxte le bois des Anthoine et Mathieu Abrial confessant de
 jour et de nuit, le bois de Gilbert Porte de midy, le chemin commun de Servaren à Saint Rémy de traverse. Plus
 un autre bois au terroir de l'Euclade contenant entour une septere juxte le bois desdicts Mathieu et Anthoine
 Abrial de nuit, le ruisseau de Las Gardas de jour, le chemin commun de Servaren a Saint rémy de jour, le bois de
 Gilbert Porte de nuit, les bois de Champozeau du Seigneur de Blot de traverse. Plus un autre petit bois appelé
 de bois de chez Jehan contenant entour une esminée juxte le chemin commun tendant de Servaren à Saint
 Pardoux, de jour, le bois dudict Jehan Abrial de midy, le bois de Gilbert Porte de nuit, et traverse. Plus une maison
 et chambre et joignant grange establis avec aisance et appartenances quelconques situé dans le lieu de Servaren
 juxte

La charriere de Mathieu et Anthoine Abrial a fessant
 de nuit de Hautp le chemin commun de jour la
 maison et aizance de Gilbert Porte qui fut de Pierre Abrial aussy de jour, la charriere allant de la grange de
 Gilbert Porte à la maison de Gilbert Porte de midy, la grange dudit Gilbert Porte aussy de midy, le jardin dudit
 Gilbert Porte de nuit l'estable dudit Blaize Abrial confessant aussy de nuit, l'aizance de la maison et bastiments
 dudit Blaize Abrial aussy de nuit. (Modo Jean Habrial) Plus une terre au terroir du Buisson Raynauld au derriere
 des maisons contenant entour une esminée jouxte le pré desdicts Mathieu et Anthoine Abrial confessant de jour,
 le communal de Los Petitas Molieras de traverse la terre de Amable Bergier de nuit, la terre dudit Blaize Abrial
 confessant de midy. Plus une autre terre au terroir du Suchet, contenant entour une Septeree jouxte l'estable des
 hoirs annet Abrial de bize, la terre qui fut de Pierre Abrial, à present ? et possédé par Marie Des ? sa veufve à
 cauze de l'assignat de sa dot de jour, le communal du Suchet de midy, la terre dudit Blaize Abrial confessant de
 nuit et de traverse. Plus une terre au terroir de l'Euclade contenant entour une septere jouxte le ruisseau de la
 fontaine de jour et le chemin commun tendant de la planche à Fontbonne de nuit, la terre des

modo le 10^{es} jour
 abrial

215
 216
 217

la charriere desdicts Mathieu et Anthoine Abrial confessant de nuit et traverse, le chemin commun de jour,

la maison et aizance de Gilbert Porte qui fut de Pierre Abrial aussy de jour, la charriere allant de la grange de

Gilbert Porte à la maison de Gilbert Porte de midy, la grange dudit Gilbert Porte aussy de midy, le jardin dudit

Gilbert Porte de nuit l'estable dudit Blaize Abrial confessant aussy de nuit, l'aizance de la maison et bastiments

dudit Blaize Abrial aussy de nuit. (Modo Jean Habrial) Plus une terre au terroir du Buisson Raynauld au derriere

des maisons contenant entour une esminée jouxte le pré desdicts Mathieu et Anthoine Abrial confessant de jour,

le communal de Los Petitas Molieras de traverse la terre de Amable Bergier de nuit, la terre dudit Blaize Abrial

confessant de midy. Plus une autre terre au terroir du Suchet, contenant entour une Septeree jouxte l'estable des

hoirs annet Abrial de bize, la terre qui fut de Pierre Abrial, à present ? et possédé par Marie Des ? sa veufve à

cauze de l'assignat de sa dot de jour, le communal du Suchet de midy, la terre dudit Blaize Abrial confessant de

nuit et de traverse. Plus une terre au terroir de l'Euclade contenant entour une septere jouxte le ruisseau de la

fontaine de jour et le chemin commun tendant de la planche à Fontbonne de nuit, la terre des

La terre desdits Mathieu et Anthoine Abrial de traverse et bize, le bois de Gilbert Porte de jour, la terre de
 Amable Bergier de midy, le chemin commun tendant de Servaren à Saint Pardoux de nuict, et la terre desdits
 Mathieu et Anthoine Abrial de midy. Plus une autre terre au terroir de la Fosse contenant entour troys quartelees
 juxte la terre des Anthoine et Mathieu Abrial confessant de traverse, la terre dudict blaize Abrial de midy, le bois
 des hoirs annet Abrial de jour, le bois de Layat desdits Anthoine et Mathieu Abrial de nuict. Plus une esminée de
 terre au terroir de la Fosse juxte la terre d'Anthoine et Mathieu Abrial confessant de midy, le bois desdits Abrial
 de jour, la terre dudict Blaize Abrial de traverse, la terre de Amable Bergier de nuict. Plus ung bois appellé de Las
 Boschas contenant entour une esminée juxte le pré de Gilbert Porte de jour, le bois desdits Anthoine et Mathieu
 Abrial de midy, le bois dudict Blaize Abrial confessant de traverse, autre bois desdits Anthoine et Mathieu Abrial
 de Nuict. Plus une autre terre au terroir de Las Costas contenant entour deux septeres, juxte le bois d'Anthoine
 et Mathieu Abrial de midy, la terre desdits Abrial de jour les bois de Layat de Gilbert Porte

la terre et bois desdicts Mathieu et Anthoine Abrial de traverse et bize, le bois de Gilbert Porte de jour, la terre de
 Amable Bergier de midy, le chemin commun tendant de Servaren à Saint Pardoux de nuict, et la terre desdicts
 Mathieu et Anthoine Abrial de midy. Plus une autre terre au terroir de la Fosse contenant entour troys quartelees
 juxte la terre des Anthoine et Mathieu Abrial confessant de traverse, la terre dudict blaize Abrial de midy, le bois
 des hoirs annet Abrial de jour, le bois de Layat desdits Anthoine et Mathieu Abrial de nuict. Plus une esminée de
 terre au terroir de la Fosse juxte la terre d'Anthoine et Mathieu Abrial confessant de midy, le bois desdits Abrial
 de jour, la terre dudict Blaize Abrial de traverse, la terre de Amable Bergier de nuict. Plus ung bois appellé de Las
 Boschas contenant entour une esminée juxte le pré de Gilbert Porte de jour, le bois desdits Anthoine et Mathieu
 Abrial de midy, le bois dudict Blaize Abrial confessant de traverse, autre bois desdits Anthoine et Mathieu Abrial
 de Nuict. Plus une autre terre au terroir de Las Costas contenant entour deux septeres, juxte le bois d'Anthoine
 et Mathieu Abrial de midy, la terre desdicts Abrial de jour les bois de Layat de Gilbert Porte

de traverse et la terre dudict Blaize Abrial et desdicts Antoine et Mathieu Abrial confessant de nuit. Plus une
 autre terre au terroir du cluzel, contenant trois quatonnées jouxte la terre desdicts anthoine et Mathieu Abrial
 de nuit et traverse, le chemin commun allant de Servaren au bois de Layat de midy la terre dudict Blaize Abrial
 de jour. Plus troys coffres de chenevieres dans Servaren au terroir des chenevieres jouxte la cheneviere dudict
 Blaize Abrial, de jour, la cheneviere de Gilbert Porte de nuit, le chemin commun allant à la grange des Mathieu
 et Anthoine Abrial de traverse, la charriere allant à la grange neuve desdicts abrials de midy, le jardin desdicts
 Abrial de nuit. Plus ung pastoral au terroir des pasturaux contenant entour deux journal jouxte le communal de
 Las Molieras de nuit, la terre a Anthoine et Mathieu Abrial de bize et traverse, le pastoral audicts Blaize ABrial de
 jour, le pastoral des hoirs Annet Abrial de midy. Plus ung pré appelé pré Pignoux, et de Las Pallas contenant
 entour ung journal et demy, jouxte le bois desdicts Mathieu et Anthoine Abrial de traverse le

de traverse et la terre dudict Blaize Abrial et desdicts Antoine et Mathieu Abrial confessant de nuit. Plus une
 autre terre au terroir du cluzel, contenant trois quatonnées jouxte la terre desdicts anthoine et Mathieu Abrial
 de nuit et traverse, le chemin commun allant de Servaren au bois de Layat de midy la terre dudict Blaize Abrial
 de jour. Plus troys coffres de chenevieres dans Servaren au terroir des chenevieres jouxte la cheneviere dudict
 Blaize Abrial, de jour, la cheneviere de Gilbert Porte de nuit, le chemin commun allant à la grange des Mathieu
 et Anthoine Abrial de traverse, la charriere allant à la grange neuve desdicts abrials de midy, le jardin desdicts
 Abrial de nuit. Plus ung pastoral au terroir des pasturaux contenant entour deux journal jouxte le communal de
 Las Molieras de nuit, la terre a Anthoine et Mathieu Abrial de bize et traverse, le pastoral audicts Blaize ABrial de
 jour, le pastoral des hoirs Annet Abrial de midy. Plus ung pré appelé pré Pignoux, et de Las Pallas contenant
 entour ung journal et demy, jouxte le bois desdicts Mathieu et Anthoine Abrial de traverse le

ruisseau de Seyppe de midy le pré des hoirs Jehan Passevy de jour et le pré desdicts Anthoine et Mathieu Abrial de nuit. Plus un autre pré au pré du Prieur contenant entour un journal jouxte le pré de Amable Bergier de nuit, et jour, le ruisseau de Seyppe de midy, la terre de Anthoine et Mathieu Abrial confessant de traverse. Plus un quart de journal de pré au terroir de la Planche, jouxte le bois commun de l'Euclade de traverse, le ruisseau de Seype de midy, le pré dudict Blaize Abrial de jour. Plus leur part et portion de tous les ? et communautés estant situés et déclarés dans le mas et tenements dudict Servaren dans lesdicts mas et tenements, tous les susdicts partaigés sont déclaré dudict mas et confins jouxte le bois du seigneur de Blot appelé Guinagauld le ruisseau du Rif Fouilhoux entre deux et tirant dudict Rif Fouilhoux a la riviere de Seyppe de jour la riviere de Seyppe de midy, tendant jusque au chemin qui va de Blot l'Eglise à Ebreuille de midy et bize de Champozeau appartenant aux seigneurs de Blot jusque au mas de Fontbonne appartenant aussi aux seigneur de blot de nuit et tirant du ruisseau et Combe Rodde jusque a la riviere de Rif foulhoux de bize la terre

ruisseau de Seyppe de midy, le pré des hoirs Jehan Passevy de jour et le pré desdicts Anthoine et Mathieu Abrial de nuit. Plus un autre pré au pré du Prieur contenant entour un journal jouxte le pré de Amable Bergier de nuit, et jour, le ruisseau de Seyppe de midy, la terre de Anthoine et Mathieu Abrial confessant de traverse. Plus un quart de journal de pré au terroir de la Planche, jouxte le bois commun de l'Euclade de traverse, le ruisseau de Seype de midy, le pré dudict Blaize Abrial de jour. Plus leur part et portion de tous les ? et communautés estant situés et déclarés dans le mas et tenements dudict Servaren dans lesdicts mas et tenements, tous les susdicts partaigés sont déclaré dudict mas et confins jouxte le bois du seigneur de Blot appelé Guinagauld le ruisseau du Rif Fouilhoux entre deux et tirant dudict Rif Fouilhoux a la riviere de Seyppe de jour la riviere de Seyppe de midy, tendant jusque au chemin qui va de Blot l'Eglise à Ebreuille de midy et bize de Champozeau appartenant aux seigneurs de Blot jusque au mas de Fontbonne appartenant aussi aux seigneur de blot de nuit et tirant du ruisseau et Combe Rodde jusque a la riviere de Rif foulhoux de bize la terre

Les mas de la justice ou du cens dudict sieur prier, partant recoignoissant lesdicts confessants que lesdicts
 partaiges sus confinés sont communs dut est déclaré et compris dans les mas et justices au présent terier du
 cens et censive dudict Sieur prier à raison de troys septiers deux quartes bled seigle, deux quartes fromend, vingt
 quartes au commun le tout mesure blot l'esglise quatre gellines, la somme de troys livres tournois et trois chards
 de bois qu'ils seront teneus conduire chascun an aux prieuré de Lac Rouay, censive condition de tous droits de
 directe seigneurie usant de chevalier tiers deniers de rentes de lassendant et menaiges accoustumé payable et
 portable chascun an a perpetuitte chascun Saint Julien d'aoust auxdicts prieurs de Lac Rouay tant que leurs
 tenantiens desdicts partaiges auront nommé aultres tenantiens et moyennant ces presentes lesdicts confessants
 demeurant quittes et deschargés de tout autre cens et de tout droit de perciere blé du et le sieur prier sur ?
 desdictes partaiges et autres [?] confessant [???] approbation dudict droit de perciere pour n'en avoir jamais
 payé chascun obligé au paiement dudict cens tous leurs biens et une [?] promettant n'advenir d'aultres cens ?
 rendu ? réuni et

ledict mas de la justice ou du cens dudict sieur prier, partant recoignoissant lesdicts confessants que lesdicts
 partaiges sus confinés sont communs dut est déclaré et compris dans les mas et justices au présent terier du
 cens et censive dudict Sieur prier à raison de troys septiers deux quartes bled seigle, deux quartes fromend, vingt
 quartes au commun le tout mesure blot l'esglise quatre gellines, la somme de troys livres tournois et trois chards
 de bois qu'ils seront teneus conduire chascun an aux prieuré de Lac Rouay, censive condition de tous droits de
 directe seigneurie usant de chevalier tiers deniers de rentes de lassendant et menaiges accoustumé payable et
 portable chascun an a perpetuitte chascun Saint Julien d'aoust auxdicts prieurs de Lac Rouay tant que leurs
 tenantiens desdicts partaiges auront nommé aultres tenantiens et moyennant ces presentes lesdicts confessants
 demeurant quittes et deschargés de tout autre cens et de tout droit de perciere blé du et le sieur prier sur ?
 desdictes partaiges et autres [?] confessant [???] approbation dudict droit de perciere pour n'en avoir jamais
 payé chascun obligé au paiement dudict cens tous leurs biens et une [?] promettant n'advenir d'aultres cens ?
 rendu ? réuni et

Le seigneur de Saint Guilhem, prieur de Saint Guilhem le Desert
 a fait et fait faire par son procureur aultres
 nouveaux tenants promettant ne l'advoir d'autres dixmes à percevoir, et aussy le sieur Bergier
 stipulant pour ledict sieur prieur a promis les garentir [??] tendant la dixme aussy a percevoir rendre
 des [??]. Faict audit Blot maison de ladicte veuve présents Messire Michel Richard prebtre curé de
 Saint Angel et Leger Baperas sergent royal de Charbonnières sousignés avec le sieur Bergier stipulant
 pour le sieur prieur lesdicts confessants n'ont seu signer les présentes vingt sixiesme jour d'aoust mil
 six cents vingt sept après midy.

Michel Richard
 Leger BAPERAS
 Sieur Bergier

de payer tant qu'il seront tenants desdicts partaiges et jusques a de qu'ils auront nommé aultres
 nouveaux tenants promettant ne l'advoir d'autres dixmes à percevoir, et aussy le sieur Bergier
 stipulant pour ledict sieur prieur a promis les garentir [??] tendant la dixme aussy a percevoir rendre
 des [??]. Faict audit Blot maison de ladicte veuve présents Messire Michel Richard prebtre curé de
 Saint Angel et Leger Baperas sergent royal de Charbonnières sousignés avec le sieur Bergier stipulant
 pour le sieur prieur lesdicts confessants n'ont seu signer les présentes vingt sixiesme jour d'aoust mil
 six cents vingt sept après midy.

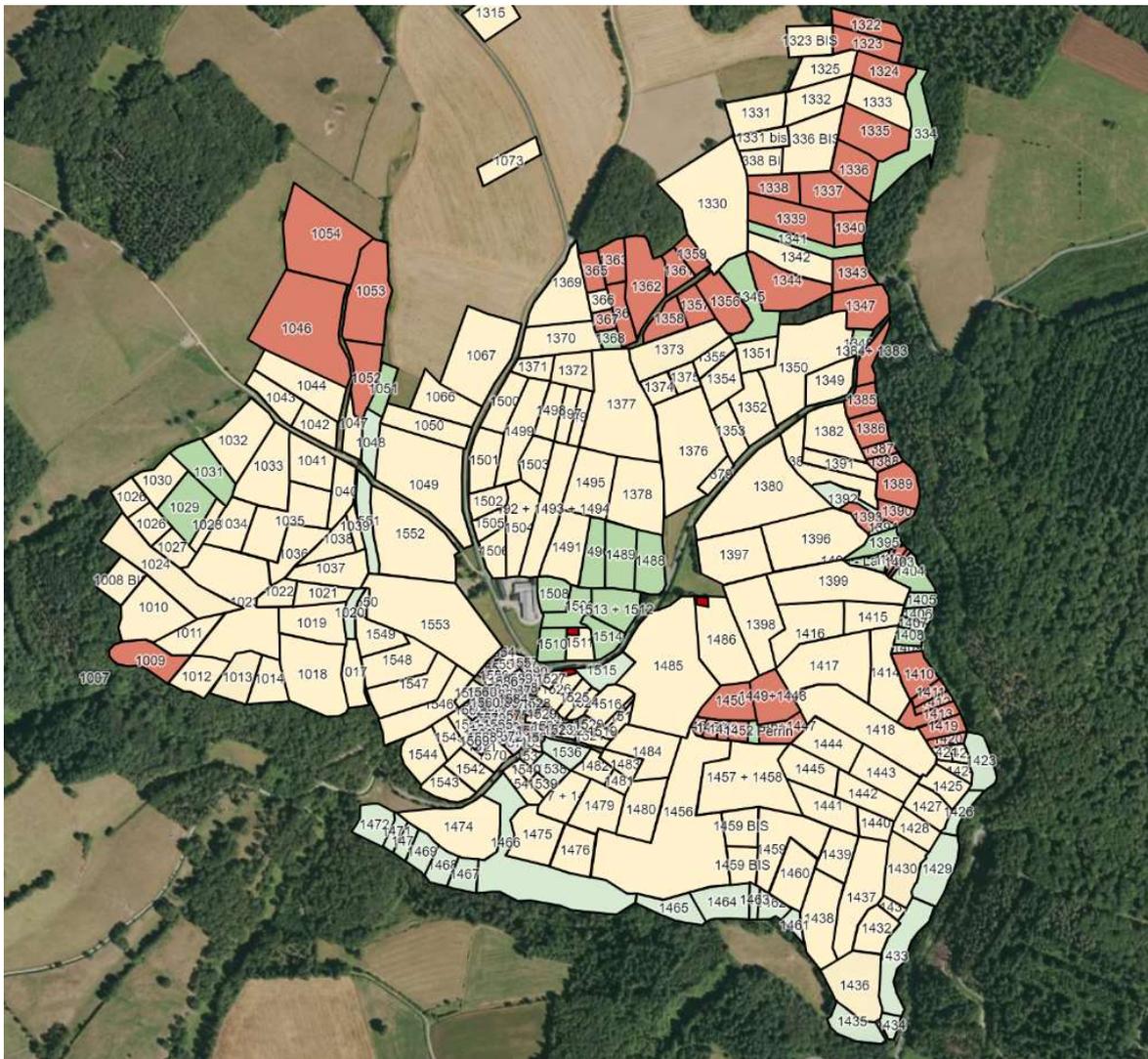
Annexe 4 : Méthodologie des déterminations des possessions foncières des habitants de Serverant avant 1836

1 – A partir du cadastre de 1836

J'ai réalisé une carte numérique du cadastre de 1836, avec un calque par possesseur. Elle est visible cette adresse : <https://macarte.ign.fr/carte/0e997cc4d8bd424e80e534fa35f0801f/1836>

Cela permet d'afficher chaque possesseur distinctement avec ses parcelles et de mieux visualiser les voisinages.

Cela m'a également permis d'avoir la liste complète des propriétaires dans le village de Serverant en 1836.



Légende :

Jaune : terres

Vert : pâtures ou prés

Marron : Bois

Zoom sur le village



Légende

Rouge : Maison d'habitation (+ grange parfois)

Vert foncé : Grange seule ou étable

Rose : jardin

Jaune : terres

Verts clairs : prés

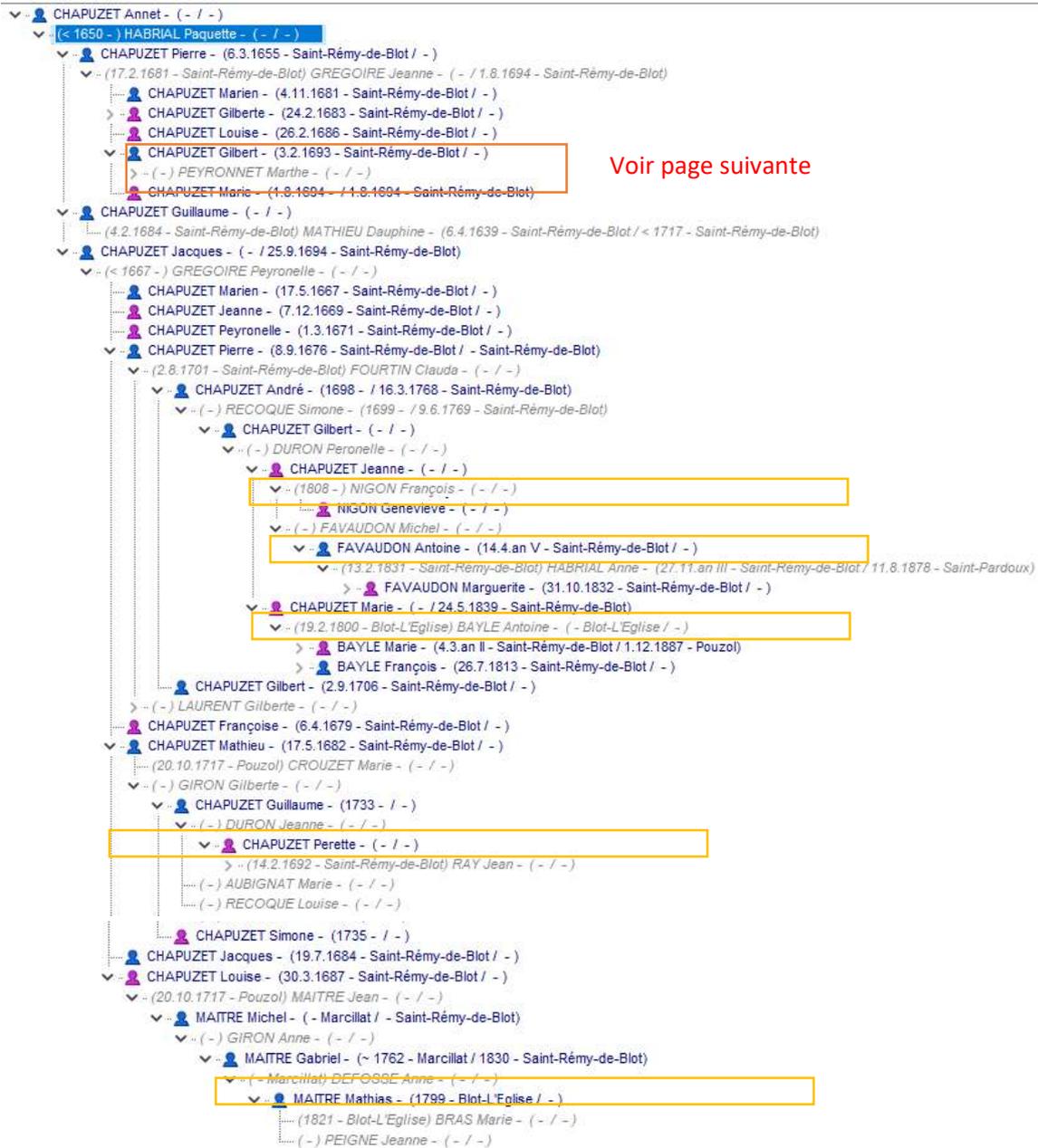
2 – Généalogie des possesseurs

A partir de cette liste de propriétaires, j'ai réalisé l'arbre généalogique ascendant des propriétaires, en me limitant uniquement à la branche venant du village. J'ai pu ainsi déterminer 4 souches distinctes :

- Les descendants du couple Annet Chapuzet x Pacquette Habrial,
- Les descendants de Simon Habrial,
- Les descendants de Jean Habrial
- Les descendants de Louis Belledant x Marie Maitretin (qui semble très liés à une branche Habrial)

Les arbres sont présentés dans les pages suivantes. Encadrés en jaune, les différents propriétaires des terres de Serverant, sur le cadastre de 1836.

Branche Annet Chapuzet x Paquette Habrial



Voir page suivante

Branche Jean Habrial

- ▼ ● HABRIAL Jean - (18.4.1600 - Saint-Rémy-de-Blot / 15.1.1684 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ .. (< 1631 - Saint-Rémy-de-Blot) MANSAT Marie - (1598 - / 14.2.1688 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ ● HABRIAL Antoine - (4.5.1631 - Saint-Rémy-de-Blot / > 1707 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ .. (~ 1670 -) RAYNAUD Marie - (- / 29.7.1688 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ ● HABRIAL Gilbert - (29.1.1677 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - ▼ .. (31.1.1704 - Saint-Rémy-de-Blot) ROUGIER Peronelle - (- / -)
 - HABRIAL Mathieu - (19.3.1705 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - HABRIAL Catherine - (5.3.1707 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - ▼ ● HABRIAL François - (25.3.1709 - Blot-L'Eglise / -)
 - ▼ .. (-) LAVAL Gilberte - (- / -)
 - ▼ ● HABRIAL Guillaume - (- / -)
 - ▼ .. (21.5.1776 - Saint-Rémy-de-Blot) LONGCHAMBON Renée - (1740 - / 31.12.1780 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ ● HABRIAL Marguerite - (11.12.1777 - Saint-Rémy-de-Blot / 15.4.1833 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - > .. (30.4.1777 - Menat) MONPIED Blaise - (13.8.1767 - Blot-L'Eglise / 1830 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - (15.7.1783 - Saint-Rémy-de-Blot) AUBIGNAT Anne - (- / -)
 - ▼ ● HABRIAL Michelle - (- / -)
 - > .. (-) CHARDONNET Durand - (1723 - / -)
 - ▼ ● HABRIAL Marguerite - (- / -)
 - (22.12.1766 - Blot-L'Eglise) LONGCHAMBON Marien - (- / -)
 - HABRIAL Jacques - (20.2.1712 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - ▼ ● HABRIAL Françoise - (29.4.1685 - Saint-Rémy-de-Blot / > 1742 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ .. (3.3.1707 - Saint-Rémy-de-Blot) BOURLON Jacques - (4.3.1683 - Saint-Rémy-de-Blot / < 1739 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - BOURLON Pierre - (14.8.1708 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - BOURLON Benoite - (13.3.1713 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - ▼ ● BOURLON Jeanne - (25.8.1720 - Saint-Rémy-de-Blot / <= 1774 & 1783 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ .. (29.2.1740 - Saint-Rémy-de-Blot) LAURENT Gervais - (~ 1707 - Saint-Rémy-de-Blot / <= 1783 & 1800 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ ● LAURENT Antoine - (30.8.1766 - Saint-Rémy-de-Blot / 24.6.1847 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - > .. (9.2.1800 - Saint-Rémy-de-Blot) CHARDONNET Marguerite - (5.7.1790 - Saint-Rémy-de-Blot / 11.11.1861 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - > ● BOURLON Gilberte - (27.11.1726 - Saint-Rémy-de-Blot / 23.6.1796 - Pouzol)
 - BOURLON Blaise - (15.2.1729 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - BOURLON André - (15.2.1729 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - ▼ ● BOURLON Anne - (- / -)
 - (25.9.1742 - Pouzol) PERRIN Pierre - (- / -)
 - HABRIAL Jacques - (30.1.1633 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - HABRIAL Antonia - (19.7.1635 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - HABRIAL Anne - (20.6.1637 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - ▼ ● HABRIAL Durand - (~ 1640 - / <= 1700 & 1716 -)
 - ▼ .. (-) MATHIEU Françoise - (- / 30.1.1699 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ ● HABRIAL Marie - (6.2.1673 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - ▼ ● HABRIAL Mathieu - (4.3.1677 - Saint-Rémy-de-Blot / 18.3.1748 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ .. (6.11.1696 - Saint-Rémy-de-Blot) LAMBERTECHE Marguerite - (~ 1674 - / 11.5.1700 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - HABRIAL Georgia - (18.2.1698 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - HABRIAL Marie - (4.6.1699 - / 18.3.1701 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ .. (23.11.1700 - Saint-Rémy-de-Blot) JAMES Catherine - (- / Saint-Rémy-de-Blot / < 1731 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ ● HABRIAL Durand - (30.5.1702 - Saint-Rémy-de-Blot / 31.5.1769 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ .. (~ 1726 - Saint-Rémy-de-Blot) FAVAUDON Gilberte - (30.3.1704 - Saint-Rémy-de-Blot / 20.2.1752 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - HABRIAL Mathieu - (4.5.1727 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - ▼ ● HABRIAL Blaise - (19.4.1730 - Saint-Rémy-de-Blot / 29.10.1791 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ .. (14.2.1752 - Saint-Rémy-de-Blot) GRAVIER Jeanne - (22.4.1733 - Ayat-sur-Sioule / 22.2.1768 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ ● HABRIAL Michelle - (18.5.1753 - Saint-Rémy-de-Blot / 7.2.1822 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - > .. (4.7.1786 - Saint-Rémy-de-Blot) CHAPUZET Gilbert - (- / -)
 - ▼ ● HABRIAL André - (23.2.1756 - Saint-Rémy-de-Blot / 28.3.1829 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - (23.2.1794 - Saint-Rémy-de-Blot) NONY Marie - (19.7.1764 - Saint-Angel / 10.1.1830 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - HABRIAL Guillaume - (20.4.1785 - Saint-Rémy-de-Blot / 11.5.1785 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - > ● HABRIAL Marguerite - (26.6.1786 - Saint-Rémy-de-Blot / 14.3.1820 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - HABRIAL Guillaume - (3.1789 - Saint-Rémy-de-Blot / 11.3.1789 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ ● HABRIAL Pierre - (12.7.1797 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - > .. (21.12.1814 - Saint-Rémy-de-Blot) CHARDONNET Marguerite - (- / -)
 - ▼ ● HABRIAL Gilbert - (28.10.1757 - Saint-Rémy-de-Blot / 13.7.1833 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - > .. (8.11.1785 - Saint-Rémy-de-Blot) RICHARD Gilberte - (18.6.1766 - Saint-Rémy-de-Blot / 3.8.1828 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - ▼ ● HABRIAL Guillaume - (15.3.1760 - Saint-Rémy-de-Blot / 15.5.1822 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - > .. (20.1.1795 - Saint-Rémy-de-Blot) MARPAUD Marie - (- / -)
 - HABRIAL Amable - (1.5.1762 - Blot-L'Eglise / -)
 - HABRIAL Marie - (22.8.1764 - Saint-Rémy-de-Blot / 26.8.1787 - Saint-Pardoux)
 - HABRIAL Blaise - (- / 10.12.1766 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - > ● HABRIAL Marguerite - (12.1731 - Saint-Rémy-de-Blot / 5.3.1783 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - > ● HABRIAL Marie - (1741 - / 18.3.1791 - Blot-L'Eglise)
 - > ● HABRIAL Peyronelle - (15.10.1704 - Saint-Rémy-de-Blot / 19.3.1754 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - > ● HABRIAL Jeanne - (30.11.1707 - Saint-Rémy-de-Blot / ~ 1708 -)
 - ▼ ● HABRIAL Jeanne - (23.4.1709 - Blot-L'Eglise / < 1743 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - > .. (< 1723 - Saint-Rémy-de-Blot) FAVAUDON François - (1.5.1706 - Saint-Rémy-de-Blot / 1.5.1746 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - HABRIAL Michel - (8.7.1681 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - HABRIAL Guillaume - (14.4.1686 - Saint-Rémy-de-Blot / -)
 - ▼ ● HABRIAL Jean - (20.9.1689 - Saint-Rémy-de-Blot / <= 1728 & 1731 -)
 - > .. (13.5.1716 -) BOUSSET Antoinette - (26.2.1697 - Saint-Rémy-de-Blot / > 1754 - Saint-Rémy-de-Blot)
 - > ● HABRIAL Pierre - (- / < 1674 -)
 - > ● HABRIAL Pacquette - (- / 1674 - Saint-Rémy-de-Blot)

3– Réalisation d'un dendrogramme des successions à partir des 3 familles souches

A partir de ces trois familles souches, j'ai réalisé des dendrogrammes simplifiés qui permettent de visualiser rapidement les partages lors des successions. Chaque nouvelle branche correspond au partage possible entre deux héritiers. (voir page suivante)

Confronté au cadastre, cela permet d'isoler des ilots initiaux, partagés au fil des ans.

C'est particulièrement flagrant sur des parcelles délimitées naturellement telle que le champ de la Combe, qui occupe une vallée, et dont les limites extérieures n'ont semble-t-il pas bougé depuis des siècles, car des haies conséquentes (datées d'environ 400 ans) n'ont pas été arrachées lors du remembrement et témoignent de ces anciennes délimitations.

On voit que sur ce champ, il y a eu un premier partage (ligne rouge), qui a coupé le champ en deux entre les deux fils de Annet Chapuzet.

Sur la partie du haut, qui correspond à la branche de Jacques Chapuzet, il y a eu ensuite un partage (trait bleu) entre trois enfants : Pierre, Mathieu et Louise. Mathieu a semble-t-il racheté ou échangé la part de Pierre, puisque sa petite-fille Perette possède les 2/3, alors que Mathias Maitre, arrière-petit-fils de Louise, possède le tiers.

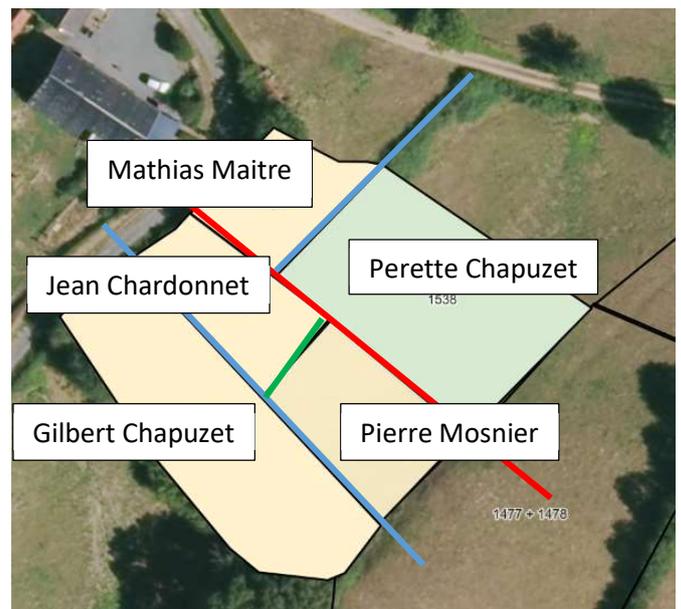
Sur la partie du bas, qui correspond à la branche de Pierre Chapuzet, on voit qu'il y a eu un premier partage (trait bleu), qui correspond aux deux enfants de Marthe Peyronnet femme de Gilbert Chapuzet (qui s'est remariée avec un Mosnier). Le pré du fond

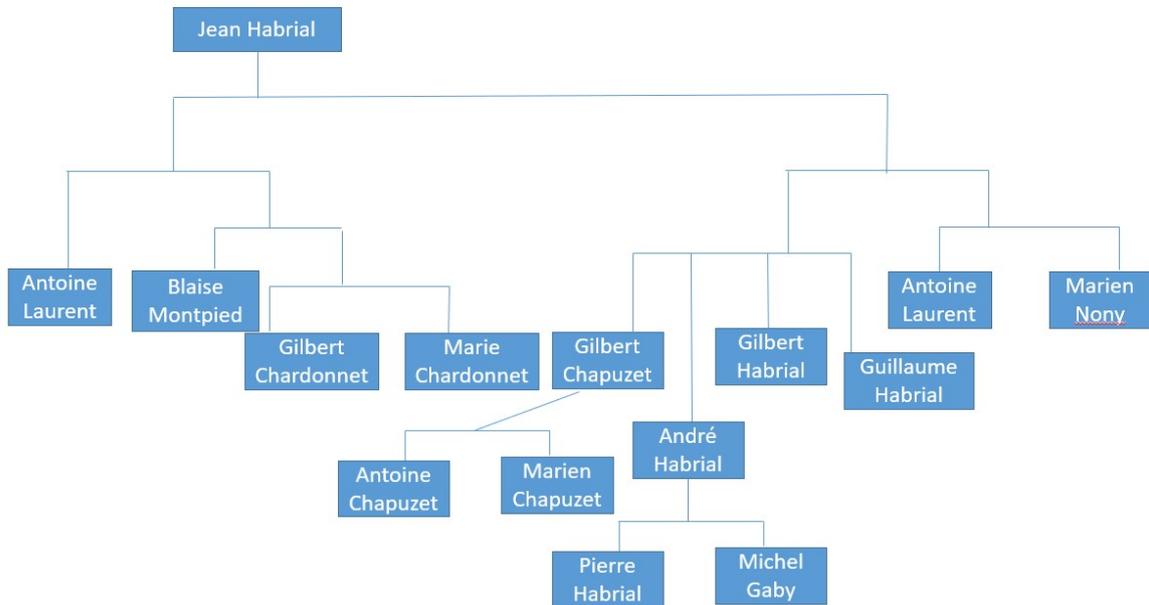
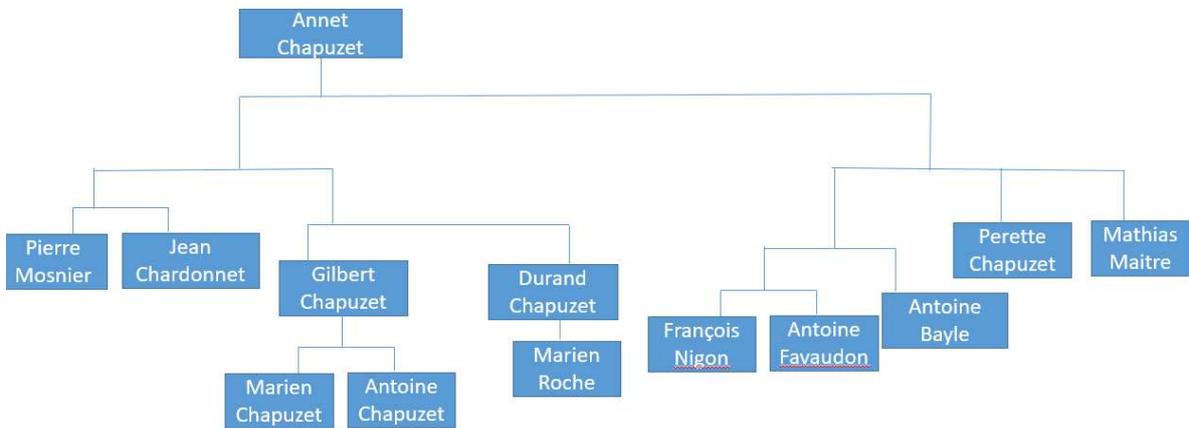
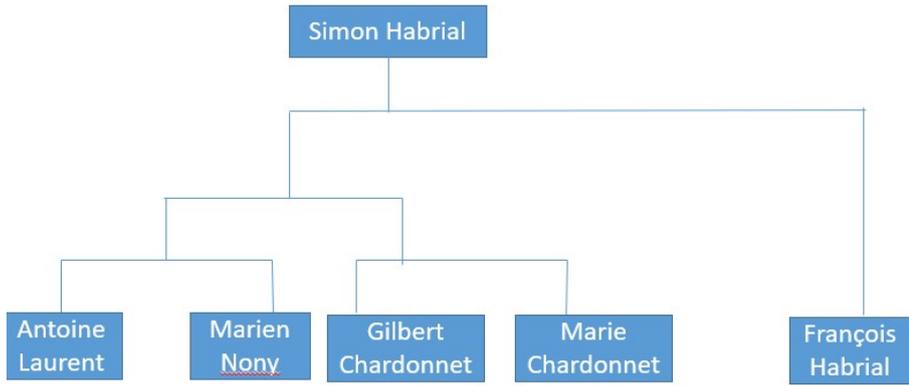
sera hérité par Gilbert Chapuzet petit-fils du précédent Gilbert Chapuzet, le pré situé au-dessus sera de nouveau partagé entre les deux enfants d'Antoine Mosnier, ce qui donne deux parties égales entre Pierre Mosnier et Jean Chardonnet époux de Michelle Mosnier.

En procédant ainsi, de proche en proche, on peut pour certains terroirs, trouver les anciennes limites des parcelles des terriers Faure et Perrin.

Bien entendu, étant donné qu'il y a eu de nombreuses ventes et échanges, et que je n'ai pas trouvé toutes les successions, contrats de mariages et partages des individus, on ne peut pas appliquer cette méthode à toutes les parcelles.

Pour certaines autres parcelles, je me suis principalement servi des limites naturelles, en supposant que toute parcelle ayant un bord rectiligne était issue d'un partage.





Annexe 5 : Actes notariés

Transaction Jean, Antoine et Durand Habrial (5E55/199)

Comme ainsy soit que Jean, Antoine et Durand Habrial père et fils, laboureurs habitant de Serveran, paroisse de Saint-Rémy-de-Blot, ayant fait justance à Michel Chardonnel l'ayné et à Jean Mathieu beaufrères et communs aussy laboureurs habitant du village des Graverolles paroisse susdicte pardevant Mr le sénéchal d'Auvergne ou Mr son lieutenant général à Riom pour raison de la restitution de doct et aultres choses constituées par ledit Jean Habrial père à feu Pasquette Habrial sa fille sœur desdits Antoine et Durand par son contract de mariage avec ledit Jean Mathieu en laquelle justance les parties auroient founy pluzieurs escriptures de part et d'autre. Le procès estant prest de juger, les parties ayant estées conseillées par leurs amis communs ont du differand susdites circonstances et dependances d'icelly trété iceux et composé comme sursuict. Pour ce personnellement establis lesdits Jean et Antoine Habrial père et fils faisant tant pour eulx que pour ledit Durant cy absent auquel ils ont promis faire agréer ces présentes pour eulx d'une part, et lesdits Michel Chardonnel l'ayné et Jean Mathieu aussy pour eulx d'autre part. Lesquelles parties

Comme ainsy soit que Jean, Antoine et Durand Habrial père et fils, laboureurs habitant de Serveran, paroisse de Saint-Rémy-de-Blot, ayant fait justance à Michel Chardonnel l'ayné et à Jean Mathieu beaufrères et communs aussy laboureurs habitant du village des Graverolles paroisse susdicte pardevant Mr le sénéchal d'Auvergne ou Mr son lieutenant général à Riom pour raison de la restitution de doct et aultres choses constituées par ledit Jean Habrial père à feu Pasquette Habrial sa fille sœur desdits Antoine et Durand par son contract de mariage avec ledit Jean Mathieu en laquelle justance les parties auroient founy pluzieurs escriptures de part et d'autre. Le procès estant prest de juger, les parties ayant estées conseillées par leurs amis communs ont du differand susdites circonstances et dependances d'icelly trété iceux et composé comme sursuict. Pour ce personnellement establis lesdits Jean et Antoine Habrial père et fils faisant tant pour eulx que pour ledit Durant cy absent auquel ils ont promis faire agréer ces présentes pour eulx d'une part, et lesdits Michel Chardonnel l'ayné et Jean Mathieu aussy pour eulx d'autre part. Lesquelles parties

(?) de leurs bons grés et volontés ont promeu et confessé estre demeuré d'accord à ce que dessus. Savoir est que moyenant la somme de cent sept livres dix sols tournois et quatre brebis que lesdits Chardonnel et Mathieu ont promis payer audits Habrial solidairement l'un pour l'autre sans fere divizion ny discussion. Savoir lesdites brebis à volonté et requeste et ladite somme en deux termes et payement esgaux dont le premier commencera dans du jour et feste de Saint Jean-Baptiste prochain en un an, et l'autre dans du jour de Saint Michel arrange aussy prochains un autre an. Lesdits Habrial père et fils se sont desmis et despartis de tous les droicts qui les pouvoient avoir et espere à l'encontre desdits Chardonnel et Mathieu pour raison de ladite restitution de doct et aultre et desrivant au proffict desdits Chardonnel et Mathieu promettant iceulx Habrial ne leur en jamais faire aulcune demande en jugement ny d'heors

Et les en faire tenir quittes envers et contre tous
 Et moyennant ce ladite Justice Instantée entre les parties demeure nulle et
 à nul effort comme n'en faute et advienne entre eulx sans aultre despans
 dommages et (?). Car ainsy a esté convenu et
 accordé entre les parties lesquelles à l'entretien du contenu et des presentes ont
 (illisible) obligé tous leurs biens présents et advenir (?). Fait à Pouzol en
 presence de Me Vital Pugniere sergent royal sousigné et de Bonnet Favodon et
 Michel Chardonnel le jeune, lesquels et parties n'ont seu signer de ce enquis
 le quinzeiesme jour de febvrier 1674 après midy.

Signatures : Mandet Notaire Royal

et les en faire tenir quittes envers et contre tous et moyennant ce ladite justice instantée entre les parties demeure nulle et à nul effort comme n'en faute et advienne entre eulx sans aultre despans dommages et (?). Car ainsy a esté convenu et accordé entre les parties lesquelles à l'entretien du contenu et des presentes ont (illisible) obligé tous leurs biens présents et advenir (?). Fait à Pouzol en presence de Me Vital Pugniere sergent royal sousigné et de Bonnet Favodon et Michel Chardonnel le jeune, lesquels et parties n'ont seu signer de ce enquis le quinzeiesme jour de febvrier 1674 après midy.

Signatures : Pugnière, Mandet notaire royal.

Contrat de mariage Mathieu Habrial et Marguerite Lamberteche (5E55/212)

1600
 En l'année mil six cent
 Le jour de mardi le premier de Mars l'an de grace mille six cent
 L'année de la bonte haut du Bourgo de Pouzol et soubz son octorité
 Congé lissance Mathieu Habrial laboureur habitant de Serverant
 parroisse de Saint Rémy de Blot et soubz son octorité congé lissance
 Mathieu Habrial son filz et de Francoize Mathieu sa mère cy
 presante pour eulx d'une part et Mathieu Lambertesche
 aussy qualité de laboureur habitant du bourgt de Pouzol et soubz
 son octorité congé lissance Margueritte Lambertesche sa
 niessse filhe de deffont Pierre Lambertesche et de George Rabaix
 sa mere pour eulx d'autre parties. Lesquelz parties de leurs grés et
 volontés ensemble et délibération de pluzieurs leurs parants et amis cy
 assemblés de part et d'autre ont reconnu et confessé avoir fait entre eulx les pactes et convenance de mariage que sursuivent. Assavoir que ledit Mathieu
 Habrial et ladite Marueritte Lambertesche se sont reciproquement promis prandre l'un l'autre en vray et loyal mariage en face de notre mere Sainte Eglise Catolique apostolique romaine pour n'en qu'il n'y aye empeschement au contraire en
 faveur du présent mariage. Et pour ayder et supporter les charges d'icelly, ledit Durand Habrial père et ladite Mathieu sa fame
 ont institué et institue par les presantes ledit Mathieu leur filz et future leur seul et universel heritier de tous les biens dont ils mouront vestus et saizy (qui sont de la valleur de deux cent livres) à la charge de payer à chacun de ses autres freres nais ou
 à naistre savoir aux filhes la somme de cent vingt livres et aux malhes celle de cent livres, l'emmeublement sellon leur condition lorsqu'ils trouveront leur party en mariage moyenant quoy ledit Habrial et sadite fame les ont apagné et primés de
 leur future succession. Comme aussy de payer conjointement et solidairement aveq Antoine Habrial frere dudit Durand cy présent à Françoise Habrial la somme de cent cinquante livres et son emmeublement selon sa condition et ledit Anthoine
 Habrial a aussy institué Gilbert Habrial son filz son seul universel heritier de tous et chacuns les biens dont il moura vestu

Furent presentz en
 leurs personnes
 Durand Habrial
 laboureur habitant
 de Serverant
 parroisse de Saint-
 Rémy de Blot et
 soubz son octorité
 congé lissance
 Mathieu Habrial
 son filz et de
 Francoize Mathieu
 sa mère cy
 presante pour eulx
 d'une part et
 Mathieu
 Lambertesche
 aussy qualité de
 laboureur habitant
 du bourgt de
 Pouzol et soubz
 son octorité
 congé lissance
 Margueritte
 Lambertesche sa
 niessse filhe de
 deffont Pierre
 Lambertesche et
 de George Rabaix
 sa mere pour eulx
 d'autre parties.
 Lesquelz parties de
 leurs grés et
 volontés ensemble
 de l'avis conseil
 et délibération de
 pluzieurs leurs
 parants et amis cy
 assemblés de part
 et d'autre ont

reconnu et confessé avoir fait entre eulx les pactes et convenance de mariage que sursuivent. Assavoir que ledit Mathieu Habrial et ladite Marueritte Lambertesche se sont reciproquement promis prandre l'un l'autre en vray et loyal mariage en face de notre mere Sainte Eglise Catolique apostolique romaine pour n'en qu'il n'y aye empeschement au contraire en faveur du présent mariage. Et pour ayder et supporter les charges d'icelly, ledit Durand Habrial père et ladite Mathieu sa fame ont institué et institue par les presantes ledit Mathieu leur filz et future leur seul et universel heritier de tous les biens dont ils mouront vestus et saizy (qui sont de la valleur de deux cent livres) à la charge de payer à chacun de ses autres freres nais ou à naistre savoir aux filhes la somme de cent vingt livres et aux malhes celle de cent livres, l'emmeublement sellon leur condition lorsqu'ils trouveront leur party en mariage moyenant quoy ledit Habrial et sadite fame les ont apagné et primés de leur future succession. Comme aussy de payer conjointement et solidairement aveq Antoine Habrial frere dudit Durand cy présent à Françoise Habrial la somme de cent cinquante livres et son emmeublement selon sa condition et ledit Anthoine Habrial a aussy institué Gilbert Habrial son filz son seul universel heritier de tous et chacuns les biens dont il moura vestu

Le Sieur de la charge de payer a ladite femme habrial
 Ladite somme de cent cinquante livres et les immeubles suivants
 la condition que les institutions et constitutions de ladite
 entant et de la confirmation laquelle trouvera son party en
 mariage, et comme ledit Anthoine et Durand Habrial
 sont associés et communs avec leurs femmes pour quatre testas
 ils sont obligés de payer et comme et par toutes toutes
 les constitutions cy dessus agues ils ont obligés tous leurs
 biens et de la part de ladite future et de ladite constitution
 tous biens et choses les biens qui luy sont venus et
 de luy par luy et de son père de son dit feu père et ceux
 qui luy ont fait de luy biens soit meubles ou immeubles
 lesquels il puisse concister et moyenant les susdites institutions
 et constitutions, et de luy fait de luy futur et future, ledit
 Gilbert Habrial et ledit Anthoine et la fame qui luy prendra venant
 à se marier soient biens et communs en tous biens meubles de présent
 et de l'advenir affere a l'advenir en rapportant la
 constitution de dot de sa future espouse, Et comme les biens
 de ladite future octozée comme dessus par ladite Gerogia Rabeix
 sa mere se consiste en fonds elloignés et incommode audit future
 pour jouir d'iceulx de l'advis de tous les susdits père et
 mere et autres parants et amis cy assemblés et par exprès de
 ladite Gerogia Rabeix sa mere ledit Habrial père future
 oncle et neveu sus nommés ont delaisé et delaisse par ces
 présentes tous les susdits droitz (?) raisons et actions
 quelconques advenir et escheue a ladite future par le decès
 de son dit feu père et à eschoir de sadite mere et autre
 successions directte et colatérales ausquel ladite future a
 renoncé et renonce par les présentes. Laquelle renonciation
 et delaissement ainsy fait de l'advis de leurdits parants et
 amis cy assemblés au proffit de Jean Lembertesche son frere
 et de Mathieu Lembertesche son oncle lesquelz ont subrogé et
 subrogé pour cest effect en leur lieu place droit et hipoteque
 moyenant la somme de

et saizy à la charge de payer à ladite Françoise Habrial ladite somme de cent cinquante livres et son emmeublement suivant sa condition à laquelle institution et constitution il veu et entant estre confirmé lorsqu'elle trouvera son party en mariage et comme lesdits Anthoine et Durand Habrial sont associés et communs avec leurs femmes pour quatre testas, ils se sont obligés de payer en commun et par moitié toutes les constitutions cy dessus à quoy ils ont obligés tous leurs biens. Et de la part de ladite future elle c'est constitué tous biens et chacuns les biens qui luy sont advenir et eschus par le decès et trespas de son dit feu père et ceux qui luy escheront de sadite mere soit meubles ou immeubles en quoy qu'il puisse concister et moyenant les susdites institutions et constitutions cy

dessus faites lesdits futur et future ledit Gilbert Habrial et ledit Anthoine et la fame qu'il prendra venant à se marier seront hunis et communs en tous biens meubles de présent et acquest immeubles affere à l'advenir en rapportant la constitution de dot de sa future espouse. Et comme les biens de ladite future octozée comme dessus par ladite Gerogia Rabeix sa mere se presente se consiste en fonds elloignés et incommode audit future pour jouir d'iceulx de l'advis de tous les susdits père et mere et autres parants et amis cy assemblés et par exprès de ladite Gerogia Rabeix sa mère lesdits Habrial père future oncle et neveu sus nommés ont delaisé et delaisse par ces présentes tous les susdits droitz (?) raisons et actions generalmente quelconques advenir et escheue à ladite future par le decès de son dit feu père et à eschoir de sadite mere et autre successions directte et colatérales ausquel ladite future a renoncé et renonce par les présentes. Laquelle renonciation et delaissement ainsy fait de l'advis de leurdits parants et amis cy assemblés au proffit de Jean Lembertesche son frere et de Mathieu Lembertesche son oncle lesquelz ont subrogé et subrogé pour cest effect en leur lieu place droit et hipoteque moyenant la somme de

Deux Cens livres et Coffre fait en menuiserie fermant
 à clef garny de son menu linge six
 linceulx, six serviettes, six
 brebis avec leurs
 suivans, lesquels
 bestiaux seront payable
 avant la celebration du
 present mariage et
 ladite somme en trois
 termes esgaulx le
 premier commencera
 du jour de Saint Michel
 prochain en un an et
 ainsy les autres termes
 dudit jour lors ensuivant
 sans interruption par
 lesdits Mathieu et Jean
 Lambertesche oncle et
 nepveu à quoy fere ils
 ont obligé solidairement
 tous leurs biens
 presents et advenir.
 Lesquels Jean et
 Mathieu Lambertesche
 icelluy Jean octorizé
 pour cest effect de
 sadite mere se sont par
 la mesme presente et
 moyenant le
 delaisement cy dessus
 à eulx fait acceillis
 associés et en
 communauté ensemble

deux cents livres, un
 coffre fait en menuiserie
 fermant à clef garny de
 son menu linge six
 linceulx, six serviettes, six
 brebis avec leurs
 suivans, lesquels
 bestiaux seront payable
 avant la celebration du
 present mariage et
 ladite somme en trois
 termes esgaulx le
 premier commencera
 du jour de Saint Michel
 prochain en un an et
 ainsy les autres termes
 dudit jour lors ensuivant
 sans interruption par
 lesdits Mathieu et Jean
 Lambertesche oncle et
 nepveu à quoy fere ils
 ont obligé solidairement
 tous leurs biens
 presents et advenir.
 Lesquels Jean et
 Mathieu Lambertesche
 icelluy Jean octorizé
 pour cest effect de
 sadite mere se sont par
 la mesme presente et
 moyenant le
 delaisement cy dessus
 à eulx fait acceillis
 associés et en
 communauté ensemble

en tous biens meubles immeubles present et advenir veullent et entande que ladite association soit embulatoire
 entre eulx et leurs desandants. Le survivant des futures gaignant sur les biens du premarant savoir ledit futur la
 somme de dix livres et au cas contraire ladite future aura celle de quinze livres ny ayant enfant du present
 mariage et outre le gain de survie ladite future venant à survivre aura pendant sa viduité chancun an trois
 septiers deux quartes seigle mesure Pousol, un port de la velleur de dix livres, douze livres de gresse qui sera
 payable par les heritiers dudit futur de trois en trois mois par advance comme aussy une chambre hustancillée
 et son huzage dans leur jardin, le tout en cas de non enfant et d'incompatibilité et des autres chozes dont au
 present contract n'est fait expresse mention, les parties se veulle régir et gouverner suivant la coustume
 d'Auvergne (?) laquelle elles sont résidantes car ainsy les parties l'ont voulu et accordé et à l'entretienement de
 tout ce que dessus les parties ont obligés chacun en droit soit tous leurs biens presents et advenir et lesdits
 Habrial afere valloir la renonciation et delaisement fait par ladite future. Subsigné et fait et passé à Pouzol
 pardevant ledit notaire subsigné en présence de Me Claude Martin prestre et curé dudit Pouzol, Me Jaques
 Moment de la Besse prebstre et curé de Saint

Rémy de Blot Louis Souilhat François Garde Michel Habrial
 et autres parants et alliés des parties lesquels et contractants n'ont seu signer de ce enquis le vingtiesme
 jour d'aoust 1696 après midy et soit. --- Controllé
 Momet de la Besse curé de St Rémy de Blot Desarmanias Jandeau Gayt Mandet notaire royal
 Mandet notaire
 Controllé à Esbrouille le cinq. me sep. 1696
 Berier

Rémy de Blot, Louis Souilhat, François Garde, Michel Habrial, Gilbert Jardon, François Jendeau, Jean Chardonnel et autres tous parants et alliés des parties lesquels et contractants n'ont seu signer de ce enquis le vingtiesme jour d'aoust 1696 après midy et soit. --- Controllé

Signatures : Momet de la Besse curé de St Rémy de Blot, Desarmanias, Jandeau, Gayt, Mandet notaire royal, Mandet notaire.

Controllé à Esbrouille le cinquiemes septembre 1696. Berier.

Furent present en leurs (personnes) Durand Habrial laboureur habitant du vilage de Serverant parroisse de Saint-Rémy de Blot et soubz son octoritté congé lissance Mathieu Habrial son filz et de deffunte Francoize Mathieu sa mere pour eulx d'une part et Catherine James filhe du deffunt Mathias James et de Clauda Esgieu vivant ses père et mere icelle majeure dans et de coustume ainsy qu'il nous a aparé par l'inspection de sa personne et pour la validité des presantes octorizée de François Esgieu son oncle cy present habitant du vilage de Consize parroisse de Saint Cirge et laditte Catherine James demeurant au vilage des Graverols susdite parroisse de Saint-Rémy de Blot aussy pour elle et les siens d'autre partie. Lesquels parties de leurs grés et volontés ensamble de l'avis conseil et deliberation de pluzieurs leurs parants et amis cy assamblés de part et d'autre ont reconneu et

confessé avoir fait ledit treté pactte et convenance de mariage que sursuivent. Assavoir que ledit Mathieu Habrial et laditte Catherine Jame futur et future soubz les susdittes octorittés se sont reciproquement promis prandre l'un l'autre en vray et loyal mariage en face de notre mere Sainte Esglize Catholique apostolique romaine pourveu qu'il n'y aye empeschement au contraire en faveur du présent mariage. Et pour ayder à suporter les charges d'icelluy ledit Durand Habrial père du futur en tant que besoingt seroit a confirmé et confirme par ces présentes l'institution d'heritier par luy cy devant faite en faveur dudit futur par son premier contrat de mariage aveq deffunte Margueritte Lambertesche sa premiere fame recu par les jurés subsignés et ce aux mesme charges et conditions y portées et sans y deroger. Et de la part de laditte future icelle procédante soubz l'ocoritté dudit Esgieu son oncle c'est constitué tous et chacun des biens à elle advenus et eschus par le decés et trespas desdits feu père et mere en quoy que lesdits droits puisse consister.

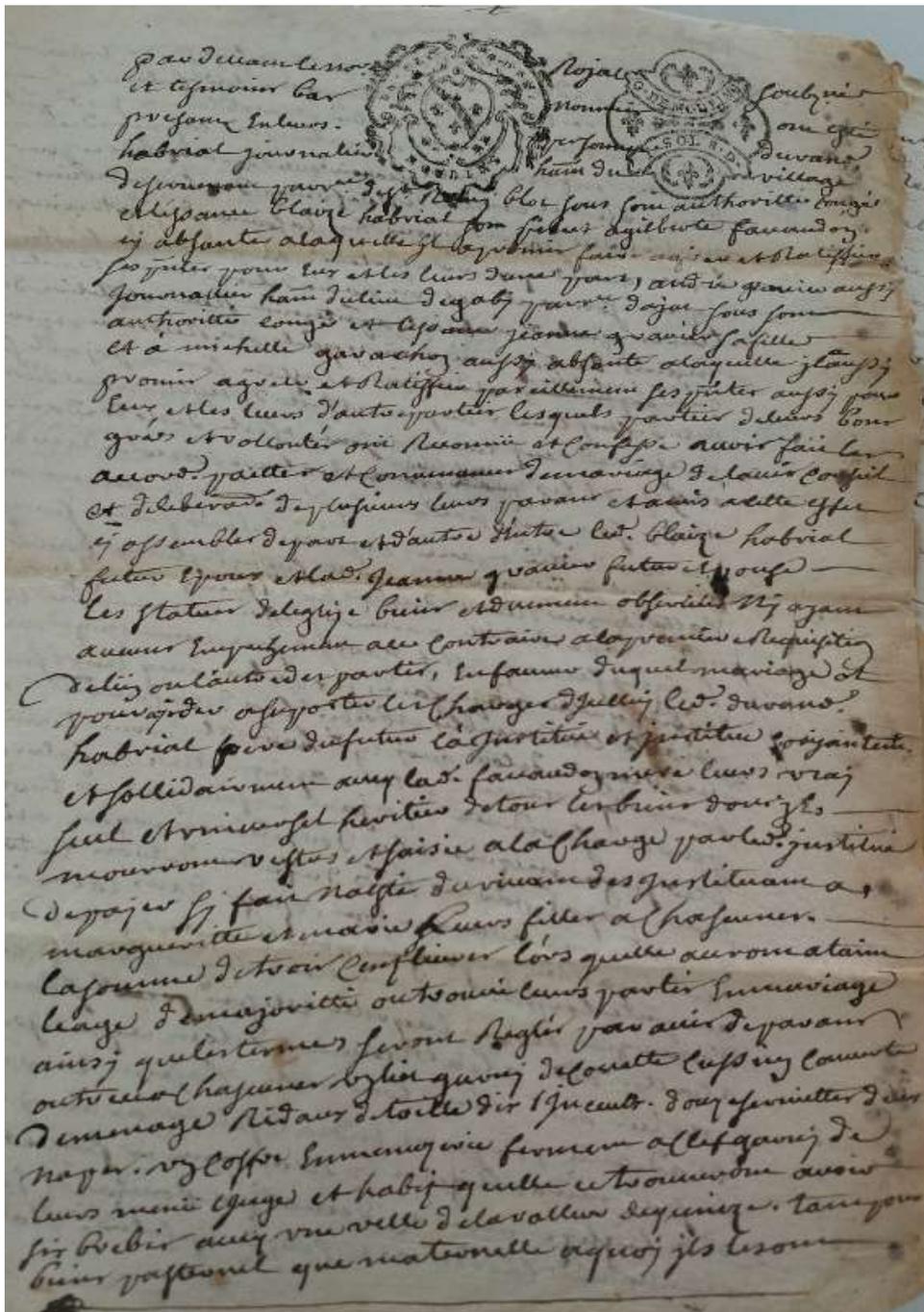
Et si plus aisné desdant du presant mariage seront
ses seuls et universelles heritieres par moitié et esgalle
portion de tous et chacuns les biens dont il mourra
vestu et saizy à la charge de payer à chacunes des autres
filles semblable somme de soixante livres et leurs emmeublement
sellon leur condition. Le survivant des futures
gagnera sur les biens du premourant savoir le dit futur la somme de quinze livres
et au cas contraire laditte future aura celle de vingt livres et au cas que
laditte future vienne à survivre elle aura son habitation nourrie et entretenue
dans la maison. En cas que laditte future ne se puisse entretenir dans la maison
il luy sera payé chacun an de trois en trois mois par advance la quantité de deux septiers
bled seigle mesure Pouzol laquelle quantité de bled lui sera payable chacun an
et ce tant quelle se contriendra veufve. Car ainsi les parties l'ont voulu et accordé
à l'entretènement des presentes les parties ont obligé respectivement chacun endroit
soit tous leurs biens présents et advenir voulant ni reconcant ni soubmis. Fait et
Passe à Pouzol en presence de Mre Jaques Momet de la Besse curé dudit Saint-Rméy de Blot
soubsigné avecq les nommés aussy soubsignés le dit Habrial futur et de Durand Habrial,
Michel et Anthoine Habrial, Durand Marpaud, Andray Habrial, Guillaume Chapuzet,
Jean Lambertesche et autre tous parants et alliés des parties lesquels et ladite future
d'ont su signer de ce enquis. Le premier jour de novembre mil sept cent après midy
et sera controllé

Signature : Soulhiat, Habrial, Momet de la Besse curé de Saint Rhémy Blot, Mandet notaire royal, Mandet notaire

et la plus aisné desdant du presant mariage seront ses seuls et universelles heritieres par moitié et esgalle portion de tous et chacuns les biens dont il mourra vestu et saizy à la charge de payer à chacunes des autres filles semblable somme de soixante livres et leurs emmeublement sellon leur condition. Le survivant des futures gagnera sur les biens du premourant savoir le dit futur la somme de quinze livres et au cas contraire laditte future aura celle de vingt livres et au cas que laditte future vienne à survivre elle aura son habitation nourrie et entretenue dans la maison. En cas que laditte future ne se puisse entretenir dans la maison il luy sera payé chacun an de trois en trois mois par advance la quantité de deux septiers bled seigle mesure Pouzol laquelle quantité de bled lui sera payable chacun an et ce tant quelle se contriendra veufve. Car ainsi les parties l'ont voulu et accordé à l'entretènement des presentes les parties ont obligé respectivement chacun endroit soit tous leurs biens présents et advenir voulant ni reconcant ni soubmis. Fait et Passe à Pouzol en presence de Mre Jaques Momet de la Besse curé dudit Saint-Rméy de Blot soubsigné avecq les nommés aussy soubsignés le dit Habrial futur et de Durand Habrial, Michel et Anthoine Habrial, Durand Marpaud, Andray Habrial, Guillaume Chapuzet, Jean Lambertesche et autre tous parants et alliés des parties lesquels et ladite future d'ont su signer de ce enquis. Le premier jour de novembre mil sept cent après midy et sera controllé

Signatures : Soulhiat, Habrial, Momet de la Besse curé de Saint Rhémy Blot, Mandet notaire royal, Mandet notaire

Contrat de mariage Blaise Habrial et Marie Gravier



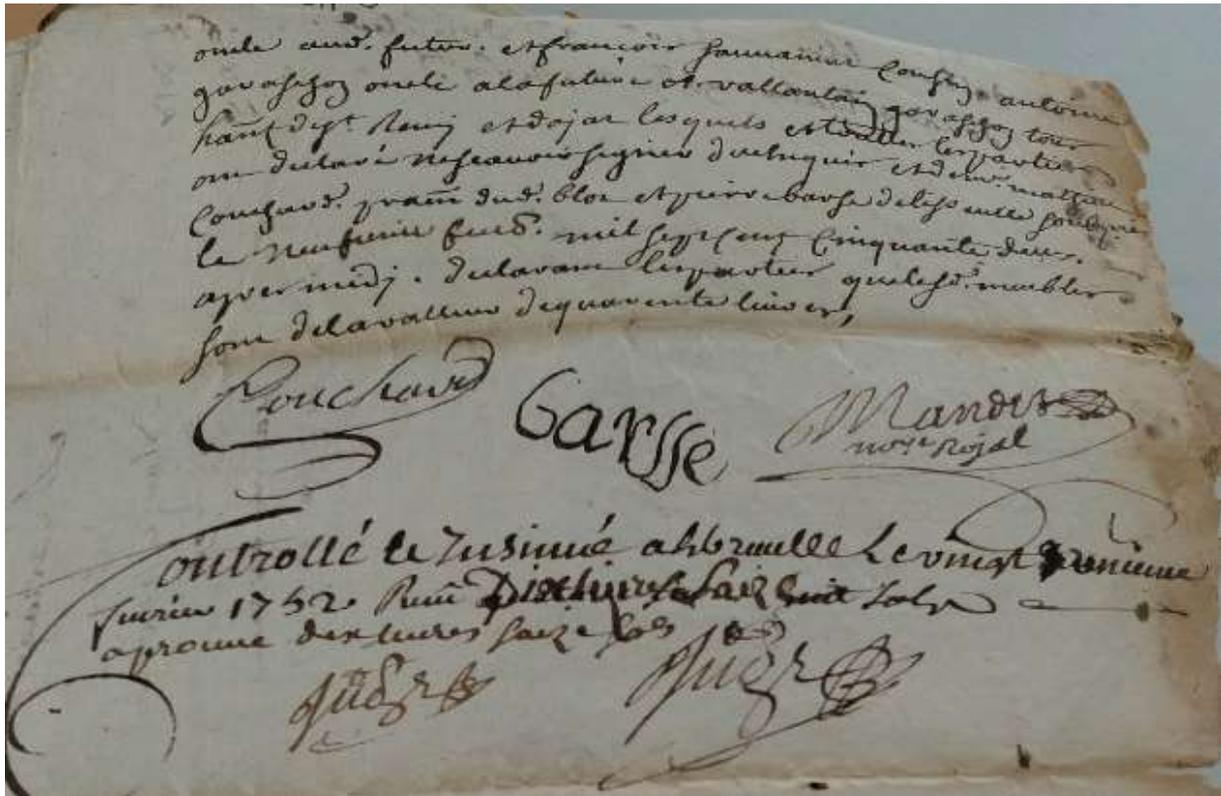
Pardevant le notaire royal sousigné et tesmoins bas nommes ont esté presants en leurs personnes Durand Habrial journalier habitant du village de Serverant parroisse de Saint Rémy de Blot sous son autoritté congé et lissance Blaise Habrial son fils et à Gilberte Favaudon cy absente à laquelle il a promis faire agréé et ratiffier ses presentes pour eux et les leurs d'une part, André Gravier aussy journallier habitant du lieu de Gaby Parroisse d'Ayat sous son autoritté congé et lissance Jeanne Gravier sa fille et à Michelle Garachon aussy absente à laquelle il a aussy promis agreer et ratiffier pareillement ses presentes aussy pour eux et les leurs d'autre parties. Lesquels parties de leurs bons grés et vollontés ont reconnu et confessé avoir fait les accord

pacttes et convenances de mariage de l'avis conseil et deliberation de plusieurs leurs parants et amis à cette effet cy assablés de part et d'autre d'entre ledit Blaise Habrial futur epoux et ladite Jeanne Gravier futur epouse. Les statues de l'Eglise bien et duement observés ny ayant aucun empechemant au contraire à la premiere requisition de l'un ou l'autre des parties en faveur duquel mariage et pour ayder à suporter les charges d'icelluy ledit Durand Habrial père du futur l'a institué et l'institue conjointement et sollidairement aveq ladite Favaudon mère leurs vray seul et universel heritier de tous les biens dont ils mourront vestus et saisis à la charge par ledit institué de payer sy fait n'a esté du vivant des instituants à Margueritte et Marie leurs filles à chascune la somme de trois cent livres lorsqu'elle auront atteint l'age de majoritté ou trouvé leurs partis en mariage ainsy que les termes seront réglés par avis de parants outre cas, chascune un lit garny de couette cussin couverte de menage ridaux de toile dix linceults douze serviettes deux napes un coffre en menuiserie fermant à clef garny de leurs menu linge et habit quelle ce trouveront avoir, six brebis aveq une velle de la vailleur de quinze (livres) tant pour bien pasternel que maternelle à quoy ils les ont

Docté apané et primé de leurs futures successions en faveur dudit futur et des siens. Et de la part de ladite future ledit Gravier père luy aussy constitué et constitue par sesdites presentes tant pour biens paternel et maternelle la somme de quatre cent dix livres, scavoir celle de vingt livres pour bien paternel et celle de neuf vingt dix livres de biens maternelle scavoir aujourd'huy la somme de quatre vingt livres que le dit Gravier a présentement compté et nommé en especes sonnantes et un habit de la valeur de trante livres que ledit Habrial a présentement receu et retiré des mains dudit Gravier ainsy qu'ils ont reconnu et pour les trois cent livres restant seront payables scavoir celle de cent livres au jour et feste de Notre Dame d'aoust prochain, cent livres au jour et

docté apané et primé de leurs futures successions en faveur dudit futur et des siens. Et de la part de ladite future ledit Gravier père luy aussy constitué et constitue par sesdites presentes tant pour biens paternel et maternelle la somme de quatre cent dix livres, scavoir celle de vingt livres pour bien paternel et celle de neuf vingt dix livres de biens maternelle scavoir aujourd'huy la somme de quatre vingt livres que le dit Gravier a présentement compté et nommé en especes sonnantes et un habit de la valeur de trante livres que ledit Habrial a présentement receu et retiré des mains dudit Gravier ainsy qu'ils ont reconnu et pour les trois cent livres restant seront payables scavoir celle de cent livres au jour et feste de Notre Dame d'aoust prochain, cent livres au jour et

feste de Notre Dame 1754 et les cent livres à Notre Dame d'aoust 1755 sans interet pendant lesdit termes. Seulement à quoy ils l'ont doctée apanée et primé de leurs future succession outre un lit garny de couette cussin de plume couverte catholougne ridaux de toile huit linceux douze serviettes une nape de toile œuvrée un coffre en menuiserie bois de serizier fermant à clef garny de son menu linge aveq les habits quelle a de present, six brebis aveq leurs suivant payable lesdits meubles et brebis lors de la cellebration du present mariage. De tout quoy lesdits Habrial seont tenu en donner quittance portant assignable, la future aura pendant sa viduitté ny ayant enfans par ans trois septiers bled seigle mesure Blot douze livres argent, et dix livres payables par les héritiers du futur de trois en trois mois mesme par advance son uzage dans la maison et dans le jardin postager. Pour les autres clauses non comprises aux presentes les parties se veullent regir suivant cette coustume d'Auvergne, laquelle elle sont residante desrogeant a toutes autres à lentretement de tous ce que dessus ledites parties ont obligé tous et un chascun leurs biens présents et advenir chacuns endroit soit. Car ainsy l'on voulu, soubmis et obligeant et renoncant. Fait et passé à Blot l'Eglise maison de Mahieu Couchard en présance de Guillaume Chardonnet cousin du futur, Blaize Favaudon



oncle audit futur et François Sauvaniat cousin, Antoine Garaschon oncle à la future et Vallantain Garaschon tous habitants de Saint-Rémy et d'Ayat lesquels et toutes les parties ont déclaré de scavoir signer de ce enquis et de Me Mathieu Couchard praticien dudit Blot et Pierre Barse de Lisseulle subsignés. Le neufvieme février mil sept cent cinquante deux après midy. Déclarant les parties que lesdits meubles sont de la vailleur de quarente livres.

Signature : Couchard, Barse, Mandet notaire royal

controllée et insinué à Ebreuille le vingt neuvieme février 1752 reçu apouvé dix livres saize sols.

Annexe 6 : Le patronyme Habrial au XXe siècle

Le tableau ci-dessous présente l'ascendance des individus présents sur le fichier des décès de l'INSEE, pour tous les individus non nés dans les communes de Saint-Rémy de Blot, Pouzol et Marcillat.

Le lien entre la branche de Pouzol et celle de Marcillat, ainsi que les sources, peuvent être consultées sur mon arbre Geneanet : https://gw.geneanet.org/akari63_w?lang=fr

C'est à partir ce tableau que j'ai réalisé le diagramme de dispersion du patronyme en France.

Nom	Département de Naissance	Année	Ascendance N1	Ascendance N2	Ascendance N3	Ascendance N4
HABRIAL Augustine	Meuse	1901	Philippe Habrial (x1894 Venteuil 51) Marie Barré	Jean Habrial (x Rougnat 23) Marie Doucet	creuse	
HABRIAL Andre	Paris	1899	Philippe Habrial (x1894 Venteuil 51) Marie Barré	Jean Habrial 1791 (charron) x Marie Doucet		
HABRIAL Emilienne	Marne	1930	Gabriel Habrial 1905 (bar le duc 55) x Emilienne BOURLETTE	Philippe Habrial 1852 (rougnat 23) x Marie Barré		
HABRIAL Andree	Marne	1927	Gabriel Habrial 1905 (bar le duc 55) x Emilienne BOURLETTE	Philippe Habrial 1852 (rougnat 23) x Marie Barré		
HABRIAL Daniel	Marne	1935	Gabriel Habrial 1905 (bar le duc 55) x Emilienne BOURLETTE	Philippe Habrial 1852 (rougnat 23) x Marie Barré		
HABRIAL Roger	Marne	1942	Gabriel Habrial 1905 (bar le duc 55) x Emilienne BOURLETTE	Philippe Habrial 1852 (rougnat 23) x Marie Barré		
HABRIAL Aline	Cher	1913	François Habrial (né 1897 st martin d'heuilles)	Ferdinand Marie Habrial (x felletin 23) Charlotte Laugerin	François Habrial (x1861 Felletin 23) Gaspary Anne	creuse
HABRIAL Marie	Pas de Calais	1902	François Habrial (x1886 St éloy 63) Marie Michel	Gilbert Habrial (marcillat 63) x Anne Penot	marcillat (4 générations)	pouzol
HABRIAL Denise	Pas de Calais	1904	François Habrial (x1886 St éloy 63) Marie Michel	Gilbert Habrial (marcillat 63) x Anne Penot	marcillat (4 générations)	pouzol
HABRIAL Albert	Allier	1915	Jean Pierre Habrial 1877 st pardoux	Pierre Habrial (x 1868 Marcillat) Françoise Boine	marcillat (5 générations)	pouzol
HABRIAL Alphonsine	Allier	1894	Jean Habrial 1871 (st pardoux) x Marguerite Laguet	Pierre Habrial (x 1868 Marcillat) Françoise Boine		
HABRIAL Marcelle	Allier	1919	Jean Pierre Habrial 1877 st pardoux	Pierre Habrial (x 1868 Marcillat) Françoise Boine		
HABRIAL Maurice	Allier	1905	Jean-Pierre Habrial x Marie-Louise Blanc	Pierre Habrial (x 1868 Marcillat) Françoise Boine		

HABRIAL Lionel	Allier	1931	Albert Habrial x Marie Louise Blanc	Jean Pierre Habrial 1877 st pardoux	Pierre Habrial x Françoise Boine	
HABRIAL Raymond	Allier	1926	Albert Habrial x Marie Louise Blanc	Jean Pierre Habrial 1877 st pardoux	Pierre Habrial x Françoise Boine	
HABRIAL Georges	Paris	1908	Jean Habrial (marcillat) x Marie Charembeau	Jean Habrial (x marcillat) Marie Garachon	marcillat (5 générations)	pouzol
HABRIAL Albertine	Paris	1915	Albert Habrial x Victorine Steiger (14e)	Jean Habrial (x commentry 03) Marie Louise Chanudet	Blaise Habrial x Marie Gendre (pouzol)	
HABRIAL Mathilde	Puy-de-Dôme	1893	Joseph Habrial x Marie Gidel (pouzol)	Jacques Habrial (marcillat) x Marie Charmain	Annet Habrial x Marie Pinel	
HABRIAL Marie	Puy-de-Dôme	1895	Joseph Habrial x Marie Gidel (pouzol)	Jacques Habrial (marcillat) x Marie Charmain	Annet Habrial x Marie Pinel	
HABRIAL Francia	Puy-de-Dôme	1901	Jean Habrial 1867 (Saint-Rémy) x Marie Momain	Jacques Habrial (marcillat) x Marie Charmain	Annet Habrial x Marie Pinel	
HABRIAL Georges	Allier	1911	Michel Habrial x Marie Massis	Antoine Habrial x Isabelle Dorat	Denis Habrial (x1843 St Quintin 63) Anne Giroux	Jean (x Marcillat) Madeleine Laniray
HABRIAL Antoine	Allier	1913	Michel Habrial x Marie Massis	Antoine Habrial x Isabelle Dorat	Denis Habrial (x1843 St Quintin 63) Anne Giroux	
HABRIAL Marie	Allier	1910	Michel Habrial x Marie Massis	Antoine Habrial x Isabelle Dorat	Denis Habrial (x1843 St Quintin 63) Anne Giroux	
HABRIAL Marcel	Allier	1910	Michel Habrial x Marie Massis	Antoine Habrial x Isabelle Dorat	Denis Habrial (x1843 St Quintin 63) Anne Giroux	
HABRIAL Colette	Allier	1932	Marcel Habrial x Marie Geoffroy	Michel Habrial x Marie Massis	Antoine Habrial x Isabelle Dorat	
HABRIAL Marie	Puy-de-Dôme	1906	François Habrial 1861 Ebreuil x Marie Benneson	Pierre Habrial (Ebreuil) x Daubanay Jeanne	Jean Habrial (Pouzol) x Jeanne Viole	
HABRIAL Lucie	Allier	1906	Jean Habrial 1871 (st pardoux) x Marguerite Laguet	Pierre Habrial 1821 (Marcillat) x Françoise BOINE	Jean Marie Habrial (x marcillat) Antoinette Rouchonnat	
HABRIAL Patrick	Sarthe	1946	Gilles Habrial 1912 (Quimperlé) x Denize JAZEQUEL	Gilbert Habrial 1874 (Brest) x Marie Lecapitaine	Gilbert Habrial (Pouzol) x Antoinette SANSEAU	pouzol
HABRIAL Gilbert	Morbihan	1955	Gilbert Habrial x Germaine Perrot	Maurice Habrial x Alice Roche	Gilbert Habrial (Pouzol) x Antoinette SANSEAU	pouzol
HABRIAL Marcel	Finistère	1911	Gilbert Habrial 1874 (Brest) x Marie Lecapitaine	Gilbert Habrial (Pouzol) x Antoinette SANSEAU	pouzol	

HABRIAL Gilberte	Finistère	1910	Gilbert Habrial 1874 (Brest) x Marie Lecapitaine	Gilbert Habrial (Pouzol) x Antoinette SANSEAU	pouzol	
HABRIAL Gilles	Finistère	1912	Gilbert Habrial 1874 (Brest) x Marie Lecapitaine	Gilbert Habrial (Pouzol) x Antoinette SANSEAU	pouzol	
HABRIAL Guy	Finistère	1909	Gilbert Habrial 1874 (Brest) x Marie Lecapitaine	Gilbert Habrial (Pouzol) x Antoinette SANSEAU	pouzol	
HABRIAL Yves	Finistère	1931	Maurice Habrial x Paulette GUYADER	Maurice Habrial x Alice Roche	Gilbert Habrial (Pouzol) x Antoinette SANSEAU	pouzol
HABRIAL Mathilde	Finistère	1908	Gilbert Habrial 1874 (Brest) x Marie Lecapitaine	Gilbert Habrial (Pouzol) x Antoinette SANSEAU	pouzol	
HABRIAL Gilbert	Ille et Vilaine	1903	Maurice Habrial x Alice Roche	Gilbert Habrial (Pouzol) x Antoinette SANSEAU	pouzol	
HABRIAL Maurice	Ille et Vilaine	1900	Maurice Habrial x Alice Roche	Gilbert Habrial (Pouzol) x Antoinette SANSEAU	pouzol	
HABRIAL Jacques	Loire	1926	Louis Habrial x Marie Champagnon	Marien Habrial x Marie Louis Diat	Jean Habrial x Marie Chabassiere	st rémy
HABRIAL Annick	Loire	1959	Jacques Habrial x Gilberte Meynard	Louis Habrial x Marie Champagnon	Marien Habrial x Marie Louis Diat	st rémy